

**INSEE**

**DARES** (Ministère des affaires sociales, du travail et de la solidarité)

**NOMENCLATURE**  
**DES PROFESSIONS ET CATEGORIES**  
**SOCIOPROFESSIONNELLES**  
**DES EMPLOIS SALARIES D'ENTREPRISE**  
**PCS - ESE 2003**



# SOMMAIRE

<b>LA NOMENCLATURE PCS ET SA COMPOSITION GENERALE</b> .....	5
<b>PRESENTATION DE L'INDEX ANALYTIQUE</b> .....	7
<b>PROCESSUS DE CODIFICATION EN PCS-ESE</b> .....	9
<b>CATEGORIES PROFESSIONNELLES ET RUBRIQUES DE LA PCS-ESE</b> .....	13
<b>CONTENU DES RUBRIQUES DE PROFESSIONS</b> .....	29
<b>AGRICULTEURS</b> .....	31
10 : <i>AGRICULTEURS (salariés de leur exploitation)</i> .....	32
<b>ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS D'ENTREPRISES</b> .....	33
21 : <i>ARTISANS (salariés de leur entreprise)</i> .....	34
22 : <i>COMMERCANTS ET ASSIMILES (salariés de leur entreprise)</i> .....	36
23 : <i>CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS (salariés de leur entreprise)</i> .....	38
<b>CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES</b> .....	43
31 : <i>PROFESSIONS LIBERALES (exercées sous statut de salarié)</i> .....	44
33 : <i>CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE</i> .....	46
34 : <i>PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES</i> .....	50
35 : <i>PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES</i> .....	56
37 : <i>CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES</i> .....	63
38 : <i>INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES</i> .....	75
<b>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES</b> .....	91
42 : <i>PROFESSEURS DES ECOLES, INSTITUTEURS ET PROFESSIONS ASSIMILEES</i> .....	92
43 : <i>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL</i> .....	97
44 : <i>CLERGE, RELIGIEUX</i> .....	104
45 : <i>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE</i> .....	106
46 : <i>PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES</i> .....	109
47 : <i>TECHNICIENS (sauf techniciens tertiaires)</i> .....	121
48 : <i>CONTREMAITRES, AGENTS DE MAITRISE (maîtrise administrative exclue)</i> .....	133
<b>EMPLOYES</b> .....	141
52 : <i>EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE</i> .....	142
53 : <i>AGENTS DE SURVEILLANCE</i> .....	148
54 : <i>EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE</i> .....	150
55 : <i>EMPLOYES DE COMMERCE</i> .....	159
56 : <i>PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS</i> .....	164
<b>OUVRIERS</b> .....	169
62 : <i>OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL</i> .....	170
63 : <i>OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL</i> .....	195
64 : <i>CHAUFFEURS</i> .....	207
65 : <i>OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT</i> .....	210
67 : <i>OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL</i> .....	215
68 : <i>OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL</i> .....	224
69 : <i>OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILES</i> .....	229
<b>ANNEXE</b> .....	233
ANNEXE .....	235



## LA NOMENCLATURE PCS ET SA COMPOSITION GENERALE

La **nomenclature des professions et catégories socioprofessionnelles** (PCS) a été créée en 1982 sous la responsabilité de l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.), afin d'être substituée au système des nomenclatures d'emploi qui était utilisé jusqu'à cette date.

La nomenclature comporte une codification numérique à trois chiffres suivis d'une lettre articulée principalement sur deux niveaux :

- celui des **catégories socioprofessionnelles**, formé par les deux premiers chiffres composant la valeur de code numérique affectée à la rubrique ;
- celui des **professions**, formés par les troisième et quatrième caractères composant cette valeur.

Ce document présente la nomenclature des professions qui a été révisée au cours de la période 1996-2002, le niveau des catégories socioprofessionnelles demeurant inchangé. Il s'agit ici d'une version particulière de la nomenclature, dite *PCS-ESE (Professions et catégories socioprofessionnelles / Emplois salariés d'entreprise)* réservée à la description des emplois salariés d'entreprises et établissements privés ou semi-publics appelés à souscrire des déclarations portant sur l'effectif de tout ou partie de leurs salariés.



## PRESENTATION DE L'INDEX ANALYTIQUE

Le présent index analytique a pour objectif de présenter plus en détail, catégorie par catégorie, l'ensemble des principales règles à appliquer pour affecter correctement un emploi au sein des rubriques de la nomenclature.

### **Description des catégories CS-ESE :**

Afin de ne pas surcharger les notices de description des rubriques, les considérations de classement communes aux rubriques d'une même catégorie sont systématiquement résumées en tête de la présentation de la catégorie concernée.

Ce mode de présentation permet de cerner plus commodément le contenu de chaque catégorie (domaine d'activité, spécialité, fonction et rôle généralement attribués, niveau, classification professionnelle,...), avant l'examen des rubriques.

Il est donc nécessaire de se reporter à cette partie descriptive tout à fait essentielle, qui complète les notices de rubrique.

Pour chaque catégorie, une liste de catégories « voisines » est enfin précisée ; cette donnée supplémentaire doit conduire à bien délimiter les frontières d'appartenance entre catégories et rubriques et doit permettre normalement de départager le traitement de nombreux cas douteux.

### **Description des rubriques PCS-ESE :**

Le contenu associé à la description d'une rubrique donnée comporte :

- le numéro de code et le titre de la rubrique ;
- une brève notice de définition ;
- une liste de libellés ou appellations d'activités, de métiers ou d'emplois présentés en forme d'exemples et illustrant les professions les plus typiques, les professions assimilées et les professions exclues de la rubrique.





## PROCESSUS DE CODIFICATION EN PCS-ESE

La marche à suivre pour opérer la codification d'un emploi en nomenclature PCS-ESE doit être la suivante :

**Etape 1** : Commencer par déterminer le premier chiffre du code ou groupe socioprofessionnel en situant la **position** de l'emploi considéré (ouvrier, employé, profession intermédiaire ou cadre au sens des conventions collectives, éventuellement salarié chef d'entreprise) ;

**Etape 2** : Poursuivre en cherchant à classer l'emploi selon le **domaine** de l'emploi considéré, second chiffre du code ou catégorie socioprofessionnelle ;

**Etape 3** : Achever le classement à partir de la **profession**, de la **fonction** ou de la **spécialité** de l'emploi, en se référant aux descriptions et aux appellations données en exemples d'accompagnement de la définition des différentes rubriques<sup>1</sup>.

---

<sup>1</sup> Pour assurer la continuité des catégories à deux chiffres de la nomenclature de 1982, un petit nombre de rubriques à quatre chiffres ont été maintenues au sein de catégories à deux chiffres dans lesquelles ces rubriques ne devraient plus se trouver normalement, en considération des niveaux de qualification et de compétences exigés des personnels qui y sont rangés (professeurs des écoles, hôtesses de l'air).

Pour opérer le chiffrage d'un emploi il convient de mobiliser d'assez nombreux renseignements :  
(tous ne sont pas systématiquement nécessaires)

- la profession, le métier ou l'emploi exercé ;
- le statut (par exemple dirigeant salarié de sa propre entreprise, apprenti, autre salarié) ;
- le nombre de salariés de l'entreprise ;
- la position professionnelle de l'emploi au sein de la convention collective qui lui est appliquée ;
- l'activité économique de l'établissement (code APE) ;
- la fonction exercée (production, études, secrétariat, nettoyage,...) ;
- l'orientation principale agricole ainsi que la région où se situe l'exploitation pour les salariés agricoles.

### **Utilisation des grilles de classification des conventions collectives**

Apprécier le niveau de l'emploi doit résulter essentiellement de sa position selon les classifications des conventions collectives appliquées pour l'activité ou la branche considérée. Voici les grands principes qui sous-tendent cette définition :

- **Les salariés classés « ingénieurs et cadres » relèvent des rubriques du groupe 3.** En général, la frontière marquée par la plupart des conventions collectives entre « cadres » et « non-cadres » est suffisamment nette pour que cette distinction puisse être assurée sans ambiguïté ; les employés, techniciens et agents de maîtrise admis à cotiser à une caisse de retraite de cadres sans être reconnus « cadres » au sens de la convention collective ne doivent pas être classés au sein du groupe 3.
- **Les salariés classés « agents de maîtrise » et « techniciens », à partir d'une position minimale dans certaines branches d'activité, relèvent des rubriques du groupe 4.** Ces salariés sont classés dans la catégorie 46 si leur fonction est administrative ou commerciale, dans la catégorie 47 si leur fonction est avant tout technique (études, recherche, production, industrialisation, planning, informatique), dans la catégorie 48 s'ils exercent principalement une fonction d'encadrement direct en matière de production industrielle, de maintenance, d'entretien ou de manutention.
- **Les salariés classés « employés » relèvent principalement des groupes 4 (à partir d'une position minimale définie pour chaque branche d'activité) et 5 (en deçà de cette position).** Certains emplois de production, de conduite d'engins, de manutention, de magasinage ou de nettoyage sont classés comme « employés » dans les conventions collectives. Ils seront néanmoins classés dans le groupe 6 des ouvriers dans la nomenclature.
- **Les salariés classés « ouvriers » relèvent des rubriques du groupe 6.** Les chefs d'équipe, maîtres ouvriers et techniciens d'atelier dont le classement n'est pas opéré dans le groupe 4 (cf. ci dessus) doivent normalement être classés au sein du groupe 6. On observera que le coefficient attribué à certaines catégories d'ouvriers peut être supérieur à celui de salariés classés parmi les « techniciens administratifs », « techniciens » ou « dessinateurs », sans que cette disposition justifie de les classer en catégorie 4.

En application de cette règle fondamentale, un même métier (au sens usuel) pourra donc être classé dans des catégories différentes, déterminées notamment par le niveau de qualification de l'emploi.

### **Exemple :**

Un cuisinier de restaurant ou de collectivité est classé différemment selon que l'emploi est exercé :

- En position non qualifiée : le classement sera opéré en catégorie 56, rubrique 561d « Aides de cuisine,

apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration » ;

- En position d'ouvrier qualifié : le classement devra alors être opéré en catégorie 63, rubrique 636d « Cuisiniers et commis de cuisine » ;
- En position d'agent de maîtrise : le classement sera effectué en catégorie 48, rubrique 488a « Maîtrise de restauration : cuisine/production » ;
- En position de cadre : le classement sera assuré en catégorie 37, rubrique 377a « Cadres de l'hôtellerie et de la restauration » ;
- En tant que salarié chef de sa propre entreprise : le classement sera opéré en catégorie 22, rubriques 220x (moins de dix salariés), le cas échéant même en catégorie 23, rubrique 233d (dix salariés ou plus).

En outre, si l'activité de la personne considérée ne s'exerce pas dans un restaurant ou une installation artisanale, mais en milieu industriel (fabrication industrielle de plats cuisinés), une toute autre grille de classement devra être appliquée en recourant préférentiellement, à position professionnelle équivalente, aux rubriques 674b ou 674c (et non 561d) ; 625d, 625f ou 625g (et non 636d) ; 475a, 475b, ou 484a (et non 488a) ; 385a ou 385b (et non 377a) ; la seule situation de concordance pour le chiffrage concernerait donc, dans ce cas, le cas particulier du salarié chef d'entreprise.



<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES CATEGORIES PROFESSIONNELLES ET DES RUBRIQUES DE LA PCS-ESE</b></p>
--

**10 AGRICULTEURS (salariés de leur exploitation)**

100x Agriculteurs et éleveurs, salariés de leur exploitation

**21 ARTISANS (salariés de leur entreprise)**

210x Artisans salariés de leur entreprise

**22 COMMERCANTS ET ASSIMILES (salariés de leur entreprise)**

220x Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise

**23 CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS (salariés de leur entreprise)**

*Chefs de grandes entreprises (500 salariés et plus)*

231a Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus

*Chefs de moyennes entreprises (de 50 à 499 salariés)*

232a Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés

*Chefs d'entreprises de 10 à 49 salariés*

233a Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés

233b Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés

233c Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés

233d Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés

**31 PROFESSIONS LIBERALES (exercées sous statut de salarié)**

*Professionnels de la santé*

311c Chirugiens dentistes

311d Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)

311e Vétérinaires

*Avocats*

312a Avocats

**33 CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

*Personnels de direction*

331a Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)

*Ingénieurs et personnels techniques supérieurs*

332a Ingénieurs de l'Etat et assimilés

332b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux

*Personnels administratifs (hors enseignement et patrimoine)*

- 333c Cadres de la Poste
- 333d Cadres administratifs de France Télécom (statut public)
- 333e Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
- 333f Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)

**34 PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES**

*Enseignement secondaire*

- 341a Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
- 341b Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

*Enseignement supérieur et recherche publique*

- 342b Professeurs et maîtres de conférences
- 342c Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
- 342d Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
- 342f Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
- 342g Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
- 342h Allocataires de la recherche publique

*Orientation scolaire et professionnelle*

- 343a Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

*Santé*

- 344a Médecins hospitaliers sans activité libérale
- 344b Médecins salariés non hospitaliers
- 344c Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- 344d Pharmaciens salariés

**35 PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES**

*Documentation, patrimoine*

- 351a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine

*Journalisme, création littéraire*

- 352a Journalistes (y c. rédacteurs en chef)
- 352b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

*Cadres de la presse écrite, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles*

- 353a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)
- 353b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles
- 353c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

*Artistes*

- 354a Artistes plasticiens
- 354b Artistes de la musique et du chant
- 354c Artistes dramatiques
- 354e Artistes de la danse

- 354f Artistes du cirque et des spectacles divers
- 354g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

## **37 CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES**

*Etat-major (grandes entreprises de 500 salariés et plus)*

- 371a Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

*Cadres spécialistes des fonctions administratives et financières*

- 372a Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales
- 372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers
- 372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement
- 372d Cadres spécialistes de la formation
- 372e Juristes
- 372f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

*Autres cadres des services administratifs et financiers*

- 373a Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises
- 373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises
- 373c Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises
- 373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises

*Administration commerciale, fonction commerciale*

- 374a Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
- 374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 374c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

*Publicité, relations publiques, communication*

- 375a Cadres de la publicité
- 375b Cadres des relations publiques et de la communication

*Cadres des services techniques et commerciaux de la banque, de l'assurance et de l'immobilier, cadres des marchés financiers*

- 376a Cadres des marchés financiers
- 376b Cadres des opérations bancaires
- 376c Cadres commerciaux de la banque
- 376d Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
- 376e Cadres des services techniques des assurances
- 376f Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 376g Cadres de l'immobilier

*Hôtellerie, restauration*

- 377a Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

## **38 INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES**

*Etat-major (grandes entreprises)*

- 380a Directeurs techniques des grandes entreprises

*Agriculture, eaux et forêts*

- 381b Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts

381c Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts

*Bâtiment, travaux publics*

382a Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics

382b Architectes salariés

382c Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics

382d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics

*Electricité, électronique*

383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique

383b Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique

383c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

*Mécanique, travail des métaux*

384a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux

384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux

384c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel

*Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)*

385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)

385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)

*Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie)*

386b Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau

386c Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

386d Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau

386e Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

*Fonctions connexes de la production : achats industriels, logistique, méthodes, contrôle-qualité, maintenance (hors informatique), environnement*

387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels

387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement

387c Ingénieurs et cadres des méthodes de production

387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité

387e Ingénieurs et cadres de la maintenance, de l'entretien et des travaux neufs

387f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

*Informatique, télécommunications*

388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique

388b Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique

388c Chefs de projets informatiques, responsables informatiques

388d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications

388e Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications

*Transports (hors logistique)*



- 389a Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
- 389b Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
- 389c Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande

## **42 PROFESSEURS DES ECOLES, INSTITUTEURS ET PROFESSIONS ASSIMILEES**

### *Ecoles maternelles et enseignement élémentaire*

- 421a Instituteurs
- 421b Professeurs des écoles

### *Autres personnels d'enseignement, personnels d'éducation*

- 422a Professeurs d'enseignement général des collèges
- 422b Professeurs de lycée professionnel
- 422c Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
- 422d Conseillers principaux d'éducation
- 422e Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement

### *Formation continue*

- 423a Moniteurs d'école de conduite
- 423b Formateurs et animateurs de formation continue

### *Education sportive, sport professionnel*

- 424a Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

### *Documentation, patrimoine*

- 425a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

## **43 PROFESSIONS INTERMEDIARES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL**

### *Infirmiers, sages-femmes et professions assimilées*

- 431a Cadres infirmiers et assimilés
- 431b Infirmiers psychiatriques
- 431c Puéricultrices
- 431d Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
- 431e Sages-femmes
- 431f Infirmiers en soins généraux

### *Kinésithérapeutes et spécialistes de la rééducation*

- 432b Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs
- 432d Autres spécialistes de la rééducation

### *Techniciens médicaux, spécialistes de l'appareillage médical*

- 433a Techniciens médicaux
- 433b Opticiens lunetiers et audioprothésistes
- 433c Autres spécialistes de l'appareillage médical
- 433d Préparateurs en pharmacie

### *Spécialistes de l'intervention socio-éducative*

- 434a Cadres de l'intervention socio-éducative
- 434b Assistants de service social
- 434c Conseillers en économie sociale familiale
- 434d Educateurs spécialisés

- 434e Moniteurs éducateurs
- 434f Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
- 434g Educateurs de jeunes enfants

*Spécialistes de l'animation socioculturelle et des loisirs*

- 435a Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
- 435b Animateurs socioculturels et de loisirs

#### **44 CLERGE, RELIGIEUX**

- 441a Clergé séculier
- 441b Clergé régulier

#### **45 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE**

- 451a Professions intermédiaires de la Poste
- 451b Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
- 451e Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
- 451g Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
- 451h Professions intermédiaires administratives des hôpitaux

#### **46 PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES**

*Secrétaires de niveau supérieur, maîtrises des services administratifs d'entreprise*

- 461b Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)
- 461c Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)
- 461d Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
- 461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
- 461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs

*Maîtrises des magasins de vente, fonction achat, administration commerciale*

- 462a Chefs de petites surfaces de vente
- 462b Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 462d Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
- 462e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)

*Techniciens des forces de vente, représentants*

- 463a Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
- 463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
- 463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
- 463e Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)

*Publicité, relations publiques, communication*

- 464a Assistants de la publicité, des relations publiques
- 464b Interprètes, traducteurs

*Expression artistique, spectacles*

- 465a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration

- 465b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
- 465c Photographes

*Transports, tourisme*

- 466a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
- 466b Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
- 466c Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)

*Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale*

- 467a Chargés de clientèle bancaire
- 467b Techniciens des opérations bancaires
- 467c Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
- 467d Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale

*Hôtellerie, restauration*

- 468a Maîtrise de restauration : salle et service
- 468b Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

**47 TECHNICIENS (sauf techniciens tertiaires)**

*Agriculture, eaux et forêts*

- 471a Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts
- 471b Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts

*Bâtiment, travaux publics*

- 472a Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
- 472b Géomètres, topographes
- 472c Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
- 472d Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales

*Electricité, électromécanique et électronique*

- 473a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
- 473b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
- 473c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique

*Mécanique, travail des métaux*

- 474a Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
- 474b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
- 474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux

*Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)*

- 475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
- 475b Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation

*Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)*

- 476a Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
- 476b Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois

*Fonctions connexes de la production : logistique, maintenance (hors informatique), environnement*

- 477a Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
- 477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
- 477d Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions

*Informatique et télécommunications*

- 478a Techniciens d'étude et de développement en informatique
- 478b Techniciens de production, d'exploitation en informatique
- 478c Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- 478d Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux

*Techniciens experts et techniciens de la recherche publique*

- 479a Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
- 479b Experts de niveau technicien, techniciens divers

**48 CONTREMAÎTRES, AGENTS DE MAÎTRISE (maîtrise administrative exclue)**

*Agriculture, eaux et forêts, métiers de la mer*

- 480a Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
- 480b Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche

*Bâtiment, travaux publics*

- 481a Conducteurs de travaux (non cadres)
- 481b Chefs de chantier (non cadres)

*Electricité, électronique*

- 482a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique

*Construction mécanique, travail des métaux*

- 483a Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux

*Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)*

- 484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
- 484b Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation

*Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)*

- 485a Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
- 485b Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

*Maintenance, entretien, travaux neufs*

- 486b Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique
- 486c Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique
- 486d Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
- 486e Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)

*Entrepôt, magasinage, manutention*

- 487a Responsables d'entrepôt, de magasinage
- 487b Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention

*Restauration*

- 488a Maîtrise de restauration : cuisine/production
- 488b Maîtrise de restauration : gestion d'établissement

**52 EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE**

*Employés de la Poste et de France Télécom (statut public)*

- 521a Employés de la Poste
- 521b Employés de France Télécom (statut public)

*Adjoint administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)*

- 523b Adjoint administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
- 523c Adjoint administratifs des collectivités locales
- 523d Adjoint administratifs des hôpitaux publics

*Agents administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)*

- 524b Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
- 524c Agents administratifs des collectivités locales
- 524d Agents administratifs des hôpitaux publics

*Agents de service de la fonction publique (y c. enseignement) et assimilés (hôpitaux et cliniques privées)*

- 525a Agents de service des établissements primaires
- 525b Agents de service des autres établissements d'enseignement
- 525c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
- 525d Agents de service hospitaliers

*Aides soignants et professions assimilées*

- 526a Aides-soignants
- 526b Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
- 526c Auxiliaires de puériculture
- 526d Aides médico-psychologiques
- 526e Ambulanciers

**53 AGENTS DE SURVEILLANCE**

*Pompiers, agents de surveillance des espaces naturels et du patrimoine*

- 533a Pompiers
- 533b Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
- 533c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations

*Agents de sécurité et de surveillance*

- 534a Agents civils de sécurité et de surveillance
- 534b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés

## **54 EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE**

### *Accueil et information*

- 541b Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 541c Agents d'accueil non qualifiés
- 541d Standardistes, téléphonistes

### *Secrétariat, dactylographie*

- 542a Secrétaires
- 542b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte

### *Services comptables et administratifs*

- 543b Employés qualifiés des services comptables ou financiers
- 543c Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
- 543e Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
- 543f Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
- 543g Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 543h Employés administratifs non qualifiés

### *Informatique*

- 544a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique

### *Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale*

- 545a Employés administratifs des services techniques de la banque
- 545b Employés des services commerciaux de la banque
- 545c Employés des services techniques des assurances
- 545d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

### *Transport, tourisme*

- 546a Contrôleurs des transports (personnels roulants)
- 546b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
- 546c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 546d Hôtesses de l'air et stewards
- 546e Autres agents et hôtesses d'accompagnement (transports, tourisme)

## **55 EMPLOYES DE COMMERCE**

### *Approvisionnement, étiquetage*

- 551a Employés de libre service du commerce et magasiniers

### *Caisse*

- 552a Caissiers de magasin

### *Vente non spécialisée*

- 553b Vendeurs polyvalents des grands magasins
- 553c Autres vendeurs non spécialisés

### *Vente spécialisée (par domaines)*

- 554a Vendeurs en alimentation
- 554b Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer

- 554c Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage
- 554d Vendeurs du commerce de fleurs
- 554e Vendeurs en habillement et articles de sport
- 554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique
- 554g Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)
- 554h Vendeurs de tabac, presse et articles divers
- 554j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)

*Vente par correspondance, télévente*

- 555a Vendeurs par correspondance, télévendeurs

*Vente en gros de biens d'équipement et de biens intermédiaires*

- 556a Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

## **56 PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS**

*Hôtels, cafés, restaurants*

- 561b Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
- 561c Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
- 561d Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 561e Employés de l'hôtellerie : réception et hall
- 561f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie

*Soins corporels*

- 562a Manucures, esthéticiens
- 562b Coiffeurs

*Intervention sociale et aide domestique*

- 563a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
- 563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
- 563c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers

*Divers*

- 564a Concierges, gardiens d'immeubles
- 564b Employés des services divers

## **62 OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL**

*Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction*

- 621a Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
- 621b Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 621c Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 621d Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
- 621e Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 621f Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
- 621g Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)

*Electricité, électronique*

- 622a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique ou électronique
- 622c Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
- 622d Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)
- 622e Autres monteurs câbleurs en électronique

- 622f Bobiniers qualifiés
- 622g Plate-formistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique

#### *Travail des métaux*

- 623a Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
- 623b Tuyauteurs industriels qualifiés
- 623d Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
- 623e Soudeurs manuels
- 623f Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
- 623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)

#### *Mécanique, construction mécanique*

- 624b Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
- 624c Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
- 624d Monteurs qualifiés en structures métalliques
- 624e Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
- 624f Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)

#### *Industries agroalimentaires, chimiques et dérivées (chimie, plasturgie, pharmacie, eau, énergie)*

- 625a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
- 625b Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
- 625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
- 625d Opérateurs de la transformation des viandes
- 625f Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
- 625g Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
- 625h Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)

#### *Industries de transformation (métallurgie, production verrière, matériaux de construction)*

- 626a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626b Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626c Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton

#### *Autres industries (textile, mégisserie, habillement, travail industriel du cuir, travail du bois, ameublement, papier-carton, impression)*

- 627a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
- 627b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
- 627c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
- 627d Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- 627e Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 627f Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton

#### *Maintenance, entretien des équipements industriels, réglage, travaux de laboratoire*

- 628a Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
- 628b Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels



- 628c Régleurs qualifiés d'équipement de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 628d Régleurs qualifiés d'équipement de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
- 628e Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 628f Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
- 628g Ouvriers qualifiés divers de type industriel

### **63 OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL**

#### *Jardinage*

- 631a Jardiniers

#### *Bâtiment*

- 632a Maçons qualifiés
- 632b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre
- 632c Charpentiers en bois qualifiés
- 632d Menuisiers qualifiés du bâtiment
- 632e Couvreurs qualifiés
- 632f Plombiers et chauffagistes qualifiés
- 632g Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux
- 632h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux
- 632j Monteurs qualifiés en agencement, isolation
- 632k Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

#### *Electricité, électronique*

- 633a Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)
- 633b Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique
- 633c Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 633d Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

#### *Mécanique, travail des métaux*

- 634a Carrossiers d'automobiles qualifiés
- 634b Mécaniciens, serruriers qualifiés
- 634c Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile
- 634d Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels

#### *Textile, habillement, cuir*

- 635a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir

#### *Alimentation, restauration*

- 636a Bouchers (sauf industrie de la viande)
- 636b Charcutiers (sauf industrie de la viande)
- 636c Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
- 636d Cuisiniers et commis de cuisine

#### *Divers*

- 637a Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
- 637b Ouvriers d'art
- 637c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
- 637d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal

## **64 CHAUFFEURS**

### *Conducteurs routiers*

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers
- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun

### *Chauffeurs de taxi et de voitures particulières*

- 642a Conducteurs de taxi
- 642b Conducteurs de voiture particulière

### *Conducteurs livreurs, coursiers*

- 643a Conducteurs livreurs, coursiers

### *Environnement*

- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

## **65 OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT**

### *Conducteurs d'engins lourds de levage et de manœuvre*

- 651a Conducteurs d'engin lourd de levage
- 651b Conducteurs d'engin lourd de manœuvre

### *Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes*

- 652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 652b Dockers

### *Magasiniers*

- 653a Magasiniers qualifiés

### *Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés*

- 654b Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)
- 654c Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques

### *Autres agents qualifiés des transports*

- 655a Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports

### *Matelots (marine marchande), capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale*

- 656b Matelots de la marine marchande
- 656c Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

## **67 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL**

### *Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction*

- 671a Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
- 671c Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 671d Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction

### *Electricité, électronique*

672a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique

*Forge, travail des métaux, mécanique*

673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal

673b Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal

673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux

*Industries de transformation (chimie, pharmacie, plasturgie, industrie agroalimentaire, transformation des métaux, verre, matériaux de construction)*

674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie

674b Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes

674c Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire

674d Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction

674e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons

*Autres industries (textile, habillement, cuir, bois, ameublement, papier-carton, impression, presse, édition)*

675a Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir

675b Ouvriers de production non qualifiés du travail du bois et de l'ameublement

675c Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition

*Manutention, tri, emballage, expéditions, divers*

676a Manutentionnaires non qualifiés

676b Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés

676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés

676d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports

676e Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

## **68 OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL**

*Bâtiment*

681a Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment

681b Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

*Mécanique*

682a Mécaniciens, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

*Alimentation*

683a Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

*Nettoyement, assainissement, traitement des déchets*

684a Nettoyeurs

684b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

*Autres*

685a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

## **69 OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILES**

### *Agriculture, sylviculture*

- 691a Conducteurs d'engin agricole ou forestier
- 691b Ouvriers de l'élevage
- 691c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
- 691d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
- 691e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 691f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

### *Pêche, aquaculture*

- 692a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

# **CONTENU DES RUBRIQUES DE PROFESSIONS**



# **AGRICULTEURS**

***CS-ESE 10 : agriculteurs  
(salariés de leur exploitation)***

## 10 : AGRICULTEURS (salariés de leur exploitation)

Ce groupe socioprofessionnel est exclusivement consacré au classement des personnes qui exercent à titre professionnel une activité agricole en qualité de chef d'exploitation **salarié**.

En règle habituelle, les emplois classés dans la catégorie se rapportent à une seule personne dans chaque exploitation, soit le chef d'exploitation lui-même (dès lors que ce dernier perçoit effectivement un salaire versé par l'exploitation), ou le cas échéant, un très petit nombre de personnes intervenant (sous la même condition) en qualité de dirigeant associé, administrateur ou gérant associé.

Dans le cas de petites structures, les personnes classées peuvent assurer, indépendamment de leur rôle de direction, des fonctions d'exécution ou d'intervention directement liées à la marche courante de l'entreprise. Le rôle de direction doit alors être privilégié pour justifier le classement dans la catégorie.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
21 Artisans	Peuvent faire un métier voisin	Activité ne relevant pas de l'agriculture
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Peuvent faire le même métier	Emploient 10 salariés ou plus
48 Contremaîtres et agents de maîtrise	Peuvent faire le même métier	N'ont pas la responsabilité de l'exploitation
69 Ouvriers agricoles	Peuvent faire le même métier	N'ont pas la responsabilité de l'exploitation

### Les rubriques PCS-ESE

100x Agriculteurs et éleveurs, salariés de leur exploitation

#### 100x AGRICULTEURS ET ELEVEURS, SALARIES DE LEUR EXPLOITATION

##### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agriculteur  
Cultivateur  
Éleveur d'animaux fermiers  
Propriétaire récoltant

##### PROFESSIONS ASSIMILEES

Aide familial  
Aquaculteur  
Bûcheron

Entrepreneur de travaux agricoles  
Exploitant forestier  
Horticulteur  
Maraîcher  
Patron pêcheur  
Pépinieriste  
Sylviculteur  
Vigneron  
Viticulteur



**ARTISANS, COMMERÇANTS ET CHEFS  
D'ENTREPRISES**

***CS-ESE 21 : artisans (salariés de leur entreprise)***

***CS-ESE 22 : commerçants et assimilés  
(salariés de leur entreprise)***

***CS-ESE 23 : chefs d'entreprise de  
10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)***

## 21 : ARTISANS (salariés de leur entreprise)

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les personnes établies à leur compte ou possédant la qualité de dirigeant d'une entreprise d'artisanat sous forme sociale (éventuellement sous forme de société unipersonnelle), **lorsque ces personnes perçoivent un salaire versé par l'entité qu'elles dirigent.**

Les personnes classées assurent normalement une fonction de direction ; lorsque l'entreprise revêt une forme sociale, elles détiennent généralement, directement ou indirectement, une part au moins du capital social de l'entreprise ou bénéficient en propre d'un mandat social.

En règle habituelle, les emplois classés dans la catégorie se rapportent à une seule personne dans chaque entreprise, soit le chef d'entreprise lui-même (dès lors que ce dernier perçoit effectivement un salaire versé par l'entreprise).

Le champ de l'Artisanat dans la nomenclature recouvre d'assez près le champ officiel (au sens du « Répertoire des métiers »). On notera en particulier que les boulangers, bouchers, charcutiers, les chauffeurs de taxi, les coiffeurs font partie du champ de l'artisanat.

De façon plus stricte que pour le Répertoire des métiers, la taille de l'établissement est obligatoirement inférieure à 10 salariés. Il faut noter par ailleurs :

- l'inclusion des transporteurs indépendants routiers et fluviaux (rubrique 218a) car ils auraient mal trouvé leur place dans une autre catégorie.
- l'exclusion des photographes (alors que certains photographes peuvent s'inscrire au Répertoire des métiers) et, de façon plus générale, celle de diverses professions relevant des arts graphiques, de la décoration et de la mode, de professionnels de l'auxiliariat des arts et des spectacles (en général catégorie 46 et parfois 35).

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	Exploitants d'entreprise : en général de 0 à 9 salariés	Agriculture ou activités connexes, sylviculture, pêche ou aquaculture
22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)	Activités voisines, de 0 à 9 salariés	Activités où l'aspect " échange " est moins important que l'aspect production
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)	Peuvent avoir la même activité économique	Emploient 10 salariés ou plus
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés
54 Employés administratifs d'entreprise	Peuvent faire, en entreprise, le même métier que les aides familiaux d'artisans	Salariés
55 Employés de commerce	Peuvent faire, en entreprise, le même métier que les aides familiaux d'artisans	Salariés
56 Personnels des services directs aux particuliers	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés

63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés
64 Chauffeurs	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	Peuvent faire le même métier que les artisans	Salariés

## Les rubriques PCS-ESE

210x Artisans salariés de leur entreprise

### **210x ARTISANS SALARIES DE LEUR ENTREPRISE**

Artisans, employant 0 à 9 salariés, salariés de leur propre entreprise, et leurs aides familiaux

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Artisan charpentier  
 Artisan chaudronnier  
 Artisan en électroménager  
 Artisan en parcs et jardins  
 Artisan en travaux publics  
 Boucher  
 Boulanger  
 Charcutier  
 Coiffeur

Ebéniste  
 Electricien  
 Garagiste  
 Horloger réparateur  
 Imprimeur  
 Maçon  
 Mécanicien réparateur de machines agricoles  
 Pâtissier  
 Tailleur

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide familiale d'artisan  
 Chauffeur de taxi  
 Cordonnier  
 Déménageur  
 Micro mécanicien  
 Peintre  
 Tapissier  
 Teinturier  
 Transporteur routier

## 22 : COMMERCANTS ET ASSIMILES (salariés de leur entreprise)

Cette catégorie regroupe les commerçants proprement dits, les hôteliers-restaurateurs-cafetiers, les fleuristes, les poissonniers et les prestataires de service, **quand ils sont salariés de leur propre commerce**.

En règle habituelle, les emplois classés dans la catégorie se rapportent à une seule personne dans chaque entreprise, soit le responsable lui-même (dès lors que ce dernier perçoit effectivement un salaire versé par l'entreprise), ou, le cas échéant, un très petit nombre de personnes intervenant (sous la même condition) en qualité de dirigeant associé, administrateur ou gérant associé.

Dans le cas de petites structures, les personnes classées peuvent assurer, indépendamment de leur rôle de direction, des fonctions d'exécution ou d'intervention directement liées à la marche courante de l'entreprise. Le rôle de direction doit alors être privilégié pour justifier le classement dans la catégorie.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
21 Artisans	Responsables de leur entreprise, de 0 à 9 salariés	Activité où l'aspect "travail manuel" est important
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)	Responsables de leur entreprise, peuvent avoir la même activité économique	Emploient 10 salariés ou plus
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent être des indépendants de 0 à 9 salariés, peuvent avoir un rôle commercial, de gestion	Aspect artistique plus marqué de l'activité
42 Instituteurs et assimilés	Peuvent être responsables d'entreprise de 0 à 9 salariés	Enseignent personnellement (ou sportifs professionnels)
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Peuvent être responsables d'entreprise de 0 à 9 salariés	Activité spécifique du domaine de la santé et du travail social
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Peuvent faire le même métier que les " Commerçants et assimilés " Peuvent être des responsables d'entreprise, de 0 à 9 salariés	En ce cas : salariés En ce cas : activité à aspect artistique plus marqué
47 Techniciens	Peuvent être responsables d'entreprise de 0 à 9 salariés	Technicité plus poussée
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Peuvent faire le même métier que certains " Commerçants et assimilés " (restauration)	Salariés
54 Employés administratifs d'entreprise	Peuvent faire le même métier que les " Commerçants et assimilés "	Salariés
55 Employés de commerce	Peuvent faire le même métier que les " Commerçants et assimilés "	Salariés
56 Personnels des services directs aux particuliers	Peuvent faire le même métier que les " Commerçants et assimilés "	Salariés

## Les rubriques PCS-ESE

220x Commerçants et assimilés, salariés de leur entreprise

---

### **220x COMMERCANTS ET ASSIMILES, SALARIES DE LEUR ENTREPRISE**

Négociants, employant 0 à 9 salariés, salariés de leur commerce, et leurs aides familiaux.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent immobilier  
Commerçant au détail  
Commerçant en gros  
Détaillant  
Epicier  
Grossiste  
Libraire

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'assurances  
Antiquaire  
Astrologue

Cafetier  
Directeur d'agence de pompes funèbres, de travail temporaire, matrimoniale, etc.  
Directeur d'auto-école  
Directeur d'établissement de santé  
Directeur de cours privé  
Exploitant de spectacles  
Fleuriste  
Gérant de magasin d'alimentation  
Gérant de supermarché  
Guérisseur  
Horloger  
Hôtelier  
Marchand de journaux  
Photographe  
Poissonnier  
Quincaillier  
Représentant  
Restaurateur

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chef d'entreprise (prestations de service) (spectacles, services récréatifs) (voir 227d)  
Directeur de théâtre (voir 353b si cadre)  
Gérant de boulangerie, pâtisserie, boucherie, charcuterie (voir 484a)  
Gérant salarié de station service (voir 554j si ouvrier qualifié, non qualifié, employé)

## 23 : CHEFS D'ENTREPRISE DE 10 SALARIES OU PLUS (salariés de leur entreprise)

Cette catégorie socioprofessionnelle est exclusivement consacrée au classement des personnes qui sont établies à leur compte ou dirigent en fonction d'un mandat social une entreprise de l'industrie, du commerce et des services de dix salariés ou plus, **dès lors qu'elles perçoivent effectivement un salaire versé par l'entreprise**. En raison de leur importance financière, les activités d'armateur, de banquier sont également classées dans cette catégorie même s'ils emploient moins de 10 salariés. L'entreprise concernée peut être constituée en nom propre ou sous toute forme sociale.

La personne classée est salariée : en effet, sous la condition que les dispositions du code général des impôts et du code du travail n'y mettent pas obstacle, un gérant de société peut être salarié et se déclarer comme tel, s'il cumule vis à vis de son entreprise, le bénéfice d'un emploi de salarié et l'exercice de son mandat social. Sous l'angle de la classification des PCS, cette personne est classée en catégorie 23, dès lors que l'entreprise en cause compte plus de neuf salariés.

La responsabilité de chef d'entreprise peut être partagée, pour une même entreprise, entre plusieurs personnes, comme dans le cas de la présence d'associés (sociétés en nom, sociétés de fait,...). Chacune des personnes concernées, dès lors qu'elle perçoit effectivement un salaire versé par l'entreprise, doit alors être classée dans la rubrique.

La catégorie 23 n'inclut pas :

- les chefs d'entreprise agricole (catégories 11, 12 ou 13) ou leurs associés (notamment en cas d'un groupement agricole d'exploitation en commun ou autre forme sociale), même si l'entreprise en cause emploie plus de neuf salariés<sup>2</sup> ;
- les personnes exerçant personnellement une profession libérale (catégorie 31) ou une profession intellectuelle ou artistique (catégorie 35) ;
- les directeurs d'administrations et les personnes assurant la direction d'un service ou d'un organisme relevant directement de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux publics).

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
10 Agriculteurs (salariés de leur exploitation)	Peuvent employer plus de 9 salariés	Dirigent une entreprise ou exploitation agricole
21 Artisans (salariés de leur entreprise)	Dirigent leur entreprise, en salariés de cette entreprise	Emploient moins de 10 salariés
22 Commerçants et assimilés (salariés de leur entreprise)	Dirigent leur entreprise	Emploient moins de 10 salariés
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent employer plus de 9 salariés	Exercent une activité spécifique relevant de la catégorie 35
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	Peuvent participer à la direction de l'entreprise (état-major), diriger un établissement ou une succursale	N'ont théoriquement pas la capacité juridique d'engager l'entreprise
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	Peuvent participer à la direction de l'entreprise (état-major), diriger un établissement ou une succursale	N'ont théoriquement pas la capacité juridique d'engager l'entreprise

<sup>2</sup> Par contre, les activités assimilées à l'agriculture (entrepreneurs de travaux agricoles, exploitants forestiers, patrons pêcheurs) sont classées dans la catégorie si l'entreprise emploie 10 salariés ou plus.

46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Peuvent diriger leur entreprise	Exercent une activité spécifique relevant de la catégorie Emploient moins de dix salariés
---	---------------------------------	---

## Les rubriques PCS-ESE

### ***Chefs de grandes entreprises (500 salariés et plus)***

231a Chefs de grande entreprise de 500 salariés et plus

### ***Chefs de moyennes entreprises (de 50 à 499 salariés)***

232a Chefs de moyenne entreprise, de 50 à 499 salariés

### ***Chefs d'entreprises de 10 à 49 salariés***

233a Chefs d'entreprise du bâtiment et des travaux publics, de 10 à 49 salariés

233b Chefs d'entreprise de l'industrie ou des transports, de 10 à 49 salariés

233c Chefs d'entreprise commerciale, de 10 à 49 salariés

233d Chefs d'entreprise de services, de 10 à 49 salariés

## ***CHEFS DE GRANDES ENTREPRISES (500 SALARIES ET PLUS)***

### **231a CHEFS DE GRANDE ENTREPRISE DE 500 SALARIES ET PLUS**

Personnes ayant le pouvoir d'engager, au sens juridique, toute entreprise non agricole employant au moins 500 salariés. Par contre, les personnes qui associent personnellement, la direction de leur entreprise et, au sein de cette dernière, l'exercice d'une activité agricole, d'une profession libérale ou artistique, ou un enseignement, sont classées respectivement dans les catégories 13, 31, 35 ou 34.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Administrateur de société si 500 sal. ou plus  
 Chef d'entreprise si 500 sal. ou plus  
 Directeur général de société anonyme si 500 sal. ou plus  
 Directeur si 500 sal. ou plus  
 Industriel si 500 sal. ou plus  
 PDG d'entreprise (grande entreprise)  
 Président de conseil d'administration si 500 sal. ou plus

Président-directeur général si 500 sal. ou plus

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Administrateur général de groupe industriel  
 Directeur de caisse (sécurité sociale) si 500 sal. ou plus  
 Gérant de société si 500 sal. ou plus  
 Président de grande entreprise nationale (SNCF, RATP,...)  
 Président du conseil de surveillance si 500 sal. ou plus  
 Président du directoire si 500 sal. ou plus

## ***CHEFS DE MOYENNES ENTREPRISES (DE 50 A 499 SALARIES)***

### **232a CHEFS DE MOYENNE ENTREPRISE, DE 50 A 499 SALARIES**

Personnes ayant le pouvoir d'engager, au sens juridique, toute entreprise non agricole employant de 50 à 499 salariés. Par contre, les personnes qui associent personnellement, la direction de leur entreprise et, au sein de cette dernière, l'exercice d'une activité agricole, d'une profession libérale ou artistique, ou un enseignement, sont classées respectivement dans les catégories 13, 31, 35 ou 34.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'entreprise si 50 à 499 sal.  
 Directeur général de société anonyme si 50 à 499 sal.  
 Directeur si 50 à 499 sal.  
 Gérant de société si 50 à 499 sal.  
 Industriel si 50 à 499 sal.  
 PDG d'entreprise si 50 à 499 sal.  
 Président-directeur général si 50 à 499 sal.

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Administrateur de société si 50 à 499 sal.  
 Directeur de caisse (sécurité sociale) si 50 à 499 sal.  
 Entrepreneur si 50 à 499 sal.  
 Gérant de SARL si 50 à 499 sal.  
 Président de conseil d'administration si 50 à 499 sal.  
 Président du conseil de surveillance si 50 à 499 sal.  
 Président du directoire si 50 à 499 sal.

## **CHEFS D'ENTREPRISES DE 10 A 49 SALARIES**

### **233a CHEFS D'ENTREPRISE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS, DE 10 A 49 SALARIES**

Personnes ayant le pouvoir d'engager, au sens juridique, une entreprise du bâtiment ou des travaux publics employant 10 à 49 salariés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Entrepreneur de travaux publics si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur du bâtiment si 10 à 49 sal.

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Entrepreneur de parcs et jardins si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur en maçonnerie si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur en menuiserie (sauf ameublement, menuiserie industrielle) si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur en plomberie, sanitaire si 10 à 49 sal.  
Maître d'œuvre (bâtiment) (sauf architecte) si 10 à 49 sal.

### **233b CHEFS D'ENTREPRISE DE L'INDUSTRIE OU DES TRANSPORTS, DE 10 A 49 SALARIES**

Personnes ayant le pouvoir d'engager, au sens juridique, une entreprise de l'industrie (y c. le secteur du commerce et de la réparation automobile) et des transports, employant 10 à 49 salariés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Entrepreneur de scierie si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur en confection si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur en construction mécanique si 10 à 49 sal.  
Fabricant de meubles si 10 à 49 sal.  
Garagiste (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Horloger (fabrication, chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Imprimeur (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Minotier (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Transporteur déménageur (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Transporteur maritime (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Armateur si 0 à 49 sal.  
Boulangier, boucher (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Chimiste (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Coiffeur (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur de travaux agricoles si 10 à 49 sal.  
Entrepreneur en chaudronnerie, tôlerie industrielle si 10 à 49 sal.  
Exploitant forestier (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Fabricant de matériaux de construction (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.

Patron pêcheur si 10 à 49 sal.

### **233c CHEFS D'ENTREPRISE COMMERCIALE, DE 10 A 49 SALARIES**

Personnes ayant le pouvoir d'engager, au sens juridique, une entreprise commerciale (à l'exclusion du commerce et de la réparation automobile) employant 10 à 49 salariés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Gérant de grande surface si 10 à 49 sal.  
Grossiste (commerce, chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Directeur d'hypermarché si 10 à 49 sal.  
Hôtelier si 10 à 49 sal.  
Mandataire aux halles si 10 à 49 sal.  
Restaurateur (hôtel, café, restaurant) si 10 à 49 sal.

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Directeur de caisse (sécurité sociale) (voir 233d si 10 à 49 sal.)

### **233d CHEFS D'ENTREPRISE DE SERVICES, DE 10 A 49 SALARIES**

Personnes ayant le pouvoir d'engager, au sens juridique, une entreprise vendant des services (autres que de transports ou de réparation automobile) employant 10 à 49 salariés. Par contre, les personnes qui associent personnellement, la direction de leur entreprise et, au sein de cette dernière, l'exercice d'une activité agricole, d'une profession libérale ou artistique, ou un enseignement, sont classées respectivement dans les catégories 13, 31, 35 ou 34.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur d'agence de travail temporaire si 10 à 49 sal.  
Directeur de clinique (non médecin) si 10 à 49 sal.  
Gérant d'immeuble si 10 à 49 sal.  
Transporteur de fonds (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Directeur de caisse (sécurité sociale) si 10 à 49 sal.  
Banquier si 0 à 49 sal.  
Courtier d'assurances (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Directeur d'agence de surveillance, de gardiennage si 10 à 49 sal.  
Directeur de bureau de change (chef d'entreprise) si 0 à 49 sal.  
Directeur de centre d'enseignement routier si 10 à 49 sal.  
Directeur de maison de repos, de retraite (non médecin) si 10 à 49 sal.  
Exploitant de casino, cercle de jeux si 10 à 49 sal.  
Marchand de biens (chef d'entreprise) si 10 à 49 sal.  
Promoteur immobilier si 0 à 49 salariés  
Responsable d'une entreprise de décoration si 10 à 49 salariés



## **PROFESSIONS EXCLUES**

Directeur d'école privée (avec activité d'enseignement) (voir 341b, 342b, 342c, 421a, 421b)



# **CADRES ET PROFESSIONS INTELLECTUELLES SUPERIEURES**

***CS-ESE 31 : professions libérales  
(exercées sous statut de salarié)***

***CS-ESE 33 : cadres de la fonction publique***

***CS-ESE 34 : professeurs, professions  
scientifiques***

***CS-ESE 35 : professions de l'information, des arts  
et des spectacles***

***CS-ESE 37 : cadres administratifs  
et commerciaux d'entreprises***

***CS-ESE 38 : ingénieurs et cadres  
techniques d'entreprises***

## 31 : PROFESSIONS LIBERALES (exercées sous statut de salarié)

Cette catégorie socioprofessionnelle est exclusivement consacrée au classement des dentistes, des psychologues, psychanalystes et psychothérapeutes (non médecins), des vétérinaires et des avocats, **dès lors qu'ils sont salariés**. Le classement des médecins ou des pharmaciens exerçant leur discipline en qualité de salarié (y compris, dans le second cas, en qualité de pharmacien d'officine) ne relève pas de la catégorie, mais de la catégorie 34.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus (salariés de leur entreprise)	Dirigent leur entreprise Emploient des salariés	N'exercent pas en qualité de profession libérale ou assimilée
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Peuvent, pour certains d'entre eux, pratiquer leur activité de manière indépendante	Sont plus généralement salariés. Exercent une profession non classée en catégorie 31
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent, pour certains, pratiquer leur activité de manière indépendante	Exercent une profession spécifique, propre à la catégorie 35
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Peuvent pratiquer une activité sous forme libérale (présence possible d'une organisation ordinale)	Exercent une profession non retenue en catégorie 31 (ensemble des auxiliaires médicaux)

### Les rubriques PCS-ESE

#### **Professionnels de la santé**

- 311c Chirurgiens dentistes
- 311d Psychologues, psychanalystes, psychothérapeutes (non médecins)
- 311e Vétérinaires

#### **Avocats**

- 312a Avocats

### **PROFESSIONNELS DE LA SANTE**

#### **311c CHIRURGIENS DENTISTES**

Docteurs en chirurgie dentaire, spécialisés ou non, y compris s'ils ont une activité d'enseignement. Ils peuvent exercer une activité, soignante ou non, au sein d'un établissement de soins (hôpital, dispensaire, centre de santé d'établissement,...) ou de toute autre entreprise.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

- Chirurgien dentiste
- Dentiste
- Odontologiste
- Orthodontiste

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

- Adjoint en odontologie
- Assistant (chirurgie dentaire, odontologie)
- Chef de service odontologiste
- Chirurgien dentiste conseil
- Dentiste assistant
- Dentiste conseil (sécurité sociale)
- Docteur en chirurgie dentaire
- Enseignant (chirurgie dentaire)
- Praticien hospitalier en odontologie

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

- Assistant dentaire (non dentiste) (voir 526a)

#### **311d PSYCHOLOGUES, PSYCHANALYSTES, PSYCHOTHERAPEUTES (NON MEDECINS)**

Professionnels non docteurs en médecine chargés d'analyser les phénomènes de la vie affective,

intellectuelle et comportementale des personnes. Ils peuvent être chargés de mettre en œuvre des thérapies destinées à améliorer l'état psychologique de leurs patients.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Psychanalyste (non médecin)  
Psychologue clinicien  
Psychologue (santé, action sociale)  
Psychothérapeute (non médecin)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste psychothérapeute (non médecin)  
Psychologue psychothérapeute

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Psychanalyste (médecin) (voir 344b)  
Psychologue (enseignement scolaire et professionnel) (voir 343a)  
Psychologue (entreprise) (voir 372c)

---

### **311e VETERINAIRES**

Docteurs vétérinaires, chargés de prévenir, diagnostiquer et soigner les maladies des animaux, ou participant à l'inspection sanitaire des denrées d'origine animale.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vétérinaire

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Docteur vétérinaire  
Médecin vétérinaire  
Vétérinaire assistant

## **AVOCATS**

---

### **312a AVOCATS**

Juristes titulaires d'un certificat d'aptitude, inscrits au Barreau et faisant profession de plaider en justice. Ils conseillent les plaideurs et prennent leur défense devant les tribunaux.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Avocat

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Avocat stagiaire  
Avoué  
Bâtonnier

## 33 : CADRES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cette catégorie socioprofessionnelle est consacrée au classement des personnels salariés de catégorie A et assimilés de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux publics). Elle comprend notamment les ingénieurs de la fonction publique et les personnes exerçant un mandat politique ou syndical.

En revanche, elle n'inclut pas :

- les professions spécialistes de la santé (médecins, pharmaciens, vétérinaires, psychologues), inclus en catégories 31, 34 et 43 (mais les médecins, pharmaciens et dentistes militaires en font partie) ;
- les membres de l'enseignement et de la recherche, inclus en catégorie 34 et 42 ;
- les cadres de la culture et des spectacles, inclus en catégorie 35 ;
- les ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne, inclus en catégorie 45.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Peuvent être des salariés du secteur public	Exercent une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, une activité dans la recherche publique ou une activité de type scientifique dans les domaines de la santé et de l'orientation scolaire ou professionnelle
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent être des salariés du secteur public	Exercent une activité spécifique, propre à la catégorie 35
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	Exercent une activité salariée. Peuvent remplir les mêmes fonctions ou des fonctions analogues	N'appartiennent pas à la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	Exercent une activité salariée. Peuvent remplir les mêmes fonctions ou des fonctions analogues	N'appartiennent pas à la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Peuvent appartenir à la fonction publique en y exerçant une activité. Exercent une activité salariée. Peuvent, dans certains cas, appartenir à la catégorie A	Exercent une activité spécifique, propre à la catégorie 43. Ne relèvent qu'exceptionnellement de la catégorie A
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	Appartiennent aux secteurs public et semi-public. Exercent une activité salariée. Peuvent, dans certains cas, remplir les fonctions identiques ou voisines	Ne relèvent pas de la catégorie A (à l'exception du corps des ingénieurs du contrôle de la navigation aérienne)

## Les rubriques PCS-ESE

### **Personnels de direction**

331a Personnels de direction de la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)

### **Ingénieurs et personnels techniques supérieurs**

332a Ingénieurs de l'Etat et assimilés  
332b Ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux

### **Personnels administratifs (hors enseignement et patrimoine)**

333c Cadres de la Poste  
333d Cadres administratifs de France Télécom (statut public)  
333e Autres personnels administratifs de catégorie A de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)  
333f Personnel administratif de catégorie A des collectivités locales et hôpitaux publics (hors Enseignement, Patrimoine)

## **PERSONNELS DE DIRECTION**

### **331a PERSONNELS DE DIRECTION DE LA FONCTION PUBLIQUE (ETAT, COLLECTIVITES LOCALES, HOPITAUX)**

Personnels de direction de la fonction publique, exerçant des responsabilités particulièrement étendues, et généralement rémunérés "hors échelle A" ou au-delà. Il s'agit principalement des directeurs et sous-directeurs d'administrations centrales, de certains directeurs régionaux ou départementaux (sur " postes fonctionnels ") et des membres de la plupart des corps contenant dans leur appellation le terme " général " (à l'exclusion des infirmiers généraux, secrétaires généraux de mairie, etc.).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Administrateur général (Etat, coll. loc.)  
Ingénieur général (Etat, coll. loc.)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Administrateur général (affaires maritimes)  
Chef de service départemental de la Poste

## **INGENIEURS ET PERSONNELS TECHNIQUES SUPERIEURS**

### **332a INGENIEURS DE L'ETAT ET ASSIMILES**

Membres des corps d'ingénieurs de l'Etat et assimilés, à l'exception de ceux spécifiquement de recherche ou classés en "personnels de direction". Ils exercent des fonctions techniques ou administratives de gestion,...

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur des ponts et chaussées (Etat)  
Ingénieur des télécommunications (Etat)  
Ingénieur (s.a.i.) (Etat)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste (Etat)  
Architecte (Etat)  
Informaticien de France Télécom (Cadre A statut public)  
Informaticien de la Poste (si catégorie A)  
Informaticien (Etat)  
Ingénieur agronome (Etat)  
Ingénieur CEA, CNES, IFREMER (sauf études, Etat)  
Ingénieur d'état  
Ingénieur d'études et d'exploitation de l'aviation civile  
Ingénieur d'études et de fabrication de la défense  
Ingénieur de l'industrie et des mines  
Ingénieur de l'institut géographique national (IGN) (Etat)  
Ingénieur de la météorologie (Etat)  
Ingénieur des études techniques d'armement  
Ingénieur des mines  
Ingénieur des travaux agricoles (Etat)  
Ingénieur des travaux des eaux et forêts (Etat)  
Ingénieur des travaux géographiques (Etat)  
Ingénieur des travaux ruraux (Etat)  
Ingénieur électronicien des systèmes de sécurité aérienne

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Bibliothécaire (Etat, coll. loc.) (voir 351a)  
Conservateur (archives, bibliothèques, musées) (voir 351a)

### **332b INGENIEURS DES COLLECTIVITES LOCALES ET DES HOPITAUX**

Membres des corps d'ingénieurs des collectivités locales et des hôpitaux (et assimilés), à l'exception de ceux classés en "personnels de direction". Ils exercent des fonctions techniques ou administratives de gestion,...

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ingénieur en chef (coll. loc.)  
Ingénieur subdivisionnaire (coll. loc.)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Analyste (coll. loc.)  
Architecte (coll. loc.)  
Directeur des services techniques (coll. loc.)  
Informaticien (Cadre A) (coll. loc., hôpital)  
Ingénieur municipal (coll. loc.)  
Ingénieur (s.a.i.) (coll. loc.)  
Ingénieur (coll. loc.)  
Urbaniste (coll. loc.)

## PROFESSIONS EXCLUES

Bibliothécaire (Etat, coll. loc.)(voir 351a)  
Conservateur (archives, bibliothèques, musées)  
(voir 351a)  
Ingénieur d'études (Enseignement supérieur,  
recherche publique.) (voir 342b à 342d)  
Ingénieur de recherche (Enseignement supérieur,  
recherche publique.) (voir 342b à 342d)  
Ingénieur (s.a.i.) (voir 332a si Etat)

## PERSONNELS ADMINISTRATIFS (HORS ENSEIGNEMENT ET PATRIMOINE)

---

### 333c CADRES DE LA POSTE

Agents de la Poste, de niveau assimilable à la catégorie A de la Fonction publique (hors " personnel de direction ") : cadres, cadres supérieurs, emplois supérieurs des deux premiers niveaux, à l'exclusion de ceux que leur fonction conduit à classer en ingénieurs.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chef d'établissement de la Poste, cadre  
Responsable bureau de poste (G6, G5, G4 ou cadre)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Adjoint opérationnel de directeur de groupement postal (Poste)  
Animateur commercial/courrier/des ventes /financier (Poste)  
Assistant comptable/d'audit/de contrôle de gestion/d'études/d'études techniques/de projet (Poste)  
Cadre courrier en bureau de poste/de production informatique/guichet en bureau de poste/organisation et méthodes/ressources humaines, ... (Poste)  
Chargé de clientèle grands comptes/de communication/d'études de gestion/d'études/de projet/d'études techniques et de projets techniques (Poste)  
Chef des ventes (courrier)  
Conseiller de gestion en établissement (Poste)

Conseiller spécialisé (immobilier, patrimoine) (Poste)  
Contrôleur de gestion (Poste)  
Délégué commercial courrier entreprises cadre  
Directeur de groupement postal  
Dirigeant (général) de brigade  
Encadrant de l'exploitation en bureau de poste/en centre financier/gestion de clientèle  
Formateur (Poste)  
Organisateur conseil courrier/méthodes courrier du groupement postal  
Receveur PTT (si catégorie A) (Poste)  
Responsable commercial/exploitation/guichet et développement/organisation et méthodes/techniques... (Poste)

## PROFESSIONS EXCLUES

Informaticien de la Poste (voir 332a)

---

### 333d CADRES ADMINISTRATIFS DE FRANCE TELECOM (STATUT PUBLIC)

Fonctionnaires (et agents contractuels de droit public) de France Télécom, exerçant des professions administratives ou commerciales, de niveau assimilable à la catégorie A de la Fonction publique (hors personnel de direction) : cadres, cadres supérieurs, emplois supérieurs des deux premiers niveaux.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Attaché commercial de France Télécom affaires/entreprises/technico-commercial (statut public)  
Chargé d'études ou de gestion des télécommunications (statut public)  
Responsable d'un domaine (France Télécom : statut public)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Administrateur (PTT) (France Télécom)  
Chargé de gestion/des ressources humaines/d'enseignement et de recherche/d'études commerciales de France Télécom (statut public)  
Formateur concepteur de France Télécom (statut public)  
Inspecteur (PTT) (France Télécom)  
Responsable de l'accueil en agence/des affaires générales/d'études/de gestion/juridique de France Télécom (statut public)

---

### 333e AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE CATEGORIE A DE L'ETAT ET ASSIMILES (HORS ENSEIGNEMENT, PATRIMOINE)

Cadres A de l'Etat (et non-titulaires assimilés), hors Impôts, Trésor, Douanes, Poste, France Télécom, enseignement et patrimoine, et non classés en " personnels de direction ".

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Administrateur civil  
Attaché (principal) (administration centrale, services déconcentrés)  
Inspecteur (Etat, hors Impôts, Trésor, Douanes,



Poste, France-Télécom, enseignement)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Administrateur de l'INSEE  
Administrateur des affaires maritimes  
Attaché d'administration scolaire et universitaire  
Attaché de l'INSEE  
Attaché de préfecture  
Attaché des services extérieurs  
Attaché parlementaire  
Auditeur à la Cour des comptes  
Cadre administratif (Etat si grade inconnu)  
Cadre comptable ou financier (Etat si grade inconnu)  
Chef de service administratif de préfecture  
Chiffreur-chef des affaires étrangères  
Conseiller d'administration scolaire et universitaire  
Conseiller principal ANPE  
Conseiller (juridique) des affaires étrangères  
Directeur/Sous-directeur de l'administration pénitentiaire  
Informaticien (Cadre A) (Etat hors Impôts, Trésor, Douanes, Poste, France Télécom, enseignement)  
Inspecteur des affaires maritimes  
Inspecteur des services extérieurs  
Intendant universitaire  
Secrétaire/secrétaire-adjoint des affaires étrangères

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller de l'emploi ANPE (voir 343a)

### **333f PERSONNEL ADMINISTRATIF DE CATEGORIE A DES COLLECTIVITES LOCALES ET HOPITAUX PUBLICS (HORS ENSEIGNEMENT, PATRIMOINE)**

Personnels administratifs des collectivités locales et des hôpitaux publics (à l'exception des secrétaires de mairie), cadres A de la Fonction publique et assimilés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Administrateur territorial  
Attaché territorial  
Attaché (coll. loc.)  
Cadre administratif (coll. loc.)  
Chef de bureau / division / service des collectivités locales  
Chef de bureau (hôpital)  
Directeur d'hôpital

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent comptable (coll. loc.)  
Attaché de direction (coll. loc., hôpital)  
Cadre comptable ou financier (coll. loc.)  
Conseiller des activités physiques et sportives  
Directeur des services administratifs des collectivités locales  
Directeur territorial  
Econome de grand établissement (hôpital)  
Officier de sapeurs-pompiers (capitaine, commandant, lieutenant-colonel, colonel) (coll. loc.)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Lieutenant de sapeurs-pompiers (voir 451g)  
Secrétaire de mairie (voir 451g)

## 34 : PROFESSEURS, PROFESSIONS SCIENTIFIQUES

Cette catégorie socioprofessionnelle rassemble, indépendamment du statut public ou privé des personnes concernées, les salariés qui appliquent directement des connaissances très approfondies dans les sciences exactes ou humaines, à des activités d'intérêt général de recherche, d'enseignement ou de santé.

La catégorie comprend exclusivement **des salariés**, de niveau supérieur ou égal à celui de professeur certifié, exerçant une profession spécifique de l'enseignement. Elle comprend aussi des chercheurs de la recherche publique et des médecins et pharmaciens salariés.

La ventilation interne à la catégorie est fondée sur le critère de la profession exercée. Toutefois, la distinction entre chercheurs et enseignants du supérieur est surtout fondée sur l'activité économique de l'établissement employeur.

Sont inclus dans la catégorie :

- Les enseignants du supérieur et une partie des enseignants du secondaire, à l'exclusion des professeurs d'art exerçant hors des établissements scolaires (catégorie 35) et de ceux exerçant exclusivement leur activité enseignante dans le domaine de la formation continue (catégorie 42).
- Les cadres de l'enseignement : personnels de direction des établissements d'enseignement secondaire ou supérieur, inspecteurs, conseillers pédagogiques ou professionnels, psychologues scolaires.
- La recherche publique : chercheurs de rang magistral et attachés de recherche.
- Les médecins et pharmaciens sans activité libérale : médecins hospitaliers, étudiants hospitaliers et internes, autres médecins salariés soignants, médecins non soignants.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
33 Cadres de la fonction publique	Appartiennent aux secteurs public et semi-public, en y exerçant une fonction relevant de la catégorie A	N'exercent pas une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, une activité dans la recherche publique ou une activité de type scientifique dans les domaines de la santé et de l'orientation scolaire ou professionnelle
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent occasionnellement exercer une activité d'enseignement	Exercent une activité spécifique, propre à la catégorie 35
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	Exercent une activité salariée. Peuvent intervenir en matière d'enseignement ou de formation, d'étude et de recherches (sciences humaines)	N'exercent pas une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, une activité dans la recherche publique ou une activité scientifique de niveau cadre dans les domaines de la santé et de l'orientation scolaire ou professionnelle

38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	Exercent une activité salariée. Peuvent intervenir en matière d'enseignement ou de formation, d'étude et de recherche (domaine technique)	N'exercent pas une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, une activité dans la recherche publique ou une activité scientifique de niveau cadre dans les domaines de la santé et de l'orientation scolaire ou professionnelle
42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	Peuvent, dans certains cas, appartenir à la catégorie A (professeurs des écoles)	N'exercent pas une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire ou dans la recherche publique

## Les rubriques PCS-ESE

### **Enseignement secondaire**

- 341a Professeurs agrégés et certifiés de l'enseignement secondaire
- 341b Chefs d'établissement de l'enseignement secondaire et inspecteurs

### **Enseignement supérieur et recherche publique**

- 342b Professeurs et maîtres de conférences
- 342c Professeurs agrégés et certifiés en fonction dans l'enseignement supérieur
- 342d Personnel enseignant temporaire de l'enseignement supérieur
- 342f Directeurs et chargés de recherche de la recherche publique
- 342g Ingénieurs d'étude et de recherche de la recherche publique
- 342h Allocataires de la recherche publique

### **Orientation scolaire et professionnelle**

- 343a Psychologues spécialistes de l'orientation scolaire et professionnelle

### **Santé**

- 344a Médecins hospitaliers sans activité libérale
- 344b Médecins salariés non hospitaliers
- 344c Internes en médecine, odontologie et pharmacie
- 344d Pharmaciens salariés

## **ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

### **341a PROFESSEURS AGREGES ET CERTIFIES DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE**

Cette rubrique regroupe :

- les professeurs agrégés, bi-admissibles ou certifiés de l'enseignement secondaire et des classes préparatoires, quelle que soit leur spécialité.

- les professeurs techniques de lycée, assurant les enseignements pratiques dans les lycées d'enseignement général ou technique à l'exclusion des LEP.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Professeur agrégé (sauf droit, économie, médecine, pharmacie)  
 Professeur certifié  
 Professeur technique de lycée (sauf LEP)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Certifié (professeur)  
 Chef de travaux pratiques d'école secondaire  
 Maître d'éducation physique (EPS)  
 Professeur d'école normale nationale d'apprentissage (ENNA)  
 Professeur d'éducation artistique ou musicale (lycée sauf LEP)  
 Professeur d'éducation physique et sportive (EPS)  
 Professeur de classe préparatoire  
 Professeur de lycée (sauf LEP)  
 Professeur technique adjoint (sauf LEP)  
 Professeur technique (sections de technicien supérieur)  
 Professeur (musique, chant, danse...) (lycée sauf LEP)  
 Professeur, enseignant

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agrégé de droit (voir 342b)  
 Agrégé de médecine (voir 342b)  
 Agrégé de pharmacie (voir 342b)

Agrégé de sciences économiques (voir 342b)  
Agrégé détaché dans le supérieur (voir 342c)  
Assistant étranger (voir 422c)  
Certifié détaché dans le supérieur (voir 342c)  
Directeur d'établissement (d'enseignement)  
secondaire (voir 341b)  
Professeur d'école normale (voir 342c)  
Professeur d'enseignement général de collège  
(PEGC) (voir 422a)

---

### **341b CHEFS D'ETABLISSEMENT DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET INSPECTEURS**

Cette rubrique regroupe :

- les directeurs et sous-directeurs de tous les établissements d'enseignement secondaire, à l'exception de ceux qui sont chefs d'entreprise.

- les inspecteurs, chargés de conseiller et de contrôler les enseignants du primaire et du secondaire dans leur pratique pédagogique, à l'exception de ceux classés en " personnels de direction ".

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Censeur  
Directeur de collège  
Directeur de lycée  
Directeur de lycée d'enseignement professionnel  
(LEP)  
Principal (enseignement)  
Proviseur (adjoint)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint au principal (enseignement)  
Chargé d'école (secondaire ou technique)  
Directeur d'école (secondaire ou technique)  
Directeur d'études  
Préfet des études  
Sous directeur chargé de section d'éducation  
spécialisée  
Sous directeur de collège / de lycée / de lycée  
d'enseignement professionnel (LEP)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller d'éducation (voir 422d)

---

## **ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE PUBLIQUE**

---

### **342b PROFESSEURS ET MAITRES DE CONFERENCES**

Personnes, de rang professeur, maître de conférences ou équivalent, dont l'enseignement dans un ou plusieurs établissements, publics ou privés, d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieur, etc., à l'exclusion des classes préparatoires) est, en principe l'activité professionnelle principale, (à l'exclusion des

enseignants en médecine, pharmacie et dentaire). Les personnels de direction de la plupart des établissements d'enseignement supérieur sont aussi, en général, classés dans cette rubrique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Maître de conférence (sauf santé)  
Professeur d'enseignement supérieur (sauf santé)  
Professeur d'université (sauf santé)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agrégé de droit  
Agrégé de sciences économiques  
Chargé d'école (enseignement supérieur)  
Chargé de cours (enseignement supérieur)  
Chef de travaux pratiques d'école (enseignement  
supérieur)  
Directeur d'école (enseignement supérieur)  
Directeur d'institut d'enseignement supérieur  
Professeur de chaire supérieure  
Sous directeur d'école (enseignement supérieur)  
(Maître) Assistant (faculté, université ; sauf santé)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Président d'université (voir 331a)  
Recteur (clergé) (voir 441a)  
Recteur (enseignement) (voir 331a)

---

### **342c PROFESSEURS AGREGES ET CERTIFIES EN FONCTION DANS L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Personnes, agrégées et certifiées de l'enseignement secondaire, dont l'enseignement dans un ou plusieurs établissements, publics ou privés, d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieur, etc., à l'exclusion des classes préparatoires) est, en principe l'activité professionnelle principale.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agrégé détaché dans le supérieur  
Certifié détaché dans le supérieur

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agrégé préparateur (répétiteur)  
Directeur de centre régional d'éducation physique  
Lecteur (enseignement supérieur)  
Moniteur d'atelier (enseignement supérieur)  
Moniteur technique (enseignement supérieur)  
Professeur chargé de mission (enseignement  
supérieur)  
Professeur du conservatoire national des arts et  
métiers (CNAM)  
Professeur technique du supérieur

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Professeur de classe préparatoire (voir 341a)

---

### **342d PERSONNEL ENSEIGNANT TEMPORAIRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR**

Personnes, dont l'activité principale est d'enseigner, à titre temporaire, dans un ou plusieurs établissements, publics ou privés, d'enseignement supérieur (universités, écoles d'ingénieur, etc.). Cette rubrique ne comprend pas les enseignants des classes préparatoires, ni les enseignants en médecine, pharmacie et odontologie.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Attaché temporaire d'enseignement et de recherche (ATER)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant étranger de faculté  
Attaché de recherche  
Attaché universitaire  
Expert en sciences (enseignement supérieur)  
Instructeur technique (enseignement supérieur)  
Expert en sciences biologiques (sauf médecin) (enseignement supérieur)

---

### **342f DIRECTEURS ET CHARGES DE RECHERCHE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE**

Personnes, de rang directeur de recherche, chargé de recherche ou équivalent, effectuant des recherches dans les sciences exactes ou naturelles, économiques ou sociales, et rattachées, soit à un organisme public de recherche (ainsi les établissements publics scientifiques et techniques : CEMAGREF, CNRS, IFREMER, INED, INRA, INRETS INRIA, INSERM, ORSTOM), soit à une administration publique. La distinction avec les professeurs et maîtres de conférence du supérieur est surtout fondée sur l'activité économique de l'établissement employeur.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chargé de recherche (recherche publique)  
Directeur de recherche (recherche publique)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Astronome (-adjoint) (Etat, coll. loc.)  
Ingénieur en physique nucléaire (Etat, coll. loc.)  
Maître de recherche (recherche publique)

---

### **342g INGENIEURS D'ETUDE ET DE RECHERCHE DE LA RECHERCHE PUBLIQUE**

Personnes effectuant des recherches dans les sciences exactes ou naturelles, économiques ou sociales, et rattachées soit à un organisme public de recherche (établissements publics scientifiques et techniques : CEMAGREF, CNRS, IFREMER, INED, INRA, INRETS INRIA, INSERM, ORSTOM; établissements publics industriels et commerciaux : CEA, CIRAD, CNES, IFREMER, ONERA), soit à

une administration publique, à l'exclusion des enseignants-chercheurs du supérieur, des directeurs et chargés de recherche.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur CEA, CNES, ONERA (études)  
Ingénieur d'étude (EPST, Education nationale)  
Ingénieur de recherche (EPST, Education nationale)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chercheur CNRS  
Chercheur (s.a.i.) (Etat, coll. loc.)

---

### **342h ALLOCATAIRES DE LA RECHERCHE PUBLIQUE**

Personnes effectuant à titre temporaire, mais comme activité principale, par exemple dans le cadre de la préparation d'une thèse, des recherches dans les sciences exactes ou naturelles, économiques et sociales, rattachées soit à un organisme public de recherche, soit à une administration publique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Allocataire de recherche  
Doctorant  
Thésard

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Boursier INRA, INSERM

---

## ***ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE***

---

### **343a PSYCHOLOGUES SPECIALISTES DE L'ORIENTATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE**

Psychologues, salariés ou indépendants, jouant un rôle d'orientation, de conseil, le cas échéant de dépistage d'inadaptation, en milieu scolaire essentiellement.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conseiller d'orientation scolaire et professionnelle  
Conseiller professionnel (ANPE)  
Psychologue scolaire

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Directeur de centre d'orientation (ou de formation)  
Elève conseiller d'orientation  
Inspecteur d'orientation

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller d'éducation (voir 422d)  
Conseiller pédagogique (voir 421a, 421b)  
Prospecteur placier (ANPE) (voir 451e)  
Psychologue clinicien ou soignant (voir 311d)  
Psychologue du travail (entreprise) (voir 372c)

## SANTE

### 344a MEDECINS HOSPITALIERS SANS ACTIVITE LIBERALE

Docteurs en médecine, exerçant leur profession exclusivement comme salariés d'un hôpital ou d'un établissement analogue (clinique, maison de cure), y compris s'ils ont une activité d'enseignement. Ils n'exercent pas à titre privé.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agrégé (médecine) (activités hospitalières) si salarié  
Anesthésiste (réanimateur...) (médecin) si salarié  
Assistant (activités hospitalières) si salarié  
Chef de clinique-assistant si salarié  
Chef de service hospitalier si salarié  
Chirurgien (plasticien, activités hospitalières) si salarié  
Médecin hospitalier (hors armée) si salarié  
Praticien hospitalier si salarié  
Professeur des universités (médecine, activités hospitalières) si salarié

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Directeur de clinique (maison de santé, établissement de santé, de cure...) (médecin) si salarié  
Directeur de laboratoire d'analyses médicales (sauf pharmacien) si salarié  
Docteur en médecine (hospitalier) si salarié  
Enseignant (médecine, activités hospitalières) si salarié  
Médecin de centre de transfusion sanguine si salarié  
Médecin directeur de laboratoire d'analyses médicales si salarié  
Médecin interne (des hôpitaux) si salarié  
Médecin spécialiste (activités hospitalières) si salarié  
Omnipraticien (médecin, activités hospitalières) si salarié  
Pharmacologiste (médecin, activités hospitalières) si salarié  
Praticien adjoint contractuel (activités hospitalières) si salarié  
Psychiatre (activités hospitalières) si salarié  
Radiologue (radiologie, radiographie) (activités hospitalières, médecin) si salarié

#### PROFESSIONS EXCLUES

Acupuncteur (voir 311b)  
Attaché des hôpitaux (voir 311a)  
Docteur en chirurgie dentaire (voir 311c)  
Homéopathe (voir 311b)  
Interne en pharmacie (voir 344c)  
Médecin militaire (voir 334a)  
Psychanalyste (voir 311d)  
Psychologue (santé, action sociale) (voir 311d)  
Psychothérapeute (non médecin) (voir 311d)  
Radiologue (radiologie, radiographie) (non médecin) (voir 433a)

### 344b MEDECINS SALARIES NON HOSPITALIERS

Docteurs en médecine salariés, dont l'employeur n'est pas un établissement spécialisé dans la fourniture de soins hospitaliers. En général, ils ne dispensent pas eux-mêmes de soins (sauf dans le cas des centres de santé municipaux), mais assurent des fonctions de prévention, de conseil ou de contrôle.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Médecin de l'éducation nationale  
Médecin de santé publique  
Médecin du travail  
Médecin inspecteur si salarié  
Médecin légiste si salarié  
Médecin PMI si salarié

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Docteur en médecine (sauf hospitalier, militaire) si salarié  
Médecin chef (de service...) (sauf hospitalier) si salarié  
Médecin conseil si salarié  
Médecin contrôleur si salarié  
Médecin de compagnie d'assurance privée si salarié  
Médecin de dispensaire, centre de santé municipal ou non si salarié  
Médecin du sport si salarié  
Médecin expert si salarié  
Médecin informaticien si salarié  
Médecin (sauf hospitalier, sauf militaire) si salarié

### 344c INTERNES EN MEDECINE, ODONTOLOGIE ET PHARMACIE

Internes en médecine générale ou de spécialité, ou assimilés, qui dispensent des soins aux malades en milieu hospitalier sous la responsabilité d'un médecin.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Interne de spécialité  
Interne en médecine  
Interne en odontologie  
Interne en pharmacie  
Résident en médecine

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Diplôme inter universitaire de spécialité  
Elève médecin  
Etudiant hospitalier (rémunéré)  
Externe en médecine  
Externe hospitalier / des hôpitaux  
Faisant fonction d'interne

---

### **344d PHARMACIENS SALARIES**

Pharmaciens diplômés, salariés, qui :

- soit participent à la recherche, aux essais et au contrôle de produits pharmaceutiques ;

- soit sont responsables du fonctionnement technique de la pharmacie d'un établissement hospitalier ;

- soit assistent un pharmacien d'officine. Les enseignants en pharmacie sont classés dans cette rubrique.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant (pharmacie d'officine si salarié  
Pharmacien si salarié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agrégé de pharmacie si salarié  
Biologiste (pharmacien) si salarié  
Directeur de laboratoire d'analyses médicales  
(pharmacien) si salarié  
Docteur en pharmacie si salarié  
Enseignant (pharmacie) si salarié  
Pharmacien conseil (sécurité sociale) si salarié  
Pharmacologiste (pharmacien) si salarié  
Praticien hospitalier (pharmacien) si salarié  
Professeur des universités (pharmacie) si salarié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Pharmacien militaire (voir 334a)

## 35 : PROFESSIONS DE L'INFORMATION, DES ARTS ET DES SPECTACLES

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les professions supérieures de l'information, des médias, des arts et des spectacles. **Seuls les salariés classés** en position d'artiste ou de cadre dans les conventions collectives appartiennent à la catégorie.

Cette catégorie socioprofessionnelle recouvre les domaines d'activité suivants :

- le patrimoine, c'est à dire les professionnels ayant une responsabilité scientifique ou d'encadrement dans le domaine du patrimoine culturel (bibliothèques, archives, musées, monuments historiques, etc.) ;
- l'information et l'édition (à l'exclusion des journalistes d'entreprise et des publicitaires), soit le journalisme de presse, la direction d'une activité de presse ou d'édition, la rédaction de textes de fiction ou documentaires, la traduction littéraire (non technique) et la rédaction d'ouvrages de vulgarisation ;
- les spectacles vivants et audiovisuels de tout genre, y compris le cirque, les variétés, les spectacles audiovisuels, même à vocation documentaire. Plus précisément, la catégorie recouvre leur organisation, leur encadrement technique et technico-artistique, leur création et leur interprétation ;
- les arts plastiques et graphiques et la composition musicale.

Les professeurs des disciplines artistiques exerçant hors des établissements scolaires d'enseignement général ou technique appartiennent également à la catégorie. On y trouve, en particulier, les professeurs d'art d'établissements spécialisés dans les disciplines artistiques.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
21 Artisans	Peuvent exercer en qualité d'indépendant des activités voisines (métiers et commerce d'art)	Exercent une activité qui n'est pas classée expressément au sein de la catégorie 35
22 Commerçants et assimilés	Peuvent exercer en qualité d'indépendant des activités voisines (métiers et commerce d'art)	Exercent une activité qui n'est pas classée expressément au sein de la catégorie 35
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Certains professionnels classés en catégorie 35 peuvent employer plus de neuf salariés	Exercent une activité qui n'est pas classée expressément au sein de la catégorie 35
33 Cadres de la fonction publique	Peuvent, pour certains, exercer une activité comparable au sein de la fonction publique	Exercent une activité qui n'est pas classée expressément au sein de la catégorie 35
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Peuvent, pour certains, exercer une activité ou une fonction comparable au sein de la fonction publique ou à titre libéral	Exercent leur activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, ou dans la recherche publique
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (information, expression artistique, spectacles)	Peuvent occasionnellement exercer, en qualité d'indépendant ou de salarié, une activité ou des fonctions comparables	N'exercent pas leur activité salariée en position de cadre



# Les rubriques PCS-ESE

## **Documentation, patrimoine**

- 351a Bibliothécaires, archivistes, conservateurs et autres cadres du patrimoine

## **Journalisme, création littéraire**

- 352a Journalistes (y c. rédacteurs en chef)  
352b Auteurs littéraires, scénaristes, dialoguistes

## **Cadres de la presse écrite, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles**

- 353a Directeurs de journaux, administrateurs de presse, directeurs d'éditions (littéraire, musicale, audiovisuelle et multimédia)  
353b Directeurs, responsables de programmation et de production de l'audiovisuel et des spectacles  
353c Cadres artistiques et technico-artistiques de la réalisation de l'audiovisuel et des spectacles

## **Artistes**

- 354a Artistes plasticiens  
354b Artistes de la musique et du chant  
354c Artistes dramatiques  
354e Artistes de la danse  
354f Artistes du cirque et des spectacles divers  
354g Professeurs d'art (hors établissements scolaires)

## **DOCUMENTATION, PATRIMOINE**

### **351a BIBLIOTHECAIRES, ARCHIVISTES, CONSERVATEURS ET AUTRES CADRES DU PATRIMOINE**

Cadres A de la Fonction publique, ou équivalents, responsables de la mise en ordre, de la conservation et de la mise à la disposition des utilisateurs d'un ensemble de documents ou de biens artistiques, incluant la protection des espaces naturels, des monuments et des sites.

La rubrique concerne aussi les personnels contractuels travaillant dans un cadre associatif, tels les archéologues travaillant pour l'Association des Fouilles Archéologiques Nationales.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Archéologue (Etat, coll. loc., sauf recherche publique)  
Architecte des bâtiments de France (Etat, coll. loc.)  
Archiviste paléographe (Etat, coll. loc.)  
Archiviste (Etat, coll. loc.)  
Attaché de musée (Etat, coll. loc.)  
Bibliothécaire (Etat, coll. loc.)  
Chef de service départemental de l'Architecture (Etat, coll. loc.)  
Conservateur du patrimoine (archives, bibliothèques, musées, Etat, coll. loc.)  
Documentaliste (Etat, coll. loc.), cadre A

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur du patrimoine (coll. loc.)  
Archiviste audiovisuel (Etat, coll. loc., sauf informatique)  
Attaché de conservation du patrimoine (Etat, coll. loc.)  
Chargé d'étude documentaire (Etat, coll. loc.)  
Chef cinémathécaire (Etat, coll. loc.)  
Guide conférencier (Etat, coll. loc.) (cadre A)

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Archéologue (recherche publique) (Etat, coll. loc.) (voir 342f, 342g)  
Archiviste (informatique) (Etat, coll. loc.) (voir 523b, 523c, 524b, 524c)  
Archiviste (informatique) (sauf Etat, coll. loc.) (voir 544a)  
Bibliothécaire-adjoint ou sous-bibliothécaire (voir 424a)  
Bibliothécaire (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372f)  
Personnels de la documentation et de l'archivage (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372f)

## **JOURNALISME, CREATION LITTERAIRE**

### **352a JOURNALISTES (Y C. REDACTEURS EN CHEF)**

Professionnels, salariés ou non, apportant leur concours à la publication de journaux, revues et autres supports de diffusion (y c. audiovisuels), par la rédaction de textes écrits ou la présentation de documents photographiques ou audiovisuels. La mission-type consiste généralement à recueillir des informations sur les faits saillants de l'actualité, puis à exposer ces derniers, avec l'accompagnement éventuel d'analyses ou de commentaires. Elle peut consister également en la tenue de chroniques ou la présentation résumée de divers sujets, traités de manière spécialisée. Les dessinateurs et illustrateurs de presse sont à classer dans cette rubrique si leur production vient directement en accompagnement des informations traitées (dessinateur reporter, dessinateur de croquis

d'audience,...).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Correspondant (de journal, de presse)  
Journaliste  
Journaliste rédacteur  
Rédacteur de presse  
Rédacteur en chef  
Rédacteur en chef adjoint  
Reporter  
Secrétaire de rédaction

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'édition (audiovisuel)  
Chef de rubrique  
Chroniqueur (journalisme, presse, éditions)  
Critique (littéraire, musical...)  
Dessinateur reporter  
Lecteur rédacteur d'édition  
Publiciste (journalisme, presse, éditions)  
Rédacteur-correcteur (presse)  
Reporter cameraman  
Reporter d'image  
Reporter photographe  
Secrétaire d'édition (audiovisuel)  
Sténographe de presse

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Dessinateur de presse (activité artistique dominante)  
(voir 354a salarié)  
Journaliste d'entreprise (voir 464a si non cadre)  
Présentateur (radio, télévision, spectacles) (non  
journaliste) (voir 354f)

---

### **352b AUTEURS LITTÉRAIRES, SCÉNARISTES, DIALOGUISTES**

Auteurs professionnels rédigeant des textes destinés à être publiés sous forme d'ouvrages ou selon tous autres modes de diffusion multimédia, ou encore en vue de l'élaboration de spectacles vivants ou audiovisuels.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Auteur dramatique  
Auteur littéraire  
Dialoguiste  
Ecrivain  
Homme de lettres  
Librettiste  
Parolier

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adaptateur  
Auteur adaptateur  
Comédien dialoguiste (activité de création littéraire dominante)  
Dramaturge (auteur dramatique)  
Ecrivain journaliste (activité de création littéraire dominante)  
Lecteur (maison d'édition)  
Rewriter  
Scénariste  
Traducteur littéraire

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chroniqueur de journal (activité de journalisme dominante) (voir 352a)  
Critique (littéraire, musical...) (activité de journalisme dominante) (voir 352a)  
Dramaturge (conseil en art dramatique) (voir 354c)  
Journaliste (voir 352a)  
Lecteur correcteur (imprimerie) (voir 627f)  
Lecteur d'épreuves (voir 627f)  
Lecteur rédacteur d'édition (voir 352a)

## **CADRES DE LA PRESSE ECRITE, DE L'EDITION, DE L'AUDIOVISUEL ET DES SPECTACLES**

---

### **353a DIRECTEURS DE JOURNAUX, ADMINISTRATEURS DE PRESSE, DIRECTEURS D'EDITIONS (LITTÉRAIRE, MUSICALE, AUDIOVISUELLE ET MULTIMÉDIA)**

Professionnels assurant la direction de journaux, de produits de presse et d'édition (y c. édition multimédia) ; ils définissent le contenu du journal ou du produit, en établissent le budget de réalisation, organisent ou font assurer sa mise en œuvre. Ces professionnels sont généralement salariés ; certains d'entre eux peuvent néanmoins être rémunérés sur honoraires.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Administrateur de presse  
Directeur d'édition  
Directeur de journal

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Administrateur producteur délégué  
Directeur artistique (disque)  
Directeur d'édition phonographique  
Directeur de publications  
Directeur littéraire

---

### **353b DIRECTEURS, RESPONSABLES DE PROGRAMMATION ET DE PRODUCTION DE L'AUDIOVISUEL ET DES SPECTACLES**

Professionnels dont la tâche est

- de définir et de conduire, dans les domaines cités, l'achat ou la réalisation de produits destinés à être présentés au public,
- d'établir le budget des actions engagées,
- d'en faire assurer l'exécution ou la programmation,
- d'en assumer, plus généralement, la responsabilité

technique et financière.

L'activité exercée est donc essentiellement une activité de direction générale ou correspond à des domaines d'intervention voisins, notamment en matière de programmation.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Administrateur d'entreprise de spectacles  
Administrateur de production (audiovisuel, spectacles)  
Administrateur de théâtre  
Directeur d'entreprise de spectacles  
Directeur de production (audiovisuel, spectacles)  
Directeur de salle de concert  
Directeur de théâtre, cadre  
Gérant de théâtre  
Producteur réalisateur (cinéma, audiovisuel)  
Producteur (cinéma, audiovisuel)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'unité de production (audiovisuel) cadre  
Gérant (production de films ou d'éditions audiovisuelles)  
Producteur délégué (cinéma, audiovisuel)  
Producteur exécutif (cinéma, audiovisuel)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Réalisateur (cinéma, audiovisuel) (voir 353c)

---

## **353c CADRES ARTISTIQUES ET TECHNICO-ARTISTIQUES DE LA REALISATION DE L'AUDIOVISUEL ET DES SPECTACLES**

Professionnels, généralement salariés, exerçant des responsabilités d'encadrement ou présentant une qualification technique confirmée, intervenant dans la réalisation des spectacles vivants ou audiovisuels, sans exercer pour autant une activité de direction d'ensemble quant à cette réalisation. Les professionnels concernés peuvent exercer pleinement une responsabilité artistique (cas des réalisateurs), mais ils travaillent le plus souvent en fonction de directives données par des directeurs artistiques, même si leur production ou leur activité sont susceptibles d'exercer une grande influence sur la qualité finale du produit présenté.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Cadre artistique (sai, spectacles, audiovisuel), cadre  
Chef décorateur (spectacles), cadre  
Chef monteur (cinéma, audiovisuel), cadre  
Chef opérateur (son, image), cadre  
Concepteur lumière (spectacles, audiovisuel)  
Créateur de costumes (spectacles, audiovisuel)  
Décorateur scénographe (audiovisuel)  
Directeur de la photographie (cinéma, audiovisuel), cadre  
Directeur technique, régie (cinéma, audiovisuel), cadre  
Ingénieur du son (audiovisuel), cadre  
Réalisateur (cinéma, audiovisuel)  
Régisseur général (spectacles, audiovisuel), cadre  
Scénographe (spectacles, audiovisuel), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur de dessin animé cadre  
Architecte-décorateur chef (spectacles, audiovisuel) cadre  
Assistant réalisateur (spectacles, audiovisuel) cadre  
Cadreur (sauf télévision) cadre  
Chargé de production (spectacles) cadre  
Chef accessoiriste (spectacles, audiovisuel) cadre  
Chef costumier (spectacles, audiovisuel) cadre  
Chef d'atelier de construction de décor (spectacles, audiovisuel) cadre  
Chef de production (spectacles) cadre  
Chef machiniste (spectacles, audiovisuel) cadre  
Chef maquilleur (spectacles, audiovisuel) cadre  
Conseiller artistique (sai, spectacles, audiovisuel) cadre  
Créateur de costume (spectacles, audiovisuel) cadre  
Décorateur (cinéma, théâtre, audiovisuel) cadre  
Directeur artistique (sai, spectacles, audiovisuel) cadre  
Directeur du son (spectacles, audiovisuel) cadre  
Gérant de spectacles cadre  
Metteur en onde (audiovisuel) cadre  
Mixeur (son) cadre  
Organisateur de concerts (non chef d'entreprise) cadre  
Programmeur (audiovisuel) cadre  
Régisseur lumière (spectacles) cadre  
Régisseur spécialisé (spectacles) cadre  
Responsable atelier décor (spectacles, audiovisuel) cadre  
Scripte (cinéma, audiovisuel) cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Assistant régisseur image, son (spectacles, audiovisuel) (voir 465b)  
Chef de plateau (cinéma, audiovisuel) (voir 465b)  
Monteur (non cadre, sai) (cinéma, télévision) (voir 465b)

---

## **ARTISTES**

---

### **354a ARTISTES PLASTICIENS**

Artistes et créateurs qui, dans le domaine des arts graphiques et plastiques, élaborent une production dont le caractère artistique est affirmé et reconnu comme tel. La rubrique n'inclut pas les personnes qui peuvent concevoir et exécuter en plan et en volume des œuvres originales, mais dont la production ne correspond pas à l'exercice d'une activité artistique de premier plan.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Artiste-peintre  
Artiste-plasticien  
Dessinateur d'art  
Graphiste (artiste)  
Graveur (artiste)  
Peintre (artiste)  
Plasticien (artiste)  
Sculpteur (artiste)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Dessinateur de bande dessinée (activité artistique dominante)  
Dessinateur de journal (activité artistique dominante)  
Dessinateur de presse (activité artistique dominante)  
Dessinateur humoriste (activité artistique dominante)  
Dessinateur lithographe (activité artistique dominante)  
Infographiste (artiste)  
Photographe d'art (activité artistique dominante)

## PROFESSIONS EXCLUES

Artisan d'art (voir 214e)  
Décorateur (voir 465a)  
Dessinateur (bijouterie, orfèvrerie, céramique, sérigraphie, meubles, soierie) (voir 465a si non cadre)  
Dessinateur (maquettiste, publicitaire, rédaction de catalogue) (voir 465a si non cadre)  
Graphiste (sauf artiste de premier plan) (voir 465a)  
Graveur (d'art, ornementaliste, en taille douce) (voir 214e, 637b)  
Graveur (imprimerie) (voir 476a si technicien, agent de maîtrise)  
Illustrateur (sauf artiste de premier plan) (voir 465a)  
Ouvrier d'art (voir 637b)  
Peintre à la main (sur faïence, porcelaine, grès) (voir 214e, 637b)  
Peintre (sur soie, tissu, cuir, en lettres, en trompe l'œil) (voir 214e, 637b)  
Professeur d'art, de dessin (hors établissements d'enseignement) (voir 354g)

## 354b ARTISTES DE LA MUSIQUE ET DU CHANT

Artistes composant, dirigeant ou interprétant à l'aide de leur voix ou d'un instrument des œuvres relevant de tout genre musical, dans le cadre d'un spectacle vivant ou audiovisuel. La rubrique peut inclure aussi bien des interprètes jouant seuls que des artistes appartenant à une formation ou dirigeant cette dernière. Elle inclut également les activités de direction musicale et de conseil artistique dans le domaine musical, excepté dans le cas où ces activités sont exercées de manière accessoire, en complément d'une activité de direction générale ou de conduite d'entreprise.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Artiste lyrique  
Chanteur de variétés  
Chanteur soliste  
Chef d'orchestre  
Chef des chœurs  
Choriste  
Compositeur (musique, chant)  
Musicien choriste d'orchestre  
Musicien de variétés  
Musicien du rang  
Musicien soliste concertiste  
Musicien soliste d'orchestre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Accompagnateur (musique, chant)  
Accordeur

Arrangeur (musique, chant)  
Assistant musical  
Assistant (musique, chant)  
Auteur-compositeur (-interprète)  
Chanteur compositeur/parolier  
Chanteur s.a.i  
Conseiller musical (artiste)  
Directeur artistique (musique, chant, artiste)  
Directeur musical (artiste)  
Garçon d'orchestre  
Intermittent du spectacle (musique, chant)  
Musicien  
Musicien copiste  
Répétiteur (musique, chant)

## PROFESSIONS EXCLUES

Chansonnier (music hall, cabaret) (voir 354f)  
Chercheur (recherche publique) (art musical) (voir 342f, 342g, 342h)  
Professeur de musique (établissement d'enseignement secondaire et supérieur) (voir 341a, 342b à 342d)  
Professeur de musique (hors établissements scolaires) (voir 354g)  
Scénographe (théâtre lyrique) (voir 353c)

## 354c ARTISTES DRAMATIQUES

Artistes dirigeant ou interprétant, à l'aide de techniques d'expression gestuelle ou orale, des œuvres dramatiques dans le cadre d'un spectacle vivant ou audiovisuel. La rubrique inclut aussi bien des interprètes jouant seuls que des artistes réunis en une formation particulière (troupe théâtrale) ou dirigeant cette dernière. Elle inclut donc les activités de direction dramatique et de mise en scène (notamment direction d'acteurs) et de conseil artistique dans le domaine dramatique (dramaturges), excepté dans le cas où ces activités sont exercées de manière accessoire en complément d'une fonction de direction générale ou de conduite d'entreprise.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Acteur  
Artiste dramatique  
Comédien  
Conteur parolier  
Marionnettiste (théâtre)  
Metteur en scène (cinéma, audiovisuel)  
Metteur en scène (théâtre, théâtre lyrique)  
Mime

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Conseiller artistique (théâtre, art dramatique)  
Directeur artistique (théâtre, art dramatique)  
Dramaturge (conseil artistique)  
Figurant  
Intermittent du spectacle (théâtre, art dramatique)  
Répétiteur (théâtre)

## PROFESSIONS EXCLUES

Artiste de variétés (sai) (voir 354e, 354f)  
Artiste lyrique (voir 354b)  
Imitateur (voir 354f)  
Mannequin (voir 354f)

Modèle (voir 354f)  
Présentateur animateur (spectacles divers) (voir 354f)  
Professeur d'art dramatique (établissement d'enseignement secondaire et supérieur) (voir 341a, 342b à 342d)  
Professeur d'art dramatique (hors établissements scolaires) (voir 354g)  
Réalisateur (s.a.i.) (cinéma, audiovisuel) (voir 353c)  
Scénographe (théâtre, art dramatique) (voir 353c)

---

### 354e ARTISTES DE LA DANSE

Artistes créant, dirigeant ou interprétant des œuvres chorégraphiques de tout genre, dans le cadre d'un spectacle vivant ou audiovisuel. La rubrique inclut aussi bien des interprètes jouant seuls que des artistes réunis en une formation particulière (danseurs de ballet) ou dirigeant cette dernière (maître de ballet). Elle inclut également les activités de chorégraphie et de conseil en chorégraphie, excepté dans le cas où ces activités sont exercées de manière accessoire en complément d'une activité de direction générale ou de conduite d'entreprise.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Artiste chorégraphique  
Chorégraphe  
Danseur de ballet  
Danseur soliste  
Maître de ballet

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Artiste de music hall (s.a.i.)  
Assistant pour la danse (théâtre, théâtre lyrique, art chorégraphique, danse)  
Assistant (art chorégraphique, danse)  
Conseiller artistique (art chorégraphique, danse)  
Danseur de music hall  
Danseur de variétés  
Directeur artistique (art chorégraphique, danse)  
Figurant de ballet (art chorégraphique, danse)  
Premier danseur (théâtre, théâtre lyrique)  
Répétiteur (art chorégraphique, danse)

#### PROFESSIONS EXCLUES

Artiste lyrique (voir 354b)  
Professeur d'art chorégraphique (établissement d'enseignement secondaire et supérieur) (voir 341a, 342b à 342d)  
Professeur d'art chorégraphique (hors établissements scolaires) (voir 354g)

---

### 354f ARTISTES DU CIRQUE ET DES SPECTACLES DIVERS

Artistes intervenant dans des domaines qui n'entraînent pas l'exercice exclusif ou privilégié de l'une des spécialités artistiques classées dans les rubriques précédentes ou pratiquant leur art dans des conditions particulières (cirque, spectacles de plein air) rendant difficile un tel classement. Ces personnes exercent leur art ou leur spécialité dans le domaine du cirque ou de professionnels. Elles peuvent intervenir également dans des secteurs d'activité très particuliers (défilés de mode,

cascades, animation et présentation de spectacles divers).

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Acrobate  
Artiste de cirque  
Clown  
Dompteur  
Equilibriste  
Jongleur

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Animateur (radio, télévision)  
Artiste de cabaret (s.a.i.)  
Artiste de rue (s.a.i.)  
Artiste de variétés (s.a.i.)  
Cascadeur  
Chansonnier  
Fantaisiste  
Illusionniste  
Imitateur  
Mannequin  
Meneur de jeu  
Modèle  
Présentateur  
Speaker

#### PROFESSIONS EXCLUES

Marionnettiste (voir 354c)

---

### 354g PROFESSEURS D'ART (HORS ETABLISSEMENTS SCOLAIRES)

Professionnels, salariés ou non, enseignant une discipline artistique en dehors d'un établissement d'enseignement général. L'exercice de l'activité peut être pratiqué au domicile du professeur, dans un local particulier ou au sein d'un établissement spécialisé dans la délivrance des différents enseignements artistiques.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Professeur de danse (sauf établ. d'enseignement général ou technique)  
Professeur de dessin (sauf établ. d'enseignement général ou technique)  
Professeur de musique (sauf établ. d'enseignement général ou technique)  
Professeur de peinture (sauf établ. d'enseignement général ou technique)

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Directeur d'école de musique  
Directeur d'école nationale (supérieure) des (beaux) arts  
Directeur d'enseignement artistique  
Directeur d'établissement artistique  
Directeur de conservatoire  
Formateur (formation et accompagnement artistique)  
Professeur d'art dramatique  
Professeur d'art (sauf établ. d'enseignement général ou technique)  
Professeur d'école nationale (supérieure) des (beaux) arts

Professeur de conservatoire

**PROFESSIONS EXCLUES**

Professeur de danse (établ. d'enseignement  
secondaire ou supérieur) (voir 341a, 342b à 342d)

Professeur de musique (établ. d'enseignement  
secondaire ou supérieur) (voir 341a, 342b à 342d)  
Professeur de peinture (établ. d'enseignement  
secondaire ou supérieur) (voir 341a, 342b à 342d)

## **37 : CADRES ADMINISTRATIFS ET COMMERCIAUX D'ENTREPRISES**

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés occupant une position de cadre au sein d'une entreprise et exerçant une activité de type administratif ou commercial. L'entreprise considérée peut relever indifféremment du secteur industriel (y c. entreprise artisanale), de l'agriculture, du commerce ou des services. La qualification de cadre ou d'ingénieur est définie par les conventions collectives.

Les fonctions exercées comportent souvent une composante d'encadrement de personnel ; elles peuvent aussi ne présenter qu'un caractère de haute technicité, soit en matière administrative générale (domaine juridique, personnel, comptable, financière,...), soit en matière commerciale, soit encore dans quelques domaines spécifiques retenus dans la catégorie (banque, assurance, hôtellerie et restauration). Les salariés faisant partie de l'état-major du chef d'entreprise et dont l'activité n'est pas exclusivement technique sont classés dans la catégorie ; ils y sont isolés pour le cas des entreprises de 500 salariés et plus.

Les domaines d'activité suivants sont particulièrement couverts par la catégorie :

- études générales faisant appel aux sciences économiques et humaines, incluant les travaux statistiques et le calcul actuariel, à l'exclusion de l'urbanisme et l'informatique, même appliquée à la gestion ;
- administration, gestion (personnel, finances, comptabilité), à l'exclusion des aspects techniques liés aux activités de transports, de logistique et d'ordonnancement ;
- administration commerciale et métiers spécifiques du commerce : cadres de l'exploitation des magasins de vente, chefs de produits, cadres de la mercatique et acheteurs du commerce ;
- activité technico-commerciale (vente) dans les domaines où cette fonction n'exige pas de compétences techniques particulièrement importantes, comme pour les biens d'équipements, le bâtiment et les travaux publics, les biens intermédiaires et l'informatique ;
- communication, publicité et relations publiques ;
- activités spécifiques dans les secteurs de la banque, de l'assurance, de l'hôtellerie-restauration et de l'immobilier.

Sont exclus de la catégorie :

- les salariés ayant la qualité de chef d'entreprise (catégories 21, 22 et 23, ou, catégorie 10 pour l'agriculture, les travaux agricole, la sylviculture et la pêche).
- les personnels non cadres exerçant des activités comparables à celles classées dans la catégorie (catégorie 46) ;
- les cadres de la presse, de l'édition, de l'audiovisuel et des spectacles (catégorie 35) ;
- les ministres des cultes et religieux (catégorie 44) ;
- les directeurs d'établissements d'enseignement (catégorie 34).

## Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
21 Artisans	Peuvent exercer leur activité en qualité de salarié de leur entreprise	Exercent le niveau supérieur de direction dans l'entreprise. Ont généralement seuls la capacité d'engager juridiquement l'entreprise
22 Commerçants et assimilés	Peuvent exercer leur activité en qualité de salarié de leur entreprise	Exercent le niveau supérieur de direction dans l'entreprise. Ont généralement seuls la capacité d'engager juridiquement l'entreprise
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Peuvent exercer leur activité en qualité de salarié de leur entreprise	Exercent le niveau supérieur de direction dans l'entreprise. Ont généralement seuls la capacité d'engager juridiquement l'entreprise
33 Cadres de la fonction publique	Peuvent exercer une activité ou une fonction comparable au sein de la fonction publique	Appartiennent à la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Peuvent exercer une activité ou une fonction comparable au sein de la fonction publique ou à titre libéral	Exercent une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, une activité dans la recherche publique ou une activité de type scientifique dans les domaines de la santé et de l'orientation scolaire ou professionnelle
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent être des salariés d'entreprise de niveau cadre Peuvent avoir des fonctions administratives, de gestion	Domaine spécifique : presse, édition, spectacle, audiovisuel
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	Salariés d'entreprise classés cadres dans les conventions collectives	L'aspect scientifique ou technique l'emporte sur l'aspect administratif ou commercial
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (information, expression artistique, spectacles)	Peuvent occasionnellement exercer, en qualité d'indépendant ou de salarié, une activité ou des fonctions comparables	N'exercent pas leur activité salariée en position de cadre
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Peuvent être salariés d'entreprise ; dans certains cas, domaine d'activité voisin (restauration)	Non classés cadres dans les conventions collectives

## Les rubriques PCS-ESE

### **Etat-major (grandes entreprises de 500 salariés et plus)**

371a Cadres d'état-major administratifs, financiers, commerciaux des grandes entreprises

### **Cadres spécialistes des fonctions administratives et financières**

372a Cadres chargés d'études économiques, financières, commerciales  
 372b Cadres de l'organisation ou du contrôle des services administratifs et financiers  
 372c Cadres spécialistes des ressources humaines et du recrutement  
 372d Cadres spécialistes de la formation

372e Juristes  
 372f Cadres de la documentation, de l'archivage (hors fonction publique)

### **Autres cadres des services administratifs et financiers**

373a Cadres des services financiers ou comptables des grandes entreprises  
 373b Cadres des autres services administratifs des grandes entreprises  
 373c Cadres des services financiers ou comptables des petites et moyennes entreprises  
 373d Cadres des autres services administratifs des petites et moyennes entreprises



## **Administration commerciale, fonction commerciale**

- 374a Cadres de l'exploitation des magasins de vente du commerce de détail
- 374b Chefs de produits, acheteurs du commerce et autres cadres de la mercatique
- 374c Cadres commerciaux des grandes entreprises (hors commerce de détail)
- 374d Cadres commerciaux des petites et moyennes entreprises (hors commerce de détail)

## **Publicité, relations publiques, communication**

- 375a Cadres de la publicité
- 375b Cadres des relations publiques et de la communication

## **Cadres des services techniques et commerciaux de la banque, de l'assurance et de l'immobilier, cadres des marchés financiers**

- 376a Cadres des marchés financiers
- 376b Cadres des opérations bancaires
- 376c Cadres commerciaux de la banque
- 376d Chefs d'établissements et responsables de l'exploitation bancaire
- 376e Cadres des services techniques des assurances
- 376f Cadres des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés
- 376g Cadres de l'immobilier

## **Hôtellerie, restauration**

- 377a Cadres de l'hôtellerie et de la restauration

## **ETAT-MAJOR (GRANDES ENTREPRISES DE 500 SALARIES ET PLUS)**

### **371a CADRES D'ETAT-MAJOR ADMINISTRATIFS, FINANCIERS, COMMERCIAUX DES GRANDES ENTREPRISES**

Adjoints directs (salariés) du chef ou du directeur général d'une entreprise de 500 salariés ou plus, exerçant une fonction de direction en matière financière, commerciale, administrative ou sociale. Ils participent, en général au sein d'un comité de direction, à la définition des objectifs de l'entreprise, mais n'ont pas la capacité d'engager celle-ci au sens juridique.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur administratif (état major des GE)  
Directeur commercial (état major des GE)  
Directeur de la communication (état major des GE)  
Directeur de la gestion (état major des GE)  
Directeur des affaires sociales (état major des GE)  
Directeur des ressources humaines (état major des GE)  
Directeur des ventes (état major des GE)  
Directeur du personnel (état major des GE)  
Directeur financier (état major des GE)  
Secrétaire général (état major des GE)

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent comptable (sécurité sociale) (état-major)

## **CADRES SPECIALISTES DES FONCTIONS ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES**

### **372a CADRES CHARGES D'ETUDES ECONOMIQUES, FINANCIERES, COMMERCIALES**

Cadres qui, soit dans une entreprise, soit dans un bureau d'études ou de conseil, réalisent des études visant à éclairer les choix économiques, financiers, sociaux ou commerciaux de l'entreprise ou du commanditaire.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chargé d'études commerciales (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Chargé d'études économiques (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Chargé d'études financières (sauf Etat, coll. loc., banques, marchés financiers), cadre  
Chef de service études économiques (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Chef de service études financières (sauf Etat, coll. loc., banques, marchés financiers), cadre  
Economiste (sauf Etat, coll. loc.), cadre

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste économique  
Analyste financier (sauf Etat, coll. loc., banques, marchés financiers) cadre  
Cadre de gestion statistique (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Chargé d'études marketing (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Chargé de recherches (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Chef de service planification (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Chef de service statistique (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Conseiller économique (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Conseiller en exportation (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Conseiller financier (sauf Etat, coll. loc., banques, marchés financiers) cadre

Expert économique (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Expert financier (sauf Etat, coll. loc., banques, marchés financiers) cadre  
Sociologue (sauf recherche publique, enseignement) cadre  
Statisticien (sauf recherche publique, enseignement) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Analyste financier (banque) (voir 376b si cadre)  
Analyste financier (marchés financiers) (voir 376b si cadre)  
Chargé d'études juridiques (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372e si cadre)  
Chargé d'études ressources humaines (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372c si cadre)  
Economiste de marché (voir 376a)  
Jurisconsulte (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372e si cadre)

---

### **372b CADRES DE L'ORGANISATION OU DU CONTROLE DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

Cadres salariés, dont l'activité se rapporte, au sein d'une entreprise ou d'un cabinet de conseil, à l'organisation des services administratifs ou financiers, au contrôle de leur fonctionnement ou de leurs résultats, ou au contrôle de la comptabilité.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Auditeur interne, cadre  
Contrôleur de gestion, cadre  
Expert-comptable (s.a.i.), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste de gestion cadre  
Assistant de cabinet d'expertise comptable cadre  
Audit comptable, financier cadre  
Cadre en contrôle de gestion cadre  
Cadre en organisation ou contrôle financier cadre  
Chef de service contrôle des coûts cadre  
Commissaire aux comptes  
Conseiller en gestion, management cadre  
Consultant en organisation cadre  
Consultant en stratégies d'entreprises cadre  
Contrôleur budgétaire (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Contrôleur de gestion commerciale, industrielle, usine cadre  
Contrôleur financier (sauf Etat, coll. loc.) cadre  
Expert comptable  
Ingénieur en organisation cadre  
Inspecteur comptable (sauf banque) cadre  
Organisateur (sauf banques, marchés financiers) cadre  
Responsable audit cadre  
Responsable contrôle de gestion cadre  
Réviseur interne cadre

---

### **372c CADRES SPECIALISTES DES RESSOURCES HUMAINES ET DU RECRUTEMENT**

Cadres d'entreprises

- chargés de la gestion courante du personnel,
- responsables, dans l'entreprise ou un cabinet spécialisé, des activités de recrutement, ou bien y participant,
- réalisant des études destinées à éclairer les décisions de l'entreprise en matière de gestion des ressources humaines et de recrutement.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Cadre en gestion du personnel, cadre  
Cadre spécialisé en matière de recrutement (sauf Etat, coll. loc.)  
Chef du personnel, cadre  
Conseiller en recrutement, sélection, cadre  
Consultant ressources humaines, cadre  
Directeur des ressources humaines (DRH) (sauf état-major des GE)  
Responsable de l'administration du personnel (sauf état-major des GE), cadre  
Responsable du recrutement (sauf état-major des GE), cadre  
Responsable ressources humaines (sauf état-major des GE), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint au chef du personnel cadre  
Assistant ressources humaines cadre  
Attaché en gestion du personnel cadre  
Auditeur social cadre  
Cadre de gestion des ressources humaines (sauf Etat, coll. loc.)  
Chargé d'études en ressources humaines cadre  
Chef de service affaires sociales cadre  
Chef de service de recrutement cadre  
Chef de service relations humaines, syndicales cadre  
Conseiller en relations humaines, conditions de travail cadre  
Consultant en gestion de carrière cadre  
Directeur des affaires sociales (sauf état-major des GE) cadre  
Ergonome (sauf recherche publique) cadre  
Graphologue  
Psychologue d'entreprise cadre  
Psychologue du travail cadre  
Psychotechnicien cadre  
Spécialiste en relations humaines, conditions de travail cadre

---

### **372d CADRES SPECIALISTES DE LA FORMATION**

Cadres responsables, dans une entreprise ou dans un organisme spécialisé (AFPA, GRETA, ASFO...), de l'organisation d'activités de formation ou participant à ces activités. La rubrique n'inclut pas

les activités exercées dans un établissement d'enseignement.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Cadre spécialisé en matière de formation (sauf Etat, coll. loc.)

Conseiller en formation (en entreprise), cadre

Formateur (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Moniteur de formation (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Responsable formation (sauf Etat, coll. loc.), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur de formation (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Assistant de formation (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Chargé de formation (en entreprise) cadre

Chargé de recherche en formation (en entreprise) cadre

Chef de service formation (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Conseiller d'orientation (en entreprise) cadre

Consultant en formation (en entreprise) cadre

Coordinateur de stage (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Coordinateur-formateur (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Directeur de centre de formation (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Directeur de la formation (sauf Etat, coll. loc.) (sauf état-major des GE) cadre

Directeur de secteur (formation) cadre

Expert en formation cadre

Formateur consultant (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Ingénieur de formation cadre

Moniteur en centre de formation d'apprentis (CFA) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Responsable formation-communication (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Responsable formation-recrutement (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Responsable pédagogique (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Responsable qualification cadre

Spécialiste formation cadre

---

### **372e JURISTES**

Cadres salariés chargés, au sein d'une entreprise, d'un cabinet spécialisé ou d'un office ministériel, de l'exécution de travaux juridiques (y c. de droit fiscal) relevant du domaine courant, ainsi que de travaux d'études s'y rapportant.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chargé d'études juridiques, cadre

Fiscaliste, cadre

Juriste d'entreprise, cadre

Responsable de service juridique, cadre

Responsable juridique, cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant juridique cadre

Chef de service de contentieux (sauf assurances) cadre

Cadre

Chef de service juridique cadre

Clerc de notaire cadre

Conseiller fiscal agricole (sauf Etat, coll. loc.)

Conseiller fiscal cadre

Rédacteur juridique cadre

Responsable contentieux (sauf assurances) cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Attaché juridique (sécurité sociale)(voir 376f si cadre)

Chef de service contentieux (assurances) (voir 376e si cadre)

Chef de service contentieux (sécurité sociale) (voir 376f si cadre)

---

### **372f CADRES DE LA DOCUMENTATION, DE L'ARCHIVAGE (HORS FONCTION PUBLIQUE)**

Cadres d'entreprise, chargés d'organiser le recueil de documents, en général techniques, juridiques ou administratifs, leur mise en ordre, leur conservation, ainsi que leur mise à la disposition des utilisateurs.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Archiviste (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Documentaliste (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur documentaliste (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Responsable de la documentation (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant documentaliste (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Bibliothécaire (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Chargé d'étude documentaire (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Cadre

Chef du service documentation (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Cadre

Directeur des ressources documentaires (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Cadre

Gestionnaire en documentation (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Archiviste (Etat, coll. loc.) (voir 351a)

Archiviste (informatique) (sauf Etat, coll. loc.) (voir 544a)

Bibliothécaire adjoint ou sous-bibliothécaire (voir 425a)

Bibliothécaire (Etat, coll. loc.) (voir 351a)

Documentaliste (Etat, coll. loc.) (voir 351a)

Magasinier documentaliste (voir 653a)

---

### **AUTRES CADRES DES SERVICES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS**

---

#### **373a CADRES DES SERVICES FINANCIERS OU COMPTABLES DES GRANDES ENTREPRISES**

Cadres chargés de gérer l'activité courante des services comptables ou financiers d'une entreprise de 500 salariés ou plus. Ils ne sont pas directement concernés par des interventions sur les marchés financiers.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Cadre comptable (GE, sauf banque), cadre  
Cadre financier (GE, sauf banque), cadre  
Chef comptable (GE, sauf banque), cadre  
Comptable (GE, sauf banque), cadre  
Directeur de trésorerie (GE, sauf banque), cadre  
Directeur financier (GE) (sauf banque, sauf état-major), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Adjoint chef comptable (GE) cadre  
Assistant comptable (GE) cadre  
Assistant financier (GE, sauf banque) cadre  
Attaché de gestion comptable (GE) cadre  
Attaché financier (GE, sauf banque) cadre  
Chef de section comptable (GE) cadre  
Chef de service comptable (GE) cadre  
Chef de service financier (GE, sauf banque, marchés financiers) cadre  
Chef de service prix (GE) cadre  
Comptable analytique, spécialisé (GE, sauf banque) cadre  
Responsable consolidation (GE, sauf banque) cadre  
Responsable financier (GE, sauf banque, marchés financiers) cadre  
Trésorier (GE) cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Cadre comptable ou financier (coll. loc.) (voir 333f)  
Cadre comptable ou financier (Etat) chiffrer suivant le grade, à défaut (voir 333e)  
Cadre en organisation ou contrôle financier (voir 372b)  
Expert comptable (voir 372b)

## 373b CADRES DES AUTRES SERVICES ADMINISTRATIFS DES GRANDES ENTREPRISES

Cadres chargés de gérer l'activité courante des services administratifs d'une entreprise de 500 salariés ou plus, autres que les services comptables ou financiers et les services chargés de la gestion des ressources humaines.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Cadre administratif (GE), cadre  
Chef de service administratif (GE), cadre  
Directeur administratif (GE, sauf état-major)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Adjoint de direction (GE) cadre  
Assistant de direction (GE) cadre  
Attaché administratif (GE) cadre  
Chef de section administrative (GE) cadre  
Directeur de la gestion (GE, sauf état-major) cadre  
Responsable administratif et financier (GE, sauf état-major) cadre  
Responsable de la gestion et des services généraux (GE, sauf état-major) cadre  
Secrétaire de direction (GE) cadre  
Secrétaire général adjoint (GE) cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Cadre administratif (coll. loc.) : chiffrer selon le grade ; à défaut voir 333f

## 373c CADRES DES SERVICES FINANCIERS OU COMPTABLES DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Cadres d'une entreprise de moins de 500 salariés, qui exercent une activité de caractère financier ou comptable. Certains d'entre eux peuvent faire partie de l'état-major de l'entreprise, mais n'ont pas la capacité d'engager celle-ci au sens juridique.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Cadre comptable (PME), cadre  
Cadre financier (PME), cadre  
Chef comptable (PME), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Attaché de gestion comptable (PME) cadre  
Chef de section comptable (PME) cadre  
Chef de service comptable (PME) cadre  
Comptable analytique, spécialisé (PME) cadre  
Directeur financier (PME) cadre  
Econome (sauf Etat, coll. loc.) (PME) cadre  
Responsable consolidation (PME) cadre

## 373d CADRES DES AUTRES SERVICES ADMINISTRATIFS DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES

Cadres exerçant une activité de caractère administratif (hors gestion des ressources humaines, recrutement et formation) au sein d'une entreprise de moins de 500 salariés. Certains d'entre eux peuvent faire partie de l'état-major de l'entreprise, mais n'ont pas la capacité d'engager celle-ci au sens juridique.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Directeur administratif et financier (DAF) (PME), cadre  
Secrétaire général (PME), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Assistant de direction (PME) cadre  
Attaché administratif (PME) cadre  
Cadre administratif (PME) cadre  
Chef de section administrative (PME) cadre  
Responsable administratif et financier (PME) cadre  
Responsable administratif (PME) cadre  
Responsable de la gestion et des services généraux (PME) cadre  
Secrétaire de direction (PME) cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Cadre de gestion des ressources humaines (sauf Etat, coll. loc. (voir 372c)  
Cadre spécialisé en matière de formation (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372d)  
Cadre spécialisé en matière de recrutement (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372c)  
Spécialiste des conditions de travail, relations

humaines (sauf Etat, coll. loc.) (voir372c)  
Cadre administratif (coll. loc.) : chiffrer selon le grade ; à défaut voir 333f  
Cadre administratif (Etat) : chiffrer selon le grade ; à défaut voir 333e

## **ADMINISTRATION COMMERCIALE, FONCTION COMMERCIALE**

### **374a CADRES DE L'EXPLOITATION DES MAGASINS DE VENTE DU COMMERCE DE DETAIL**

Cadres chargés de diriger, coordonner, animer et contrôler en totalité ou en partie une grande surface de vente (ou parfois plusieurs), en fonction de la politique commerciale de l'entreprise. Ils ont le statut de salarié ou éventuellement de mandataire.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de caisses, cadre  
Chef de département d'hypermarché  
Chef de département (commerce de détail), cadre  
Chef de grande surface, cadre  
Chef de magasin, cadre  
Chef de secteur (commerce de détail), cadre  
Chef des ventes (commerce de détail), cadre  
Directeur d'hypermarché  
Directeur de grand magasin  
Directeur de supermarché, cadre  
Gérant de grande surface, cadre  
Gérant de supermarché, cadre  
Superviseur d'hyper ou de supermarché

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Directeur commercial (commerce de détail) cadre  
Directeur de réseau (commerce de détail)  
Directeur de zone (commerce de détail)  
Directeur régional (commerce de détail)  
Gérant de commerce cadre  
Gérant mandataire (commerce) cadre  
Responsable de caisse (commerce de détail) cadre  
Responsable de région supérettes/succursales

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Cadre commercial (commerce de gros) (voir 374c, 374d si cadre)

### **374b CHEFS DE PRODUITS, ACHETEURS DU COMMERCE ET AUTRES CADRES DE LA MERCATIQUE**

Cadres salariés

- chargés de coordonner les activités commerciales de l'entreprise en vue d'assurer la meilleure rentabilité des produits ou des marchés qui leur sont confiés ;

- assurant la responsabilité du développement d'un

produit ou d'une ligne de produits ;

- ayant la responsabilité des achats d'une ligne de produits distribués par l'entreprise.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Acheteur de grand magasin, centrale d'achat, cadre  
Acheteur (commerce), cadre  
Cadre en marketing, cadre  
Chef de produit, cadre  
Directeur des achats (commerce), cadre  
Responsable marketing, cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur en merchandising cadre  
Assistant marketing cadre  
Cadre de la promotion ventes (sauf commerce de détail) cadre  
Chef de groupe d'achats cadre  
Chef de marque cadre  
Chef de service marketing, merchandising cadre  
Chef de service promotion des ventes (sauf commerce de détail) cadre  
Consultant marketing cadre  
Directeur du marketing cadre  
Marchandiseur cadre  
Merchandiser cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Acheteur (industrie) (voir 387a si cadre)  
Aide-acheteur (voir 462c)  
Chargé d'études marketing (voir 372a si cadre)

### **374c CADRES COMMERCIAUX DES GRANDES ENTREPRISES (HORS COMMERCE DE DETAIL)**

Cadres salariés chargés d'exercer une fonction commerciale dans une grande entreprise, hors des secteurs du commerce de détail, de la banque, des assurances et de l'édition. Ils ont pour mission de définir des objectifs de vente, d'animer la force de vente, de contrôler la réalisation de ses objectifs et de pouvoir prendre part de manière directe, le cas échéant, aux opérations de vente elle-même. La rubrique ne comprend pas les activités de vente de produits exigeant une compétence technique importante : équipement industriel (matériel électrique ou électronique professionnel, machines-outils, mécanique professionnelle), matériel informatique, produits intermédiaires non agricoles (chimie, pharmacie, métaux, combustibles...).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Attaché commercial (GE, hors commerce de détail), cadre  
Cadre des ventes (GE, hors commerce de détail), cadre  
Chef de service commercial (GE, hors commerce de détail), cadre  
Chef des ventes (GE, hors commerce de détail), cadre  
Commercial (GE, hors commerce de détail), cadre  
Directeur commercial (GE, hors commerce de détail), cadre

Ingénieur commercial (GE, hors commerce de détail), cadre  
Responsable commercial (GE, hors commerce de détail), cadre  
Responsable de l'exploitation des ventes (GE, hors commerce de détail), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Cadre export, import (GE) cadre  
Chef de secteur (GE, hors commerce de détail) cadre  
Chef de service clientèle (GE, hors commerce de détail) cadre  
Chef de zone (GE, hors commerce de détail) cadre  
Directeur de clientèle (GE, hors commerce de détail) cadre  
Directeur des ventes (GE, hors commerce de détail) cadre  
Directeur du développement (GE, hors commerce de détail) cadre  
Rédacteur commercial (GE, hors commerce de détail) cadre  
Responsable de l'administration des ventes (GE, hors commerce de détail) cadre  
Responsable de la gestion des commandes (GE, hors commerce de détail) cadre  
Responsable gestion des commandes (GE, hors commerce de détail) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Cadre commercial (commerce de gros d'équipements industriels) (voir 384c)  
Cadre commercial (commerce de gros de biens intermédiaires) (voir 385c)  
Cadre commercial (commerce de gros de matériel électrique ou électronique professionnel) (voir 383c)  
Cadre commercial (commerce de gros matériel informatique) (voir 388d)  
Chargé d'études marketing (voir 372a)  
Directeur commercial (commerce de détail) (voir 374a)  
Directeur du marketing (voir 374b)

### **374d CADRES COMMERCIAUX DES PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES (HORS COMMERCE DE DETAIL)**

Cadres salariés chargés d'exercer une fonction commerciale dans une entreprise de moins de 500 salariés (hors commerce de détail, banques, assurances, édition, hôtellerie et restauration). Ils ont pour mission de définir des objectifs de vente, d'animer la force de vente, de contrôler la réalisation de ses objectifs et de pouvoir prendre part de manière directe, le cas échéant, aux opérations de vente elles-mêmes.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Attaché commercial (PME, hors commerce de détail), cadre  
Cadre commercial (ME, sauf commerce, banque, assurances, édition...), cadre  
Cadre commercial (PME, hors commerce de détail), cadre  
Chef de service commercial (PME, hors commerce de détail), cadre

Chef des ventes (PME, hors commerce de détail), cadre  
Commercial (PME, hors commerce de détail), cadre  
Directeur commercial (PME, hors commerce de détail), cadre  
Ingénieur commercial (PME, hors commerce de détail), cadre  
Responsable commercial (PME, hors commerce de détail), cadre  
Responsable de l'exploitation des ventes (PME, hors commerce de détail), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de secteur (PME, hors commerce de détail) cadre  
Chef de service clientèle (PME, hors commerce de détail) cadre  
Directeur des ventes (PME, hors commerce de détail) cadre  
Responsable de l'exploitation des ventes (ME, sauf commerce, banque, assurance, édition...) cadre  
Responsable gestion des commandes (PME, hors commerce de détail) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent immobilier (salarié) (voir 376g si cadre)  
Cadre commercial (commerce de gros d'équipements industriels) (voir 384c)  
Cadre commercial (commerce de gros de biens intermédiaires) (voir 385c)  
Cadre commercial (commerce de gros de matériel électrique ou électronique professionnel) (voir 383c)  
Cadre commercial (commerce de gros matériel informatique) (voir 388d)

## ***PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION***

### **375a CADRES DE LA PUBLICITE**

Cadres salariés exerçant leur activité dans le domaine de la publicité. Travaillant le plus souvent au sein d'une agence spécialisée, ils sont chargés de concevoir en totalité ou en partie le déroulement d'une campagne publicitaire (y.c. pour l'achat d'espaces publicitaires), au profit d'une entreprise cliente. La rubrique n'inclut pas les activités de communication et de relations publiques (rubrique 375b).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Acheteur d'espaces publicitaires, cadre  
Agent de publicité, cadre  
Chef de groupe, de fabrication (publicité), cadre  
Chef de publicité (publicité), cadre  
Concepteur-rédacteur, cadre  
Directeur de clientèle (publicité), cadre  
Publiciste, cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Assistant de publicité cadre  
Chargé d'étude créativité cadre  
Chargé d'étude média, de plan média cadre  
Chef d'études publicitaires cadre  
Chef de dessin (publicité) cadre  
Chef de trafic publicité cadre  
Concepteur média cadre  
Concepteur-rédacteur (publicité) cadre  
Conseiller artistique (publicité) cadre  
Décorateur en publicité cadre  
Directeur artistique (publicité) cadre  
Directeur de création (publicité) cadre  
Prospecteur d'espace cadre  
Rédacteur de catalogue cadre  
Rédacteur publicitaire cadre  
Responsable d'édition publicitaire cadre  
Technicien de publicité cadre  
Technicien enquêteur (publicité) cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Chef de publicité (hors publicité) (voir 374c, 374d)

---

## 375b CADRES DES RELATIONS PUBLIQUES ET DE LA COMMUNICATION

Cadres salariés exerçant leur activité dans le domaine des relations publiques et des actions de communication externe (hors publicité), au sein d'une entreprise ou dans une agence spécialisée travaillant pour le compte de clients. Au sein de l'entreprise ou pour le compte d'une entreprise cliente, ils ont pour mission de définir et accompagner la mise en œuvre d'une politique permanente de contacts non commerciaux avec les différents publics et les organes d'information. La rubrique inclut l'activité de communication interne au sein de l'entreprise.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Assistant de communication, cadre  
Attaché de presse, cadre  
Chargé de communication externe, cadre  
Chargé de communication interne, cadre  
Chargé de relations publiques, cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Attaché parlementaire cadre  
Chargé de relations (internes, externes) cadre  
Conseil en communication cadre  
Conseiller en relations publiques cadre  
Directeur de la communication (sauf état-major de grande entreprise)  
Journaliste attaché de presse cadre  
Journaliste d'entreprise cadre  
Responsable des relations publiques cadre

## CADRES DES SERVICES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX DE LA BANQUE, DE L'ASSURANCE ET DE L'IMMOBILIER, CADRES DES MARCHES FINANCIERS

---

### 376a CADRES DES MARCHES FINANCIERS

Cadres d'entreprise exerçant une activité directement liée au suivi des marchés financiers (en incluant le marché des matières premières). Cette activité peut être exercée :

- au sein et pour le compte d'une entreprise agricole, industrielle ou commerciale non spécialisée dans le suivi des marchés ;

- au sein d'une banque ;

- au sein d'une société ou cabinet spécialisé dans le suivi des marchés.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Analyste financier  
Gestionnaire de portefeuilles  
Ingénieur financier  
Opérateur de marchés, cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de change (salarié) cadre  
Analyste financier à option boursière  
Analyste industriel  
Cambiste cadre  
Courtier en bourse cadre  
Directeur de trésorerie  
Economiste de marché  
Expert d'opérations de marchés cadre  
Gestionnaire actif-passif cadre  
Ingénieur conseil (banques)  
Monteur-négociateur d'opérations boursières  
Opérateur de parquet cadre  
Risk manager (banque) cadre  
Saler / seller / vendeur en bourse cadre  
Swaper  
Trader

## PROFESSIONS EXCLUES

Analyste économique (voir 372a)  
Economiste (voir 372a)  
Risk manager (assurance) (voir 376e si cadre)

---

### 376b CADRES DES OPERATIONS BANCAIRES

Cadres des services techniques et commerciaux des organismes bancaires, assurant des fonctions relatives à des opérations spécifiquement bancaires : évaluation des risques, opérations financières, traitement d'opérations administratives liées à la

gestion des dépôts, crédits et moyens de paiements. La rubrique ne comprend pas les cadres employés dans les services administratifs généraux, ni les cadres exerçant une fonction plus proprement commerciale (incluant des relations directes personnalisées avec la clientèle) ou managériale, ni les cadres opérant en lien direct avec les marchés financiers.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Analyste risques bancaires  
Instructeur prêt aux entreprises, cadre  
Instructeur prêt aux particuliers, cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste contrôleur de crédits  
Analyste de crédit  
Analyste risques pays / marchés  
Chargé d'études crédit (banque) cadre  
Crédit manager (banque) cadre  
Gestionnaire de risques  
Gestionnaire de titres  
Responsable assistance technique (banque) cadre  
Responsable back-office cadre  
Responsable crédit cadre  
Responsable des engagements  
Responsable des moyens de paiements

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Responsable de domaine (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)

---

## **376c CADRES COMMERCIAUX DE LA BANQUE**

Cadres salariés des organismes bancaires entretenant particulièrement des rapports directs avec la clientèle ou spécialisés dans l'exercice d'une activité de caractère plus proprement commercial.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chargé d'affaires (banque), cadre  
Chargé de clientèle (banque), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur commerce international (banque)  
Animateur commercial (banque) cadre  
Attaché commercial de banque cadre  
Chargé d'affaires particuliers cadre  
Chargé d'affaires PME-PMI (banque) cadre  
Chargé d'affaires toutes clientèles (banque) cadre  
Chargé de relations clientèle bancaire  
Chargé de syndication  
Commercial exploitation internationale (banque)  
Conseiller gestion de patrimoine  
Conseiller haut-de-bilan  
Correspondant bancaire  
Gestionnaire de fortune cadre  
Responsable commercial (banque) cadre  
Responsable gestion de patrimoine  
Responsable service clientèle (banque) cadre  
Spécialiste financements internationaux

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Directeur d'agence (banque) (voir 376d)  
Responsable de domaine (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)  
Responsable de la gestion financière (état-major de grande entreprise) (voir 371a)  
Responsable de marché (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)  
Responsable développement (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)  
Responsable international (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)

---

## **376d CHEFS D'ETABLISSEMENTS ET RESPONSABLES DE L'EXPLOITATION BANCAIRE**

Cadres salariés assurant la direction et le fonctionnement d'une entité bancaire (hors cadres d'état-major).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'agence (banque), cadre  
Directeur d'agence (banque)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint chef d'agence (banque) cadre  
Adjoint directeur d'agence (banque) cadre  
Chef de bureau (banque) cadre  
Directeur d'exploitation (banque)  
Directeur de centre administratif (banque)  
Responsable administratif d'agence (banque) cadre  
Responsable d'agence (banque) cadre  
Responsable d'unité commerciale (banque) cadre  
Responsable d'unité (banque) cadre  
Responsable de bureau (banque) cadre  
Responsable de direction (banque) (sauf état-major de grande entreprise)  
Responsable de division ou de service (banque) cadre  
Responsable de groupe (banque)  
Responsable de région (banque) (sauf état-major de grande entreprise)  
Responsable de secteur (banque) (sauf grande entreprise)  
Responsable de site commercial (banque) cadre  
Responsable point de vente (banque) cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Responsable de direction (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)  
Responsable de région (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)  
Responsable de zone géographique (banque) (état-major de grande entreprise) (voir 371a)

---

## **376e CADRES DES SERVICES TECHNIQUES DES ASSURANCES**

Cadres des sociétés d'assurance spécialisés dans les fonctions mêmes de l'assurance (études techniques, production de contrats, règlement de sinistres, ...) ou exerçant des fonctions commerciales (inspecteurs administratifs). La rubrique comprend tous les cadres d'études et les



cadres juristes spécialisés dans le domaine des assurances.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Actuaire (assurances), cadre  
Attaché d'inspection (assurances), cadre  
Cadre technique (assurances), cadre  
Fondé de pouvoir (assurances, sauf état-major), cadre  
Inspecteur régleur (assurances), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Attaché de direction (assurances) (sauf état-major) cadre  
Cadre (assurances) cadre  
Calculateur (assurance) cadre  
Chargé d'études actuarielles (assurances) cadre  
Chargé de mission d'assurances cadre  
Chef de produit en assurances cadre  
Chef de service contentieux (assurances) cadre  
Chef de service (assurances) cadre  
Conseiller en assurances cadre  
Contrôleur technique d'assurances cadre  
Directeur d'agence (assurances) (sauf état-major) cadre  
Directeur technique (assurances) (sauf état-major) cadre  
Inspecteur commercial (assurances) cadre  
Inspecteur du cadre (assurances) cadre  
Inspecteur règlements corporels, sinistres cadre  
Inspecteur technique d'assurances cadre  
Juriste d'assurances (spécialiste) cadre  
Rédacteur (assurances) cadre  
Régleur (assurances) cadre  
Responsable commercial (assurances) cadre  
Responsable de bureau (assurances) cadre  
Responsable de secteur (assurances) cadre  
Responsable technique (assurances) cadre  
Risk manager (assurance) cadre  
Souscripteur rédacteur grands risques cadre  
Statisticien (assurances) cadre  
Tarificateur risques spéciaux cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Attaché d'inspection (assurances) (voir 467c si technicien)  
Chef du personnel (assurances) (sauf état-major) (voir 372c si cadre)  
Contrôleur technique d'assurances (voir 467c si technicien)  
Directeur administratif (assurances) (état-major) (voir 371a si cadre)  
Directeur technique (assurances) (état-major) (voir 380a si cadre)  
Fondé de pouvoir (sécurité sociale) (s.a.i.) (voir 376f si cadre)  
Juriste d'assurances (non spécialiste) (voir 372e si cadre)  
Rédacteur (assurances) (voir 545c si employé)  
Responsable de secteur (assurances) (voir 467c si technicien)  
Risk manager (banque) (voir 376a si cadre)

## **376f CADRES DES SERVICES TECHNIQUES DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE ET ASSIMILES**

Cadres des organismes de sécurité sociale (caisses primaires et régionales d'assurance maladie, caisses d'allocations familiales, unions de recouvrement des cotisations, caisses départementales et interdépartementales de mutualité sociale agricole, organismes nationaux) et des organismes de prévoyance et de retraite complémentaire aux régimes de base, exerçant une activité spécialisée dans les fonctions de la sécurité sociale et des retraites complémentaires (contrôle de l'ouverture des droits, liquidation des prestations, contrôle médical ou réglementaire, gestion personnalisée de dossiers d'assuré, de professionnel de santé ou d'entreprise cotisante,...), à l'exclusion de la participation à des fonctions de soutien général (administration, comptabilité, informatique, ressources humaines).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent comptable (sécurité sociale, sauf état-major)  
Agent de direction (sécurité sociale, sauf état-major)  
Chef de service (sécurité sociale, sauf état-major), cadre  
Directeur-adjoint (sécurité sociale, sauf état-major)  
Fondé de pouvoir (sécurité sociale), cadre  
Responsable gestion du risque (assurance maladie), cadre  
Responsable relations avec les professionnels (assurance maladie), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Attaché juridique (sécurité sociale) cadre  
Chef de service contentieux (sécurité sociale) cadre  
Directeur technique (sécurité sociale) (sauf état-major)  
Employé de la sécurité sociale cadre  
Gestionnaire de dossiers d'entreprises (sécurité sociale) cadre  
Ingénieur-conseil des services prévention de la sécurité sociale  
Rédacteur (sécurité sociale) cadre  
Responsable service liquidation de prestations sociales cadre  
Responsable (sécurité sociale) cadre  
Statisticien (sécurité sociale) cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent comptable (sécurité sociale) (état-major) (voir 371a)  
Attaché juridique (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)  
Chef de service contentieux (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)  
Dentiste-conseil (sécurité sociale) (voir 311c si technicien)  
Directeur de caisse (sécurité sociale) (voir 231a, 232a, 233d)  
Directeur du personnel (sécurité sociale) (hors état-major) (voir 372c si cadre)  
Directeur technique (sécurité sociale) (état-major) (voir 380a)

Juriste (contentieux hors sécurité sociale) (voir 372e si cadre)

Rédacteur (sécurité sociale) (voir 545d si employé)

Responsable gestion du risque (assurance maladie) (voir 467d si technicien)

Statisticien (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)

---

### **376g CADRES DE L'IMMOBILIER**

Salariés ayant la qualité de cadres au sens des conventions collectives, servant d'intermédiaires dans les transactions immobilières ou gérant des biens immobiliers, soit au sein d'entreprises spécialisées dans ces activités, soit directement au sein d'autres entreprises, pour le compte de ces dernières.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent immobilier, cadre

Gérant d'immeuble, cadre

Gestionnaire de patrimoine immobilier, cadre

Syndic de copropriété (représentant de), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Administrateur de biens (représentant de) cadre

Agent foncier (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Conducteur d'opérations immobilières

Conseiller immobilier (sauf banque) cadre

Courtier en immobilier si salarié

Expert immobilier cadre

Gérant de copropriété cadre

Inspecteur de gestion immobilière cadre

Marchand de biens (préposé de) cadre

Monteur d'opérations immobilières cadre

Négociateur immobilier, foncier cadre

Responsable de gestion locative cadre

Responsable de programmes immobiliers cadre

Vendeur immobilier cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Architecte (voir 382b)

## **HOTELLERIE, RESTAURATION**

---

### **377a CADRES DE L'HOTELLERIE ET DE LA RESTAURATION**

Salariés ayant la qualité de cadres au sens des conventions collectives, dirigeant un hôtel ou un restaurant (sans avoir la capacité d'engager leur entreprise au sens juridique), ou du moins ayant une responsabilité importante dans l'organisation et la gestion d'un tel établissement, ou créant une œuvre originale dans le domaine de la cuisine.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de cuisine, cadre

Chef de réception (hôtellerie), cadre

Chef de salle (hôtel, restaurant), cadre

Directeur d'hôtel, cadre

Directeur de restaurant, cadre

Manager (restaurant), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant Directeur/manager (hôtel, restaurant) cadre

Chef d'exploitation (hôtellerie) cadre

Chef d'unité (hôtel, restaurant) cadre

Chef de service (hôtel, restaurant) cadre

Chef gérant (hôtel, restaurant) cadre

Commissaire de bord cadre

Directeur d'hébergement cadre

Directeur de centre de vacances cadre

Directeur de résidence de tourisme cadre

Directeur de village

Econome de collectivité cadre

Gérant de brasserie, de restaurant cadre

Gérant de cantine cadre

Gérant de cuisine centrale, de self service cadre

Gouvernante (hôtel) cadre

Hôtelier cadre

Inspecteur de restauration collective cadre

Maître d'hôtel cadre

Réceptionnaire (hôtellerie) cadre

Régisseur de matériel (hôtel, restaurant) cadre

Responsable de garniture (hôtel, restaurant) cadre

Responsable ménage lingerie (hôtel) cadre

## 38 : INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES D'ENTREPRISES

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés occupant une position de cadre au sein d'une entreprise et exerçant une activité de nature technique. Les personnes concernées exercent des fonctions de responsabilité impliquant une activité de commandement dans le domaine technique ou nécessitant des connaissances scientifiques approfondies. Elles exercent leur activité en position d'ingénieur ou de cadre selon les conventions collectives applicables à l'entreprise.

Les domaines couverts par la catégorie couvrent plus précisément :

- les études, la recherche et le développement dans des domaines faisant appel aux sciences exactes et naturelles plus qu'aux sciences économiques et humaines. Sont incluses l'agronomie, l'informatique, l'architecture, l'urbanisme, mais non la statistique et le calcul actuariel ;
- la production et la fabrication de produits, la conduite de chantiers ;
- la vente de biens d'équipement professionnel, de bâtiment et travaux publics, de biens intermédiaires et d'informatique ;
- les fonctions connexes de la production qui comprennent l'ordonnancement de la production, les méthodes (industrialisation), les achats, la logistique, le contrôle-qualité, la maintenance des équipements et l'environnement. Dans le cas des achats industriels, la catégorie inclut uniquement le cas dans lequel l'activité exercée réclame des compétences techniques : acheteurs de l'industrie, du bâtiment, de certains services utilisant du matériel lourd. Elle ne comprend donc pas les autres acheteurs, dont la fonction consiste surtout à optimiser en fonction de considérations commerciales les opérations d'achat qui leur sont confiées (catégorie 37) ;
- l'informatique et les télécommunications ;
- les transports (activités spécifiques d'exploitation ou techniques, conduite d'engin par des cadres) ;

La notion de « domaine couvert » doit être entendu au sens de l'activité individuelle ou de la spécialité d'intervention particulière du cadre et, non pas, selon la nature et donc la classification du produit final. Ainsi, un ingénieur mécanicien effectuant des études et recherches relevant de la mécanique dans le domaine de la recherche ou de la production des industries textiles ou de l'industrie du bois, devra être classé en rubrique 384a et non en rubrique 386e.

Sont exclus de la catégorie :

- les enseignants des établissements scolaires (catégories 34 ou 42) ;
- les salariés exerçant une fonction de direction en qualité de chef d'entreprise et ayant normalement à ce titre la capacité juridique d'engager leur entreprise au sens juridique (catégories 21, 22 et 23, ou, catégorie 10 pour l'agriculture, les travaux agricole, la sylviculture et la pêche), même si ces personnes mettent en avant leur qualité d'ingénieur ;
- les salariés d'entreprise exerçant une profession de santé (médecins, pharmaciens, vétérinaires) (catégorie 34) même s'ils exercent des fonctions de recherche ou de production, par exemple, dans un laboratoire pharmaceutique ;
- les cadres techniques exerçant des fonctions spécifiques dans la presse, l'édition, l'audiovisuel et les spectacles (catégorie 35).

## Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
21 Artisans	Peuvent exercer leur activité en qualité de salarié de leur entreprise	Exercent le niveau supérieur de direction dans l'entreprise. Ont généralement seuls la capacité d'engager juridiquement l'entreprise
22 Commerçants et assimilés	Peuvent exercer leur activité en qualité de salarié de leur entreprise	Exercent le niveau supérieur de direction dans l'entreprise. Ont généralement seuls la capacité d'engager juridiquement l'entreprise
23 Chefs d'entreprise de 10 salariés ou plus	Peuvent exercer leur activité en qualité de salarié de leur entreprise	Exercent le niveau supérieur de direction dans l'entreprise. Ont généralement seuls la capacité d'engager juridiquement l'entreprise
33 Cadres de la fonction publique	Peuvent exercer une activité ou une fonction comparable au sein de la fonction publique	Appartiennent à la fonction publique (Etat, collectivités locales, hôpitaux)
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Peuvent exercer une activité ou une fonction comparable au sein de la fonction publique	Exercent une activité dans les enseignements supérieur ou secondaire, une activité dans la recherche publique ou une activité de type scientifique dans les domaines de la santé et de l'orientation scolaire ou professionnelle
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Dans le cas des cadres techniques des spectacles et de l'audiovisuel : peuvent être des salariés d'entreprise exerçant un métier voisin	Interviennent directement dans la réalisation des spectacles et des productions audiovisuelles
37 Cadres administratifs et cadres commerciaux d'entreprises	Salariés d'entreprise classés cadres sur l'aspect technique ou scientifique	L'aspect administratif ou commercial l'emporte
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises (information, expression artistique, spectacles)	Peuvent occasionnellement exercer une activité ou des fonctions comparables	N'exercent pas leur activité en position de cadre.
47 Techniciens	En général salariés d'entreprise, peuvent avoir un domaine d'activité voisin	Classés agents de maîtrise ou techniciens et non cadres dans les conventions collectives
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	En général salariés d'entreprise, peuvent avoir un domaine d'activité voisin	Classés agents de maîtrise ou techniciens et non cadres dans les conventions collectives

## Les rubriques PCS-ESE

### *Etat-major (grandes entreprises)*

380a Directeurs techniques des grandes entreprises

### *Agriculture, eaux et forêts*

381b Ingénieurs et cadres d'étude et développement de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts

381c Ingénieurs et cadres de production et d'exploitation de l'agriculture, la pêche, les eaux et forêts

### *Bâtiment, travaux publics*

382a Ingénieurs et cadres d'étude du bâtiment et des travaux publics

382b Architectes salariés

382c Ingénieurs, cadres de chantier et conducteurs de travaux (cadres) du bâtiment et des travaux publics

382d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en bâtiment, travaux publics

### *Electricité, électronique*

383a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en électricité, électronique

- 383b Ingénieurs et cadres de fabrication en matériel électrique, électronique
- 383c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel électrique ou électronique professionnel

### **Mécanique, travail des métaux**

- 384a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en mécanique et travail des métaux
- 384b Ingénieurs et cadres de fabrication en mécanique et travail des métaux
- 384c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en matériel mécanique professionnel

### **Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)**

- 385a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
- 385b Ingénieurs et cadres de fabrication des industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)
- 385c Ingénieurs et cadres technico-commerciaux des industries de transformations (biens intermédiaires)

### **Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie)**

- 386b Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement de la distribution d'énergie, eau
- 386c Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)
- 386d Ingénieurs et cadres de la production et de la distribution d'énergie, eau
- 386e Ingénieurs et cadres de fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

### **Fonctions connexes de la production : achats industriels, logistique, méthodes, contrôle-qualité, maintenance (hors informatique), environnement**

- 387a Ingénieurs et cadres des achats et approvisionnements industriels
- 387b Ingénieurs et cadres de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 387c Ingénieurs et cadres des méthodes de production
- 387d Ingénieurs et cadres du contrôle-qualité
- 387e Ingénieurs et cadres de la maintenance,

- de l'entretien et des travaux neufs
- 387f Ingénieurs et cadres techniques de l'environnement

### **Informatique, télécommunications**

- 388a Ingénieurs et cadres d'étude, recherche et développement en informatique
- 388b Ingénieurs et cadres d'administration, maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- 388c Chefs de projets informatiques, responsables informatiques
- 388d Ingénieurs et cadres technico-commerciaux en informatique et télécommunications
- 388e Ingénieurs et cadres spécialistes des télécommunications

### **Transports (hors logistique)**

- 389a Ingénieurs et cadres techniques de l'exploitation des transports
- 389b Officiers et cadres navigants techniques et commerciaux de l'aviation civile
- 389c Officiers et cadres navigants techniques de la marine marchande

## **ETAT-MAJOR (GRANDES ENTREPRISES)**

### **380a DIRECTEURS TECHNIQUES DES GRANDES ENTREPRISES**

Cadres d'état-major techniques d'une entreprise de 500 salariés ou plus, soit en siège social, soit en établissement de production. Ils sont les adjoints directs du chef d'entreprise ou du directeur général; ils participent, au sein d'un comité de direction, à la définition des objectifs de l'entreprise dans le domaine technique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur de fabrication (état major des GE)  
 Directeur de la recherche (état major des GE)  
 Directeur de production (état major des GE)  
 Directeur informatique (état major des GE)  
 Directeur technique (état major des GE)  
 Ingénieur (état major des GE)

## **AGRICULTURE, EAUX ET FORETS**

### **381b INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE ET DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE, LA PECHE, LES EAUX ET FORETS**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés d'étudier et de résoudre les problèmes techniques et économiques rencontrés dans le domaine agricole ou, plus généralement, en matière de développement des activités exercées dans les domaines de l'agriculture, des eaux et des forêts.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur agronome (recherche, études, sauf Etat, coll. loc.), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de développement en agriculture (recherche, études) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Agronome (recherche, études (sauf Etat) cadre

Animateur agricole (recherche, études) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Chargé d'études agricoles (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Ingénieur horticole (recherche, études) cadre

Ingénieur O.N.F. (recherche, études) cadre

Ingénieur (agriculture, recherche, études) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Pédologue (recherche, études) cadre

Vulgarisateur agricole (sauf Etat, coll. loc.) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent foncier (voir 372e si cadre)

Conseiller fiscal agricole (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372e si cadre)

Ingénieur agricole (recherche publique) (voir 342g)

Ingénieur d'agriculture (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)

### **381c INGENIEURS ET CADRES DE PRODUCTION ET D'EXPLOITATION DE L'AGRICULTURE, LA PECHE, LES EAUX ET FORETS**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés de participer à la réalisation de travaux de production ou d'aménagement au sein d'une entreprise agricole, halieutique ou sylvicole.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur agronome (production, sauf Etat, coll. loc.), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de développement en agriculture (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Agronome (production) (sauf Etat) cadre

Animateur agricole (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Cadre (pêche)

Conseiller agricole (production) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Conseiller d'entreprise agricole (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Conseiller de gestion agricole (production) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Conseiller de groupement agricole (production) (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Conseiller technique agricole (sauf Etat, coll. loc.) cadre

Ingénieur horticole (production) cadre

Ingénieur O.N.F. (production) cadre

Ingénieur (agriculture) (production, sauf Etat, coll. loc.) cadre

Pédologue (production) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent foncier (voir 372e si cadre)

Conseiller fiscal agricole (sauf Etat, coll. loc.) (voir 372d si cadre)

Ingénieur agricole (recherche publique) (voir 343a)

Ingénieur d'agriculture (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)

## **BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS**

### **382a INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Ingénieurs et cadres ayant pour activité d'élaborer des projets d'ouvrages ou d'installations relevant des secteurs du bâtiment et des travaux publics, d'en définir les caractéristiques techniques et d'en estimer le coût de réalisation. Ils ne procèdent pas habituellement à la direction des chantiers sur le terrain. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur études de prix (btp)

Ingénieur études techniques (btp), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de service études de prix (btp) cadre

Chef du bureau d'études (btp) cadre

Ingénieur structure béton armé (btp)

Responsable études de prix (btp) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur méthodes (btp) (voir 387c)

Ingénieur qualité (btp) (voir 387d)

---

## 382b ARCHITECTES SALARIES

Architectes salariés du secteur privé, exerçant leur activité auprès d'un confrère ou au sein d'une agence d'architectes ou, le cas échéant, au sein d'une entreprise disposant d'un patrimoine immobilier nécessitant la réalisation de travaux neufs ou d'entretien importants. Leur activité est d'assurer ou de participer à la conception des travaux, de réaliser la surveillance de l'exécution de ces derniers, puis d'assister le client (ou le responsable des questions immobilières de leur entreprise) dans la réception de l'ouvrage.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Architecte (hors Etat, coll. loc.), cadre  
Maître d'œuvre (architecte, hors Etat, coll. loc.),  
cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Architecte conseiller (hors Etat, coll. loc.) si salarié  
Architecte consultant (hors Etat, coll. loc.) si salarié  
Architecte d'intérieur cadre  
Architecte décorateur (hors Etat, coll. loc.) cadre  
Géomètre (hors Etat, coll. loc.) cadre  
Urbaniste (hors Etat, coll. loc.) cadre

### PROFESSIONS EXCLUES

Architecte des Bâtiments de France (voir 351a)  
Urbaniste de l'Etat (voir 351a)

---

## 382c INGENIEURS, CADRES DE CHANTIER ET CONDUCTEURS DE TRAVAUX (CADRES) DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS

Ingénieurs et cadres du secteur privé, assurant la responsabilité technique et souvent financière de la direction d'un ou plusieurs chantiers ou participant à la conduite de ces derniers. Ils peuvent être chargés de coordonner l'affectation des moyens consacrés aux différents chantiers selon l'avancement des travaux et de veiller au respect du planning. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval du travail sur le chantier.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Conducteur de travaux (btp), cadre  
Ingénieur travaux (btp), cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef de chantier (btp) cadre  
Conducteur de travaux principal (btp) cadre  
Directeur de travaux (btp) cadre  
Responsable matériel (btp) cadre

---

## 382d INGENIEURS ET CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX EN BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS

Ingénieurs et cadres technico-commerciaux du secteur privé en BTP. Ils négocient avec l'architecte ou le client le projet de construction. Ils peuvent participer au lancement de l'ouvrage et en suivre la réalisation. Ils assurent également la gestion financière de l'affaire.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ingénieur commercial (btp), cadre  
Ingénieur d'affaires (btp), cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent commercial, technico-commercial (btp) cadre  
Cadre commercial (btp) cadre  
Chargé d'affaires (btp) cadre  
Chef d'agence (btp) cadre  
Chef de projet d'affaires (btp) cadre  
Ingénieur contrats (btp) cadre  
Ingénieur de promotion des ventes (btp) cadre  
Ingénieur en chauffage (commercial) cadre  
Technico-commercial (btp) cadre

---

## ELECTRICITE, ELECTRONIQUE

---

## 383a INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN ELECTRICITE, ELECTRONIQUE

Ingénieurs et cadres de recherches, études et développement œuvrant dans les domaines de l'électricité, de l'électromécanique et de l'électronique. Ils participent à la recherche de nouvelles technologies, à la mise au point de nouveaux produits ou équipements, ainsi qu'aux études réalisées en vue de leur industrialisation. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication. Les informaticiens spécialistes de l'informatique technique ou embarquée appartiennent à cette rubrique. Par contre, les ingénieurs et cadres spécialistes de l'informatique de réseaux et des télécommunications en sont exclus.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chef de bureau d'études (électricité-électronique),  
cadre  
Dessinateur principal (électricité-électronique), cadre  
Ingénieur d'études en électricité, électronique, cadre  
Ingénieur électromécanicien (études), cadre  
Ingénieur en électronique (études), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Analyste programmeur en informatique industrielle cadre  
Analyste programmeur en productique (informatique industrielle) cadre  
Dessinateur projeteur (électricité-électronique) cadre  
Directeur de bureau d'études (électricité-électronique) cadre  
Domoticien cadre  
Ingénieur d'essai en électricité, électronique cadre  
Ingénieur de projet (électricité, électronique) cadre  
Ingénieur de recherche en électricité, électronique (sauf recherche publique) cadre  
Ingénieur développement des composants (électricité-électronique) cadre  
Ingénieur EDF (études) cadre  
Ingénieur électricien (électricité-électronique) cadre  
Ingénieur électricien (études) cadre  
Ingénieur électromécanicien (électricité-électronique) cadre  
Ingénieur en automatique (études) cadre  
Ingénieur en climatisation (études) cadre  
Ingénieur en électronique (électricité-électronique) cadre  
Ingénieur en génie climatique (études) cadre  
Ingénieur en hydraulique (études) cadre  
Ingénieur en robotique (études) cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Ingénieur des télécommunications (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)  
Ingénieur télécom (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)  
Ingénieur télécom (sauf Etat, coll. loc., recherche publique) (voir 388e)  
Ingénieur (électricité, électronique en recherche publique) (voir 342f à 342g)  
Ingénieur (électricité, électronique) (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)

## 383b INGENIEURS ET CADRES DE FABRICATION EN MATERIEL ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE

Ingénieurs et cadres du secteur privé, intervenant dans le domaine de la fabrication des matériels et produits réalisés dans les domaines de la fabrication de matériel électrique et électronique. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ingénieur de fabrication de matériel électrique, cadre  
Ingénieur de fabrication en électricité, électronique, cadre  
Ingénieur de fabrication en électroménager, cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef d'atelier de fabrication (électricité-électronique) cadre  
Chef de fabrication (électricité-électronique) cadre  
Directeur d'usine (électricité-électronique) (sauf état-

major de grande entreprise) cadre  
Ingénieur électricien (électricité-électronique) (fabrication) cadre  
Ingénieur électricien (fabrication) cadre  
Ingénieur électromécanicien (fabrication) cadre  
Ingénieur en automatique (fabrication) cadre  
Ingénieur en climatisation (fabrication) cadre  
Ingénieur en électronique (fabrication) cadre  
Ingénieur en génie climatique (fabrication) cadre  
Ingénieur en hydraulique (fabrication) cadre  
Ingénieur en robotique (fabrication) cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Ingénieur de contrôle (électricité, électronique) (voir 387d)

## 383c INGENIEURS ET CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX EN MATERIEL ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE PROFESSIONNEL

Ingénieurs et cadres du secteur privé, qui étudient et négocient avec les clients potentiels de leur entreprise leurs projets d'installations électriques ou d'équipements électriques, électroniques pour tous usages industriels (matériels lourds exigeant une compétence technique importante). Ils lancent et suivent la réalisation des installations, assurent la réception avec le client, ainsi que la gestion financière de l'opération.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ingénieur commercial (matériel électrique ou électronique profes.), cadre  
Ingénieur d'affaires (matériel électrique, électro. profes.), cadre  
Technico-commercial (matériel électrique, électro. profes.), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent commercial (matériel électrique, électro. profes.) cadre  
Cadre commercial (matériel électrique, électro. profes.) cadre  
Chargé d'affaires (matériel électrique, électro. profes.) cadre  
Chef de projet d'affaires (matériel électrique, électro. profes.) cadre  
Ingénieur contrats (matériel électrique, électro. profes.) cadre  
Ingénieur de promotion des ventes (matériel électrique, électro. profes.) cadre  
Ingénieur technico-commercial en télécommunication  
Responsable commercial (matériel électrique, électro. profes.) cadre



## **MECANIQUE, TRAVAIL DES METAUX**

### **384a INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN MECANIQUE ET TRAVAIL DES METAUX**

Ingénieurs ou cadres chargés, dans le domaine de la mécanique, d'étudier, en liaison avec les responsables de la fabrication, la mise au point de nouveaux produits, ainsi que leurs procédés de fabrication, ou d'améliorer et adapter des produits déjà existants. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de bureau d'études (mécanique), cadre  
Chef de projet (mécanique), cadre  
Ingénieur d'essai en mécanique, cadre  
Ingénieur d'études en mécanique, cadre  
Ingénieur de bureau d'études (mécanique), cadre  
Responsable bureau d'études (mécanique), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de service études (mécanique) cadre  
Dessinateur chef de groupe (mécanique) cadre  
Dessinateur chef de projet (mécanique) cadre  
Dessinateur projeteur (mécanique) cadre  
Directeur de bureau d'études (mécanique, sauf état-major des GE) cadre  
Ingénieur de projet (mécanique) cadre  
Ingénieur en aéronautique (études) cadre  
Ingénieur en armement (études) cadre  
Ingénieur en automobile (études) cadre  
Ingénieur en chaudronnerie (études) cadre  
Ingénieur mécanicien (études) cadre  
Projeteur (mécanique) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur de contrôle-qualité (mécanique) (voir 387d)  
Ingénieur méthodes (voir 387c)  
Ingénieur planning, ordonnancement (voir 387b)

### **384b INGENIEURS ET CADRES DE FABRICATION EN MECANIQUE ET TRAVAIL DES METAUX**

Ingénieurs et cadres du secteur privé responsables de la réalisation de programmes de fabrication des produits de la construction mécanique. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur de fabrication en mécanique, cadre  
Ingénieur en aéronautique (fabrication), cadre  
Responsable de production (mécanique), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'atelier de fabrication (mécanique) cadre  
Chef de chaîne de fabrication (mécanique) cadre  
Chef de fabrication (mécanique) cadre  
Directeur d'usine (mécanique) cadre  
Directeur de fabrication (mécanique) (sauf état-major de grande entreprise) cadre  
Ingénieur de fabrication en aéronautique cadre  
Ingénieur de fabrication en automobile cadre  
Ingénieur de forge (fabrication) cadre  
Ingénieur en chaudronnerie (fabrication) cadre  
Ingénieur mécanicien (fabrication) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur de contrôle (électricité, électronique) (voir 387d)  
Ingénieur de contrôle (mécanique) (voir 387d)  
Ingénieur de l'armement (Etat) (voir 332a)

### **384c INGENIEURS ET CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX EN MATERIEL MECANIQUE PROFESSIONNEL**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés de négocier avec le client la vente des matériels produits par leur entreprise ou de prospecter en vue d'étudier de nouvelles gammes pour satisfaire les besoins du marché. Cette rubrique est limitée aux biens d'équipement exigeant une compétence technique importante (avions, armements, navires, produits de la grosse mécanique et de la chaudronnerie).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur commercial (commerce de gros d'équipement industriel), cadre  
Ingénieur commercial (matériel mécanique professionnel), cadre  
Technico-commercial (matériel mécanique professionnel), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent commercial (matériel mécanique professionnel) cadre  
Cadre commercial (matériel mécanique professionnel) cadre  
Chargé d'affaires (matériel mécanique professionnel) cadre  
Chef de projet d'affaires (matériel mécanique professionnel) cadre  
Ingénieur contrats (matériel mécanique professionnel) cadre  
Ingénieur de promotion des ventes (matériel mécanique professionnel) cadre

## **INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, METALLURGIE ET MATERIAUX LOURDS)**

### **385a INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, METALLURGIE, MATERIAUX LOURDS)**

Ingénieurs et cadres de recherche-développement salariés du secteur privé, exerçant leur spécialité dans les domaines de la chimie, de la pharmacie, de la biologie et des industries agricoles et alimentaires, de la production sidérurgique et de la première transformation des métaux non ferreux (p1tmf), de la fonderie, de la fabrication du verre, de la céramique, des matériaux de construction (fvmc), de la fabrication des placages et des panneaux de particules, ou de la fabrication des papiers et cartons. Leur tâche spécifique est de concevoir des programmes de recherche, de mettre au point des produits nouveaux ou d'améliorer des produits ou des procédés existants. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Attaché de recherche clinique (chimie, pharmacie, IAA), cadre  
Ingénieur biochimiste, biologiste (étude), cadre  
Ingénieur d'études de matériaux, cadre  
Ingénieur de laboratoire (chimie, pharmacie, IAA), cadre  
Ingénieur de laboratoire (p1tmf, fvmc), cadre  
Ingénieur de verrerie (études), cadre  
Ingénieur en matériaux de construction (études), cadre  
Ingénieur sidérurgiste (études), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aromaticien cadre  
Chef de projet (métallurgie, matériaux) cadre  
Directeur de bureau d'études (métallurgie, matériaux)  
Ingénieur atomiste (études) cadre  
Ingénieur calculs (métallurgie, matériaux) cadre  
Ingénieur chimiste (études) cadre  
Ingénieur d'études développement (chimie, pharmacie, IAA, p1tmf, fvmc) cadre  
Ingénieur de cimenterie (études) cadre  
Ingénieur de fonderie (études) cadre

Ingénieur de laminage (études) cadre  
Ingénieur de projet (chimie, pharmacie, IAA, métallurgie, matériaux) cadre  
Ingénieur en céramique (études) cadre  
Ingénieur en cristallographie cadre  
Ingénieur essais cliniques (chimie, pharmacie, IAA) cadre  
Ingénieur métallurgiste (études) cadre  
Ingénieur nucléaire (études) cadre  
Ingénieur soudeur (études) cadre  
Œnologue cadre  
Parfumeur cadre  
Responsable de laboratoire (chimie, pharmacie, IAA) cadre  
Responsable R&D (chimie, pharmacie, IAA) cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur de contrôle (p1tmf, fvmc) (voir 387d)  
Ingénieur de recherche (recherche publique) (voir 342f à 342g)  
Ingénieur (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)

### **385b INGENIEURS ET CADRES DE FABRICATION DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, METALLURGIE, MATERIAUX LOURDS)**

Ingénieurs et cadres chargés de réaliser un programme, de mettre en route un processus de fabrication, de l'ajuster en fonction des difficultés du moment, ainsi que de gérer leur service, dans les domaines de la chimie (y c. carbo et pétrochimie, parachimie, caoutchouc, fils et fibres synthétiques), de la pharmacie ou de l'agroalimentaire, de la production ou de la première transformation des métaux non ferreux (p1tmf), de la fonderie, du verre, de la céramique, des matériaux de construction (fvmc), de la fabrication de placages et de panneaux de particules, ou de la fabrication des papiers et cartons. Les métiers correspondants des industries nucléaires, de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) sont rattachés à cette rubrique. La rubrique ne concerne pas les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur biochimiste, biologiste (fabrication), cadre  
Ingénieur chimiste (fabrication), cadre  
Ingénieur de cimenterie (fabrication), cadre  
Ingénieur de fonderie (fabrication), cadre  
Ingénieur de raffinerie (fabrication, exploitation), cadre  
Ingénieur de verrerie (fabrication), cadre  
Ingénieur en agroalimentaire (fabrication), cadre  
Ingénieur sidérurgiste (fabrication), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'atelier de fonderie cadre  
Chef d'atelier de matériaux de construction cadre

Chef d'atelier de production (chimie, pharmacie, IAA, p1tmf, fvmc) cadre  
Chef de chaîne de fabrication (chimie, pharmacie, IAA, p1tmf, fvmc) cadre  
Chef de fabrication (chimie, pharmacie, IAA, fab. de papier-carton, panneaux de bois, p1tmf, fvmc) cadre  
Directeur d'usine (chimie, pharmacie, IAA) (sauf état-major de grande entreprise) cadre  
Directeur de fabrication (chimie, pharmacie, IAA) (sauf état-major de grande entreprise)  
Directeur de production (chimie, pharmacie, IAA) (sauf état-major de grande entreprise)  
Ingénieur de brasserie (fabrication), cadre  
Ingénieur de fabrication de caoutchouc, cadre  
Ingénieur de fabrication de matériaux, cadre  
Ingénieur de fabrication (chimie, pharmacie, IAA, fabrication de papier-carton), cadre  
Ingénieur de fabrication (ind. lourdes du bois, panneaux de bois, p1tmf, fvmc), cadre  
Ingénieur de laminage (fabrication), cadre  
Ingénieur électrochimiste (fabrication), cadre  
Ingénieur électrométallurgiste (fabrication), cadre  
Ingénieur métallurgiste (fabrication), cadre  
Ingénieur (production) (p1tmf, fvmc, fab de papier, panneaux de bois, ..), cadre  
Maître de chai (IAA), cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur de contrôle (chimie, pharmacie, IAA) (voir 387d)

---

### **385c INGENIEURS ET CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATIONS (BIENS INTERMEDIARES)**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés, d'assurer, à la force de vente et à la clientèle de l'entreprise, une assistance technique (études particulières, modifications techniques) concernant le produit proposé ou son utilisation. Ils peuvent participer directement aux opérations de prospection ou de vente.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur commercial (biens intermédiaires chimie, p1tmf (première transformation des métaux non ferreux), fvmc (fer, verre, matériaux de construction, extraction), cadre  
Ingénieur commercial (commerce de gros biens interméd.), cadre  
Technico-commercial (commerce de biens interméd.), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent commercial, technico-commercial (biens intermédiaires : chimie, p1tmf, fvmc, extraction), cadre  
Cadre commercial (comm. de gros de biens intermédiaires)  
Chargé d'affaires (biens intermédiaires), cadre  
Chef de projet d'affaires (biens intermédiaires), cadre  
Ingénieur contrats (biens intermédiaires), cadre  
Ingénieur de promotion des ventes (biens intermédiaires), cadre

## **AUTRES INDUSTRIES (IMPRIMERIE, MATERIAUX SOUPLES, AMEUBLEMENT ET BOIS, ENERGIE)**

---

### **386b INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE, EAU**

Ingénieurs et cadres de recherche et études salariés du secteur privé, chargés de concevoir des programmes de recherche sur des produits nouveaux ou l'amélioration de produits ou de procédés existants, dans les domaines de la distribution d'énergie et d'eau. Les métiers correspondants des industries de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et du nucléaire sont rattachés à la rubrique 385a. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur géologue  
Physicien (secteur privé) (s.a.i.), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Météorologiste (sauf Etat), cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur atomiste (voir 385a)  
Ingénieur nucléaire (voir 385a)

---

### **386c INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT DES AUTRES INDUSTRIES (IMPRIMERIE, MATERIAUX SOUPLES, AMEUBLEMENT ET BOIS)**

Ingénieurs et cadres de recherche et études, salariés du secteur privé, chargés de concevoir des programmes de recherche sur des produits nouveaux ou l'amélioration de produits ou de procédés existants, dans les domaines du textile, du cuir, de l'habillement, de l'industrie du bois (sauf fabrication de placages et de panneaux de particules), du façonnage du papier-carton et des activités non recensées dans les rubriques précédentes. Sont exclus de cette rubrique, les ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chef de bureau d'études (textile, habillement chaussure, cuir), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef de projet (textile, habillement chaussure, cuir, énergie), cadre

Chef de projet (travail. mécanique du bois, ind. papier-carton), cadre

Expert en sciences physiques (secteur privé), cadre

Expert en sciences (secteur privé, sciences exactes), cadre

Ingénieur d'études (textile, habillement, chaussure, cuir), cadre

Ingénieur d'études (travail mécanique du bois, ind. papier-carton), cadre

Ingénieur de brevet

Ingénieur papetier (études), cadre

Ingénieur rédacteur technique (s.a.i.)

## PROFESSIONS EXCLUES

Ingénieur (Etat, coll. loc., sauf recherche publique) (voir 332a, 332b)

Ingénieur (recherche publique) (voir 342f à 342g)

## 386d INGENIEURS ET CADRES DE LA PRODUCTION ET DE LA DISTRIBUTION D'ENERGIE, EAU

Ingénieurs et cadres du secteur privé, intervenant dans la production et la distribution de l'électricité, du gaz, de l'eau, du chauffage et de l'énergie Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à la rubrique 385b.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chef de district EDF, cadre

Ingénieur EDF (exploitation, distribution), cadre

Ingénieur GDF (exploitation, distribution), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef de bloc EDF, cadre

Contrôleur de réseau EDF, cadre

Ingénieur de traitement des eaux, cadre

Ingénieur (distribution d'eau), cadre

## 386e INGENIEURS ET CADRES DE FABRICATION DES AUTRES INDUSTRIES (IMPRIMERIE, MATERIAUX SOUPLES, AMEUBLEMENT ET BOIS)

Ingénieurs et cadres du secteur privé, spécialistes de la fabrication des produits et matériaux (mise en route et réalisation des programmes, gestion du service), dans les domaines du textile, du cuir, de l'habillement, de la transformation du bois (sauf fabrication de placages et de panneaux de particules), de la menuiserie industrielle, du façonnage du papier carton, de l'imprimerie et de l'édition, ainsi que des industries n'ayant pas été énoncées ci-dessus ou au titre des rubriques précédentes. La rubrique ne concerne pas les

ingénieurs et cadres dont l'activité est consacrée à des travaux de méthodes, planning et ordonnancement ou à des travaux de contrôle et de qualité venant en accompagnement ou en aval des phases de fabrication.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chef d'atelier (textile, habillement, chaussure, cuir), cadre

Chef de studio (imprimerie, édition), cadre

Directeur d'usine (autres industries) (sauf état-major de grande entreprise)

Ingénieur (textile, habillement, chaussure, cuir), cadre

Responsable de production (autres industries) (sauf état-major de grande entreprise), cadre

Secrétaire d'édition (sauf audiovisuel), cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Assistant d'édition, cadre

Cadre des laboratoires cinématographiques

Cadre des laboratoires photographiques

Chef d'atelier de menuiserie, cadre

Chef d'édition (sauf audiovisuel), cadre

Chef de chaîne de fabrication (imprimerie), cadre

Chef de dessin (sauf publicité), cadre

Chef de fabrication (ameublement, menuiserie industrielle), cadre

Chef de fabrication (bois et papier carton industriel), cadre

Chef de fabrication (textile, habillement, chaussure, cuir), cadre

Dessinateur maquettiste, cadre

Directeur technique (industries graphiques), cadre

Ingénieur de production (imprimerie, presse), cadre

Ingénieur de production (textile, habillement, chaussure, cuir), cadre

Ingénieur opticien (fabrication), cadre

Ingénieur papetier (fabrication), cadre

Ingénieur textile (fabrication), cadre

Ingénieur (imprimerie, presse, édition, labo. et studios photos), cadre

Maquettiste, cadre

Responsable pré-presse, cadre

## FONCTIONS CONNEXES DE LA PRODUCTION : ACHATS INDUSTRIELS, LOGISTIQUE, METHODES, CONTROLE-QUALITE, MAINTENANCE (HORS INFORMATIQUE), ENVIRONNEMENT

## 387a INGENIEURS ET CADRES DES ACHATS ET APPROVISIONNEMENTS INDUSTRIELS

Ingénieurs du secteur privé, spécialisés dans l'achat de matières premières ou demi-ouvrées en vue d'une utilisation industrielle. Ils font appel aux

fournisseurs et sous-traitants en fonction des caractéristiques techniques et du coût des produits proposés par ceux-ci, de façon à assurer une rentabilité optimale. La rubrique est commune à tous les secteurs d'activité.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Acheteur industriel  
Acheteur (industrie), cadre  
Chef de service achats (industrie), cadre  
Chef de service approvisionnement (industrie), cadre  
Ingénieur acheteur (industrie), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Acheteur en sous-traitance, cadre  
Acheteur import, international, cadre  
Ingénieur en achats industriels, cadre  
Responsable achats et logistique (industrie), cadre  
Responsable des achats, approvisionnements (industrie), cadre

---

### **387b INGENIEURS ET CADRES DE LA LOGISTIQUE, DU PLANNING ET DE L'ORDONNANCEMENT**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés dans une entreprise du transport ou dans une autre entreprise, d'organiser et de mettre en œuvre les stratégies les mieux adaptées pour contrôler et optimiser les flux de matières entrant et sortant de l'entreprise. Cette activité s'exerce depuis l'entrée de ces produits dans l'entreprise, puis concerne leur transformation éventuelle et leur distribution. Ils sont aussi chargés de déterminer à l'avance et de programmer le plan de production d'une usine, compte tenu des commandes, des disponibilités en main-d'œuvre et en équipements. Ils analysent les commandes, déterminent les intrants nécessaires, répartissent le travail entre les unités, proposent le cas échéant d'en sous-traiter une partie et en suivent la réalisation.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de service logistique, cadre  
Ingénieur de gestion de la production, cadre  
Ingénieur de la gestion des stocks, cadre  
Ingénieur en ordonnancement, cadre  
Ingénieur planification, cadre  
Ingénieur planning, cadre  
Responsable logistique, cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Cadre gestion des stocks, cadre  
Cadre logistique, cadre  
Chef de service de la gestion des stocks (industrie), cadre  
Chef de service planning, ordonnancement, cadre  
Directeur de la logistique  
Directeur des transports et de la logistique  
Gestionnaire des stocks, cadre  
Ingénieur procédé, cadre  
Logisticien, cadre  
Responsable de la gestion des stocks, cadre  
Responsable flux des matières, cadre

Responsable ordonnancement-lancement, cadre  
Responsable planification (logistique), cadre  
Responsable planification, planning, ordonnancement, cadre

---

### **387c INGENIEURS ET CADRES DES METHODES DE PRODUCTION**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés d'adapter et d'optimiser les méthodes de fabrication.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur méthodes, cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de service méthodes, cadre  
Chef du service préparation du travail, cadre  
Ingénieur méthodes et organisation, cadre  
Responsable des méthodes, cadre

---

### **387d INGENIEURS ET CADRES DU CONTROLE-QUALITE**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, dont l'activité spécifique consiste à définir, organiser et mettre en œuvre les procédures permettant de contrôler l'exécution des différentes phases de production et de vérifier matériellement la qualité des produits réalisés. Ils peuvent influencer sur l'organisation des différentes étapes du processus de production et participer à l'amélioration des procédés et de l'organisation de la fabrication.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur contrôle, cadre  
Ingénieur qualité, cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Auditeur qualité, cadre  
Chef de service contrôle-qualité, cadre  
Chef de service qualité, cadre  
Chef du laboratoire de contrôle, cadre  
Consultant qualité, cadre  
Responsable contrôle, cadre  
Responsable qualité, cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur prévention (voir 387e)  
Responsable prévention (voir 387e si cadre)

---

### **387e INGENIEURS ET CADRES DE LA MAINTENANCE, DE L'ENTRETIEN ET DES TRAVAUX NEUFS**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, supervisant l'entretien et le dépannage des équipements de production ou chargés d'étudier et de réaliser de nouvelles installations de production. La rubrique est commune à tous les secteurs d'activité.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de service entretien (industrie), cadre  
Chef de service maintenance, cadre  
Ingénieur de maintenance, travaux neufs,

d'entretien, cadre  
Ingénieur travaux neufs, cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'atelier d'outillage, cadre  
Contrôleur sécurité (sécurité sociale)  
Ingénieur électromécanicien (entretien ou hors électricité-électronique), cadre  
Ingénieur en appareillage, cadre  
Ingénieur en électronique (entretien ou hors électricité-électronique), cadre  
Ingénieur en instrumentation, cadre  
Ingénieur prévention, cadre  
Ingénieur sécurité (industrie), cadre

---

## **387f INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES DE L'ENVIRONNEMENT**

Cadres du secteur privé, soit au sein d'une entreprise industrielle, soit dans tout autre contexte, chargés de l'assainissement, du traitement des déchets, et plus généralement de la protection de l'environnement.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ingénieur en environnement  
Ingénieur traitement des déchets

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chargé d'études aménagement et environnement (sauf Etat, coll. loc.)  
Chargé d'études en environnement, cadre  
Chargé d'études énergies renouvelables, cadre  
Chargé de mission aménagement et environnement  
Chargé de mission énergies renouvelables, cadre  
Chargé de mission environnement, cadre  
Chargé de mission scientifique espace naturel, cadre  
Chef d'exploitation centre technique d'enfouissement, cadre  
Chef d'exploitation de décharge, cadre  
Chef d'exploitation station d'épuration  
Chef d'exploitation usine d'incinération, cadre  
Conseiller en aménagement et environnement  
Conseiller environnement, cadre  
Conservateur (espace naturel), cadre  
Consultant en environnement, cadre  
Directeur d'espace naturel, cadre  
Directeur de parc (espace naturel)  
Directeur environnement, cadre  
Directeur qualité environnement et sécurité  
Eco-conseiller, cadre  
Expert en environnement, cadre  
Expert en risques technologiques, cadre  
Gestionnaire de réseaux d'assainissement, cadre  
Hydrobiologiste, cadre  
Ingénieur chargé d'études en collecte et traitement des déchets  
Ingénieur consultant en environnement  
Ingénieur d'études déchets, cadre  
Ingénieur eau et environnement  
Ingénieur écologue  
Ingénieur en gestion des risques industriels  
Ingénieur en traitement des déchets toxiques  
Ingénieur géotechnicien environnement, cadre  
Ingénieur pollution de l'air

Ingénieur prévention des risques industriels  
Ingénieur sécurité environnement  
Responsable déchets, cadre  
Responsable environnement, cadre  
Responsable service environnement, cadre  
Rudologue, cadre  
Spécialiste des déchets, cadre

## **INFORMATIQUE, TELECOMMUNICATIONS**

---

## **388a INGENIEURS ET CADRES D'ETUDE, RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT EN INFORMATIQUE**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, participant à l'étude et au développement des systèmes et des applications informatiques, notamment la conception technique, la programmation, le paramétrage, la mise au point ou la documentation de programmes réalisés selon les normes en vigueur dans l'environnement professionnel. Leur activité est distincte de celle des ingénieurs et spécialistes des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance (rubrique 388e). De même, la rubrique ne comprend ni l'informatique industrielle, ni l'informatique embarquée (rubriques 383a et 383b).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Analyste programmeur (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Ingénieur d'études en informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Ingénieur développement en informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste concepteur, cadre  
Analyste en informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Analyste fonctionnel (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Architecte base de données (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Concepteur analyste, cadre  
Concepteur (informatique), cadre  
Développeur multimédia, cadre  
Développeur (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Expert formateur (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Informaticien analyste, cadre  
Informaticien d'application (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Informaticien de développement (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Informaticien (s.a.i.), cadre  
Ingénieur concepteur (informatique), cadre  
Ingénieur en informatique (développement), cadre  
Ingénieur intégration de système (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Ingénieur logiciel, cadre  
Ingénieur qualité logiciel, cadre  
Responsable analyse programmation, cadre  
Responsable d'application (informatique), cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Ingénieur en informatique (recherche publique) (voir 342f à 342h)

Ingénieur technico-commercial en informatique (voir 388d si cadre)

## 388b INGENIEURS ET CADRES D'ADMINISTRATION, MAINTENANCE, SUPPORT ET SERVICES AUX UTILISATEURS EN INFORMATIQUE

Ingénieurs et cadres du secteur privé chargés d'assurer la conduite et la surveillance des équipements informatiques et d'apporter une assistance aux divers utilisateurs. Leur objectif est la mise en œuvre et l'optimisation de l'usage des applications des systèmes d'information. Ils conseillent généralement la direction lors des choix de logiciel et de matériel. Leur activité est distincte de celle des ingénieurs et spécialistes des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance (rubrique 388e). De même, la rubrique ne comprend ni l'informatique industrielle, ni l'informatique embarquée (rubriques 383a et 383b).

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Administrateur base de données (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Administrateur réseau (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Analyste d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Assistant aux utilisateurs (informatique, sauf Etat, coll. loc.), cadre

Correspondant informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Facilitateur (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Responsable de la maintenance (informatique, sauf Etat, coll. loc.), cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Administrateur de système d'information (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Administrateur de système (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur base de données (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur en informatique (assistance informatique) (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur méthode-qualité (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur sécurité système (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur système (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Responsable d'exploitation, cadre

Responsable micro-informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

### PROFESSIONS EXCLUES

Ingénieur (recherche publique) (voir 342f à 342h)

## 388c CHEFS DE PROJETS INFORMATIQUES, RESPONSABLES INFORMATIQUES

Ingénieurs et cadres du secteur privé chargés de négocier et prescrire des solutions en matière d'informatique, d'assurer l'organisation, la gestion des moyens et le suivi des développements informatiques prescrits. Ils assurent généralement la coordination des études et des travaux, ainsi que des moyens informatiques liés au projet. La rubrique n'inclut pas les activités de chef de projet exercées par celle les ingénieurs et spécialistes des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance (rubrique 388e).

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Architecte système d'information (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Architecte technique (informatique, sauf Etat, coll. loc.), cadre

Chef de projet informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Organisateur informaticien (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Responsable informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef de projet multimédia (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Consultant informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Directeur de projet informatique (sauf Etat, coll. loc.) (sauf état-major des GE), cadre

Directeur des systèmes d'information (sauf Etat, coll. loc.) (sauf état-major des GE)

Directeur informatique (sauf Etat, coll. loc.) (sauf état-major des GE)

Expert informaticien (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Ingénieur en organisation informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

Responsable étude informatique (sauf Etat, coll. loc.), cadre

## 388d INGENIEURS ET CADRES TECHNICO-COMMERCIAUX EN INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés des relations techniques et commerciales avec la clientèle des entreprises d'informatique : analyse des besoins du client, vente, suivi de la mise en œuvre des applications ou du matériel.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ingénieur commercial en informatique, cadre

Ingénieur commercial en télécommunications, cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Cadre commercial (comm. de gros matériel informatique)

Cadre commercial (informatique), cadre

Consultant (informatique), cadre

Ingénieur commercial grands comptes (informatique), cadre  
Ingénieur contrats (informatique), cadre  
Ingénieur d'affaires (informatique), cadre  
Ingénieur de promotion des ventes (informatique), cadre  
Ingénieur en informatique (commercial), cadre  
Ingénieur technico-commercial en informatique, cadre

---

### **388e INGENIEURS ET CADRES SPECIALISTES DES TELECOMMUNICATIONS**

Ingénieurs et cadres du secteur privé, chargés de négocier et prescrire des solutions dans les domaines de l'informatique de réseaux et des télécommunications, d'assurer l'organisation et le suivi des développements informatiques prescrits. Ils assurent généralement l'encadrement des études et des moyens liés au projet. La rubrique ne comprend pas les ingénieurs et cadres technico-commerciaux ou commerciaux.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Architecte réseau (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Architecte télécom (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Ingénieur réseau de télécommunications (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Ingénieur télécom (sauf Etat, coll. loc.), cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Acheteur télécom, cadre  
Administrateur réseau de télécommunications (sauf Etat, coll. loc.), cadre  
Analyste superviseur (télécommunication) (sauf Etat, coll. loc.)  
Consultant télécom, cadre  
Ingénieur développement logiciel (télécommunication), cadre  
Intégrateur (télécommunication) (sauf Etat, coll. loc.), cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ingénieur technico-commercial en télécommunication (voir 383c)  
Ingénieur (recherche publique) (voir 342f à 342h)

## **TRANSPORTS (HORS LOGISTIQUE)**

---

### **389a INGENIEURS ET CADRES TECHNIQUES DE L'EXPLOITATION DES TRANSPORTS**

Cadres chargés, dans une entreprise du transport ou dans une autre entreprise, d'organiser et de réaliser le déplacement physique des produits, des marchandises ou des voyageurs.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de gare routière, cadre  
Chef de traction (de trafic), cadre  
Commandant d'aérogare, cadre  
Directeur d'agence de voyages, cadre  
Responsable d'exploitation (transport), cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent consignataire, cadre  
Agent maritime, cadre  
Agent transitaire, cadre  
Cadre d'exploitation (transport), cadre  
Cadre shipping, cadre  
Cadre, ingénieur (transports), cadre  
Cg1 (SNCF), cadre  
Chef d'entrepôt, cadre  
Chef d'exploitation (transport), cadre  
Chef de bureau de gare, cadre  
Chef de camionnage, cadre  
Chef de centre, de dépôt (transport), cadre  
Chef de garage  
Chef de gare (principal, 1ère classe)  
Chef de gare (SNCF), cadre  
Chef de groupe (transport), cadre  
Chef de parc (transport), cadre  
Chef de produit (tourisme), cadre  
Chef de station, de terminus (transport), cadre  
Commissionnaire agréé en douane, cadre  
Contrôleur aérien (privé), cadre  
Contrôleur d'exploitation (transport), cadre  
Contrôleur de réseau (transport), cadre  
Contrôleur principal (transport), cadre  
Coordonnateur d'aérogare, cadre  
Directeur d'exploitation (transport), cadre  
Dispatcheur (transport), cadre  
Fondé de pouvoir (transport)  
Forfaitiste, cadre  
Ingénieur du contrôle aérien (privé), cadre  
Inspecteur commercial (transport), cadre  
Inspecteur de déménagement, cadre  
Inspecteur de mouvement (transport), cadre  
Organisateur de voyage, cadre  
Responsable expédition, distribution, cadre  
Responsable transport, cadre

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Contrôleur aérien (voir 466c si non cadre)  
PDG (transport) : chiffrer en indépendant selon la taille de l'entreprise

---

### **389b OFFICIERS ET CADRES NAVIGANTS TECHNIQUES ET COMMERCIAUX DE L'AVIATION CIVILE**

Salariés de très haut niveau technique embarqués à bord des avions civils : commandants de bord, responsables du voyage, autres personnels conduisant l'avion, officiers mécaniciens assurant la mise en œuvre des appareils de propulsion et de commande, personnels assurant l'encadrement du personnel navigant commercial (PNC) de niveau employé. Ces derniers personnels dits " commerciaux ", ont une formation technique, d'où leur inclusion dans cette rubrique.



## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Commandant de bord (sauf militaire)  
Copilote (sauf militaire)  
Officier aviateur (sauf militaire)  
Officier mécanicien navigant (sauf militaire)  
Pilote (aviation) (sauf militaire)

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de cabine principal, cadre  
Chef de cabine, cadre  
Chef du PNC (personnel navigant commercial),  
cadre  
Chef hôtesse, cadre  
Chef steward, cadre  
Commissaire de bord (aéronautique), cadre  
Instructeur de vol (sauf militaire), cadre  
Moniteur entraîneur de vol (sauf militaire), cadre

---

## **389c OFFICIERS ET CADRES NAVIGANTS TECHNIQUES DE LA MARINE MARCHANDE**

Cadres du secteur privé responsables de la conduite d'un navire marchand, ou de la sécurité à bord, de l'entretien général, de la maintenance des appareils de propulsion.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Capitaine (au long cours, côtier)  
Lieutenant (de quart, chef de quart...) (marine du commerce ou marchande)  
Officier (mécanicien, de pont...) (marine du commerce ou marchande)

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Capitaine (1<sup>ère</sup> ou 2<sup>e</sup> classe) (marine du commerce ou marchande)  
Chef mécanicien (marine du commerce ou marchande)  
Marin (officier, capitaine, lieutenant) (marine marchande)  
Pilote (hauturier, portuaire)  
Second capitaine (marine marchande)

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Officier de port (secteur public) (voir 333e)



## **PROFESSIONS INTERMEDIAIRES**

**CS-ESE 42 : professeurs des écoles, instituteurs  
et professions assimilées**

**CS-ESE 43 : professions intermédiaires  
de la santé et du travail social**

**CS-ESE 44 : clergé, religieux**

**CS-ESE 45 : professions intermédiaires  
administratives de la fonction publique**

**CS-ESE 46 : professions intermédiaires  
administratives et commerciales des entreprises**

**CS-ESE 47 : techniciens  
(sauf techniciens tertiaires)**

**CS-ESE 48 : contremaîtres, agents de maîtrise  
(maîtrise administrative exclue)**

## 42 : PROFESSEURS DES ECOLES, INSTITUTEURS ET PROFESSIONS ASSIMILEES

Cette catégorie socioprofessionnelle ne comprend que des **salariés**. Elle regroupe :

- les personnels enseignants de l'enseignement primaire (professeurs des écoles, instituteurs),
- les personnels enseignants non agrégés ou certifiés, les maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire,
- les conseillers principaux d'éducation, surveillants et maîtres-éducateurs des établissements d'enseignement,
- les formateurs et animateurs de formation continue,
- les sous-bibliothécaires et assistants techniques de la documentation et de l'archivage, les cadres intermédiaires du patrimoine,
- les moniteurs et éducateurs sportifs, ainsi que les sportifs professionnels.

D'une manière générale, les rubriques de la catégorie peuvent rassembler des personnes relevant du secteur privé et du secteur public.

La catégorie ne comprend pas :

- les enseignants de disciplines artistiques hors établissements scolaires (catégorie 35) ;
- les animateurs, éducateurs et moniteurs spécialisés dans le domaine de l'intervention sociale (catégorie 43) ;
- les animateurs et gestionnaires de clubs sportifs se consacrant à des tâches d'administration et ne se livrant pas à une activité proprement sportive (catégorie 46 ou éventuellement 22, 23, 37) ;
- les bibliothécaires, archivistes, conservateurs et documentalistes de catégorie A du secteur public ou occupant une position de cadre dans le secteur privé (catégories 35 et 36) ;
- les aides-documentalistes (catégorie 54).

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Exercent une activité d'enseignement ou d'orientation scolaire ou professionnelle, éventuellement dans les mêmes établissements (enseignement secondaire, organisme de formation)	Regroupe exclusivement, pour les activités d'enseignement, les professeurs agrégés ou certifiés, chefs d'établissement et inspecteurs de l'enseignement secondaire
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent exercer, en qualité d'indépendant ou de salarié, une activité enseignante (enseignement artistique)	Professent leur discipline artistique hors établissement scolaire
37 Cadres administratifs et commerciaux d'entreprises	Peuvent exercer, en qualité de salarié d'entreprise, une activité enseignante (formation)	Exercent leur activité en position de cadre
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Peuvent exercer une activité voisine (travail social, animation)	L'activité s'exerce plus en matière d'intervention dans le domaine social qu'en matière d'enseignement

# Les rubriques PCS-ESE

## **Ecoles maternelles et enseignement élémentaire**

- 421a Instituteurs
- 421b Professeurs des écoles

## **Autres personnels d'enseignement, personnels d'éducation**

- 422a Professeurs d'enseignement général des collèges
- 422b Professeurs de lycée professionnel
- 422c Maîtres auxiliaires et professeurs contractuels de l'enseignement secondaire
- 422d Conseillers principaux d'éducation
- 422e Surveillants et aides-éducateurs des établissements d'enseignement

## **Formation continue**

- 423a Moniteurs d'école de conduite
- 423b Formateurs et animateurs de formation continue

## **Education sportive, sport professionnel**

- 424a Moniteurs et éducateurs sportifs, sportifs professionnels

## **Documentation, patrimoine**

- 425a Sous-bibliothécaires, cadres intermédiaires du patrimoine

## **ECOLES MATERNELLES ET ENSEIGNEMENT ELEMENTAIRE**

### **421a INSTITUTEURS**

Personnels enseignant dans l'enseignement élémentaire ou pré-élémentaire, à l'exclusion des enseignants de disciplines sportives et artistiques. Cette rubrique comprend le personnel ayant le statut d'instituteur, à l'exclusion de celui ayant le statut de professeur des écoles.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur d'école primaire (statut instituteur)  
Instituteur  
Instituteur spécialisé (statut instituteur)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chargé d'école (primaire ou maternelle) (statut instituteur)

Chef d'établissement scolaire (primaire ou maternelle) (statut instituteur)  
Conseiller pédagogique (statut instituteur)  
Directeur d'école (primaire ou maternelle) (statut instituteur)  
Directrice d'école maternelle (statut instituteur)  
Educateur scolaire (statut instituteur)  
Enseignant (statut instituteur)  
Instituteur chargé d'école (statut instituteur)  
Instituteur de l'enfance inadaptée (statut instituteur)  
Instituteur de section spécialisée (statut instituteur)  
Maître d'école, maîtresse d'école  
Maître de l'enseignement spécialisé professeur instituteur (spécialisé) (statut instituteur)  
Suppléant (enseignement) (statut instituteur)

### **421b PROFESSEURS DES ECOLES**

Personnels enseignant dans l'enseignement élémentaire ou pré-élémentaire, à l'exclusion des enseignants de disciplines sportives et artistiques. Cette rubrique comprend le personnel ayant le statut de professeur des écoles, à l'exclusion de celui ayant le statut d'instituteur.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur d'école primaire (statut professeur des écoles)  
Instituteur spécialisé (statut professeur des écoles)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chargé d'école (primaire ou maternelle) (statut professeur des écoles)  
Chef d'établissement scolaire (primaire ou maternelle) (statut professeur des écoles)  
Conseiller pédagogique (statut professeur des écoles)  
Directeur d'école à classe unique (statut professeur des écoles)  
Directeur d'école (primaire ou maternelle) (statut professeur des écoles)  
Directrice d'école maternelle (statut professeur des écoles)  
Educateur scolaire (statut professeur des écoles)  
Elève maître  
Etudiant en IUFM  
Instituteur chargé d'école (statut professeur des écoles)  
Instituteur de l'enfance inadaptée (statut professeur des écoles)  
Instituteur de section spécialisée (statut professeur des écoles)  
Instituteur directeur d'école à classes multiples (statut professeur des écoles)  
Instituteur spécialisé (statut professeur des écoles)  
Maître de l'enseignement spécialisé professeur instituteur (spécialisé) (statut professeur des écoles)  
Professeur instituteur (sauf éducation pour enfants déficients)  
Professeur primaire  
Suppléant (enseignement) (statut professeur des écoles)

## PROFESSIONS EXCLUES

Conseiller d'éducation (voir 422d)  
Conseiller d'orientation (voir 343a)  
Educatrice de jeunes enfants (voir 434g)  
Instituteur pegc (voir 422a)

## AUTRES PERSONNELS D'ENSEIGNEMENT, PERSONNELS D'EDUCATION

---

### 422a PROFESSEURS D'ENSEIGNEMENT GENERAL DES COLLEGES

Cette rubrique rassemble:

- Les membres du corps des professeurs d'enseignement général des collèges (pegc) et les enseignants du privé de niveau équivalent, travaillant dans le secondaire à l'exclusion des LEP.

- Les enseignants des disciplines sportives et artistiques de l'enseignement primaire et secondaire (y c. LEP), sauf s'ils sont agrégés, bi-admissibles ou certifiés, ou s'ils ont le statut de maître auxiliaire ou professeur contractuel.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Professeur d'enseignement général de collège (pegc) (sauf LEP)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Instituteur pegc  
Maître de transition  
Professeur d'éducation artistique ou musicale (primaire, collège, LEP)  
Professeur d'enseignement général (peg) (sauf LEP)  
Professeur de collège d'enseignement général (CEG)  
Professeur de collège d'enseignement secondaire (CES)  
Professeur de collège s.a.i.

### PROFESSIONS EXCLUES

Conseiller d'orientation (voir 343a)  
Conseiller d'éducation (voir 422d)  
Educatrice de jeunes enfants (voir 434g)  
Instituteur pegc (voir 422a)

---

### 422b PROFESSEURS DE LYCEE PROFESSIONNEL

Personnels, titulaires, enseignant les disciplines générales ou techniques dans l'enseignement technique court (LEP, CFA, enseignement professionnel agricole). Ils ont le statut de PLP1 ou PLP2.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Professeur de collège d'enseignement technique (pctet)  
Professeur de lycée d'enseignement professionnel (LEP)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef de travaux pratiques d'école (LEP)  
Professeur de centre de formation pour apprentis (CFA)  
Professeur de LEP  
Professeur technique d'enseignement de collège (PTEC)  
Professeur technique d'enseignement général (PTEG)  
Professeur technique d'enseignement professionnel (PTEP)  
Professeur technique d'enseignement théorique (PTET)  
Professeur technique de formation professionnelle (PTFP)

### PROFESSIONS EXCLUES

Directeur de lycée d'enseignement professionnel (LEP) (voir 341b)  
Moniteur de formation continue (voir 423b)  
Professeur d'ENNA (voir 341a)  
Professeur d'enseignement général de collège (pegc) (LEP) (voir 422c)  
Professeur technique adjoint (sauf LEP) (voir 341a)  
Professeur technique de lycée (sauf LEP) (voir 341a)

---

### 422c MAITRES AUXILIAIRES ET PROFESSEURS CONTRACTUELS DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

Cette rubrique rassemble:

- Les adjoints de l'enseignement et les maîtres auxiliaires, ainsi que les enseignants du privé de niveau équivalent, travaillant dans le secondaire.

- Les enseignants des disciplines sportives et artistiques de l'enseignement primaire et secondaire (y c. LEP) ayant le statut de maître auxiliaire ou professeur contractuel, sauf s'ils sont agrégés, bi-admissibles ou certifiés.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Maître auxiliaire (ma) (sauf LEP)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Adjoint d'enseignement (ae)  
Assistant étranger  
Délégué rectoral (sauf LEP)  
Etudiant (ENNA : Ecole Normale Nationale d'Apprentissage)  
Instructeur technique (enseignement secondaire, technique)  
Maître auxiliaire (ma)  
Moniteur agricole  
Moniteur d'anglais  
Moniteur d'atelier (enseignement secondaire, technique)

Moniteur d'éducation physique (éducation nationale)  
Moniteur d'enseignement ménager (enseignement)  
Moniteur de jeunesse et sports (js) (éducation nationale)  
Moniteur de l'enseignement technique  
Moniteur technique (enseignement secondaire, technique)  
Professeur adjoint d'enseignement (ae) (sauf LEP)  
Professeur auxiliaire (sauf LEP)  
Professeur d'éducation physique adjoint (eps adjoint)  
Professeur de gymnastique adjoint  
Professeur maître auxiliaire

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Directeur de collège (voir 341b)

---

#### **422d CONSEILLERS PRINCIPAUX D'EDUCATION**

Personnels ayant la fonction et le rang de Conseiller principal d'éducation. Ils exercent un rôle d'encadrement des élèves, sans activité d'enseignement proprement dit.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conseiller principal d'éducation (CPE)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conseiller d'éducation  
Surveillant général

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller d'orientation (voir 343a)  
Conseiller pédagogique (voir 421a, 421b)  
Conseiller professionnel (voir 343a)  
Documentaliste (enseignement) (voir 351a)

---

#### **422e SURVEILLANTS ET AIDES-EDUCATEURS DES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

Personnels exerçant un rôle d'encadrement des élèves, sans activité d'enseignement proprement dit.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide éducateur  
Surveillant (enseignement)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur de l'éducation nationale  
Animateur scolaire  
Dame éducatrice  
Etudiant maître d'internat (surveillant)  
Instructeur (enseignement)  
Maître d'externat/d'internat  
Surveillant d'externat/d'internat

## **FORMATION CONTINUE**

---

#### **423a MONITEURS D'ECOLE DE CONDUITE**

Personnes enseignant à des adultes ou à des adolescents la conduite de véhicules à moteur (autos, motos, camions, autocars, bateaux, avions de tourisme, hélicoptères, etc.) en vue de l'obtention du permis nécessaire à leur utilisation. Ils peuvent aussi participer à la gestion de l'entreprise, ou l'assurer totalement.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Moniteur d'école de conduite (auto, moto...)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Directeur d'auto école (moto ou bateau école), non cadre  
Inspecteur du permis de conduire  
Moniteur de centre d'enseignement routier

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Moniteur d'école de voile (voir 424a)

---

#### **423b FORMATEURS ET ANIMATEURS DE FORMATION CONTINUE**

Personnes enseignant dans des centres de formation postsecondaire, ou dans des entreprises comportant des centres de formation professionnelle ou continue. Ces personnes peuvent être salariées ou recevoir d'autres formes de rémunération (perception d'honoraires). Elles peuvent diriger, en qualité de chef d'entreprise la structure à laquelle elles participent, sous réserve d'y assurer effectivement une fonction d'enseignement.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Animateur de formation (adultes)  
Moniteur de formation professionnelle des adultes (FPA, AFPA, CFPA)  
Moniteur technique (formation adultes)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant d'enseignement artistique  
Assistant spécialisé d'enseignement artistique  
Chargé de formation (en entreprise), non cadre  
Chef d'une entreprise de formation continue (enseignant)  
Formateur, non cadre  
Instructeur technique (formation adultes)  
Instructeur (formation adultes)  
Moniteur d'atelier (formation adultes)  
Moniteur de formation continue  
Professeur d'adultes (AFPA, FPA, CFPA)  
Professeur d'entreprise, non cadre  
Professeur dans une association, centre de formation  
Professeur de bridge  
Professeur de CFPA  
Professeur de formation continue  
Responsable de formation continue (enseignant)

## PROFESSIONS EXCLUES

Animateur d'atelier (voir 435b)  
Animateur de loisirs (voir 435b)  
Animateur (socioculturel) (voir 435b)  
Professeur d'art dramatique (adultes) (voir 354g)  
Professeur d'art (adultes) (voir 354g)  
Professeur de chant (adultes) (voir 354g)  
Professeur de danse (adultes) (voir 354g)  
Professeur de musique (adultes) (voir 354g)

## **EDUCATION SPORTIVE, SPORT PROFESSIONNEL**

---

### **424a MONITEURS ET EDUCATEURS SPORTIFS, SPORTIFS PROFESSIONNELS**

Cette rubrique comprend des salariés et des indépendants :

- qui assurent, hors des établissements scolaires, l'enseignement de disciplines sportives.

- dont la profession est de participer à des compétitions sportives.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Moniteur sportif  
Sportif professionnel

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Educateur sportif  
Entraîneur de sport  
Guide de montagne  
Guide de musée, technicien, agent de maîtrise  
Instructeur technique (sports)  
Instructeur (sport)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller des activités physiques et sportives (voir 333f)  
Moniteur de conduite d'engins à moteur (voir 423a)  
Opérateur des activités physiques et sportives (voir 524b, 524c)

## **DOCUMENTATION, PATRIMOINE**

---

### **425a SOUS-BIBLIOTHECAIRES, CADRES INTERMEDIAIRES DU PATRIMOINE**

Cadres intermédiaires de la fonction publique (catégorie B ou équivalent) ou du secteur privé, chargés de recueillir, d'organiser ou de traiter une documentation complexe pour la rendre accessible aux utilisateurs, de participer à la conservation et à l'archivage de documents, d'intervenir dans la préservation et la protection du patrimoine.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Bibliothécaire adjoint, technicien, agent de maîtrise  
Chargé de relations (patrimoine), technicien, agent de maîtrise  
Documentaliste d'entreprise, non cadre  
Sous-bibliothécaire, technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide-restaurateur (musée), technicien, agent de maîtrise  
Animateur scientifique (patrimoine), technicien, agent de maîtrise  
Archiviste, technicien, agent de maîtrise  
Assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques (musée, patrimoine), technicien, agent de maîtrise  
Assistant gestionnaire du patrimoine naturel, technicien, agent de maîtrise  
Assistant qualifié de conservation du patrimoine, technicien, agent de maîtrise  
Bibliothécaire, technicien, agent de maîtrise  
Chargé d'étude documentaire, technicien, agent de maîtrise  
Médiateur du livre, technicien, agent de maîtrise  
Médiateur scientifique (patrimoine), technicien, agent de maîtrise  
Responsable de la documentation, technicien, agent de maîtrise  
Secrétaire de documentation

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide documentaliste (Etat, coll. loc.) (voir 524b, 524c)  
Aide documentaliste (sauf Etat, coll. loc.) (voir 543g si employé.)



## 43 : PROFESSIONS INTERMEDIAIRES DE LA SANTE ET DU TRAVAIL SOCIAL

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe principalement des **salariés** de niveau intermédiaire chargés de dispenser des soins ou une assistance aux personnes qui éprouvent des difficultés en matière de santé ou d'insertion sociale.

La catégorie comprend notamment :

- les infirmiers et les sages-femmes ;
- les spécialistes de la rééducation ;
- les techniciens médicaux et préparateurs de pharmacie ;
- les spécialistes de l'intervention socio-éducative ;
- les animateurs socioculturels et de loisirs ;

Par exception, certaines activités peuvent être classées au sein de la catégorie lorsqu'elles sont exercées par des salariés placés en position de cadre (cadres infirmiers et assimilés, cadres de l'intervention socio-éducative).

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
31 Professions libérales et assimilés	Peuvent intervenir dans des domaines voisins (santé)	Exercent leur activité sur un plan d'intervention jugé supérieur (psychologues qualifiés,...)
34 Professeurs des enseignements secondaire et supérieur, professions scientifiques	Peuvent intervenir dans des domaines voisins (santé, orientation scolaire ou professionnelle)	Exercent leur activité sur un plan d'intervention jugé supérieur (médecins salariés, pharmaciens salariés, psychologues spécialisés en orientation scolaire ou professionnelle)
42 Professeurs des écoles, instituteurs et professions assimilées	Peuvent exercer une activité proche (enseignement à composante sociale)	La composante d'enseignement est plus forte que la composante sociale
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	Peuvent exercer dans le même domaine (santé, domaine social)	Pratiquent leur activité en position de qualification inférieure (agents de service, aides-soignants,...)
55 Employés de commerce	Peuvent exercer dans le même domaine	Pratiquent leur activité en position de qualification inférieure (vendeur en pharmacie pour préparateur en pharmacie)
56 Personnels des services directs aux particuliers	Peuvent exercer dans le même domaine ou paraître exercer dans un domaine voisin	Pratiquent leur activité en position de qualification inférieure (soins corporels, intervention sociale et aide domestique)

## Les rubriques PCS-ESE

### ***Infirmiers, sages-femmes et professions assimilées***

- 431a Cadres infirmiers et assimilés
- 431b Infirmiers psychiatriques
- 431c Puéricultrices
- 431d Infirmiers spécialisés (autres qu'infirmiers psychiatriques et puéricultrices)
- 431e Sages-femmes
- 431f Infirmiers en soins généraux

### ***Kinésithérapeutes et spécialistes de la rééducation***

- 432b Masseurs-kinésithérapeutes rééducateurs
- 432d Autres spécialistes de la rééducation

### ***Techniciens médicaux, spécialistes de l'appareillage médical***

- 433a Techniciens médicaux
- 433b Opticiens lunetiers et audioprothésistes
- 433c Autres spécialistes de l'appareillage médical
- 433d Préparateurs en pharmacie

### ***Spécialistes de l'intervention socio-éducative***

- 434a Cadres de l'intervention socio-éducative
- 434b Assistants de service social
- 434c Conseillers en économie sociale familiale
- 434d Educateurs spécialisés
- 434e Moniteurs éducateurs
- 434f Educateurs techniques spécialisés, moniteurs d'atelier
- 434g Educateurs de jeunes enfants

### ***Spécialistes de l'animation socioculturelle et des loisirs***

- 435a Directeurs de centres socioculturels et de loisirs
- 435b Animateurs socioculturels et de loisirs

## **INFIRMIERS, SAGES-FEMMES ET PROFESSIONS ASSIMILEES**

---

### **431a CADRES INFIRMIERS ET ASSIMILES**

Salariés assurant l'encadrement, au niveau d'un service ou d'un établissement, de professionnels paramédicaux, de soins, de rééducation ou médico-techniques. Ils participent à l'organisation du travail, à l'administration, la gestion et la formation du personnel.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Infirmier chef  
Infirmier général  
Infirmier psychiatrique surveillant  
Infirmier surveillant  
Surveillant chef (infirmier ou non)  
Surveillant (infirmier, hôpital, services médicaux, psychiatrie, puéricultrice) (radiologie, radiothérapie, laboratoire d'analyse) (infirmier ou non)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'unité de soins (infirmier)  
Coordonnatrice de crèche  
Diététiciens (cadres ou enseignant la discipline)  
Directrice de crèche  
Directrice puéricultrice  
Infirmier enseignant  
Infirmier hors classe (coll. loc.)  
Infirmier moniteur d'écoles de cadre ou non  
Moniteur d'école de santé (infirmier, kinésithérapeute, ergothérapeute...)  
Pédicures podologues (cadres ou enseignant la discipline)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Cadre (surveillante) sage-femme (voir 431e)

---

### **431b INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES**

Infirmiers diplômés du secteur psychiatrique, exerçant leur activité professionnelle au sein d'une équipe soignante, en milieu hospitalier, à domicile ou dans un foyer de postcure. Ils ont un rôle important de relations avec les malades, qu'ils aident à se réinsérer.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Infirmier en psychiatrie  
Infirmier psychiatrique (de secteur...)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Elève infirmier psychiatrique

## PROFESSIONS EXCLUES

Encadrement et moniteur (voir 431a)  
Infirmier psychiatrique non diplômé (voir 526a)  
Infirmier psychiatrique surveillant (voir 431a)

---

## 431c PUERICULTRICES

Infirmières ou sages-femmes diplômées d'état qui ont suivi une formation spécialisée. Elles sont chargées de répondre aux besoins de santé des enfants en bas âge, dans leur famille, dans un établissement d'accueil (crèche) ou en milieu hospitalier. Elles participent aussi à des actions de prévention.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Puéricultrice (sauf auxiliaire)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Elève puéricultrice  
Infirmière puéricultrice

### PROFESSIONS EXCLUES

Aide puéricultrice (voir 526c)  
Encadrement et moniteur (voir 431a)  
Puéricultrice auxiliaire (voir 526c)  
Puéricultrice directrice (crèche) (voir 431a)

---

## 431d INFIRMIERS SPECIALISES (AUTRES QU'INFIRMIERS PSYCHIATRIQUES ET PUERICULTRICES)

Infirmiers ayant suivi une formation complémentaire, qui assistent un chirurgien ou un médecin spécialiste, en général dans le cadre d'interventions chirurgicales.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Anesthésiste (réanimateur...) (infirmier)  
Infirmier de bloc opératoire  
Infirmier spécialisé en anesthésie réanimation

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Aide anesthésiste  
Aide dermatologiste (infirmier diplômé)  
Auxiliaire anesthésiste  
Elève infirmier anesthésiste  
Elève infirmier de bloc opératoire  
Infirmier instrumentiste (diplômé)  
Infirmier panseur (diplômé)  
Infirmier spécialisé (diplômé)

### PROFESSIONS EXCLUES

Encadrement et moniteur (voir 431a)  
Infirmier de réanimation (voir 431f)  
Infirmière puéricultrice (voir 431c)

---

## 431e SAGES-FEMMES

Professionnels diplômés chargés, sous leur responsabilité propre, de surveiller l'évolution des grossesses, conseiller les femmes enceintes, pratiquer les accouchements, et donner les soins post-natals à la mère et à l'enfant.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Maïeuticien  
Sage-femme

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Sage-femme infirmière  
Sage-femme monitrice  
Sage-femme surveillante ou surveillante chef

---

## 431f INFIRMIERS EN SOINS GENERAUX

Professionnels diplômés salariés dispensant des soins infirmiers sur prescription ou conseil du médecin ou en fonction du rôle qui leur est normalement dévolu. Ils peuvent aussi participer à des actions de prévention. Les infirmiers spécialisés de bloc opératoire ou aides anesthésistes, les infirmiers psychiatriques et les puéricultrices ne sont pas classés dans cette rubrique.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Infirmier diplômé d'état (sauf psychiatrique ou spécialisé)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Elève infirmier (hors bloc opératoire et anesthésie)  
Infirmier à domicile  
Infirmier autorisé ou assimilé  
Infirmier d'entreprise  
Infirmier de centre de santé  
Infirmier de réanimation  
Infirmier de santé scolaire  
Infirmier en électroencéphalographie  
Infirmier ergothérapeute, pédicure, etc.  
Infirmier spécialisé de laboratoire

### PROFESSIONS EXCLUES

Encadrement et moniteur (voir 431a)  
Infirmier (non diplômé) (voir 526a)  
Infirmière puéricultrice (voir 431c)

---

## KINESITHERAPEUTES ET SPECIALISTES DE LA REEDUCATION

---

## 432b MASSEURS- KINESITHERAPEUTES REEDUCATEURS

Professionnels salariés réalisant, de façon manuelle ou instrumentale, des actes entrepris à des fins de

rééducation, dans le but de prévenir l'altération des capacités fonctionnelles, de concourir à leur maintien et, lorsqu'elles sont altérées, de les rétablir ou d'y suppléer.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Masseur kinésithérapeute rééducateur

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Masseur kinésithérapeute  
Rééducateur

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Encadrement et moniteur (voir 431a)

---

### **432d AUTRES SPECIALISTES DE LA REEDUCATION**

Professionnels diplômés qui exercent des activités thérapeutiques de rééducation (motricité, langage, vision) sur prescription médicale, ainsi éventuellement que des soins hygiéniques ou esthétiques. Les diététiciens élaborent des menus de façon à respecter le régime des malades.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Diététicien  
Orthophoniste  
Orthoptiste  
Pédicure-podologue  
Psychomotricien

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Ergothérapeute  
Psychorééducateur  
Rééducateur en langue écrite (orthophoniste)  
Rééducateur en psychomotricité (psychomotricité)  
Thérapeute en psychomotricité (psychomotricité)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Diététiciens (cadres ou enseignant la discipline) (voir 431a)  
Pédicures podologues (cadres ou enseignant la discipline) (voir 431a)

### **TECHNICIENS MEDICAUX, SPECIALISTES DE L'APPAREILLAGE MEDICAL**

---

#### **433a TECHNICIENS MEDICAUX**

Professionnels qui utilisent à des fins médicales des équipements techniques souvent complexes. Ils procèdent à des analyses, examens, traitements, sous le contrôle d'un médecin ou d'un pharmacien.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Manipulateur (électroradiologie médicale)  
Technicien de biologie médicale

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Laborantin (santé)  
Radiologue (radiologie, radiographie) (non médecin)  
Technicien de laboratoire (santé)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide électroradiologiste (voir 526b)  
Aide manipulateur (radiologie...) (voir 526b)  
Encadrement et moniteur (cadres paramédicaux) (voir 431a)  
Surveillant (radiologie, radiothérapie, laboratoire d'analyses) (voir 431a)

---

### **433b OPTICIENS LUNETIERS ET AUDIOPROTHESISTES**

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Audioprothésiste  
Opticien lunetier

---

### **433c AUTRES SPECIALISTES DE L'APPAREILLAGE MEDICAL**

Professionnels chargés de concevoir, réaliser ou adapter, d'après des prescriptions médicales, des appareillages de prothèse ou d'orthèse (autre qu'auditive ou optique).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Orthopédiste  
Prothésiste (dentaire...)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Applicateur d'appareil orthopédique  
Bottier orthopédiste  
Contactologue  
Mécanicien dentiste  
Mécanicien en prothèse  
Mécanicien orthopédiste  
Technicien en prothèse (dentaire...)  
Technopédiste

---

### **433d PREPARATEURS EN PHARMACIE**

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Préparateur en pharmacie

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide pharmacien (ou de pharmacie) (voir 526b)  
Aide préparateur en pharmacie (voir 526b)  
Vendeur en pharmacie (voir 554f)

# **SPECIALISTES DE L'INTERVENTION SOCIO- EDUCATIVE**

---

## **434a CADRES DE L'INTERVENTION SOCIO-EDUCATIVE**

Professionnels qui assurent les tâches suivantes : encadrement, expertise technique, conception et développement de projets. Ils assument la responsabilité des personnels dépendant de la structure administrative de leur secteur de compétence et peuvent participer à l'ensemble des actions propres à leur spécialité : éducation spéciale, service social,...

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Responsable de services sociaux, éducatifs

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Cadre social  
Cadre socio-éducatif  
Chargé de mission (travail social)  
Chef de projet (travail social)  
Chef de service éducatif  
Chef de services sociaux  
Chef de travaux (travail social)  
Chef du service social  
Conseiller socio-éducatif (coll. loc.)  
Conseiller technique de service social, de travail social  
Coordonnateur de projet (travail social)  
Directeur adjoint technique  
Directeur de centre social  
Directeur de foyer  
Directeur de foyer de jeunes travailleurs  
Directeur de maison de retraite  
Directeur de maisons d'enfants  
Responsable de circonscription ou d'unité territoriale

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Assistant (e) social (e) (non chef) (voir 434b)  
Directeur (hôpital) (voir 333f)  
Directeur (médecin) (voir 344a)  
Educateur spécialisé (voir 434d)

---

## **434b ASSISTANTS DE SERVICE SOCIAL**

Les assistants de service social sont chargés de faciliter l'insertion sociale d'individus, de familles ou de groupes connaissant des difficultés en vue d'améliorer leurs conditions de vie sur le plan social, économique ou culturel. Grâce à un soutien psychosocial et matériel, ils peuvent aider les personnes prises en charge à surmonter leurs difficultés et à développer leurs capacités propres, afin de maintenir ou de restaurer leur autonomie et de faciliter leur insertion. Leurs interventions revêtent diverses formes :

- informer sur les droits aux prestations sociales, aux soins médicaux, à la formation, aider dans ces

démarches,

- conseiller et orienter en fonction des demandes vers des lieux d'accueil ou des services spécialisés,

- participer au développement social de quartier ou de collectivités en milieu urbain ou rural,

- concevoir et participer à la mise en œuvre de projets socio-éducatifs.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant (e) de service social

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant (e) social (e)  
Assistant (e) social (e) polyvalent (e)  
Conseiller du travail  
Elève assistant (e) social (e)  
Surintendante d'usine

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller en économie sociale et familiale (voir 434c)  
Délégué à la tutelle aux prestations sociales (voir 434c)

---

## **434c CONSEILLERS EN ECONOMIE SOCIALE FAMILIALE**

Les conseillers en économie sociale et familiale contribuent, grâce à l'information prodiguée, au conseil technique ainsi qu'à l'organisation d'actions de formation, à aider les familles et les groupes à résoudre les problèmes de leur vie quotidienne. Leurs compétences techniques et pratiques en matière d'habitat, de logement, d'alimentation et de santé, de gestion des ressources et de consommation leur permettent de favoriser l'insertion sociale des personnes dont ils s'occupent.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conseiller conjugal  
Conseiller en économie sociale et familiale

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conseiller de promotion (économie familiale)  
Conseiller en action économique budgétaire (économie familiale)  
Conseiller parental  
Conseiller social (office HLM)  
Conseillère ménagère  
Délégué à la tutelle aux prestations sociales  
Educateur en économie familiale  
Educateur en économie sociale  
Moniteur d'enseignement ménager (travail social)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide familiale (voir 563b)  
Animateur d'un service de travailleuses familiales (voir 563b)  
Assistante maternelle (voir 563a)  
Auxiliaire familiale (voir 563b)  
Monitrice familiale (voir 563b)

---

## **434d EDUCATEURS SPECIALISES**

L'éducateur spécialisé concourt à l'éducation d'enfants, d'adolescents ou au soutien d'adultes présentant un handicap ou des difficultés d'insertion. Par le soutien qu'il apporte, soit en milieu ouvert, soit dans des institutions sociales ou médico-sociales par les projets qu'il élabore, il aide les personnes en difficulté à restaurer ou à préserver leur autonomie. Il favorise également les actions de prévention. Son intervention se situe aussi bien dans le champ social (y compris le secteur de la protection judiciaire de la jeunesse) ou médico-social que dans le champ scolaire, celui de la santé. Il est également de plus en plus appelé à intervenir sur le développement local d'un quartier ou d'une communauté.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant socio-éducatif  
Educateur spécialisé

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint de probation  
Conseiller de probation et d'insertion  
Educateur  
Educateur chef spécialisé  
Educateur de groupe  
Educateur de l'administration pénitentiaire  
Educateur de l'enfance inadaptée  
Educateur de la protection judiciaire de la jeunesse (ex éducateur de l'éducation surveillée)  
Educateur de prévention  
Educateur en milieu ouvert  
Educateur (auxiliaire, stagiaire)  
Elève éducateur

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide éducateur (voir 422e)  
Aide médico-psychologique (voir 526d)  
Conseiller d'éducation (voir 422d)  
Educateur scolaire (voir 421a, 421b)  
Instituteur spécialisé (voir 421a)

---

## **434e MONITEURS EDUCATEURS**

Le moniteur éducateur exerce sa fonction auprès d'enfants, d'adolescents ou d'adultes présentant un handicap ou des difficultés d'insertion. A travers un accompagnement particulier, le moniteur éducateur aide quotidiennement à instaurer, restaurer ou préserver l'adaptation sociale et l'autonomie de ces personnes. Il participe ainsi à l'action éducative, à l'animation et à l'organisation de la vie quotidienne des personnes accueillies en liaison avec les autres professionnels de l'éducation spécialisée.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Moniteur éducateur

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Moniteur d'enfants  
Moniteur de centre culturel  
Moniteur de foyer

Moniteur de maison de jeunes

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide éducateur (voir 422e)  
Aide médico-psychologique (voir 526d)

---

## **434f EDUCATEURS TECHNIQUES SPECIALISES, MONITEURS D'ATELIER**

L'éducateur technique spécialisé présente la caractéristique d'exercer à la fois la fonction d'éducateur et celle de spécialiste d'une technique professionnelle qu'il transmet aux personnes dont il a la charge. Il est ainsi spécialiste de l'adaptation ou de la réadaptation fonctionnelle des personnes handicapées jeunes ou adultes, d'une façon générale des personnes qui rencontrent de grandes difficultés d'insertion professionnelle. Son action vise à favoriser l'autonomie, la réinsertion ou l'intégration dans le monde du travail.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Educateur technique  
Educateur technique spécialisé  
Moniteur d'atelier  
Moniteur de centre d'aide par le travail

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Instructeur (technique) (travail social)  
Moniteur chef  
Moniteur (d'atelier, technique) (travail social)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide éducateur (voir 422e)  
Educateur spécialisé (non technique) (voir 434d)

---

## **434g EDUCATEURS DE JEUNES ENFANTS**

L'éducateur de jeunes enfants est parmi les travailleurs sociaux, le spécialiste de la petite enfance. Ses fonctions se situent à trois niveaux : éducation, prévention, coordination. Il intervient auprès des enfants de 0 à 7 ans qui se situent hors de leur cadre familial, soit temporairement, soit de façon permanente. A cette époque clé de la petite enfance, il s'attache à favoriser le développement global et harmonieux des enfants, en stimulant leurs potentialités intellectuelles, affectives, artistiques.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Educateur (chef) de jeunes enfants  
Jardinière d'enfants (spécialisée)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide éducateur (voir 422e)  
Educateur scolaire (voir 421a, 421b)  
Instituteur spécialisé (voir 421a)

## **SPECIALISTES DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE ET DES LOISIRS**

---

### **435a DIRECTEURS DE CENTRES SOCIOCULTURELS ET DE LOISIRS**

Les directeurs de centres socioculturels et de loisirs dirigent des entreprises ou des institutions chargées d'élaborer et de mettre en œuvre des projets d'animation. Ils organisent des activités visant : soit à insérer socialement certaines catégories de population et à améliorer les relations sociales entre leurs membres ; soit, plus généralement, à promouvoir la vie culturelle dans une collectivité.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur d'établissement social ou médico-social

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Directeur de centre culturel  
Directeur de maison de jeunes  
Directeur socioculturel

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Animateur socioculturel et de loisirs (non chef) (voir 435b)

---

### **435b ANIMATEURS SOCIOCULTURELS ET DE LOISIRS**

Les animateurs socioculturels et de loisirs élaborent et mettent en œuvre des projets d'animation, souvent dans des institutions. Ils organisent ou aident à organiser des activités visant : soit à insérer socialement certaines catégories de population et à améliorer les relations sociales entre leurs membres ; soit, plus généralement, à promouvoir la vie culturelle dans une collectivité.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Animateur culturel  
Animateur social  
Animateur socio-éducatif

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur d'atelier  
Animateur de bibliothèque enfantine  
Animateur de club  
Animateur de travaux manuels  
Animateur de village de vacances  
Animateur rural (travail social)  
Animateur socioculturel  
Animateur (travail social)  
Assistant d'éducation populaire  
Assistant jeunesse éducation populaire  
Conseiller d'éducation populaire  
Moniteur de colonies de vacances  
Permanent de mouvement de jeunesse

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent de développement (agriculture) (voir 471a)  
Animateur rural (agriculture) (voir 471a)  
Cadre social (voir 434a)

## 44 : CLERGE, RELIGIEUX

Cette catégorie socioprofessionnelle est exclusivement réservée au classement de personnes exerçant un ministère au sein d'une confession religieuse reconnue ou ayant prononcé des vœux en vue de mener une vie consacrée, généralement sous une forme communautaire, au sein de cette confession.

Par convention, les personnes classées dans la catégorie sont considérées comme des salariés : l'appartenance à la catégorie détermine le statut et non l'inverse.

Lorsqu'elles exercent une activité rémunérée, liée ou non à leur état religieux, le classement des personnes demeure normalement opéré au sein de la catégorie. Toutefois, si l'activité pratiquée, non directement liée dans ce cas à l'état religieux, est réellement prédominante et vient notablement limiter le temps consacré au ministère ou au temps réservé à la vie consacrée (par exemple, religieux occupant à plein-temps ou presque plein-temps un emploi séculier, prêtre-ouvrier,...), le classement doit être opéré suivant l'activité exercée à titre séculier. Les membres des clergés des départements concordataires d'Alsace-Lorraine ont un statut de fonctionnaire : ils doivent, en conséquence, être classés dans la catégorie ; à l'inverse, les aumôniers militaires doivent être classés avec les officiers des Armées et de la Gendarmerie (catégorie 33).

Les personnes non religieuses exerçant une activité professionnelle dans le cadre d'une organisation religieuse doivent être classées dans la catégorie correspondant à leur emploi (par exemple : salarié d'une congrégation religieuse, n'ayant pas prononcé de vœux et pouvant mener, en dehors de la période de travail, une vie totalement séculière).

La catégorie ne doit pas inclure les personnes faisant profession de proposer à des clients ou adeptes une démarche ou un cheminement spirituel, lorsque ces personnes n'ont pas la qualité de religieux relevant d'une confession reconnue. La même restriction s'applique naturellement aux personnes dont le rôle se bornerait, toujours en dehors du cadre d'une confession religieuse reconnue, à mettre en œuvre des pratiques ou rites réputés mettre leurs adeptes ou clients en relation avec des puissances surnaturelles, le plus souvent à diverses fins opératoires ou de divination (magie).

Exercés à titre lucratif, ces deux derniers types d'activité relèvent normalement de la catégorie 22.

### Les rubriques PCS-ESE

441a Clergé séculier  
441b Clergé régulier

---

#### 441a CLERGE SECULIER

Personnes exerçant un ministère au sein d'une confession religieuse reconnue, chargées d'instruire les fidèles dans une religion, d'en célébrer le culte.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ecclésiastique  
Imam  
Pasteur  
Pope  
Prêtre  
Rabbin

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Aumônier  
Curé  
Evêque  
Membre de l'armée du salut  
Ministre du culte  
Recteur (clergé)  
Séminariste

#### PROFESSIONS EXCLUES

Sacristain (voir 564b)



---

#### **441b CLERGE REGULIER**

Personnes, ayant en général prononcé des vœux, en vue de mener une vie consacrée au sein d'une confession religieuse reconnue, le plus souvent sous forme communautaire. Ces personnes peuvent éventuellement exercer une vie d'apparence séculière, notamment dans le domaine de l'action sociale, de l'accueil des personnes âgées ou en difficulté, des soins aux malades ou encore de l'enseignement, sous une forme compatible avec leur état de religieux.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Moine  
Moniale

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Frère religieux  
Religieuse enseignante  
Religieuse garde-malade  
Religieuse hospitalière  
Religieuse infirmière  
Religieux enseignant  
Sœur religieuse  
Supérieur d'un ordre religieux

## 45 : PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cette catégorie regroupe les cadres B<sup>3</sup> et assimilés (titulaires et non titulaires) de la fonction publique civile et les professions intermédiaires des établissements assimilés à la fonction publique.

A l'exception :

- des enseignants, directeurs d'école et personnels de surveillance des établissements d'enseignement (catégorie 42)
- des personnels de santé (catégorie 43)
- des travailleurs sociaux (catégorie 43)
- des techniciens (personnes exerçant une activité technique relevant de la catégorie 47) et des agents de maîtrise<sup>4</sup> (catégorie 48). Toutefois les informaticiens de niveau technicien sont classés dans la catégorie.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
33 Cadres de la fonction publique	Salariés de l'Etat et des collectivités locales ; peuvent avoir le même domaine d'activité	Niveau supérieur : catégorie A ou assimilés
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent parfois être des salariés de l'Etat ou des collectivités locales ayant le même domaine d'activité (documentation)	Domaine en général différent En ce cas : niveau supérieur (catégorie A)
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Salariés ; peuvent faire le même métier Exceptionnellement, salariés de l'Etat ou des collectivités locales	En entreprise y compris nationalisée En ce cas : professions de la communication, des arts et des spectacles
47 Techniciens	Peuvent être des salariés de l'Etat ou des collectivités locales de catégorie B	En ce cas : corps à vocation technique, autres qu'informaticiens et techniciens des transports
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	Salariés de l'Etat ou des collectivités locales ; peuvent avoir le même domaine d'activité	Niveau inférieur : catégorie C, D ou assimilés
53 Policiers et militaires	Salariés de l'Etat ou des collectivités locales ; peuvent avoir le même domaine d'activité	Niveau inférieur : catégorie C, D ou assimilés

<sup>3</sup> Par exception, les secrétaires de mairie ont été maintenus en profession intermédiaire.

<sup>4</sup> Sauf pour la Poste et France Télécom, où l'appellation « agents de maîtrise » correspond au niveau supérieur 2.31 de la classe II, assimilable à la catégorie B.

## Les rubriques PCS-ESE

- 451a Professions intermédiaires de la Poste
- 451b Professions intermédiaires administratives de France Télécom (statut public)
- 451e Autres personnels administratifs de catégorie B de l'Etat et assimilés (hors Enseignement, Patrimoine)
- 451g Professions intermédiaires administratives des collectivités locales
- 451h Professions intermédiaires administratives des hôpitaux

### 451a PROFESSIONS INTERMEDIARES DE LA POSTE

Agents de la Poste, de niveau assimilable à la catégorie B de la Fonction publique : agents techniques et de gestion, agents de maîtrise, cadres d'exécution, à l'exclusion de ceux que leur fonction conduit à classer en techniciens.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent des modules (type A, type B, ...) de la Poste  
Chef d'équipe distribution/guichet de la Poste  
Conseiller financier de la Poste  
Dirigeant de bureau de poste G8, G7 (ou ATG2, agent de maîtrise)  
Facteur de secteur  
Guichetier de la Poste  
Programmeur de la Poste  
Receveur rural de la Poste

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent acheteur de la Poste  
Agent chargé de la gestion administrative du personnel/de la gestion des services financiers/d'un guichet annexe de la Poste  
Agent comptable, de comptabilité de la Poste  
Agent de facturation, de suivi des paiements de la Poste  
Agent de la paie et des prestations familiales de la Poste  
Agent de la réserve en centre financier de la Poste  
Agent de production informatique de la Poste  
Agent de section en direction départementale de la Poste  
Agent du contentieux en CSRF de la Poste  
Agent organisation et méthodes de tri de la Poste  
Assistant clientèle/commercial courrier/commercial financier/de communication de la Poste  
Brigadier départemental de la Poste  
Caissier de la Poste  
Chargé de la réception et du contrôle courrier grandes entreprises de la Poste  
Chef d'équipe de la Poste  
Chef d'établissement de la Poste, agent de maîtrise  
Chef de cabine de la Poste  
Chef magasinier  
Conseiller courrier/en services informatiques de la

Poste  
Contrôleur chef de section PTT (Poste)  
Contrôleur principal PTT (Poste)  
Gestionnaire de prêts/des marchés/de valeurs mobilières/spécialisé de la Poste  
Moniteur de saisie de la Poste  
Pilote de machine de la Poste  
Receveur (catégorie B) (Poste)  
Secrétaire (de direction) de la Poste  
Technicien comptable/de comptabilité/des modules/spécialisé paie de la Poste

### 451b PROFESSIONS INTERMEDIARES ADMINISTRATIVES DE FRANCE TELECOM (STATUT PUBLIC)

Fonctionnaires (et agents contractuels de droit public) de France Télécom, exerçant des professions administratives ou commerciales, de niveau assimilable à la catégorie B de la Fonction publique : agents techniques et de gestion, agents de maîtrise, cadres d'exécution.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent administratif des ventes produits affaires de France Télécom (statut public)  
Agent d'accueil clientèle de France Télécom (statut public)  
Assistant de gestion de France Télécom (statut public)  
Secrétaire (de direction) de France Télécom (statut public)

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent chargé de la caisse de France Télécom (statut public)  
Agent des affaires générales de France Télécom (statut public)  
Agent des approvisionnements de France Télécom (statut public)  
Agent du contentieux de France Télécom (statut public)  
Agent du service consommateurs de France Télécom (statut public)  
Assistant commercial entreprises/d'études commerciales/de direction/ressources humaines de France Télécom (statut public)  
Attaché commercial professionnel de France Télécom (statut public)  
Chargé d'administration commerciale/de gestion du service clientèle/de sécurité de France Télécom (statut public)  
Chef de section de France Télécom (statut public)  
Conseiller commercial de France Télécom (statut public)  
Contrôleur (principal) de France Télécom (statut public)  
Coordonnateur commercial mises en service de France Télécom (statut public)  
Formateur de France Télécom (statut public)  
Gestionnaire de comptabilité/de comptes clients/fichier et contrôle facturations/marchés/précontentieux et contentieux

de France Télécom (statut public)  
Moniteur commercial de France Télécom (statut public)  
Opérateur des services internationaux de France Télécom (statut public)  
Responsable d'une équipe commerciale/des affaires générales/de gestion comptable et finances/de gestion de personnel/d'opérateurs des services nationaux de France Télécom (statut public)

---

#### **451e AUTRES PERSONNELS ADMINISTRATIFS DE CATEGORIE B DE L'ETAT ET ASSIMILES (HORS ENSEIGNEMENT, PATRIMOINE)**

Personnels de catégorie B des services de l'Etat (sauf Postes, Enseignement, patrimoine). Ils peuvent avoir des fonctions d'encadrement, mais aussi être affectés à des travaux administratifs ou techniques. Les personnels ayant une spécialité technique (hors informatique) de la catégorie 47 " Techniciens " sont affectés à celle-ci.

##### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Contrôleur du travail  
Secrétaire administratif (administration centrale, services déconcentrés)

##### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de section des services extérieurs  
Chef de section (Etat, sauf impôts, Trésor, douanes, Poste)  
Comptable (Etat si grade ignoré)  
Conseiller (adjoint) de l'emploi (ANPE)  
Contractuel du CNRS catégories d2, d3  
Contrôleur-comptable (Etat)  
Greffier  
Programmeur (Etat)  
Prospecteur-placier (ANPE)  
Rédacteur (Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale)  
Secrétaire administratif de préfecture  
Secrétaire chef des services extérieurs  
Secrétaire chef (administration centrale)  
Secrétaire d'administration de la recherche (et de la formation)  
Secrétaire d'administration scolaire (et universitaire)  
Secrétaire de chancellerie  
Secrétaire technique de la Caisse des dépôts et consignations  
Sous-officier de port

---

#### **451g PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DES COLLECTIVITES LOCALES**

Personnels de catégorie B (par exception les secrétaires de mairie de la catégorie A) des collectivités locales. Ils assurent des fonctions d'encadrement, ou des tâches qualifiées de nature diverse, parfois en contact avec le public. Les personnels ayant une spécialité technique (hors informatique) de la catégorie 47 " Techniciens " sont affectés à celle-ci.

##### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Rédacteur (chef) territorial  
Secrétaire de mairie (Catégories A et B)

##### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de section (collectivités locales)  
Comptable (coll. loc.)  
Lieutenant de sapeurs-pompiers  
Programmeur (coll. loc.)  
Pupitreux (coll. loc.)  
Receveur comptable des collectivités locales  
Receveur principal des collectivités locales  
Secrétaire médico-sociale

---

#### **451h PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES DES HOPITAUX**

Personnels de catégorie B des hôpitaux. Ils assurent des fonctions d'encadrement, ou des tâches qualifiées de nature diverse, parfois en contact avec le public. Les personnels ayant une spécialité technique (hors informatique) de la catégorie 47 " Techniciens " sont affectés à celle-ci.

##### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Adjoint des cadres hospitaliers  
Secrétaire médicale

##### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Comptable  
Econome de petit établissement  
Programmeur

## **46 : PROFESSIONS INTERMEDIAIRES ADMINISTRATIVES ET COMMERCIALES DES ENTREPRISES**

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de rassembler les **salariés** de niveau maîtrise effectuant un travail administratif ou commercial en entreprise. Seules les rubriques 464a, 464b et 465c contiennent des salariés du secteur public.

Comme pour les cadres, une ventilation par grandes fonctions est proposée : elle ne recouvre pas une distinction sectorielle. Par exemple, un comptable travaillant dans une entreprise de transport est classé comme comptable (461d). La structuration est plus simple que pour les cadres : on distingue encore fonctions spécifiques ou non, mais la taille de l'entreprise n'intervient pas.

Dans les emplois administratifs, de gestion, les emplois spécifiques des banques, la détermination du niveau se calque sur la classification des conventions collectives : au sens de celles-ci, les salariés sont agents de maîtrise ou techniciens.

Dans les assurances, les termes « employé » et « agent de maîtrise » n'ont pas la même signification qu'ailleurs. Pour les « employés », le niveau IV ou D ou équivalent correspond au classement dans la CS 46; les niveaux V ou C et en dessous au classement dans la CS 54 « Employés administratifs ». On prendra garde au fait qu'à la Sécurité sociale et dans d'autres organismes analogues, les « techniciens » et « agents techniques » sont des employés d'exécution et sont classés dans la CS 54 « Employés administratifs ».

Dans les emplois de l'hôtellerie, des transports et du tourisme, les personnels de la catégorie sont en général classés d'après leur intitulé de profession, les cadres au sens des conventions collectives étant toutefois toujours exclus.

### **Les catégories voisines :**

<b>Catégories voisines :</b>	<b>Points communs :</b>	<b>Différences :</b>
37 Cadres administratifs et commerciaux	Même domaine d'activité en général	Niveau supérieur : classés cadres dans les conventions collectives
47 Techniciens	Même niveau de classification	L'aspect technique industriel l'emporte sur l'aspect administratif, commercial. Appliquent plutôt les sciences exactes que économiques, humaines
54 Employés administratifs	Domaine d'activité souvent voisin	Niveau inférieur : classés employés dans les conventions collectives
55 Employés de commerce	Domaine d'activité souvent voisin	Niveau inférieur : classés employés dans les conventions collectives. Initiatives plus limitées, responsabilités ou technicité inférieures, pas de rôle important d'encadrement ni de gestion

## Les rubriques PCS-ESE

### **Secrétaires de niveau supérieur, maîtrises des services administratifs d'entreprise**

- 461b Secrétaires de direction, assistants de direction (non cadres)
- 461c Secrétaires de niveau supérieur (non cadres, hors secrétaires de direction)
- 461d Maîtrise et techniciens des services financiers ou comptables
- 461e Maîtrise et techniciens administratifs des services juridiques ou du personnel
- 461f Maîtrise et techniciens administratifs des autres services administratifs

### **Maîtrises des magasins de vente, fonction achat, administration commerciale**

- 462a Chefs de petites surfaces de vente
- 462b Maîtrise de l'exploitation des magasins de vente
- 462c Acheteurs non classés cadres, aides-acheteurs
- 462d Animateurs commerciaux des magasins de vente, marchandiseurs (non cadres)
- 462e Autres professions intermédiaires commerciales (sauf techniciens des forces de vente)

### **Techniciens des forces de vente, représentants**

- 463a Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en informatique
- 463b Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens d'équipement, en biens intermédiaires, commerce interindustriel (hors informatique)
- 463c Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en biens de consommation auprès d'entreprises
- 463d Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants en services auprès d'entreprises ou de professionnels (hors banque, assurance, informatique)
- 463e Techniciens commerciaux et technico-commerciaux, représentants auprès de particuliers (hors banque, assurance, informatique)

### **Publicité, relations publiques, communication**

- 464a Assistants de la publicité, des relations publiques
- 464b Interprètes, traducteurs

### **Expression artistique, spectacles**

- 465a Concepteurs et assistants techniques des arts graphiques, de la mode et de la décoration
- 465b Assistants techniques de la réalisation des spectacles vivants et audiovisuels
- 465c Photographes

### **Transports, tourisme**

- 466a Responsables commerciaux et administratifs des transports de voyageurs et du tourisme (non cadres)
- 466b Responsables commerciaux et administratifs des transports de marchandises (non cadres)
- 466c Responsables d'exploitation des transports de voyageurs et de marchandises (non cadres)

### **Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale**

- 467a Chargés de clientèle bancaire
- 467b Techniciens des opérations bancaires
- 467c Professions intermédiaires techniques et commerciales des assurances
- 467d Professions intermédiaires techniques des organismes de sécurité sociale

### **Hôtellerie, restauration**

- 468a Maîtrise de restauration : salle et service
- 468b Maîtrise de l'hébergement : hall et étages

## **SECRETAIRES DE NIVEAU SUPERIEUR, MAITRISES DES SERVICES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE**

### **461b SECRETAIRES DE DIRECTION, ASSISTANTS DE DIRECTION (NON CADRES)**

Salariés non fonctionnaires n'ayant pas la qualité de cadre, chargés de préparer et de réunir les éléments du travail d'un chef d'entreprise, d'un cadre, et d'établir leur correspondance. Ils peuvent aussi encadrer et former une équipe de collaborateurs, être responsables du suivi budgétaire d'un service.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant de direction, non cadre  
Secrétaire assistante de direction, technicien, agent de maîtrise  
Secrétaire de direction, non cadre

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Attaché de direction, non cadre

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Assistant de direction (voir 373b, 373c, 373d si cadre)  
Attaché de direction (voir 373b, 373c, 373d si cadre)  
Secrétaire de direction (GE) (voir 373b si cadre)

---

### **461c SECRETAIRES DE NIVEAU SUPERIEUR (NON CADRES, HORS SECRETAIRES DE DIRECTION)**

Salariés non fonctionnaires, non cadres, n'ayant pas une responsabilité de secrétaire/assistant de direction, chargés de saisir et de présenter des documents (courrier ou rapports) pour un service ou pour un chef hiérarchique.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Secrétaire (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de secrétariat (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Secrétaire agent de maîtrise  
Secrétaire commerciale, technicien, agent de maîtrise  
Secrétaire comptable (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Secrétaire médicale (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise

---

### **461d MAITRISE ET TECHNICIENS DES SERVICES FINANCIERS OU COMPTABLES**

Salariés non fonctionnaires n'ayant pas la qualité de cadre. Ils exercent des responsabilités d'encadrement intermédiaire auprès de personnes chargées de procéder à des opérations comptables mais dirigeant en général des aides-comptables ou des employés. Ils vérifient l'enregistrement des données commerciales, industrielles ou financières, et centralisent ces données pour établir des balances comptes d'exploitation, bilans, prix de revient ou statistiques sur l'entreprise.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise comptable  
Chef comptable, non cadre  
Comptable (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de section comptable (GE), non cadre  
Contrôleur de gestion, non cadre

Employé de bureau comptable (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Employé de comptabilité (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Responsable de la comptabilité (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Statisticien (hors sécurité sociale), technicien, agent de maîtrise  
Technicien comptable

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Comptable (coll. loc.) : chiffrer suivant le grade à défaut : 451g  
Comptable (Etat) : chiffrer suivant le grade à défaut : 451e

---

### **461e MAITRISE ET TECHNICIENS ADMINISTRATIFS DES SERVICES JURIDIQUES OU DU PERSONNEL**

Salariés non fonctionnaires n'ayant pas la qualité de cadre mais dirigeant des employés ou ayant une expérience approfondie. Ils exercent une activité dans le service du personnel, y c. le recrutement, dans les services juridiques, les services contentieux, sauf dans les banques et les assurances.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise service du personnel  
Agent de maîtrise service juridique  
Assistant de gestion du personnel, non cadre  
Secrétaire général (PME), non cadre

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant service emploi, non cadre  
Assistant service juridique, non cadre  
Assistant service recrutement, ressources humaines (RH), non cadre  
Attaché administratif service du personnel, non cadre  
Clerc de notaire, non cadre

---

### **461f MAITRISE ET TECHNICIENS ADMINISTRATIFS DES AUTRES SERVICES ADMINISTRATIFS**

Salariés non fonctionnaires n'ayant pas la qualité de cadre mais dirigeant des employés ou ayant une expérience approfondie. Ils exercent une activité dans les services autres que ceux du personnel, services du recrutement, juridiques et contentieux.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise administratif (sauf banques, assurances, sécurité sociale, hôtellerie, transports, audio)  
Technicien administratif (sauf banques, assurances, sécurité sociale, hôtellerie, transports, audio)

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise de sécurité  
Agent de maîtrise en gestion (sauf comptable)  
Assistant administratif (sauf banques, assurances, sécurité sociale), technicien, agent de maîtrise

Assistant de direction (sauf banques, assurances, sécurité sociale), technicien, agent de maîtrise  
Attaché administratif (PME), non cadre  
Chef de pool dactylo (sauf Etat, col. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Chef de section administrative (PME), non cadre  
Chef de service gardiennage, non cadre  
Econome (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Enquêteur (enquête statistique, sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Gérant d'immeuble, non cadre  
Gérant de cinéma, non cadre  
Hôtesse d'accueil, technicienne, agent de maîtrise  
Monitrice de saisie informatique (sauf Etat, coll. loc.), technicienne, agent de maîtrise  
Responsable administratif (PME), non cadre  
Responsable de la sécurité, surveillance, non cadre

## **MAITRISES DES MAGASINS DE VENTE, FONCTION ACHAT, ADMINISTRATION COMMERCIALE**

### **462a CHEFS DE PETITES SURFACES DE VENTE**

Responsables d'un petit magasin (en principe moins de 400 m<sup>2</sup> de surface de vente) qui leur est confié par leur employeur ou leur mandant. Ils assurent les mêmes fonctions qu'un petit commerçant, mais ils ont le statut de salarié ou de mandataire (minimum fixe + pourcentage du chiffre d'affaires) et ne sont pas inscrits au registre du commerce. La rubrique contient des personnes qui peuvent avoir un statut intermédiaire entre indépendant et mandataire-salarié. Les personnes sont classées là même si elles se déclarent "cadres". Leurs aides familiaux sont aussi classés dans cette rubrique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Directeur de supérette  
Gérant d'alimentation  
Gérant de supérette

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de magasin, non cadre  
Coopérant de commerce  
Employé de commerce (gérant de magasin)  
Epicier  
Gérant de bibliothèque de gare  
Gérant de coopérative  
Gérant de magasin d'alimentation, agent de maîtrise  
Gérant de station service  
Gérant de succursale (commerce)  
Gérant de supermarché, non cadre  
Gérant mandataire (commerce), non cadre  
Gérant (commerce), non cadre, sal  
Responsable de magasin (commerce), non cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Gérant salarié de station service (voir 554j si ouvrier qualifié, non qualifié, employé)

Gérant (mandataire) (commerce) (voir 374a si cadre)

### **462b MAITRISE DE L'EXPLOITATION DES MAGASINS DE VENTE**

Salariés d'entreprise, responsables, sans avoir la qualité de cadre, d'un ensemble de tâches d'administration, de contrôle, d'animation d'un magasin, ou d'un secteur de magasin, à grande surface (au moins 400 m<sup>2</sup> de surface de vente).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de rayon (commerce)  
Manager de rayon (commerce)  
Premier vendeur (commerce de détail), technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint chef de magasin, technicien, agent de maîtrise  
Cadre de magasin, du commerce, non cadre  
Caissier central, technicien, agent de maîtrise  
Chef de caisses, non cadre  
Chef de département (commerce), non cadre  
Chef de secteur (commerce), non cadre  
Directeur de supermarché, non cadre  
Employé de grande surface, technicien, agent de maîtrise  
Gérant de grande surface, non cadre  
Responsable de caisse (commerce), technicien, agent de maîtrise  
Responsable de rayon (commerce)  
Surveillant de caisses (commerce), technicien, agent de maîtrise  
Vendeur en pharmacie, technicien, agent de maîtrise, cadre

### **462c ACHETEURS NON CLASSES CADRES, AIDES-ACHETEURS**

Salariés d'entreprise, non cadres participant à l'achat de produits servant à approvisionner une usine, un magasin, etc.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Acheteur de grand magasin, centrale d'achat, non cadre  
Acheteur en bestiaux, boucherie, non cadre  
Acheteur en fruits et légumes, non cadre  
Acheteur, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Acheteur junior  
Aide-acheteur  
Approvisionneur (commerce), non cadre  
Employé aux achats (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Responsable d'achats (commerce, industrie), non cadre



---

## **462d ANIMATEURS COMMERCIAUX DES MAGASINS DE VENTE, MARCHANDISEURS (NON CADRES)**

Salariés d'entreprise non cadres chargés de conseiller ou de contrôler les gérants de magasins de vente. Leur rôle est variable selon qu'il s'agit de commerce intégré, de chaînes volontaires ou de commerces indépendants.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Animateur commercial (commerce de détail),  
technicien, agent de maîtrise  
Inspecteur des ventes (commerce de détail), non  
cadre  
Marchandiseur (/Merchandiser), technicien, agent  
de maîtrise

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur en marchandisage, technicien, agent de  
maîtrise  
Chef de groupe d'animateurs de vente, non cadre  
Démonstrateur (commerce), technicien, agent de  
maîtrise  
Inspecteur commercial (commerce de détail), non  
cadre  
Responsable marketing, non cadre  
Responsable promotion des ventes (commerce de  
détail), non cadre  
Technicien en marchandisage

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Animateur commercial (transports) (voir 466a, 466b  
si non cadre)  
Marchandiseur (voir 374b si cadre)

---

## **462e AUTRES PROFESSIONS INTERMEDIAIRES COMMERCIALES (SAUF TECHNICIENS DES FORCES DE VENTE)**

Salariés de niveau maîtrise participant dans  
l'entreprise à l'administration des relations  
commerciales, ou à des travaux d'étude, de  
contrôle, de coordination et d'animation dans le  
domaine commercial (éventuellement pour un seul  
type de produit).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Attaché d'administration commerciale, technicien,  
agent de maîtrise  
Chef de section administration commerciale,  
technicien, agent de maîtrise  
Rédacteur commercial (sauf banque, assurance),  
non cadre  
Responsable de l'administration commerciale,  
technicien, agent de maîtrise

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de service commercial (sauf commerce,  
banque, assurances, édition), non cadre  
Chef de service promotion des ventes (sauf  
commerce), non cadre

Directeur commercial (sauf commerce, banque,  
assurances, édition), non cadre  
Responsable de plateau de télévente, technicien,  
agent de maîtrise  
Technicien commercial (études de marché)  
Technicien de la vente à distance, technicien, agent  
de maîtrise

---

## **TECHNICIENS DES FORCES DE VENTE, REPRESENTANTS**

---

### **463a TECHNICIENS COMMERCIAUX ET TECHNICO-COMMERCIAUX, REPRESENTANTS EN INFORMATIQUE**

Salariés de niveau maîtrise concourant à la  
présentation ou la vente de matériels ou logiciels  
informatiques produits ou vendus par leur  
entreprise.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Représentant en matériel informatique, non cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant commercial (informatique), technicien  
Attaché commercial en matériel de bureau  
Conseiller commercial (VPC, informatique),  
technicien  
Représentant en reprographie, non cadre

---

### **463b TECHNICIENS COMMERCIAUX ET TECHNICO-COMMERCIAUX, REPRESENTANTS EN BIENS D'EQUIPEMENT, EN BIENS INTERMEDIAIRES, COMMERCE INTERINDUSTRIEL (HORS INFORMATIQUE)**

Salariés non cadres chargés de prospecter une  
clientèle de revendeurs ou d'entreprises utilisatrices  
pour leur présenter et leur vendre des biens  
d'équipement ou des biens intermédiaires produits  
par l'entreprise qui les emploie.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Représentant en combustibles, non cadre  
Représentant en fournitures industrielles, non cadre  
Représentant en machines outil, non cadre  
Représentant en matériel agricole, non cadre  
Représentant en produits métallurgiques, non cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent commercial (mécanique), non cadre  
Conseiller commercial (VPC, biens d'équipement,  
biens intermédiaires), technicien  
Représentant en lubrifiants, non cadre  
Représentant en matériaux, non cadre  
Représentant en pièces détachées, non cadre  
Représentant en sanitaire, non cadre  
Représentant en véhicules industriels, non cadre

Représentant (biens d'équipements), non cadre  
Représentant (biens intermédiaires), non cadre  
Représentant (commerce de gros interindustriel), non cadre  
Représentant (énergie, btp), non cadre  
Vendeur de fournitures industrielles, technicien, agent de maîtrise  
Vendeur (de gros) de matériaux, technicien, agent de maîtrise  
VRP (biens d'équipement, biens intermédiaires), non cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Représentant (s.a.i.) (voir 463c si non cadre)

---

### **463c TECHNICIENS COMMERCIAUX ET TECHNICO-COMMERCIAUX, REPRESENTANTS EN BIENS DE CONSOMMATION AUPRES D'ENTREPRISES**

Salariés non cadres chargés de prospecter une clientèle de revendeurs, ou éventuellement d'entreprises utilisatrices, pour leur présenter et leur vendre des biens de consommation produits par l'entreprise qui les emploie.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Représentant en alimentation, non cadre  
Représentant en textile, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent commercial en alimentation, non cadre  
Conseiller commercial (VPC) (biens de consommation auprès d'entreprises), technicien  
Représentant en confection, non cadre  
Représentant en confiserie, non cadre  
Représentant (biens de consommation), non cadre  
Représentant (commerce de gros, intermédiaires), non cadre  
Représentant (produits agricoles et alimentaires), non cadre  
Représentant (s.a.i.), non cadre  
VRP (biens de consommation auprès d'entreprises), non cadre

---

### **463d TECHNICIENS COMMERCIAUX ET TECHNICO-COMMERCIAUX, REPRESENTANTS EN SERVICES AUPRES D'ENTREPRISES OU DE PROFESSIONNELS (HORS BANQUE, ASSURANCE, INFORMATIQUE)**

Salariés non cadres chargés de prospecter une clientèle de professionnels ou d'entreprises pour leur présenter ou leur vendre des services produits par l'entreprise qui les emploie.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Démarcheur en publicité, non cadre  
Visiteur médical

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conseiller commercial (VPC, services auprès d'entreprises), technicien  
Délégué médical  
Démarcheur intérim, non cadre  
Représentant en appareils de jeux, non cadre  
Représentant en recouvrement de créances, non cadre  
Représentant en services, non cadre  
Représentant en sous-traitance, non cadre  
Représentant (transports), non cadre  
VRP (services auprès d'entreprises), non cadre

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Représentant (assurances) (voir 467c si non cadre)  
Représentant (banque) (voir 467a si non cadre)

---

### **463e TECHNICIENS COMMERCIAUX ET TECHNICO-COMMERCIAUX, REPRESENTANTS AUPRES DE PARTICULIERS (HORS BANQUE, ASSURANCE, INFORMATIQUE)**

Salariés non cadres chargés de prospecter une clientèle de particuliers pour leur présenter et leur vendre les produits de l'entreprise qui les emploie.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Démarcheur au porte à porte (hors assurances)  
Démarcheur en produits de beauté  
Représentant auprès de particuliers  
Vendeur d'automobiles, non cadre  
Vendeur en immobilier  
VRP (auprès de particuliers)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent immobilier, non cadre  
Conseiller commercial (VPC) (auprès de particuliers), technicien  
Décorateur conseil (commerce de meuble)  
Démarcheur en livres  
Démonstratrice Tupperware  
Vendeur porte à porte

---

### **PUBLICITE, RELATIONS PUBLIQUES, COMMUNICATION**

---

#### **464a ASSISTANTS DE LA PUBLICITE, DES RELATIONS PUBLIQUES**

Cette rubrique comprend des salariés non cadres du public ou du privé, chargés :

- soit d'une des phases d'une campagne publicitaire
- soit de contacts non commerciaux avec les différents publics et professionnels de l'information.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Acheteur d'espace  
Assistant de publicité, non cadre  
Attaché de presse, non cadre  
Chargé de relations (internes, externes), non cadre  
Rédacteur publicitaire, non cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de publicité, non cadre  
Assistant marketing, non cadre  
Attaché de relations publiques, non cadre  
Attaché parlementaire, non cadre  
Charge de relations publiques, non cadre  
Chef de dessin (publicité), non cadre  
Chef de fabrication (publicité), non cadre  
Chef de studio publicitaire  
Chef de trafic publicité, non cadre  
Conseiller artistique, non cadre  
Journaliste attaché de presse, non cadre  
Journaliste d'entreprise, non cadre  
Publiciste, non cadre  
Rédacteur de catalogue, non cadre  
Responsable d'édition publicitaire, non cadre  
Responsable d'étude média, non cadre  
Responsable de cinéma publicitaire, non cadre  
Technicien de fabrication (publicité)  
Technicien de publicité, non cadre  
Technicien enquêteur (publicité), non cadre

## PROFESSIONS EXCLUES

Maquettiste (voir 465a si non cadre)

---

## 464b INTERPRETES, TRADUCTEURS

Professionnels chargés de traduire des textes ou des propos, à l'exclusion de ceux qui traduisent des œuvres littéraires.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Interprète (traducteur...)  
Traducteur

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Traducteur technique

## PROFESSIONS EXCLUES

Accompagnateur interprète (voir 546e)  
Guide interprète (voir 546e)  
Hôtesse interprète (voir 546e)  
Secrétaire traductrice (voir 542a)  
Traducteur littéraire (voir 352b)

## EXPRESSION ARTISTIQUE, SPECTACLES

---

## 465a CONCEPTEURS ET ASSISTANTS TECHNIQUES DES ARTS GRAPHIQUES, DE LA MODE ET DE LA DECORATION

Professionnels qui, pour répondre notamment aux

besoins de la presse, de la publicité, de la mode, du théâtre, de la décoration intérieure ou extérieure, peuvent concevoir et exécuter des œuvres originales en plan ou en volume, relevant du domaine des arts appliqués. Leur activité n'est cependant pas reconnue comme une activité de création artistique de premier plan, sans qu'il s'agisse, pour autant, d'œuvres de simple exécution. Selon la spécialité exercée, la position professionnelle des intéressés est assimilable à celle de dessinateur, de technicien d'étude ou de production, ou encore d'agent de maîtrise.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Architecte d'intérieur  
Artiste créateur (haute couture)  
Artiste décorateur  
Colorisateur  
Concepteur-designer  
Créateur concepteur (arts graphiques)  
Créateur concepteur (arts plastiques)  
Créateur (arts plastiques et graphiques)  
Décorateur ensemblier (sauf commerce de meuble)  
Designer (arts graphiques)  
Designer (non artiste)  
Dessinateur publicitaire (non artiste)  
Étalagiste  
Graphiste  
Illustrateur  
Illustrateur (artiste)  
Maquettiste  
Styliste modéliste

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Architecte d'intérieur (non artiste, sauf commerce de meuble)  
Artiste créateur (céramique d'art)  
Créateur (arts graphiques, mode, décoration)  
Décorateur conseil (non artiste, sauf commerce de meuble)  
Décorateur en publicité  
Décorateur ensemblier (activité artistique de premier plan)  
Décorateur ensemblier (sauf commerce de meuble, non artiste)  
Décorateur (sauf cinéma, spectacles et commerce de meuble)  
Dessinateur de catalogue  
Dessinateur de meubles  
Dessinateur en céramique  
Dessinateur en joaillerie (non artiste)  
Dessinateur en sérigraphie (non artiste)  
Dessinateur en soierie (non artiste)  
Dessinateur maquettiste (non artiste)  
Directeur artistique (éditions, presse, graphisme)  
Étalagiste décorateur  
Graphiste (non artiste)  
Illustrateur (non artiste)  
Metteur en carte sur tissu  
Modéliste  
Styliste costumier  
Styliste modéliste (activité artistique de premier plan)  
Styliste modéliste (non artiste)  
Styliste (activité artistique de premier plan)  
Styliste (non artiste)  
Technicien (arts graphiques appliqués, mode, décoration)

## PROFESSIONS EXCLUES

Artiste plasticien (voir 354a)  
Décorateur en publicité (voir 375a si cadre)  
Décorateur (cinéma, théâtre, audiovisuel) (voir 353c si cadre)  
Décorateur (cinéma, théâtre, audiovisuel) (voir 465b si non cadre)  
Dessinateur d'exécution (voir 543g si employé)  
Gouacheur (dessin) (voir 543g si employé)  
Responsable d'une entreprise de décoration (voir 233d si 10 à 49 salariés)  
Tapissier-décorateur (sauf spectacles) (voir 635a si ouvrier qualifié)  
Tapissier-décorateur (spectacles) (voir 637c si ouvrier qualifié)  
Traceur (dessin) (voir 543g si employé)

---

## 465b ASSISTANTS TECHNIQUES DE LA REALISATION DES SPECTACLES VIVANTS ET AUDIOVISUELS

Professionnels, exerçant une activité d'ordre technique à caractère spécialisé dans la production de spectacles vivants ou audiovisuels. Ils opèrent généralement selon des directives données par un directeur ou cadre artistique, ou celles d'un professionnel de rang cadre exerçant dans leur propre spécialité. La rubrique comprend également les personnels techniques exerçant des fonctions d'encadrement dans la production de spectacles vivants ou audiovisuels ; les compétences techniques propres à cette seconde catégorie de professionnels peuvent ne pas être exclusivement spécifiques au secteur et revêtir une signification plus générale (tâches technico-administratives par exemple). Il peut s'agir de personnes établies à leur compte, engagées pour une courte durée par l'entreprise de spectacles, ou recrutées par des entreprises spécialisées dans la délivrance de prestations au profit de ces entreprises de spectacles.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Assistant décorateur (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Assistant monteur (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Assistant opérateur de prise de vue (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Assistant opérateur du son (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Assistant régisseur (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Assistant technique décor (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Monteur de film (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Opérateur de prise de vue (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Opérateur du son (cinéma, audiovisuel), non cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Bruiteur, non cadre  
Cadreur (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Chef accessoiriste (spectacles), non cadre  
Chef coiffeur perruquier (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre

Chef constructeur (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Chef couturier (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Chef de plateau (cinéma, audiovisuel)  
Chef éclairagiste (cinéma, audiovisuel), non cadre  
Chef électricien (spectacles), non cadre  
Chef habilleuse (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Chef machiniste (spectacles), non cadre  
Chef magasinier (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Chef maquilleur (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Chef serrurier (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Duplicateur de cassette, non cadre  
Etalonneur (cinéma), non cadre  
Graveur report disque, non cadre  
Monteur adjoint (cinéma, télévision), non cadre  
Monteur de film (imprimerie), technicien  
Perchiste (cinéma, télévision), non cadre  
Recorder, non cadre  
Régisseur (spectacles), non cadre  
Sculpteur (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Technicien banc-titre, non cadre  
Technicien d'effets spéciaux (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Technicien d'exploitation vidéo, non cadre  
Technicien de bureau d'étude décor (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Technicien de plateau, non cadre  
Technicien film, non cadre  
Technicien lumière (cinéma, théâtre, audiovisuel), non cadre  
Technicien son (cinéma, théâtre, audiovisuel)  
Technicien vidéo

### PROFESSIONS EXCLUES

Monteur de film (imprimerie) (voir 476a si technicien)

---

## 465c PHOTOGRAPHES

Professionnels dont l'activité consiste à prendre des clichés (et éventuellement les développer, tirer, retoucher) sans que cette activité ait un but purement artistique. Parfois, ils assurent, à titre secondaire, la vente de matériel photographique.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Photographe de mode  
Photographe de presse  
Photographe indépendant (s.a.i.)  
Photographe industriel  
Photographe publicitaire

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Apprenti photographe (sauf imprimerie)  
Assistant photographe  
Photographe ambulancier  
Photographe de plateau  
Photographe de portrait  
Photographe illustrateur

### PROFESSIONS EXCLUES

Photographe créateur (voir 354a)

Photographe (imprimerie) (voir 627e)  
Photographe (noir, couleur, typo.) (voir 627e)  
Photographe (voir 627e)  
Vendeur de magasin photo (commerce) (voir 554f)

## **TRANSPORTS, TOURISME**

### **466a RESPONSABLES COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS ET DU TOURISME (NON CADRES)**

Salariés de niveau maîtrise des entreprises de transports de voyageurs et du tourisme, chargés des problèmes administratifs et des relations commerciales avec la clientèle. Ces personnels peuvent consacrer une partie de leur activité à des tâches d'exploitation, mais ces dernières ne constituent pas normalement leur activité dominante.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de voyages, non cadre  
Chef d'agence de voyages, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Acm, Acmp (SNCF)  
Agent de comptoir (tourisme) sauf empl  
Agent de réservations sauf empl  
Billettiste sauf empl  
Chef de bureau de gare, non cadre  
Chef de comptoir, non cadre  
Chef de produit (tourisme), non cadre  
Directeur d'agence de voyages, non cadre  
Forfaitiste, non cadre  
Inspecteur commercial (transport), non cadre  
Organisateur de voyage, non cadre  
Permanent passager  
Producteur technique de prestations touristiques, non cadre  
Représentant (transports ferroviaires), non cadre  
Tour opérateur (voyagiste), non cadre

### **466b RESPONSABLES COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES (NON CADRES)**

Salariés de niveau maîtrise des transports de marchandises, chargés des problèmes administratifs et des relations commerciales avec la clientèle. Ils effectuent, à ce titre, diverses opérations administratives d'organisation, d'enregistrement ou de traitement des litiges. Ces personnels peuvent consacrer une partie de leur activité à des tâches d'exploitation, mais ces dernières ne constituent pas normalement leur activité dominante.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Déclarant en douane, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent consignataire, non cadre  
Agent de transit, technicien, agent de maîtrise  
Agent maritime, non cadre  
Assistant de navire, agent de maîtrise, technicien  
Chef de groupe transit, non cadre  
Chef de service transit, non cadre  
Commis de douane (sauf fonctionnaire), technicien, agent de maîtrise  
Commissionnaire agréé en douane, non cadre  
Commissionnaire de transport, non cadre  
Consignataire maritime, non cadre  
Employé litiges sauf empl  
Inspecteur de déménagement, non cadre  
Litigeur, non cadre  
Technicien de transit  
Transitaire, non cadre

### **466c RESPONSABLES D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS ET DE MARCHANDISES (NON CADRES)**

Personnels non cadres chargés d'organiser et de contrôler l'exploitation optimale d'un parc de véhicules ou de matériel de transport ou de réguler l'écoulement du trafic.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef agent de mouvement, non cadre  
Chef aiguilleur (SNCF), non cadre  
Chef d'équipe signalisation, non cadre  
Chef de camionnage, non cadre  
Chef de service logistique, non cadre  
Chef de traction (de trafic), non cadre  
Technicien logistique

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Affréteur sauf empl  
Appéreur  
Cborm, Csmv, Csuie, Csuu (SNCF)  
Cclg, Amam (SNCF)  
Chef d'agence de transport (voyageurs, marchandises), non cadre  
Chef d'escale  
Chef d'exploitation (transport), non cadre  
Chef de bord moniteur (SNCF)  
Chef de bureau transport extérieur, non cadre  
Chef de centre, de dépôt, de garage (transport), non cadre  
Chef de dépôt (transport)  
Chef de gare routière, non cadre  
Chef de gare, de réserve (SNCF), non cadre  
Chef de groupe transport, affrètement, non cadre  
Chef de ligne (transport), non cadre  
Chef de manœuvre, technicien, agent de maîtrise  
Chef de marine, non cadre  
Chef de mouvement, non cadre  
Chef de poste, de quai, de quart (transport) sauf onq, oq, cadre  
Chef de secteur répartition matériel, non cadre  
Chef de service déménagement, affrètement, non cadre  
Chef de station (sauf métro), non cadre

Chef de station, de terminus (réseau routier), non cadre  
Chef de transport, non cadre  
Chef surveillant principal RATP, non cadre  
Contrôleur d'exploitation (transport), non cadre  
Contrôleur de ligne (sédentaire), technicien, agent de maîtrise  
Contrôleur de réseau (transport), agent de maîtrise, technicien  
Contrôleur principal (transport), non cadre  
Courtier en affrètement, non cadre  
Courtier maritime, non cadre  
Directeur d'exploitation (transport), non cadre  
Dispatcheur, non cadre  
Expéditeur (transport), non cadre  
Inspecteur de ligne, non cadre  
Inspecteur de mouvement, non cadre  
Logisticien, non cadre  
Répartiteur de dépôt (transport de voyageurs), non cadre  
Responsable d'affrètement sauf empl  
Responsable d'exploitation des transports (marchandises, voyageurs), non cadre  
Responsable (flotte, wagons, véhicules), non cadre  
Tariféur, non cadre  
Ttmv (SNCF)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chef d'entrepôt (voir 389a si cadre)  
Chef d'entrepôt (voir 487a si non cadre)  
Chef de dépôt (magasin, magasinage) (voir 487a)  
Chef de gare (voir 389a si cadre)  
Chef de station (métro) (voir 655a si ouvrier qualifié, employé)  
Responsable des transports (voir 389a si cadre)  
Sous chef de gare (voir 655a)

## ***SERVICES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX DE LA BANQUE, DES ASSURANCES ET DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE***

### **467a CHARGES DE CLIENTELE BANCAIRE**

Salariés non cadres travaillant en contact direct avec la clientèle. Ils se distinguent des employés par une technicité, une autonomie ou une responsabilité d'encadrement particulière.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chargé de clientèle, non cadre  
Conseiller commercial, non cadre  
Conseiller de clientèle, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint chef d'agence  
Adjoint directeur d'agence, non cadre  
Animateur commercial, non cadre  
Assistant clientèle

Attaché clientèle  
Attaché commercial de banque, non cadre  
Attaché commercial professionnel / associations / collectivités locales...  
Chargé d'affaires PME-PMI / particuliers / collectivités (, non cadre)  
Chargé d'affaires, non cadre  
Chargé de clientèle particuliers / entreprises / financier  
Chef d'agence, non cadre  
Chef de bureau, non cadre  
Conseiller clientèle mixte / entreprises  
Conseiller d'épargne / financier  
Conseiller privé, non cadre  
Exploitant clientèle privée  
Responsable commercial, non cadre  
Responsable d'agence, non cadre  
Responsable d'unité commerciale, non cadre  
Responsable de bureau, non cadre  
Responsable point de vente, non cadre  
Responsable service clientèle, non cadre  
Technicien de gestion commerciale  
Téléconseiller de banque à distance

### **467b TECHNICIENS DES OPERATIONS BANCAIRES**

Cadres assurant des fonctions relatives à des opérations spécifiquement bancaires, notamment évaluation des risques, opérations financières, traitement d'opérations administratives, liées à la gestion des dépôts, des crédits et des moyens de paiements, à l'exclusion des cadres employés dans les services administratifs généraux, ayant une fonction commerciale, managériale ou en lien direct avec les marchés financiers.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Rédacteur engagement  
Technicien de back-office  
Technicien gestion de crédit

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant administratif, technicien  
Chargé d'études crédit, non cadre  
Gestionnaire en financements internationaux, non cadre  
Gestionnaire opérations étranger, technicien  
Instructeur prêt aux entreprises, non cadre  
Instructeur prêt aux particuliers, non cadre  
Opérateur de marché financier, non cadre  
Opérateur de parquet, non cadre  
Rédacteur crédit  
Responsable administratif d'agence, non cadre  
Responsable assistance technique, non cadre  
Responsable back-office, non cadre  
Responsable crédit, non cadre  
Responsable d'unité de traitement, non cadre  
Responsable de service, non cadre  
Technicien administratif des opérations bancaires  
Technicien contentieux  
Technicien de back-office marché financier  
Technicien de gestion financière  
Technicien en financements internationaux, non cadre  
Technicien gestion bancaire

## PROFESSIONS EXCLUES

Technicien comptable (voir 461d)

### **467c PROFESSIONS INTERMEDIARES TECHNIQUES ET COMMERCIALES DES ASSURANCES**

Salariés de niveau technicien, participant aux fonctions spécifiques de l'assurance (conception de produits, vente et gestion des contrats, indemnisation-règlement). Les juristes de niveau technicien spécialisés dans le droit des assurances sont classés sous la rubrique. La rubrique ne comprend pas les techniciens ayant des fonctions de soutien général (administration, informatique, ressources humaines).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise en assurance  
Chargé de clientèle (assurances), technicien, agent de maîtrise  
Conseiller en assurances et épargne, technicien, agent de maîtrise  
Prospecteur en assurance  
Rédacteur d'assurances, technicien, agent de maîtrise  
Rédacteur sinistre, technicien, agent de maîtrise  
Souscripteur en assurances, technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent commercial en assurances, technicien, agent de maîtrise  
Agent d'accueil en assurances, technicien  
Agent d'assurance  
Attaché d'inspection (assurances)  
Attaché de direction (assurances), technicien, agent de maîtrise  
Calculateur d'actuariat (assurances), technicien  
Chargé de mission (assurances)  
Chef de district assurance  
Chef de groupe (assurances)  
Collaborateur d'assurance  
Conseiller clientèle, technicien, agent de maîtrise  
Contrôleur technique d'assurances, non cadre  
Démarcheur technico-commercial assurance  
Démarcheur technico-commercial en assurances, technicien, agent de maîtrise  
Expert d'assurance (sauf automobile), non cadre  
Gestionnaire d'assurance, technicien, agent de maîtrise  
Gestionnaire de dossier prestations (assurances), technicien  
Guichetier tarificateur incendie risques industriels, technicien  
Inspecteur vérificateur en assurances, technicien, agent de maîtrise  
Juriste d'assurances, technicien, agent de maîtrise  
Rédacteur contentieux (assurances), technicien, agent de maîtrise  
Rédacteur production incendie risques industriels (IRI), technicien, agent de maîtrise  
Rédacteur production risques complexes, technicien, agent de maîtrise  
Responsable accueil-gestion (assurances), technicien, agent de maîtrise

Responsable de bureau (assurances), technicien, agent de maîtrise  
Responsable de secteur (assurances), technicien  
Sous agent d'assurances  
Souscripteur autorisateur, technicien, agent de maîtrise  
Souscripteur I.A.R.D. (Incendie Auto, Risques Divers), technicien, agent de maîtrise  
Tarificateur risques spéciaux, technicien, agent de maîtrise  
Tarificateur (assurances), technicien, agent de maîtrise  
Technicien d'actuariat, technicien  
Vérificateur de propositions d'assurances, technicien

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent d'accueil en assurances (voir 545a si employé)  
Agent de sécurité sociale (voir 545b si employé)  
Attaché de direction (assurances) (s.a.i.) (voir 376e si cadre)  
Conseiller en assurances (voir 376e si cadre)  
Décompteur de prestations (assurance maladie) (voir 467d si TECH)  
Rédacteur (assurances) (voir 376e si cadre)  
Rédacteur (assurances) (voir 545a si employé)  
Technicien administratif du service du matériel (assurances) (voir 461f si technicien, agent de maîtrise)

### **467d PROFESSIONS INTERMEDIARES TECHNIQUES DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE**

Salariés de niveau technicien ou assimilés des organismes de sécurité sociale (caisses primaires et régionales d'assurance maladie, caisses d'allocations familiales, unions de recouvrement des cotisations, caisses départementales et interdépartementales de mutualité sociale agricole, organismes nationaux) et des organismes de prévoyance et de retraite complémentaire aux régimes de base. Ils exercent une activité spécialisée dans les fonctions mêmes de la sécurité sociale et des retraites complémentaires (contrôle de l'ouverture des droits, liquidation des prestations, contrôle médical ou réglementaire, gestion personnalisée de dossiers d'assuré, de professionnel de santé ou d'entreprise,...). Les juristes de niveau technicien spécialisés dans l'application du droit de la sécurité sociale sont classés dans la rubrique. La rubrique ne comprend pas les personnes chargées de fonctions de soutien général (administration, comptabilité, informatique, ressources humaines).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de contrôle de l'URSSAF, technicien  
Agent technique (sécurité sociale), technicien  
Employé de la sécurité sociale, technicien  
Responsable gestion du risque (assurance maladie), technicien  
Technicien des prestations familiales (sécurité sociale), technicien  
Technicien des prestations maladie (sécurité sociale), technicien

Technicien des prestations vieillesse (sécurité sociale), technicien  
Technicien des prestations (prévoyance obligatoire), technicien

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'accueil (sécurité sociale), technicien  
Agent de permanence (sécurité sociale), technicien  
Agent de recouvrement (sécurité sociale), technicien  
Agent de service contentieux (sécurité sociale), technicien  
Agent enquêteur du contrôle médical (sécurité sociale), technicien  
Aide rédacteur (sécurité sociale), technicien  
Chef de service (sécurité sociale), technicien  
Décompteur de prestations (assurance maladie), technicien  
Employé de service production (sécurité sociale), technicien  
Gestionnaire de dossiers d'entreprises (sécurité sociale), technicien  
Gestionnaire de dossiers de professionnels (sécurité sociale), technicien  
Rédacteur (sécurité sociale), technicien  
Statisticien (sécurité sociale), technicien  
Technicien gestion du risque maladie (sécurité sociale), technicien  
Technicien liquidateur de prestations sociales (sécurité sociale), technicien  
Technicien (sécurité sociale), technicien

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent administratif du contrôle médical (sécurité sociale) (voir 461a, 461d, 461f si technicien)  
Agent administratif (sécurité sociale) (voir 461b, 461c, 461d, 461e, 461f si technicien)  
Agent d'accueil (sécurité sociale) (voir 545d si employé)  
Agent de service contentieux (sécurité sociale) (voir 545d si employé)  
Rédacteur (sécurité sociale) (voir 376f si cadre)  
Rédacteur (sécurité sociale) (voir 545d si employé)  
Statisticien (sécurité sociale) (voir 376f si cadre)  
Technicien gestion du risque maladie (assurances) (voir 467c si technicien)  
Technicien gestion du risque maladie (sécurité sociale) (voir 467d si employé)  
Technicien (assurances) (voir 467c si technicien)  
Technicien (sécurité sociale) (voir 545d si employé)

## **HOTELLERIE, RESTAURATION**

### **468a MAITRISE DE RESTAURATION : SALLE ET SERVICE**

Professionnels employés dans un restaurant ou un hôtel, dirigeant la totalité ou une partie du service des mets ou des boissons, sans avoir la qualité de cadre.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de rang  
Chef de salle (hôtel, restaurant), non cadre  
Chef sommelier (hôtel, restaurant), non cadre  
Maître d'hôtel, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Acheteur de vin (hôtel, restaurant), non cadre  
Assistant directeur-manager (hôtel, restaurant), non cadre  
Caviste (hôtel, restaurant), non cadre  
Chef barman, non cadre  
Chef de service (hôtel, restaurant), non cadre  
Directeur de bar, non cadre  
Gérant adjoint (hôtel, restaurant), non cadre  
Gérant (hôtel, restaurant), non cadre

### **468b MAITRISE DE L'HEBERGEMENT : HALL ET ETAGES**

Responsables du fonctionnement de services hôteliers, n'ayant pas la qualité de cadre.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de réception (hôtellerie), non cadre  
Concierge d'hôtel, non cadre  
Directeur d'hôtel, non cadre  
Réceptionnaire (hôtellerie), technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'accueil (centre de vacances), non cadre  
Agent d'accueil (hôtellerie), technicien, agent de maîtrise  
Commissaire de bord, non cadre  
Directeur de centre de vacances, non cadre  
Employé d'hôtel, technicien, agent de maîtrise  
Gérant d'hôtel, non cadre  
Gérant de camping, non cadre  
Gouvernante (hôtel), non cadre  
Groom, technicien, agent de maîtrise  
Hôtesse (centre de vacances), non cadre  
Hôtesse (hôtellerie : réceptionnaire), technicienne, agent de maîtrise  
Night auditor, non cadre  
Portier de nuit (hôtel), technicien, agent de maîtrise  
Réceptionniste de village de vacances, non cadre  
Responsable ménage lingerie (hôtel), non cadre



## 47 : TECHNICIENS (sauf techniciens tertiaires)

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de regrouper les **salariés** qui appliquent, dans leur activité, des connaissances ou pratiques technologiques de type industriel. Celles-ci sont de rang supérieur, sans avoir la qualité de cadre.

Seules peuvent appartenir à la catégorie, les personnes classées agents de maîtrise ou techniciens dans les conventions collectives. De plus dans certaines conventions collectives, notamment chimie et IAA les aides techniciens, aides de laboratoires, aides techniques... sont classés avec les techniciens alors que leur niveau correspond à celui des ouvriers qualifiés ; ils doivent être rangés dans les rubriques de la CS 62.

L'expression "Technicien d'atelier", dans la mécanique, la construction électrique, et électronique, la sidérurgie... désigne le niveau supérieur de la filière "ouvrier". Bien qu'ayant parfois des indices comparables à ceux des techniciens débutants, on les classera en catégorie « ouvriers ». Dans la chimie, les ouvriers qui ne sont pas directement affectés à la production sont également désignés d'une manière générale sous l'appellation technicien. Certains employés-vendeurs et ouvriers-réparateurs peuvent être appelés "techniciens" dans le but d'améliorer leurs relations avec la clientèle. Ces emplois sont bien classés en ouvriers ou employés selon le cas.

De même que pour les ingénieurs et cadres techniques, une ventilation est opérée selon la fonction assurée par le technicien. Tout d'abord, le rôle exercé permet de différencier les techniciens des contremaîtres et agents de maîtrise. Alors que ces derniers ont essentiellement des responsabilités d'encadrement, les techniciens ont plutôt un rôle d'étude, d'assistance, de conseil ou d'expertise. Certains techniciens ont des responsabilités d'encadrement, mais celles ci sont secondaires par rapport à leurs compétences technologiques. Les techniciens peuvent participer aux activités de production, d'exploitation ou d'entretien, mais leur rôle est, en principe, distinct de celui des contremaîtres et agents de maîtrise.

Comme pour les ingénieurs et cadres techniques, la catégorie 47 recouvre plusieurs domaines fonctionnels :

- les études, la recherche-développement, et les méthodes ;
- la fabrication et le contrôle-qualité ;
- les fonctions connexes à la production (ordonnancement-programmation-logistique, maintenance, environnement) ;

Des rubriques particulières sont consacrées :

- aux activités relevant de l'informatique et des télécommunications ;
- aux activités liées à la recherche publique et privée.

La notion de domaine fonctionnel correspond à la spécialité individuelle, qui ne correspond pas forcément à l'activité économique de l'établissement où s'exerce l'activité, ni au produit final fabriqué. Ceci est vrai aussi bien pour les activités d'étude, recherche et développement que pour les activités de fabrication, construction, exploitation. Ainsi, on peut être technicien chimiste dans une usine de caoutchouc. De même, les professionnels de l'informatique de rang technicien (non ingénieurs ou non cadres) relèvent de la catégorie, même dans le cadre d'une activité non industrielle, comme la banque ou les assurances.

La catégorie ne comprend que des salariés des secteurs public ou privé. Toutefois, la rubrique 472d " Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales " ne comprend que des salariés du public. Inversement, les rubriques 478a à 478d pour les techniciens de l'informatique ne rassemblent que des salariés du privé, en raison de la difficulté à déterminer la fonction informatique pour les salariés du secteur public.

Les techniciens des laboratoires de recherche publique ou d'enseignement, sans distinction de spécialité, sont rassemblés sous la rubrique 479a. Les autres techniciens de laboratoire sont principalement répartis :

- au sein de la rubrique 475a pour les domaines relevant du secteur des industries de transformation : chimie, biologie, pharmacie, agroalimentaire, métallurgie, verrerie, industries lourdes du bois et du papier-carton ;
- au sein des rubriques de techniciens de recherche, études, développement pour les domaines relevant des autres secteurs : électricité, électromécanique, construction mécanique et travail des métaux, industries légères.

## Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	Peuvent avoir la même activité	Niveau supérieur : classés cadres dans les conventions collectives
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales	Niveau équivalent commercial ou artistique prédominant	Aspect administratif. Technicien de l'exploitation des réseaux de transport
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Niveau équivalent par des responsabilités	Rôle défini davantage d'encadrement, moins part la compétence technique
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Peuvent avoir des domaines d'activités voisins	Niveau inférieur

## Les rubriques PCS-ESE

### **Agriculture, eaux et forêts**

- 471a Techniciens d'étude et de conseil en agriculture, eaux et forêts
- 471b Techniciens d'exploitation et de contrôle de la production en agriculture, eaux et forêts

### **Bâtiment, travaux publics**

- 472a Dessinateurs en bâtiment, travaux publics
- 472b Géomètres, topographes
- 472c Métreurs et techniciens divers du bâtiment et des travaux publics
- 472d Techniciens des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales

### **Electricité, électromécanique et électronique**

- 473a Dessinateurs en électricité, électromécanique et électronique
- 473b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en électricité, électromécanique et électronique
- 473c Techniciens de fabrication et de

contrôle-qualité en électricité, électromécanique et électronique

### **Mécanique, travail des métaux**

- 474a Dessinateurs en construction mécanique et travail des métaux
- 474b Techniciens de recherche-développement et des méthodes de fabrication en construction mécanique et travail des métaux
- 474c Techniciens de fabrication et de contrôle-qualité en construction mécanique et travail des métaux

### **Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie et matériaux lourds)**

- 475a Techniciens de recherche-développement et des méthodes de production des industries de transformation
- 475b Techniciens de production et de contrôle-qualité des industries de transformation

### **Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)**

- 476a Assistants techniques, techniciens de l'imprimerie et de l'édition
- 476b Techniciens de l'industrie des matériaux souples, de l'ameublement et du bois

### **Fonctions connexes de la production : logistique, maintenance (hors informatique), environnement**

- 477a Techniciens de la logistique, du planning et de l'ordonnancement
- 477b Techniciens d'installation et de maintenance des équipements industriels (électriques, électromécaniques, mécaniques, hors informatique)
- 477c Techniciens d'installation et de maintenance des équipements non industriels (hors informatique et télécommunications)
- 477d Techniciens de l'environnement et du traitement des pollutions

### **Informatique et télécommunications**

- 478a Techniciens d'étude et de développement en informatique
- 478b Techniciens de production, d'exploitation en informatique
- 478c Techniciens d'installation, de maintenance, support et services aux utilisateurs en informatique
- 478d Techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux

### **Techniciens experts et techniciens de la recherche publique**

- 479a Techniciens des laboratoires de recherche publique ou de l'enseignement
- 479b Experts de niveau technicien, techniciens divers

## **AGRICULTURE, EAUX ET FORETS**

### **471a TECHNICIENS D'ETUDE ET DE CONSEIL EN AGRICULTURE, EAUX ET FORETS**

Techniciens du public ou du privé qui, en général sous la responsabilité d'un ingénieur, se consacrent à des activités de conseil ou d'étude dans les domaines agricole, halieutique ou sylvicole. Le métier peut être exercé dans tout domaine d'activité lié aux productions de l'agriculture, de la forêt et de

la pêche et employant des personnels spécialisés.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Animateur agricole, non cadre  
Chargé d'études agricoles, non cadre  
Conseiller agricole, non cadre  
Technicien d'études (agriculture)  
Technicien des eaux et forêts  
Technicien en génie rural  
Technicien en pêche  
Technicien en pisciculture  
Technicien en sylviculture

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de développement en agriculture, non cadre  
Agent foncier, non cadre  
Animateur rural (agriculture)  
Chargé d'études économiques, techniques (agriculture, IAA), non cadre  
Conseiller d'entreprise agricole, non cadre  
Conseiller de gestion agricole, non cadre  
Conseiller de groupement agricole, non cadre  
Conseiller fiscal agricole, non cadre  
Conseiller technique agricole, non cadre  
Expert agricole, non cadre  
Expert foncier, non cadre  
Expert forestier, non cadre  
Œnologue, non cadre  
Paysagiste sauf onq, oq, empl  
Technicien agricole  
Technicien avicole  
Technicien des travaux forestiers  
Technicien en horticulture  
Technicien en viticulture  
Technicien foncier en milieu rural si salarié  
Technicien supérieur en agriculture  
Vulgarisateur agricole, non cadre

### **471b TECHNICIENS D'EXPLOITATION ET DE CONTROLE DE LA PRODUCTION EN AGRICULTURE, EAUX ET FORETS**

Techniciens effectuant des opérations directement liées à la production agricole, halieutique ou sylvicole, ou à son contrôle.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Contrôleur laitier  
Inséminateur

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent sanitaire (agriculture, i.a.a.)  
Agent technique agricole  
Agent technique d'élevage (bovin, ovin)  
Agent technique en produits de traitement  
Contrôleur de culture  
Contrôleur de performances (agriculture)  
Technicien bovin  
Technicien ovin  
Technicien (pêche)

## **BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS**

### **472a DESSINATEURS EN BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS**

Techniciens chargés d'élaborer le plan d'ensemble d'une construction à partir du dossier établi par le bureau d'études et de réaliser les plans détaillés et cotes d'une partie des ouvrages. Ils dirigent et coordonnent les dessinateurs pour la réalisation des plans détaillés de l'ouvrage en respectant les normes techniques et de prix de revient.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Dessinateur chef de projet (btp), non cadre  
Dessinateur d'études en bâtiment, non cadre  
Dessinateur en architecture, non cadre  
Dessinateur projeteur (btp), non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de bureau d'études (btp), non cadre  
Chef de projet (btp), non cadre  
Collaborateur d'architecte, non cadre  
Commis d'architecte  
Dessinateur cartographe, non cadre  
Dessinateur chef de groupe (btp), non cadre  
Dessinateur en atelier d'urbanisme, non cadre  
Dessinateur en bâtiment, non cadre  
Dessinateur géomètre, non cadre  
Dessinateur p1, p2 (btp), non cadre  
Dessinateur principal (btp), non cadre  
Dessinateur topographe, non cadre  
Dessinateur vérificateur (btp), non cadre  
Dessinateur (btp), non cadre  
Projeteur (btp), non cadre

### **472b GEOMETRES, TOPOGRAPHES**

Techniciens effectuant des relevés topographiques pour établir des plans, cartes ou autres documents décrivant les formes et les dimensions du terrain.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Géomètre topographe, non cadre  
Géomètre, non cadre  
Topographe, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de brigade (btp), non cadre  
Démarcheur d'autorisation, non cadre  
Géomètre du cadastre, non cadre  
Géomètre IGN, non cadre  
Opérateur géomètre  
Opérateur topographe  
Technicien du cadastre

### **472c METREURS ET TECHNICIENS DIVERS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Techniciens chargés d'établir le prix de revient des ouvrages à partir de plans détaillés fournis par le

bureau d'études, ou leur coût estimatif à partir du plan de masse et de quelques indications fournies par l'architecte ou le client ou relevées sur place. Ils peuvent intervenir dans la définition des méthodes ou dans la facturation définitive des travaux.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Métreur du bâtiment  
Métreur vérificateur

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent technique de bâtiment  
Assistant technique tp  
Chef d'agence (btp), non cadre  
Chef de mission (btp), non cadre  
Chef de section technique (btp), non cadre  
Contrôleur de chantier, technicien  
Contrôleur des travaux (btp), technicien  
Maître d'œuvre (bâtiment) (sauf architecte)  
Métreur commis d'architecte  
Métreur de bordereau  
Métreur dessinateur  
Technicien d'études en bâtiment  
Technicien de chantier (btp)  
Technicien en architecture  
Technicien en bâtiment, béton  
Technicien en génie civil

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Technicien du btp (Etat, coll. loc.) (voir 472d)  
Topographe (voir 472b si non cadre)

### **472d TECHNICIENS DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant technique TPE  
Chef de section TPE  
Chef de subdivision équipement  
Contrôleur TPE  
Technicien du bâtiment (Etat, coll. loc.)  
Technicien (Etat, coll. loc.)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant technique des ponts et chaussées  
personnel technique (cete), non cadre  
Réviseur vérificateur du btp (Etat, coll. loc.)

## **ELECTRICITE, ELECTROMECHANIQUE ET ELECTRONIQUE**

### **473a DESSINATEURS EN ELECTRICITE, ELECTROMECHANIQUE ET ELECTRONIQUE**

Techniciens qui élaborent les schémas d'ensemble de matériel électronique, d'automatismes, d'installations d'alimentation, à partir des indications

fournies par les services de recherche ou d'études ou les services commerciaux. Ils dessinent les plans d'ensemble ou de détail, établissent les nomenclatures de montage ou d'installation, effectuent les modifications éventuelles en vue de la réalisation du projet. Ils sont souvent amenés à utiliser des outils informatiques de conception assistée par ordinateur (CAO), de dessin assisté par ordinateur (DAO) ou de conception et fabrication assistée par ordinateur (CFAO). Parfois, ils suivent l'installation ou la fabrication comme conseiller technique.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Dessinateur d'études en matériel électrique sauf am, cadre

Dessinateur d'études en schémas électroniques sauf am, cadre

Dessinateur projeteur (électricité-électronique), non cadre

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Dessinateur chef de groupe en électricité-électronique, non cadre

Dessinateur EDF sauf am, cadre

Dessinateur en construction électrique sauf am, cadre

Dessinateur industriel (électricité-électronique) sauf am, cadre

Dessinateur p1, p2 (électricité-électronique), non cadre

Dessinateur principal (électricité-électronique), non cadre

Projeteur (électricité-électronique), non cadre

### PROFESSIONS EXCLUES

Dessinateur d'exécution - (voir 543g si employé)

Dessinateur détaillant - (voir 543g si employé)

## 473b TECHNICIENS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DES METHODES DE FABRICATION EN ELECTRICITE, ELECTROMECHANIQUE ET ELECTRONIQUE

Techniciens qui participent à l'étude, aux essais et à la mise au point de nouveaux produits ou équipements dans le domaine de l'électricité, de l'électronique ou de l'électromécanique. Le métier peut être exercé dans tout domaine d'activité mettant en œuvre des équipements électriques, électromécaniques ou électroniques et employant des personnels spécialisés. Ils participent à l'élaboration du dossier complet d'exécution et de réalisation de matériels électriques, électroniques, électro-mécaniques, ou d'installations d'alimentation électrique, en respectant les normes techniques et de prix de revient. Parfois, ils suivent l'installation ou la fabrication comme conseiller technique.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Technicien d'études, de contrôle, d'essai (électricité-électromécanique, électronique)

Technicien d'installation (électricité-électromécanique, électronique)

Technicien de méthodes (électricité-électromécanique, électronique), technicien, agent de maîtrise

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de méthodes de fabrication (électricité-électronique), technicien, agent de maîtrise

Technicien de laboratoire (électricité, électromécanique, électronique)

Technicien de recherche en électromécanique

Technicien de recherche en électronique

Technicien en électromécanique (études, laboratoire, développement)

Technicien en électronique (s.a.i.) (électronique), technicien, agent de maîtrise

Technicien en électronique (s.a.i.) (secteur électricité-électromécanique), technicien, agent de maîtrise

Technicien en électronique (études, laboratoire, développement)

### PROFESSIONS EXCLUES

Technicien en électronique (Télécom) (voir 478d)

Technicien en télécommunications (voir 478d)

Technicien (enseignement, recherche publique) (voir 479a)

## 473c TECHNICIENS DE FABRICATION ET DE CONTROLE-QUALITE EN ELECTRICITE, ELECTROMECHANIQUE ET ELECTRONIQUE

Techniciens dont l'activité spécifique consiste, dans les processus de production de matériel électrique, électromécanique et électronique, à définir, organiser et mettre en œuvre les procédures permettant de contrôler l'exécution des différentes phases de production et de vérifier concrètement la qualité des produits réalisés. Pour améliorer la qualité du processus de production, ils peuvent en suivre les différentes étapes et participer à l'amélioration des procédés et de l'organisation de la fabrication.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Technicien de contrôle-qualité en électricité, électronique, technicien, agent de maîtrise

Technicien de fabrication (électricité-électromécanique, électronique), technicien, agent de maîtrise

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent technique de plate-forme (électricité-électromécanique)

Technicien en électricité-électromécanique (production)

Technicien en électronique (production)

Vérificateur en courants faibles, technicien

## **MECANIQUE, TRAVAIL DES METAUX**

---

### **474a DESSINATEURS EN CONSTRUCTION MECANIQUE ET TRAVAIL DES METAUX**

Techniciens qui élaborent les schémas d'ensemble de matériels mécaniques à partir des indications fournies par les services de recherche ou d'études ou les services commerciaux. Ils dessinent les plans d'ensemble ou de détail, établissent les nomenclatures de montage ou d'installation, effectuent les modifications éventuelles en vue de la réalisation du projet. Ils sont souvent amenés à utiliser des outils informatiques de conception assistée par ordinateur (CAO), de dessin assisté par ordinateur (DAO) ou de conception et fabrication assistée par ordinateur (CFAO). Le métier peut être exercé dans tout domaine d'activité mettant en œuvre la construction mécanique ou le travail des métaux et employant des personnels spécialisés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Dessinateur chef de projet (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Dessinateur d'études (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Dessinateur d'outillage en chaudronnerie, non cadre  
Dessinateur en construction mécanique, non cadre  
Dessinateur projeteur (mécanique, travail des métaux), non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Dessinateur chef de groupe (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Dessinateur industriel (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Dessinateur p1, p2 (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Dessinateur principal (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Dessinateur (mécanique, travail des métaux), non cadre  
Projeteur (mécanique, travail des métaux), non cadre

---

### **474b TECHNICIENS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DES METHODES DE FABRICATION EN CONSTRUCTION MECANIQUE ET TRAVAIL DES METAUX**

Techniciens qui élaborent les schémas d'ensemble de matériels mécaniques à partir d'indications fournies par le demandeur. Ils participent à l'élaboration du dossier complet d'exécution en respectant les normes techniques. Parfois, ils suivent l'installation ou la fabrication comme conseiller technique. Le métier peut être exercé dans tout domaine d'activité mettant en œuvre la construction mécanique ou le travail des métaux et employant des personnels spécialisés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Technicien de méthodes (mécanique, travail des métaux), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en estampage

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de bureau d'études (mécanique, travail des métaux), technicien, agent de maîtrise  
Contrôleur en aéronautique, technicien  
Expert en automobile si salarié  
Prototypiste en mécanique, technicien  
Technicien (mécanique, études-recherche)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Technicien (enseignement, recherche publique) (voir 479a)

---

### **474c TECHNICIENS DE FABRICATION ET DE CONTROLE-QUALITE EN CONSTRUCTION MECANIQUE ET TRAVAIL DES METAUX**

Techniciens dont l'activité spécifique consiste, dans les processus de production relevant de la mécanique et du travail des métaux, à définir, organiser et mettre en œuvre les procédures permettant de contrôler l'exécution des différentes phases de production et de vérifier concrètement la qualité des produits réalisés. Ils peuvent suivre les différentes étapes du processus de production et participer à l'amélioration des procédés et de l'organisation de la fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Technicien de contrôle-qualité en mécanique, travail des métaux  
Technicien de forge (production)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent technique de plate-forme (mécanique)  
Mécanicien en moules, technicien  
Metteur au point AIR FRANCE, technicien  
Technicien de fabrication (mécanique), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en carrosserie  
Technicien en métallurgie (mécanique, travail des métaux)  
Technicien (mécanique, travail des métaux, production)

## **INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, METALLURGIE ET MATERIAUX LOURDS)**

### **475a TECHNICIENS DE RECHERCHE-DEVELOPPEMENT ET DES METHODES DE PRODUCTION DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION**

Techniciens qui, hors des établissements de recherche publique ou d'enseignement, font, d'après les directives d'un ingénieur, des expériences, essais, analyses et contrôles, en vue d'étudier les phénomènes chimiques, mécaniques et biologiques et leurs applications industrielles. Le métier peut être exercé dans tout domaine d'activité mettant en œuvre des procédés chimiques, le domaine de la métallurgie de la production et première transformation des métaux et de la fonderie ou des matériaux (fer, verre, matériaux de construction, céramique, placages et panneaux de particules, papiers et cartons), du textile, du cuir, de l'habillement, de la transformation du bois (sauf fabrication de placages et de panneaux de particules) et de la menuiserie industrielle, du façonnage du papier-carton. Il peut être exercé également dans les domaines de conseil et d'études. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chimiste (recherche, développement), technicien  
Technicien chimiste, biologiste, technicien, agent de maîtrise  
Technicien d'études (textile, habillement, cuir)  
Technicien de laboratoire (chimie, IAA), technicien, agent de maîtrise  
Technicien de laboratoire (métallurgie, matériaux de construction, industries lourdes du bois et du papier carton), technicien, agent de maîtrise  
Technicien des industries alimentaires, technicien, agent de maîtrise  
Technicien en céramique (études, recherche), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en sidérurgie (études, recherche), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en verrerie (études, recherche), technicien, agent de maîtrise  
Technicien laitier, technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Biochimiste (sauf médecin, sauf recherche publique), technicien, agent de maîtrise  
Biologiste (sauf médecin, sauf recherche publique), technicien, agent de maîtrise  
Chef de bureau d'études (textile, habillement, cuir), technicien, agent de maîtrise  
Modiste, technicien  
Patronnier modéliste en chaussures, technicien

Technicien du caoutchouc (recherche, développement), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en matières plastiques (recherche, développement), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en métallurgie (industrie sauf mécanique), technicien, agent de maîtrise  
Technicien (fabrication de papier-carton), technicien, agent de maîtrise  
Technicien (façonnage du papier-carton)  
Technicien (panneaux de particules), technicien, agent de maîtrise  
Upérisateur (recherche, développement), technicien

### **475b TECHNICIENS DE PRODUCTION ET DE CONTROLE-QUALITE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION**

Techniciens chargés, dans les industries de transformation, de définir, à partir de dossiers techniques, les méthodes de fabrication, les modes opératoires (gammes) et les moyens de production à utiliser. Ils participent au lancement et au suivi de la fabrication. Ils peuvent être aussi chargés de définir, organiser et mettre en œuvre les procédures permettant de contrôler l'exécution des différentes phases de production et de vérifier concrètement la qualité des produits réalisés. Les domaines concernés sont ceux mettant en œuvre des procédés chimiques, la métallurgie de la production et première transformation des métaux, la fonderie ou les matériaux (fer, verre, matériaux de construction, céramique, placages et panneaux de particules, papiers et cartons), le cuir, l'habillement, la transformation du bois (sauf fabrication de placages et de panneaux de particules) et la menuiserie industrielle, le façonnage du papier-carton. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chimiste (production), technicien  
Technicien de contrôle-qualité (industries de transformation)  
Technicien des industries alimentaires (production), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en céramique (production), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en sidérurgie (production), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en verrerie (production), technicien, agent de maîtrise  
Technicien laitier (production), technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Technicien du caoutchouc (production), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en matières plastiques (production), technicien, agent de maîtrise  
Upérisateur (production), technicien

## **AUTRES INDUSTRIES (IMPRIMERIE, MATERIAUX SOUPLES, AMEUBLEMENT ET BOIS)**

---

### **476a ASSISTANTS TECHNIQUES, TECHNICIENS DE L'IMPRIMERIE ET DE L'EDITION**

Techniciens préparant ou contrôlant la photogravure, la composition ou l'impression ; ou bien analysant les commandes de produits de ces industries pour définir les moyens nécessaires à leur exécution et établir des devis.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant technique (imprimerie)  
Correcteur d'imprimerie

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Contremaître retouche (imprimerie, presse, édition)  
Graveur (imprimerie), technicien, agent de maîtrise  
Maîtrise de fabrication (imprimerie, presse, édition)  
Technicien devis (imprimerie)  
Technicien en photocomposition, technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Dessinateur maquetiste, non cadre (voir 465a)

---

### **476b TECHNICIENS DE L'INDUSTRIE DES MATERIAUX SOUPLES, DE L'AMEUBLEMENT ET DU BOIS**

Techniciens chargés, dans les domaines cités, de définir, à partir de dossiers techniques, les méthodes de fabrication, les modes opératoires (gammes) et les moyens de production à utiliser. Ils participent au lancement et au suivi de la fabrication.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Technicien (bois, ameublement)  
Technicien (textile, habillement, cuir, production)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Essayeur, retoucheur en haute couture, technicien  
Retoucheuse de vêtements, technicienne

## **FONCTIONS CONNEXES DE LA PRODUCTION : LOGISTIQUE, MAINTENANCE (HORS INFORMATIQUE), ENVIRONNEMENT**

---

### **477a TECHNICIENS DE LA LOGISTIQUE, DU PLANNING ET DE L'ORDONNANCEMENT**

Techniciens qui contribuent à la détermination et à la programmation du plan de production d'une usine. Ils analysent les commandes, déterminent les intrants nécessaires, gèrent les stocks, suivent la production, ou répartissent le travail entre les unités. Les deviseurs de l'imprimerie sont exclus de cette rubrique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Technicien chronométrateur, technicien, agent de maîtrise  
Technicien de planning, ordonnancement, technicien, agent de maîtrise  
Technicien en organisation de travail, technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de méthodes (industrie, sauf industries lourdes de transformation), technicien, agent de maîtrise  
Agent technique de méthodes (industrie, sauf industries lourdes de transformation), technicien, agent de maîtrise  
Préparateur de méthodes (industries lourdes de transformation, sidérurgie)  
Préparateur de travaux (industries lourdes de transformation, sidérurgie)  
Responsable planning, ordonnancement, non cadre  
Technicien de méthodes de fabrication, entretien, technicien, agent de maîtrise

---

### **477b TECHNICIENS D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS (ELECTRIQUES, ELECTROMECHANIQUES, MECANIQUES, HORS INFORMATIQUE)**

Techniciens chargés d'identifier, pour les équipements électriques et mécaniques industriels, les causes des pannes des systèmes de contrôle, de régulation, de traitement de l'information ou de télécommunication et des appareils de mesure non intégrés dans ces systèmes. Ils font les dépannages d'urgence, réparent en atelier les éléments défectueux, règlent et étalonnent les systèmes et appareils de mesure. Ils font aussi des inspections préventives.



## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Technicien d'installation (électronique)  
Technicien d'installation (équipements électriques industriels)  
Techniciens de maintenance (équipements industriels), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en automatisme (entretien, dépannage, industrie) sauf onq, oq, cadre  
Technicien en électronique (entretien, dépannage, travaux neufs, industrie), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en régulation (entretien, dépannage) sauf onq, oq, cadre

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Instrumentiste de raffinerie, technicien

## PROFESSIONS EXCLUES

Technicien en électronique (Télécom) (voir 478d)  
Technicien (enseignement, recherche publique) (voir 479a)

## 477c TECHNICIENS D'INSTALLATION ET DE MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS NON INDUSTRIELS (HORS INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS)

Techniciens chargés d'identifier, pour les appareils et équipements non industriels, les causes des pannes des systèmes de contrôle, de régulation, de traitement de l'information ou de télécommunication et des appareils de mesure non intégrés dans ces systèmes. Ils en font l'installation, les dépannages d'urgence, réparent en atelier les éléments défectueux, règlent et étalonnent les systèmes et appareils de mesure. Ils font aussi des inspections préventives.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Dépanneur en radio, télévision, hi-fi, technicien  
Technicien en aéronautique, avion  
Technicien en automatisme (entretien, dépannage, hors industrie) sauf onq, oq, cadre  
Technicien en électronique (entretien, dépannage, travaux neufs, hors industrie), technicien, agent de maîtrise

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent technique d'entretien, vérification, EDF  
Contrôleur technique (imprimerie, presse, édition)  
Dépanneur d'ascenseur, technicien  
Electromécanicien de phare, technicien  
Electromécanicien en matériel de bureau, technicien  
Technicien d'entretien, de vérification EDF  
Technicien d'études et d'exploitation de l'aviation civile  
Technicien des parcs et ateliers de l'équipement  
Technicien en électronique sans autre indication (sauf secteur électricité-électronique), technicien, agent de maîtrise  
Technicien en électronique (dépannage radio, hi-fi, audiovisuel), technicien, agent de maîtrise  
Technicien radio, tv, hi-fi, technicien, agent de maîtrise

## PROFESSIONS EXCLUES

Technicien en électroménager (voir 633b)  
Technicien (enseignement, recherche publique) (voir 479a)

---

## 477d TECHNICIENS DE L'ENVIRONNEMENT ET DU TRAITEMENT DES POLLUTIONS

Techniciens chargés de l'assainissement, du traitement des déchets, et plus généralement de la protection de l'environnement. Les fonctions exercées présentent un caractère technique, mais dans un spectre étendu d'activités (animation, contrôle, etc.)

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Technicien assainissement  
Technicien des espaces naturels  
Technicien en traitement des déchets  
Technicien environnement

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Animateur environnement, technicien  
Animateur hygiène sécurité environnement, technicien  
Animateur nature, technicien  
Animateur sécurité environnement, technicien  
Animateur sécurité prévention environnement, technicien  
Assistant sanitaire  
Assistant sécurité environnement, technicien  
Assistant technique traitement des eaux, technicien  
Chef d'équipe en déchetterie, technicien  
Chef de secteur collecte des déchets ménagers, technicien  
Conseiller en environnement et sécurité, technicien  
Eco-interprète, technicien  
Econome de flux (environnement)  
Educatrice en environnement, technicien  
Garde technicien (espace naturel)  
Responsable de l'animation (espace naturel)  
Technicien cynégétique  
Technicien de gestion du littoral  
Technicien de réseau d'assainissement  
Technicien de rivière  
Technicien en analyse de pollution  
Technicien en environnement industriel  
Technicien en traitement des déchets ménagers  
Technicien en traitement des eaux usées  
Technicien énergies renouvelables  
Technicien gestionnaire en risques industriels  
Technicien hygiène environnement  
Technicien pollution de l'air  
Technicien sécurité environnement  
Technicien territorial de réseau d'assainissement

# **INFORMATIQUE ET TELECOMMUNICATIONS**

## **478a TECHNICIENS D'ETUDE ET DE DEVELOPPEMENT EN INFORMATIQUE**

Techniciens participant à l'étude et au développement des systèmes et des applications informatiques, notamment la programmation et/ou le paramétrage, la mise au point et la documentation de programmes réalisés selon les normes en vigueur dans l'environnement professionnel. La rubrique ne comprend pas les techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance (rubrique 478d), ni les techniciens de l'informatique civils et militaires appartenant à un corps de l'Etat ou des collectivités locales (rubriques 451a à 452b, en fonction de leur corps et de leur grade).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Programmeur d'études (sauf Etat, coll. loc.)  
Programmeur analyste (sauf Etat, coll. loc.)  
Technicien d'étude (informatique)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Analyste d'application, non cadre  
Analyste d'études, non cadre  
Analyste en informatique de gestion (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste en informatique (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste fonctionnel (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste micro-informatique (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste organique (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste programmeur d'application (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste programmeur d'études (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste programmeur de gestion (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste programmeur scientifique (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste programmeur (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Analyste responsable d'application (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Assistant chef de projet (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Chargé d'études (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Chef de groupe logiciel / informaticien (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Développeur d'application (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Informaticien d'application (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Informaticien d'études (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Informaticien de développement (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Programmeur d'application (sauf Etat, coll. loc.)  
Programmeur de gestion (sauf Etat, coll. loc.)

Programmeur logiciel (sauf Etat, coll. loc.)  
Programmeur système (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Programmeur (d'applications ou d'études) (sauf Etat, coll. loc.)  
Programmeur (sauf Etat, coll. loc.)  
Technicien en informatique (sauf Etat, coll. loc.)  
Technicien en micro-informatique (sauf Etat, coll. loc.)  
Technicien programmation (sauf Etat, coll. loc.)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Programmeur (coll. loc.) Chiffrier suivant le grade, à défaut voir 451g  
Programmeur (Etat) Chiffrier suivant le grade, à défaut voir 451e

## **478b TECHNICIENS DE PRODUCTION, D'EXPLOITATION EN INFORMATIQUE**

Techniciens chargés de la conduite et de la surveillance des équipements informatiques, en vue de la mise en œuvre des traitements informatiques dans le respect des dispositions et procédures adoptées dans l'entreprise. La rubrique ne comprend pas les techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance (rubrique 478d) ni les techniciens de l'informatique civils et militaires appartenant à un corps de l'Etat ou des collectivités locales (rubriques 451a à 452b, en fonction de leur corps et de leur grade).

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de production (informatique) (sauf Etat, coll. loc.)  
Opérateur d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Responsable d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Responsable de la production (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Technicien d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Adjoint technicien d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.)  
Administrateur de base de données (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Administrateur réseau (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Agent d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Agent technique (réseau) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Analyste réseau (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Bibliothécaire (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de production (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Chef d'équipe (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Chef d'exploitation (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Chef de salle informatique (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise

Contrôleur réseau (informatique) (sauf Etat, coll. loc.)  
Gestionnaire de support (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Gestionnaire de système informatique (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Informaticien pupitreur (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Opérateur gestionnaire de périphériques et d'équipements de façonnages (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Opérateur manipulant (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Opérateur périphérique (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Opérateur pupitreur (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Opérateur (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Préparateur de travaux (informatique) (sauf Etat, coll. loc.)  
Préparateur (technique) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Programmeur pupitreur en informatique (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Pupitreur d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Pupitreur en informatique (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Pupitreur programmeur (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Pupitreur réseau (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Responsable informatique (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Responsable support technique (production) (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Technicien réseau (sauf Etat, coll. loc.)  
Technicien système (sauf Etat, coll. loc.)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Pupitreur (coll. loc.) chiffrer suivant le grade à défaut (voir 451g)  
Pupitreur (Etat) chiffrer suivant le grade à défaut (voir 451e)

---

#### **478c TECHNICIENS D'INSTALLATION, DE MAINTENANCE, SUPPORT ET SERVICES AUX UTILISATEURS EN INFORMATIQUE**

Techniciens chargés principalement d'apporter une assistance aux utilisateurs de l'informatique, en vue d'optimiser l'usage des applications des systèmes d'information. La rubrique ne comprend pas les techniciens des télécommunications et de l'informatique des réseaux en longue distance (rubrique 478d) ni les techniciens de l'informatique civils et militaires appartenant à un corps de l'Etat ou des collectivités locales (rubriques 451a à 452b, en fonction de leur corps et de leur grade).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent technique (réseau) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Assistant bureautique (sauf Etat, coll. loc.),

technicien, agent de maîtrise  
Programmeur de maintenance (sauf Etat, coll. loc.)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant exploitation (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Assistant information individuelle (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Assistant micro-ordinateur (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Bibliothécaire (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Didacticien (sauf Etat, coll. loc.), non cadre  
Gestionnaire d'incident télématique (sauf Etat, coll. loc.), technicien, agent de maîtrise  
Responsable d'infocentre (sauf Etat, coll. loc.), non cadre

---

#### **478d TECHNICIENS DES TELECOMMUNICATIONS ET DE L'INFORMATIQUE DES RESEAUX**

Techniciens qui assurent l'installation, l'exploitation et la maintenance des réseaux de télécommunications par liaisons filaires, voie hertzienne, liaisons satellites ou réseaux câblés. La rubrique ne comprend pas les personnels technico-commerciaux ou commerciaux, ni les informaticiens travaillant pour l'Etat et les collectivités locales.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Technicien des télécommunications

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent technique automaticien (télécommunications)  
Agent technique d'équipement de tests (télécommunications), technicien  
Agent technique de contrôle en électricité, électronique (télécommunications)  
Agent technique électronicien (télécommunications)  
Technicien d'essais (télécommunications)  
Technicien de laboratoire (télécommunications)  
Technicien de mise au point (télécommunications)  
Technicien électricien (télécommunications)  
Technicien en électronique (télécommunications)  
Technicien en télécommunication (études)  
Technicien en télécommunications essai-contrôle  
Technicien processus (électricité-électronique)  
Testeur sur centraux téléphoniques, technicien

---

#### **TECHNICIENS EXPERTS ET TECHNICIENS DE LA RECHERCHE PUBLIQUE**

---

#### **479a TECHNICIENS DES LABORATOIRES DE RECHERCHE PUBLIQUE OU DE L'ENSEIGNEMENT**

Techniciens des laboratoires de recherche publique et d'enseignement (hors santé) chargés de participer à la mise au point de méthodes d'analyses,

de produits nouveaux ou déjà existants, dans le cadre d'un projet de recherche, éventuellement lié à l'enseignement.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistant ingénieur, non cadre  
Technicien de laboratoire (enseignement, recherche publique), non cadre  
Technicien de recherche et de formation, non cadre  
Technicien de recherche, non cadre

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de laboratoire (enseignement, recherche publique), technicien, agent de maîtrise  
Biochimiste (sauf médecin, recherche publique), technicien  
Biologiste (sauf médecin, recherche publique), technicien  
Technicien CEA  
Technicien CNRS  
Technicien de laboratoire ponts et chaussées  
Technicien de recherche (recherche publique)  
Technicien en électronique (recherche publique, enseignement)  
Technicien (enseignement, recherche publique)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Technicien de laboratoire (santé) (voir 433a)

---

#### **479b EXPERTS DE NIVEAU TECHNICIEN, TECHNICIENS DIVERS**

Cette rubrique rassemble les professionnels de niveau technicien, ou leurs salariés, qui travaillent sous le statut libéral, seuls ou au sein d'un cabinet. Elle comprend aussi les techniciens non classés dans les rubriques précédentes.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Technicien géologue

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Expert immobilier, non cadre  
Expert technique, non cadre  
Météorologiste (sauf Etat), non cadre  
Technicien conseil  
Technicien en métrologie

## 48 : CONTREMAITRES, AGENTS DE MAÎTRISE (maîtrise administrative exclue)

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de regrouper les salariés chargés de l'encadrement direct ou indirect des ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou de techniciens dans la production industrielle et le bâtiment, génie civil, l'agriculture, la forêt, la pêche, les transports maritimes, la restauration, l'entretien, la manutention, le magasinage.

Seuls peuvent être classés dans la catégorie, ceux qui sont agents de maîtrise au sens des conventions collectives. Dans la production et la distribution d'énergie, les techniciens affectés à l'exploitation sont inclus dans la catégorie. Les gérants salariés de certains établissements artisanaux (à l'exclusion des gérants libres) ou d'exploitation agricoles et assimilés sont aussi classés dans la catégorie (cuisine y compris la gestion de restaurants, à l'exclusion des emplois de salle).

La présence des expressions *agent de maîtrise*, *chef d'équipe*, dans un intitulé de profession ne suffit pas à indiquer que la personne doit être classée dans la catégorie. Certains chefs d'équipe n'ont pas le plein exercice de l'autorité hiérarchique, mais sont seulement chargés de coordonner le travail au sein de leur équipe sans en être responsables : ils ne sont pas classés agent de maîtrise dans les conventions collectives. D'une façon générale les chefs d'équipe classés ouvriers du point de vue des conventions collectives le sont aussi dans la nomenclature PCS : c'est le cas de tous les chefs d'équipe du bâtiment et du génie civil.

Les deux grandes fonctions traditionnelles des agents de maîtrise dans l'industrie fournissent la structuration majeure de cette catégorie : fabrication ou chantier, entretien et travaux neufs. On trouve ensuite une ventilation par domaines (analogues à celle des ingénieurs).

Les agents de maîtrise administratifs sont exclus de cette catégorie, de même que les agents de maîtrise ayant une fonction d'études (en particulier en informatique), qui sont classés avec les techniciens.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
38 Ingénieurs et cadres techniques d'entreprises	Peuvent avoir le même domaine d'activité et un rôle analogue	Niveau supérieur : classés cadres dans les conventions collectives
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales	Niveau intermédiaire : peuvent avoir un rôle d'encadrement	Encadrent alors des employés (sauf dans les transports non maritimes)
47 Techniciens de maîtrise	Niveau équivalent ; domaine d'activité voisin	L'aspect compétence technique l'emporte sur l'aspect encadrement
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Peuvent avoir des domaines d'activités voisins	Niveau inférieur : classés ouvriers dans les conventions collectives - responsabilités hiérarchiques absentes ou limitées
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	Peuvent avoir des domaines d'activités voisins	Niveau inférieur : classés ouvriers dans les conventions collectives - responsabilités hiérarchiques absentes ou limitées
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Peuvent avoir des domaines d'activités voisins	Niveau inférieur : classés ouvriers dans les conventions collectives - responsabilités hiérarchiques absentes ou limitées

68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	Peuvent avoir des domaines d'activités voisins	Niveau inférieur : classés ouvriers dans les conventions collectives - responsabilités hiérarchiques absentes ou limitées
---	--	---

## Les rubriques PCS-ESE

### **Agriculture, eaux et forêts, métiers de la mer**

- 480a Contremaîtres et agents d'encadrement (non cadres) en agriculture, sylviculture
- 480b Maîtres d'équipage de la marine marchande et de la pêche

### **Bâtiment, travaux publics**

- 481a Conducteurs de travaux (non cadres)
- 481b Chefs de chantier (non cadres)

### **Electricité, électronique**

- 482a Agents de maîtrise en fabrication de matériel électrique, électronique

### **Construction mécanique, travail des métaux**

- 483a Agents de maîtrise en construction mécanique, travail des métaux

### **Industries de transformation (agroalimentaire, chimie, métallurgie, matériaux lourds)**

- 484a Agents de maîtrise en fabrication : agroalimentaire, chimie, plasturgie, pharmacie.
- 484b Agents de maîtrise en fabrication : métallurgie, matériaux lourds et autres industries de transformation

### **Autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois, énergie, eau)**

- 485a Agents de maîtrise et techniciens en production et distribution d'énergie, eau, chauffage
- 485b Agents de maîtrise en fabrication des autres industries (imprimerie, matériaux souples, ameublement et bois)

### **Maintenance, entretien, travaux neufs**

- 486b Agents de maîtrise en maintenance, installation en électricité et électronique
- 486c Agents de maîtrise en maintenance, installation en électromécanique

- 486d Agents de maîtrise en maintenance, installation en mécanique
- 486e Agents de maîtrise en entretien général, installation, travaux neufs (hors mécanique, électromécanique, électronique)

### **Entrepôt, magasinage, manutention**

- 487a Responsables d'entrepôt, de magasinage
- 487b Responsables du tri, de l'emballage, de l'expédition et autres responsables de la manutention

### **Restauration**

- 488a Maîtrise de restauration : cuisine/production
- 488b Maîtrise de restauration : gestion d'établissement

## **AGRICULTURE, EAUX ET FORETS, METIERS DE LA MER**

### **480a CONTREMAITRES ET AGENTS D'ENCADREMENT (NON CADRES) EN AGRICULTURE, SYLVICULTURE**

Professionnels qui, selon des directives reçues périodiquement, organisent et contrôlent l'ensemble des travaux sur tout ou partie d'une exploitation agricole ou forestière. Ils participent à la gestion de l'exploitation, dont ils doivent rendre compte.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Adjudant des haras  
 Chef de culture (maraîchère, arboricole, viticole, ...)  
 Contremaître agricole  
 Contremaître d'exploitation agricole  
 Contremaître d'exploitation maraîchère  
 Contremaître en arboriculture  
 Contremaître horticole  
 Contremaître viticole  
 Régisseur d'exploitation agricole, forestière, technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise d'exploitation (agriculture, forêt, ...)  
 Agent de maîtrise des eaux et forêts  
 Chef jardinier, technicien, agent de maîtrise, cadre

Chef palefrenier, technicien, agent de maîtrise, cadre  
Contremaître de champignonnière  
Directeur d'exploitation agricole, technicien, agent de maîtrise  
Gérant d'exploitation agricole, technicien, agent de maîtrise  
Intendant d'exploitation agricole, technicien, agent de maîtrise

---

## **480b MAITRES D'EQUIPAGE DE LA MARINE MARCHANDE ET DE LA PECHE**

Professionnels chargés, à bord des bateaux de commerce et de pêche, de transmettre à l'équipage les ordres des officiers, de répartir le travail entre les membres d'une équipe de matelots, et d'en contrôler l'exécution.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Maître d'équipage (marine marchande, pêche)  
Maître principal (marine marchande, pêche)  
Officier marinier (marine marchande, pêche)  
Premier maître (marine marchande, pêche)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise (marine marchande, pêche)  
Capitaine de marine marchande, pêche  
Chef d'équipe (marine marchande, pêche)  
Lieutenant de marine marchande, pêche  
Marin grande pêche, technicien, agent de maîtrise, cadre  
Marin pêcheur, technicien, agent de maîtrise, cadre  
Régisseur (marine marchande, pêche)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Premier maître (marine nationale) (voir 452b)

## **BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS**

---

### **481a CONDUCTEURS DE TRAVAUX (NON CADRES)**

Professionnels qui assurent la gestion technique et administrative d'un ou plusieurs chantiers, passent les commandes auprès des fournisseurs, représentent leur entreprise vis-à-vis de l'architecte ou du client. La rubrique concerne aussi les industries d'extraction.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur de travaux (BTP), agent de maîtrise

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Commis d'entreprise (BTP)  
Conducteur de chantier, non cadre  
Conducteur de travaux des lignes (Télécom)  
Conducteur de travaux métreur (BTP), agent de maîtrise, cadre

Conducteur de travaux (bâtiment), non cadre  
Conducteur des travaux publics de l'Etat, non cadre  
Contremaître du génie civil  
Directeur de travaux (BTP)

---

### **481b CHEFS DE CHANTIER (NON CADRES)**

Professionnels qui assurent l'organisation technique du chantier. Ils prévoient les besoins en main d'œuvre et en matériel et organisent le travail en équipe. Ils dirigent le personnel. Ils veillent à la conformité des travaux par rapport aux plans et aux normes techniques prévues. La rubrique concerne aussi les industries d'extraction.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de chantier (BTP), non cadre  
Chef porion  
Porion  
Surveillant de travaux (BTP), non cadre

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise d'exploitation minière  
Agent de maîtrise d'exploitation pétrolière  
Agent de maîtrise en génie civil  
Chef d'exploitation de mines, non cadre  
Chef de chantier routier, non cadre  
Chef de corvée (BTP)  
Chef de file (BTP)  
Clerc d'ardoisières, agent de maîtrise, cadre  
Commis de chantier, non cadre  
Commis de ville  
Contremaître d'exploitation de carrières, non cadre  
Contremaître de chantier (BTP)  
Contremaître en chauffage central  
Contremaître en exploitation pétrolière, non cadre  
Contremaître en plomberie, sanitaire, couverture  
Responsable de chantier (BTP, mines, carrières), non cadre

## **ELECTRICITE, ELECTRONIQUE**

---

### **482a AGENTS DE MAITRISE EN FABRICATION DE MATERIEL ELECTRIQUE, ELECTRONIQUE**

Agents de maîtrise exerçant une autorité directe sur des ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, dans les ateliers de fabrication ou de montage de matériel électrique ou électronique. Ils interviennent dans la programmation de la production, la répartition du travail, la coordination avec les autres services, la gestion comptable, l'administration du personnel. Ils conseillent sur les méthodes opératoires, éventuellement interviennent directement dans la production.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise de fabrication (électricité-électronique)

Chef d'atelier de fabrication (électricité-électronique), agent de maîtrise  
Chef de fabrication (électricité-électronique), non cadre  
Chef de section de fabrication (électricité-électronique), agent de maîtrise, cadre  
Contremaître de fabrication en électricité-électronique

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'atelier électromécanique (fabrication), agent de maîtrise  
Chef d'atelier électronique (fabrication), agent de maîtrise  
Chef d'équipe de câblage, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de fabrication en électromécanique, agent de maîtrise  
Contremaître d'atelier de montage électricité  
Contremaître de câblage

## **CONSTRUCTION MECANIQUE, TRAVAIL DES METAUX**

---

### **483a AGENTS DE MAITRISE EN CONSTRUCTION MECANIQUE, TRAVAIL DES METAUX**

Agents de maîtrise exerçant une autorité directe sur des ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, dans les ateliers de fabrication mécanique. Ils interviennent dans la programmation de la production, la répartition du travail, la coordination avec les autres services, la gestion comptable, l'administration du personnel. Ils conseillent sur les méthodes opératoires, éventuellement interviennent directement dans la production.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise de fabrication (mécanique)  
Agent de maîtrise de métallurgie (mécanique)  
Agent de maîtrise en construction navale  
Agent de maîtrise en décolletage  
Agent de maîtrise en tôlerie-chaudronnerie  
Chef d'atelier de chaudronnerie, agent de maîtrise  
Chef d'atelier de fabrication (mécanique), agent de maîtrise  
Chef de fabrication (mécanique), agent de maîtrise  
Contremaître de fabrication (mécanique)  
Contremaître de forge  
Contremaître en chaudronnerie

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'atelier de décolletage, agent de maîtrise  
Chef d'atelier de forge, agent de maîtrise  
Chef d'atelier de métallurgie (mécanique), agent de maîtrise  
Chef d'atelier de serrurerie, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de décolletage, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de forge, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de montage (mécanique), agent de maîtrise  
Chef d'équipe en chaudronnerie, agent de maîtrise

Contremaître en construction aéronautique

## **INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, METALLURGIE, MATERIAUX LOURDS)**

---

### **484a AGENTS DE MAITRISE EN FABRICATION : AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, PLASTURGIE, PHARMACIE.**

Agents de maîtrise exerçant une autorité directe sur des ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, dans un atelier de fabrication de produits chimiques ou agroalimentaires. Ils participent à la définition du programme de fabrication, planifient le travail au sein de l'unité ou du secteur d'activité dont ils ont la charge, en répartissent et en contrôlent l'exécution. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise de production (chimie, IAA)  
Agent de maîtrise de production (chimie, pharmacie, agroalimentaire)  
Chef d'atelier de production (chimie, pharmacie, IAA), agent de maîtrise  
Maître de chai, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise en chimie, agroalimentaire  
Agent de maîtrise en pétrochimie  
Chef boulanger (boulangerie industrielle), agent de maîtrise  
Chef d'équipe en alimentation, agent de maîtrise  
Chef de cave (IAA, agriculture), agent de maîtrise  
Chef fromager, agent de maîtrise  
Conducteur de tableau (chimie), agent de maîtrise  
Gérant de boucherie, boucherie-charcuterie  
Gérant de boulangerie, pâtisserie  
Gérant de charcuterie

---

### **484b AGENTS DE MAITRISE EN FABRICATION : METALLURGIE, MATERIAUX LOURDS ET AUTRES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION**

Agents de maîtrise exerçant une autorité directe sur des ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, dans les ateliers de production ou de première transformation des métaux, de fonderie (p1tmf), de fabrication de verre, matériaux de construction (fvmc), céramique, placages et panneaux de particules, papiers et cartons. Ils assurent la mise en route et le suivi de la production réalisée par une équipe pour faire respecter en



quantité et en qualité le programme qui leur a été défini.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise de production (industries lourdes de transformation, sauf chimie, IAA)  
Agent de maîtrise en sidérurgie  
Chef d'atelier de production (industries lourdes de transformation, sauf chimie, IAA), agent de maîtrise  
Chef de fabrication (fab. de papier-carton, panneaux de bois), non cadre  
Chef de fabrication (p1tmf, fvmc), non cadre  
Contremaître en moulage, noyautage

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise en fabrication de panneaux de bois  
Chef d'atelier de fonderie, agent de maîtrise  
Chef d'atelier de matériaux de construction, agent de maîtrise  
Chef d'atelier de sidérurgie, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de fonderie, agent de maîtrise  
Chef d'équipe en papeterie (fabrication de papier), agent de maîtrise  
Chef d'équipe en trempage de verre, agent de maîtrise  
Chef de four ou d'étirage (verre), agent de maîtrise  
Contremaître de fonderie  
Contremaître en fabrication de panneaux de bois  
Contremaître en moulage, noyautage  
Lamineur (p1tmf, fvmc), agent de maîtrise  
Premier fondeur, agent de maîtrise

## **AUTRES INDUSTRIES (IMPRIMERIE, MATERIAUX SOUPLES, AMEUBLEMENT ET BOIS, ENERGIE, EAU)**

---

### **485a AGENTS DE MAITRISE ET TECHNICIENS EN PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ENERGIE, EAU, CHAUFFAGE**

Personnels non cadres assurant des fonctions d'encadrement de la production, ou des fonctions techniques ou technico-commerciales dans les domaines cités. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à la rubrique 484a.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent d'exploitation du service des eaux, technicien, agent de maîtrise  
Agent de maîtrise de production, de distribution d'énergie, gaz, eau  
Agent technique d'exploitation EDF, GDF, non cadre  
Contremaître d'exploitation EDF, GDF, chauffage, eau  
Techniciens (production et distribution d'eau et d'énergie), technicien

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint de district EDF, non cadre  
Agent de maîtrise EDF (en centrale, exploitation, distribution)  
Agent de maîtrise GDF (exploitation, distribution)  
Agent technico-commercial EDF, non cadre  
Assistant chef de bloc EDF, non cadre  
Chef de bloc EDF, non cadre  
Contremaître de centrale de chauffage  
Contremaître de centrale EDF  
Contrôleur de réseau EDF, non cadre  
Démarcheur EDF, non cadre  
Dispatcher EDF, non cadre  
Rondier EDF, technicien, agent de maîtrise  
Surveillant d'exploitation EDF, GDF, chauffage, eau, technicien, agent de maîtrise, cadre  
Surveillant de tableau EDF, GDF, chauffage, eau, technicien, agent de maîtrise, cadre  
Technicien d'études (énergie, eau)  
Technicien d'exploitation EDF

---

### **485b AGENTS DE MAITRISE EN FABRICATION DES AUTRES INDUSTRIES (IMPRIMERIE, MATERIAUX SOUPLES, AMEUBLEMENT ET BOIS)**

Agents de maîtrise exerçant une autorité directe sur des ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, dans les ateliers d'imprimerie, presse, édition, de fabrication en textile, cuir, habillement, industrie du bois (sauf fabrication de placages et de panneaux de particules), façonnage du papier-carton, industries diverses. Ils contrôlent le travail des membres d'une équipe et apportent éventuellement leur assistance pour des réglages, dépannages, travaux particuliers...

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise de l'imprimerie et de l'édition  
Agent de maîtrise en menuiserie  
Agent de maîtrise en papeterie (sauf fabrication de papier)  
Chef d'atelier de menuiserie, agent de maîtrise  
Chef de fabrication (ameublement, menuiserie industrielle), non cadre  
Chef de fabrication (autres bois et papier carton, ind. diverses), non cadre  
Chef de fabrication (textile, habillement, cuir, chaussure), non cadre  
Contremaître en menuiserie

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise en ameublement  
Agent de maîtrise en confection  
Agent de maîtrise en scierie  
Charpentier menuisier, agent de maîtrise  
Chef d'équipe de fabrication de meubles, agent de maîtrise  
Chef d'équipe en chaussures, agent de maîtrise  
Chef d'équipe en confection, agent de maîtrise  
Chef d'équipe en menuiserie (menuiserie industrielle, ameublement), agent de maîtrise  
Contremaître ébéniste  
Contremaître en ameublement

Contremaître en confection  
Contremaître en imprimerie, édition  
Contremaître en scierie  
Imprimeur, agent de maîtrise  
Maître charpentier, agent de maîtrise  
Menuisier (menuiserie industrielle, ameublement),  
agent de maîtrise

## **MAINTENANCE, ENTRETIEN, TRAVAUX NEUFS**

---

### **486b AGENTS DE MAITRISE EN MAINTENANCE, INSTALLATION EN ELECTRICITE ET ELECTRONIQUE**

Agents de maîtrise encadrant une équipe d'ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, chargés de l'entretien ou de l'installation d'équipements électriques ou électroniques. Ils sont chargés de répartir les tâches entre les membres de l'équipe et de leur apporter une assistance technique dans les cas difficiles. Ils interviennent dans la programmation des interventions, la répartition du travail, la coordination avec les autres services, la gestion comptable et l'administration du personnel.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'atelier d'entretien électrique, électronique, agent de maîtrise  
Chef de section d'entretien (électricité-électronique), agent de maîtrise  
Contremaître d'entretien en électricité-électronique

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Régleur électricien d'entretien, agent de maîtrise

---

### **486c AGENTS DE MAITRISE EN MAINTENANCE, INSTALLATION EN ELECTROMECHANIQUE**

Agents de maîtrise encadrant une équipe d'ouvriers, d'autres agents de maîtrise ou des techniciens, chargés de l'entretien ou de l'installation d'équipements électromécaniques. Ils sont chargés de répartir les tâches entre les membres de l'équipe et de leur apporter une assistance technique dans les cas difficiles. Ils interviennent dans la programmation des interventions, la répartition du travail, la coordination avec les autres services, la gestion comptable et l'administration du personnel.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise d'entretien en électromécanique  
Chef d'atelier d'entretien électromécanique, agent de maîtrise  
Contremaître électromécanicien (entretien)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Contremaître électromécanicien (entretien)

---

### **486d AGENTS DE MAITRISE EN MAINTENANCE, INSTALLATION EN MECANIQUE**

Agents de maîtrise en entretien, travaux neufs, installation de matériel mécanique. Ils sont chargés de répartir les tâches entre les membres de l'équipe et de leur apporter une assistance technique dans les cas difficiles. Ils interviennent dans la programmation des interventions, la répartition du travail, la coordination avec les autres services, la gestion comptable et l'administration du personnel.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de maîtrise d'entretien en mécanique  
Agent de maîtrise en outillage  
Agent de maîtrise en réparation automobile  
Agent de maîtrise en tôlerie-carrosserie  
Chef d'atelier d'entretien mécanique, agent de maîtrise  
Chef d'atelier d'outillage, agent de maîtrise  
Chef d'atelier de mécanique (sauf secteur mécanique), agent de maîtrise  
Contremaître d'entretien mécanique  
Contremaître en réparation automobile

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise d'entretien (industrie)  
Chef d'atelier de réparation automobile, agent de maîtrise  
Chef d'atelier (transport et réparation automobile) si agent de maîtrise, cadre  
Contremaître en réparation automobile  
Mécanicien d'entretien SNCF, agent de maîtrise  
Mécanicien réparateur (industrie), agent de maîtrise

---

### **486e AGENTS DE MAITRISE EN ENTRETIEN GENERAL, INSTALLATION, TRAVAUX NEUFS (HORS MECANIQUE, ELECTROMECHANIQUE, ELECTRONIQUE)**

Agents de maîtrise en entretien, travaux neufs, installation de matériel, hors mécanique, électromécanique, électronique. Ils sont chargés de répartir les tâches entre les membres de l'équipe et de leur apporter une assistance technique dans les cas difficiles. Ils interviennent dans la programmation des interventions, la répartition du travail, la coordination avec les autres services, la gestion comptable et l'administration du personnel.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'atelier d'entretien (sauf industrie mécanique-électricité)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de maîtrise d'entretien du bâtiment  
Agent de maîtrise d'entretien (sauf industrie)  
Agent de maîtrise en métallurgie (industrie sauf mécanique)  
Contremaître d'entretien (sauf industrie)

## **ENTREPOT, MAGASINAGE, MANUTENTION**

### **487a RESPONSABLES D'ENTREPOT, DE MAGASINAGE**

Salariés d'entreprises industrielles ou commerciales chargés d'organiser l'entreposage des produits et de tenir à jour un état des stocks.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'entrepôt, agent de maîtrise, technicien  
Chef de stock, agent de maîtrise, technicien  
Chef (de groupe, d'équipe) (magasin, magasinage), agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent chef magasinier  
Agent de logistique en magasinage, agent de maîtrise  
Chef d'équipe manutention, agent de maîtrise, technicien  
Chef de dépôt (magasin, magasinage, magasinier), agent de maîtrise, technicien  
Chef de magasinage (de stock, de réserve)  
Chef de réserve, agent de maîtrise, technicien  
Chef magasinier, agent de maîtrise, technicien  
Commis principal de magasin  
Contremaître magasinier, agent de maîtrise, technicien  
Gestionnaire des stocks, agent de maîtrise, technicien  
Magasinier chef, agent de maîtrise, technicien  
Magasinier, agent de maîtrise, technicien, cadre  
Responsable de la gestion des stocks, agent de maîtrise, technicien  
Responsable (magasinage), agent de maîtrise, technicien  
Responsable (stocks), agent de maîtrise, technicien

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chef de dépôt (transport) (voir 466c)  
Chef de manœuvre (voir 466c)  
Chef (expédition, réception) (voir 487b)  
Responsable (expédition) (voir 487b)

### **487b RESPONSABLES DU TRI, DE L'EMBALLAGE, DE L'EXPEDITION ET AUTRES RESPONSABLES DE LA MANUTENTION**

Salariés d'entreprises industrielles ou commerciales chargés d'organiser les opérations d'emballage et d'expédition. Souvent ils y participent eux-mêmes.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'arrivage sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef d'expédition sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef de groupage sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef de quai sauf ouvrier qualifié, non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Brigadier (manutention, messagerie), technicien, agent de maîtrise, cadre  
Chef d'équipe grutier sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef de réception (sauf hôtellerie) sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef de service messagerie sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef déménageur sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef emballeur sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Chef (expédition, réception)  
Chef (manœuvre, manutention) sauf ouvrier qualifié, non qualifié  
Contremaître de manutention  
Expéditeur, agent de maîtrise, technicien  
Expéditionnaire manutentionnaire, agent de maîtrise, technicien  
Préparateur de commandes, agent de maîtrise, technicien  
Répartiteur de dépôt, agent de maîtrise, technicien  
Responsable de la distribution, agent de maîtrise, technicien  
Responsable (expédition), non cadre  
Routeur, agent de maîtrise, technicien  
Sous chef de quai sauf ouvrier qualifié, non qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chef de réception (hôtellerie) (voir 377a si cadre)  
Chef de réception (hôtellerie) (voir 468b si non cadre)

## **RESTAURATION**

### **488a MAITRISE DE RESTAURATION : CUISINE/PRODUCTION**

Professionnels de niveau maîtrise chargés de gérer la totalité ou une partie de la cuisine d'un restaurant. Ils participent eux-mêmes au travail qu'ils organisent et contrôlent également. Ils peuvent aussi gérer les achats de marchandises et participer au recrutement et à la formation du personnel.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de cuisine sauf ouvrier qualifié, non qualifié, cadre  
Chef de partie, technicien, agent de maîtrise  
Chef pâtissier (hôtel, restaurant), technicien, agent de maîtrise

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef rôtiisseur (hôtel, restaurant), technicien, agent de maîtrise  
Chef steward (hôtel, restaurant) sauf ouvrier qualifié, non qualifié, cadre  
Cuisinier, technicien, agent de maîtrise  
Responsable de garniture (hôtel, restaurant), technicien, agent de maîtrise  
Second de cuisine, technicien, agent de maîtrise

---

## **488b MAITRISE DE RESTAURATION : GESTION D'ETABLISSEMENT**

Professionnels de niveau maîtrise chargés de gérer la totalité ou une partie de la cuisine d'un restaurant. Ils y organisent et contrôlent le travail auquel ils ne participent pas eux-mêmes. Ils gèrent les achats de marchandises et peuvent participer au recrutement et à la formation du personnel.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'unité (restaurant), non cadre  
Chef gérant (restaurant), non cadre  
Gérant de cantine, non cadre  
Gérant de self service agent de maîtrise

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de cafétéria, non cadre  
Chef de nuit (hôtel, restaurant) sauf ouvrier qualifié,  
non qualifié, cadre  
Régisseur de matériel (hôtel, restaurant), technicien,  
agent de maîtrise

## **EMPLOYES**

***CS-ESE 52 : employés civils et agents de service  
de la fonction publique***

***CS-ESE 53 : agents de surveillance***

***CS-ESE 54 : employés administratifs d'entreprise***

***CS-ESE 55 : employés de commerce***

***CS-ESE 56 : personnels des services  
directs aux particuliers***

## 52 : EMPLOYES CIVILS ET AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE

Cette catégorie regroupe :

- les agents assimilés aux catégories C et D<sup>5</sup> (titulaires ou non) de la fonction publique ;
- les employés et personnels de service des établissements assimilés à la fonction publique ;
- les personnels de services (ainsi que les aides-soignants et ambulanciers) des établissements d'enseignement et de santé, publics ou privés.

Elle ne comprend pas les agents de surveillance et de sécurité classés dans la CS 53.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Peuvent travailler dans le même domaine (Santé)	Niveau supérieur : infirmiers diplômés et équivalents. Dans la Fonction publique personnels de catégorie B (ou A)
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	Salariés de la fonction publique. Domaine d'activité voisin	Niveau supérieur : personnels de catégorie B
54 Employés administratifs d'entreprise	Peuvent avoir les mêmes fonctions	Salariés d'entreprise (y compris nationalisée)
56 Personnels des services directs aux particuliers	Peuvent avoir les mêmes fonctions	Salariés d'entreprise en dehors des écoles et hôpitaux

### Les rubriques PCS-ESE

#### ***Employés de la Poste et de France Télécom (statut public)***

- 521a Employés de la Poste
- 521b Employés de France Télécom (statut public)

#### ***Adjoints administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)***

- 523b Adjoints administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
- 523c Adjoints administratifs des collectivités locales
- 523d Adjoints administratifs des hôpitaux publics

#### ***Agents administratifs de la fonction publique (y c. enseignement)***

- 524b Agents administratifs de l'Etat et assimilés (sauf Poste, France Télécom)
- 524c Agents administratifs des collectivités locales
- 524d Agents administratifs des hôpitaux publics

#### ***Agents de service de la fonction publique (y c. enseignement) et assimilés (hôpitaux et cliniques privées)***

- 525a Agents de service des établissements

<sup>5</sup> Le corps des agents de catégorie D est « en extinction ».

- primaires
- 525b Agents de service des autres établissements d'enseignement
- 525c Agents de service de la fonction publique (sauf écoles, hôpitaux)
- 525d Agents de service hospitaliers

### **Aides soignants et professions assimilées**

- 526a Aides-soignants
- 526b Assistants dentaires, médicaux et vétérinaires, aides de techniciens médicaux
- 526c Auxiliaires de puériculture
- 526d Aides médico-psychologiques
- 526e Ambulanciers

## **EMPLOYES DE LA POSTE ET DE FRANCE TELECOM (STATUT PUBLIC)**

### **521a EMPLOYES DE LA POSTE**

Agents de la Poste de niveau assimilable à la catégorie C de la Fonction publique : agents professionnels et agents professionnels qualifiés, à l'exclusion de ceux que leur fonction conduit à classer en ouvriers ou en agents de service de la Fonction publique.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Facteur de la Poste

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'exploitation (principal) de la Poste  
 Agent de cabine de la Poste  
 Agent de collecte et de remise à domicile de la Poste  
 Agent de traitement des services financiers/de traitement informatique de la Poste  
 Agent de tri de la Poste  
 Agent des services de tri de la Poste  
 Agent rouleur de distribution de la Poste  
 Auxiliaire de saisie de la Poste  
 Dactylographe de la Poste  
 EAR distribution de la Poste  
 Opérateur sur machine en centre financier de la Poste  
 Préposé de la Poste  
 Trieur indexeur de la Poste  
 Vérificateur ITVF de la Poste

### **521b EMPLOYES DE FRANCE TELECOM (STATUT PUBLIC)**

Fonctionnaires (et agents contractuels de droit public) de France Télécom, exerçant des professions administratives ou commerciales, de niveau assimilable à la catégorie C de la Fonction publique : agents professionnels et agents professionnels qualifiés.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent administratif des ventes résidentielles de France Télécom (statut public)  
 Agent de gestion de France Télécom (statut public)  
 Agent de traitement du courrier de France Télécom (statut public)  
 Hôtesse standardiste de France Télécom (statut public)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'exploitation (principal) de France Télécom (statut public)

## **ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE (Y C. ENSEIGNEMENT)**

### **523b ADJOINTS ADMINISTRATIFS DE L'ETAT ET ASSIMILES (SAUF POSTE, FRANCE TELECOM)**

Cette rubrique regroupe les agents de catégorie C de l'Etat de niveau supérieur ou égal à l'échelle 4 (ou assimilés), à l'exclusion des employés de la Poste, de France Télécom et des agents de constatation et de recouvrement des services financiers de l'Etat.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Adjoint administratif principal (Etat, sauf Poste, trésor, douanes, impôts)  
 Adjoint administratif (Etat, sauf Poste, trésor, douanes, impôts)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint de contrôle DGCCRF  
 Aide d'économat (éducation nationale)  
 Archiviste (informatique) (adjoint administratif, Etat)  
 Assistant de gestion ANPE  
 Commis de bureau (Etat)  
 Commis de la fonction publique  
 Dessinateur d'exécution (Etat)  
 Employé de bureau à l'éducation nationale  
 Enquêteur (Etat)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Adjoint administratif principal de la Poste (voir 521a)  
 Adjoint administratif principal des impôts, du trésor, des douanes (voir 522a)

### **523c ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITES LOCALES**

Cette rubrique regroupe les agents de catégorie C de niveau supérieur ou égal à l'échelle 4 des collectivités locales.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Adjoint administratif (coll. loc.)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Adjoint administratif principal (coll. loc.)  
Appariteur enquêteur assermenté (coll. loc.)  
Archiviste (informatique) (adjoint administratif, coll. loc.)  
Chef de groupe administratif (coll. loc.)  
Commis de bureau (coll. loc.)  
Commis des collectivités locales  
Dessinateur d'exécution (coll. loc.)  
Enquêteur des collectivités locales  
Secrétaire de mairie (Adjoint administratif)

## 523d ADJOINTS ADMINISTRATIFS DES HOPITAUX PUBLICS

Cette rubrique regroupe les agents de catégorie C de niveau supérieur ou égal à l'échelle 4 des hôpitaux publics.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Adjoint administratif (hôpitaux)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Adjoint administratif principal (hôpitaux.)  
Aide d'économat (hôpitaux)  
Chef du standard téléphonique (hôpitaux)  
Commis de bureau (hôpitaux)  
Permanence de régulation médicale

## AGENTS ADMINISTRATIFS DE LA FONCTION PUBLIQUE (Y C. ENSEIGNEMENT)

## 524b AGENTS ADMINISTRATIFS DE L'ETAT ET ASSIMILES (SAUF POSTE, FRANCE TELECOM)

Cette rubrique regroupe les agents de catégorie D (en extinction) et les agents de catégorie C des échelles 2 et 3 (ou assimilés) de l'Etat, à l'exception des agents de service, des ouvriers et des employés de la Poste et de France Télécom.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent administratif (Etat)  
Agent d'accueil espace naturel (Etat), employé  
Agent du patrimoine (hors surveillance)(Etat)  
Agent technique espace naturel (Etat), employé  
Aide documentaliste (Etat), employé  
Animateur parc naturel (Etat), employé  
Garde nature (Etat)  
Guide de musée (Etat), employé

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de bureau de l'éducation nationale  
Agent technique de bureau (atb) (Etat)  
Aide temporaire de bureau du trésor  
Archiviste (informatique) (agent administratif) (Etat)  
Auxiliaire de bureau (Etat)  
Dactylo, sténo (Etat) (sans indication de grade)

Employé à la comptabilité (Etat, si grade inconnu)  
Opérateur en informatique (Etat, si grade ignoré)  
Opératrice de saisie (Etat, si grade ignoré)  
Standardiste (Etat, si grade indisponible)  
Télexiste (Etat, si grade inconnu)

## 524c AGENTS ADMINISTRATIFS DES COLLECTIVITES LOCALES

Cette rubrique regroupe les agents de catégorie D (en extinction) et les agents de catégorie C des échelles 2 et 3 (ou assimilés) des collectivités locales.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent administratif (coll. loc.)  
Agent d'accueil espace naturel (coll. loc.), employé  
Agent du patrimoine (hors surveillance) (coll. loc.)  
Agent technique espace naturel (coll. loc.), employé  
Aide documentaliste (coll. loc.), employé  
Animateur parc naturel (coll. loc.), employé  
Garde nature (coll. loc.)  
Guide de musée (coll. loc.), employé

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent technique de bureau (atb) (coll. loc.)  
Archiviste (informatique) (agent administratif) (coll. loc.)  
Auxiliaire de bureau (coll. loc.)  
Dactylo, sténo (coll. loc., sans indication de grade)  
Employé à la comptabilité (coll. loc., si grade inconnu)  
Employé aux écritures (coll. loc.)  
Opérateur des activités physiques et sportives  
Opérateur en informatique (coll. loc., si grade ignoré)  
Opératrice de saisie (coll. loc., si grade ignoré)  
Standardiste (coll. loc., si grade indisponible)  
Télexiste (coll. loc., si grade inconnu)

## 524d AGENTS ADMINISTRATIFS DES HOPITAUX PUBLICS

Cette rubrique regroupe les agents de catégorie D (en extinction) et les agents de catégorie C des échelles 2 et 3 (ou assimilés) des hôpitaux publics.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent administratif (hôpitaux)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent technique de bureau (atb) (hôpitaux)  
Auxiliaire de bureau (hôpitaux)  
Dactylo, sténo (hôpitaux, sans indication de grade)  
Employé à la comptabilité (hôpitaux, si grade inconnu)  
Opérateur en informatique (hôpitaux, si grade ignoré)  
Opératrice de saisie (hôpitaux, si grade ignoré)  
Standardiste (hôpitaux, si grade indisponible)  
Télexiste (hôpitaux, si grade inconnu)



## **AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE (Y C. ENSEIGNEMENT) ET ASSIMILES (HOPITAUX ET CLINIQUES PRIVEES)**

---

### **525a AGENTS DE SERVICE DES ETABLISSEMENTS PRIMAIRES**

Salariés assurant dans un établissement d'enseignement primaire ou maternel public ou privé des travaux de service hôtelier, de nettoyage, d'entretien. Parfois, ils assurent aussi des garderies ou la surveillance des repas.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de service (enseignement primaire ou maternel)  
Agent territorial spécialisé des écoles maternelles  
Employé d'école primaire  
Employé de collectivité (écoles primaires)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent auxiliaire de service (établissements primaires)  
Agent spécialisé des écoles maternelles  
Concierge (d'école, établissements primaires)  
Employé de cantine (écoles primaires)  
Femme de ménage (écoles primaires)  
Surveillant de cantine (écoles primaires)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Femme de ménage (chez un particulier) (voir 563c)  
Femme de ménage (Etat sauf écoles et hôpitaux) (voir 525c)  
Femme de ménage (hôpitaux) (voir 525d)  
Femme de ménage (nettoyage industriel, sauf Etat) (voir 684a)

---

### **525b AGENTS DE SERVICE DES AUTRES ETABLISSEMENTS D'ENSEIGNEMENT**

Salariés assurant dans un établissement d'enseignement public ou privé, hors école primaire ou maternelle, des travaux de service hôtelier, de nettoyage, d'entretien.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de service (enseignement sauf primaire)  
Ouvrier d'entretien et d'accueil (des établissements d'enseignement)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent auxiliaire de service (enseignement sauf primaire)  
Agent chef (enseignement sauf primaire)  
Concierge (d'école, enseignement sauf primaire)  
Employé d'école (sauf primaire)  
Employé de cantine (écoles sauf primaire)  
Employé de collectivité (écoles sauf primaire)

Femme de ménage (écoles sauf primaire)  
Surveillant de cantine (écoles sauf primaire)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Femme de ménage (chez un particulier) (voir 563c)  
Femme de ménage (Etat sauf écoles et hôpitaux) (voir 525c)  
Femme de ménage (hôpitaux) (voir 525d)  
Femme de ménage (nettoyage industriel, sauf Etat) (voir 684a)

---

### **525c AGENTS DE SERVICE DE LA FONCTION PUBLIQUE (SAUF ECOLES, HOPITAUX)**

Agents de la fonction publique, chargés de tâches généralement peu qualifiées de surveillance ou d'accueil, éventuellement de nettoyage ou de service hôtelier, à l'exception de ceux qui sont employés dans une école ou un établissement de soins.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Adjoint technique d'accueil, surveillance et magasinage (surveillance, Etat)  
Agent de service (Etat, coll. loc., sauf santé et enseignement)  
Magasinier de bibliothèque et d'archives

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent des services techniques (Etat)  
Concierge (Etat, coll.loc)  
Employé de cantine (Etat, sauf écoles)  
Employé de collectivité (Etat, sauf écoles et hôpitaux)  
Femme de ménage (Etat, sauf écoles et hôpitaux)  
Huissier (Etat, coll.loc, sauf agent huissier du trésor)  
Inspecteur du service intérieur et du matériel (Etat)  
Planton (Etat, coll. loc.)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Femme de ménage (chez un particulier) (voir 563c)  
Femme de ménage (écoles primaire) (voir 525a)  
Femme de ménage (écoles sauf primaire) (voir 525b)  
Femme de ménage (hôpitaux) (voir 525d)  
Femme de ménage (nettoyage industriel, sauf Etat) (voir 684a)

---

### **525d AGENTS DE SERVICE HOSPITALIERS**

Salariés qui assurent l'hygiène des locaux hospitaliers. Ils participent parfois à la distribution des repas.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de service hospitalier  
Agent de service hospitalier qualifié  
Agent hospitalier

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'entretien  
Agent de clinique  
Agent de service intérieur

Agent de service (santé)  
Agent titulaire hospitalier  
Brancardier  
Employé d'hôpital  
Employé d'hospice  
Employé de clinique  
Employé de collectivité (hôpitaux)  
Femme de chambre (santé)  
Femme de ménage (hôpitaux)  
Femme de salle (santé)  
Fille de salle (santé)  
Gouvernante (santé)  
Lingère (hôpital, santé)  
Veilleur d'hôpital  
Veilleur de nuit (santé)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide pharmacien (ou de pharmacie) (voir 526b)  
Commis agent hospitalier (voir 526a)

## **AIDES SOIGNANTS ET PROFESSIONS ASSIMILEES**

### **526a AIDES-SOIGNANTS**

Personnes qui, dans les établissements de soins, sous le contrôle des infirmières, surveillent les malades, leur donnent des soins d'hygiène et participent à leur alimentation.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide soignant

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide diététique  
Aide infirmier (non infirmier)  
Aide panseur  
Auxiliaire des services hospitaliers  
Auxiliaire infirmier (non infirmier)  
Commis agent hospitalier  
Elève aide soignant

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide anesthésiste (infirmier diplômé) (voir 431d)  
Aide dermatologiste (infirmier diplômé) (voir 431d)  
Assistant dentiste (voir 311c)  
Elève infirmier psychiatrique (voir 431b)  
Elève infirmier (voir 431f)  
Elève puéricultrice (voir 431c)

### **526b ASSISTANTS DENTAIRE, MEDICAUX ET VETERINAIRES, AIDES DE TECHNICIENS MEDICAUX**

La rubrique comprend :

- les aides des professions médico-techniques : préparateurs en pharmacie, manipulateurs d'électroradiologie médicale, technicien de laboratoire de biologie médicale

- les aides de laboratoire, les aides préparateurs en

pharmacie, les aides d'électroradiologie, les assistants dentaires, les autres aides des professions médico-techniques ou des techniciens médicaux,...

- les aides de professions paramédicales ou de certaines professions médicales, non cités par ailleurs.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide manipulateur d'électroradiologie médicale  
Aide préparateur en pharmacie  
Aide technicien de laboratoire d'analyses de biologie médicale  
Assistant dentaire (non dentiste)  
Assistant dentiste (non dentiste)  
Assistant vétérinaire

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide de stérilisation  
Aide électroradiologiste  
Aide laborantin (aides des techniciens de laboratoire)  
Aide manipulateur (radiologie, .)  
Aide médico-technique territorial  
Aide orthoptiste  
Aide pharmacien (ou de pharmacie)  
Aide radiologiste  
Aide technique en électroradiologie  
Assistant médical  
Auxiliaire médical  
Infirmière vétérinaire  
Préparateur en pharmacie

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Aide anesthésiste (infirmier diplômé) (voir 431d)  
Aide dermatologiste (infirmier diplômé) (voir 431d)  
Elève infirmier psychiatrique (voir 431b)  
Elève infirmier (voir 431f)

### **526c AUXILIAIRES DE PUERICULTURE**

L'auxiliaire de puériculture contribue à une prise en charge globale des personnes en liaison avec les autres intervenants au sein d'une équipe pluridisciplinaire, en milieu hospitalier ou extra-hospitalier et, en tant que de besoin, à leur éducation et à celle de leur entourage. Au sein de cette équipe, l'auxiliaire de puériculture participe, dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité, ou, le cas échéant, sous la responsabilité d'autres professionnels du secteur de la santé, des secteurs éducatif ou social, à la prise en charge individuelle ou en groupe, jusqu'à l'adolescence, de l'enfant bien portant, malade ou handicapé.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Auxiliaire puéricultrice

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide puéricultrice  
Puéricultrice (auxiliaire)

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Elève puéricultrice (voir 431c)

---

### **526d AIDES MEDICO-PSYCHOLOGIQUES**

L'aide médico-psychologique participe à l'accompagnement des enfants et des adultes handicapés ou des personnes âgées dépendantes. Il agit au sein d'une équipe pluri-professionnelle sous la responsabilité d'un travailleur social ou paramédical. Il intervient dans les hôpitaux, les maisons d'accueil spécialisées, les maisons de retraite, partout où des personnes ont besoin d'une présence et d'un accompagnement individualisé du fait de la gravité de leur handicap ou de leur état de dépendance.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide médico-psychologique

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide médico-pédagogique

---

### **526e AMBULANCIERS**

Chauffeurs salariés de véhicules légers, habilités à transporter des malades ou des blessés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ambulancier si salarié  
Chauffeur (ambulancier) si salarié  
Conducteur de véhicule sanitaire léger (VSL) si salarié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chauffeur de taxi-ambulance

## 53 : AGENTS DE SURVEILLANCE

Cette catégorie comprend les pompiers civils, les agents techniques forestiers, ainsi que tous les agents de sécurité et de surveillance salariés.

En revanche, les gardiens d'immeuble sont classés avec les concierges dans la catégorie 56.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
45 Professions intermédiaires administratives de la fonction publique	Peuvent avoir le même domaine d'activité (armée, police, prisons)	Grade plus élevé

### Les rubriques PCS-ESE

#### ***Pompiers, agents de surveillance des espaces naturels et du patrimoine***

- 533a Pompiers
- 533b Agents techniques forestiers, gardes des espaces naturels
- 533c Agents de surveillance du patrimoine et des administrations

#### ***Agents de sécurité et de surveillance***

- 534a Agents civils de sécurité et de surveillance
- 534b Convoyeurs de fonds, gardes du corps, enquêteurs privés et métiers assimilés

### **POMPIERS, AGENTS DE SURVEILLANCE DES ESPACES NATURELS ET DU PATRIMOINE**

#### **533a POMPIERS**

Professionnels relevant d'une brigade ou d'un corps de pompiers. Ils participent, dans le cadre d'une activité de service public, à la protection contre les dangers et accidents de toute nature menaçant la sécurité publique, en particulier les incendies. Ils doivent répondre à tout moment aux demandes d'intervention les plus diverses, et participent aussi à des actions de prévention.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Pompier (armée)  
Pompier (collectivités locales)  
Sapeur-pompier (collectivités locales)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjudant de pompiers  
Caporal de pompiers  
Marin-pompier

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Pompier d'administration (voir 534a)  
Pompier d'entreprise (voir 534a)

---

#### **533b AGENTS TECHNIQUES FORESTIERS, GARDES DES ESPACES NATURELS**

Agents assermentés assurant la surveillance des espaces forestiers et la garde des espaces naturels. Ils peuvent également participer à des actions rattachées à la production forestière.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent technique de l'Office National des Forêts (O.N.F.)  
Agent technique des eaux et forêts  
Garde chasse  
Garde forestier  
Garde gestionnaire (espace naturel)  
Garde moniteur (espace naturel)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur environnement  
Animateur nature

Chef de district forestier  
Chef de triage forestier  
Eco-interprète  
Educatrice en environnement  
Garde animateur (espace naturel)  
Garde du littoral  
Garde pêche  
Garde rivière  
Sous chef de district forestier

---

### **533c AGENTS DE SURVEILLANCE DU PATRIMOINE ET DES ADMINISTRATIONS**

Agents assurant la surveillance des établissements liés à la conservation du patrimoine et des collections qui y sont exposées. Ils sont particulièrement chargés des conditions d'accueil du public. La rubrique ne comprend pas les agents de surveillance des espaces naturels (rubrique 533b).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Adjoint technique d'accueil, surveillance et magasinage (surveillance, Etat)  
Agent du patrimoine (surveillance) (coll. loc.)  
Agent technique d'accueil, surveillance et magasinage (surveillance, Etat)  
Gardien de musée  
Surveillant de monument historique  
Surveillant de musée

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Surveillant chef de musée

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Surveillant (administration pénitentiaire) (voir 531c)  
Surveillant (collège, lycée) (voir 422e)

---

## **AGENTS DE SECURITE ET DE SURVEILLANCE**

---

### **534a AGENTS CIVILS DE SECURITE ET DE SURVEILLANCE**

Salariés de niveau employé contribuant à la sécurité ou à l'ordre public, ou assurant la surveillance de lieux publics : mais n'appartenant pas à l'armée, la

gendarmerie, la police, l'administration pénitentiaire, ni à l'Office National des Forêts, ni à la protection du patrimoine.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de surveillance  
Gardien d'usine  
Gardien de nuit

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de sécurité  
Chef de poste de gardiennage  
Employé de gardiennage  
Gardien de parking  
Inspecteur de magasin  
Maître chien  
Pompier d'administration  
Pompier d'entreprise  
Surveillant de magasin  
Veilleur de nuit (sauf hôtellerie et santé)  
Vigile

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Convoyeur de fonds (voir 534b)  
Gardien d'immeuble (voir 564a)  
Rondier EDF (voir 625h)

---

### **534b CONVOYEURS DE FONDS, GARDES DU CORPS, ENQUETEURS PRIVES ET METIERS ASSIMILES**

Salariés de niveau employé chargés d'assurer pour le compte de leur employeur (entreprises, particuliers, ou parfois administrations) la protection des personnes ou des biens contre les actes de malveillance.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Convoyeur de fonds  
Enquêteur privé  
Garde du corps

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Enquêteur (détective, surveillance)  
Surveillant agent payeur  
Visagiste (casino, cercle de jeux)

## 54 : EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'ENTREPRISE

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés d'exécution effectuant, en entreprise, un travail administratif, qu'il soit qualifié ou non. Ces salariés sont affectés à des tâches de secrétariat, de mise en forme ou de transcription de l'information, de contrôle des opérations administratives, d'accueil. Salariés du secteur privé, ils sont classés comme employés dans les conventions collectives.

Le fait d'être classé en *employé*, ou la présence du terme *employé* dans une déclaration de profession, ne signifie pas que l'intéressé est, au sens de la nomenclature, employé et, à plus forte raison, employé administratif. Il peut s'agir d'une personne travaillant dans un autre domaine (conduite de véhicule, magasinage...). La déclaration *employé* est ambiguë car très souvent synonyme de *salarié*. Si la classification professionnelle est *ouvrier* (qualifié ou non) ou si l'appellation est du type *employé d'usine*, *employé de fabrication* etc., le classement de la personne doit être opéré parmi les ouvriers. Si la classification professionnelle est *agent de maîtrise*, *technicien* ou *cadre*, le classement est effectué normalement dans les rubriques de *techniciens*, *agents de maîtrise*, *cadres*.

Dans la catégorie une première distinction est faite entre les fonctions administratives transversales aux entreprises (secrétariat, comptabilité, accueil, informatique et autres) et des activités plus spécifiques (banques, assurances et transport, tourisme). Les premières sont clairement distinctes d'une répartition sectorielle : une sténodactylo travaillant dans une banque n'est pas classée en employée de banque, mais en 542b. Par contre, les secondes se trouvent essentiellement dans les entreprises des secteurs concernés : il s'agit de professions administratives spécifiques aux activités de la banque, des assurances, du transport et du tourisme.

Sont exclus de la catégorie :

- les employés administratifs de la fonction publique (catégorie 52) ;
- les compositeurs-typographes, les typographes et les opérateurs en photocomposition (catégorie 62) ;
- les secrétaires de direction (catégorie 46).

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
23 Chefs d'entreprise	Peuvent faire le même métier	En ce cas : associés ou aides familiaux non salariés
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales	Peuvent avoir le même domaine d'activité	Classés techniciens ou maîtrise ; ou du moins responsabilité ou technicité supérieure
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Souvent classés employés dans les conventions collectives. Fonction parfois assez largement administrative voisine de certains employés administratifs (transports)	Davantage insérés dans l'activité de production industrielle. Participation plus grande à l'exploitation matérielle du réseau

### Les rubriques PCS-ESE

#### Accueil et information

- 541b Agents d'accueil qualifiés, hôtesses d'accueil et d'information
- 541c Agents d'accueil non qualifiés
- 541d Standardistes, téléphonistes

#### Secrétariat, dactylographie

- 542a Secrétaires
- 542b Dactylos, sténodactylos (sans secrétariat), opérateurs de traitement de texte

## **Services comptables et administratifs**

- 543b Employés qualifiés des services comptables ou financiers
- 543c Employés non qualifiés des services comptables ou financiers
- 543e Employés qualifiés des services du personnel et des services juridiques
- 543f Employés qualifiés des services commerciaux des entreprises (hors vente)
- 543g Employés administratifs qualifiés des autres services des entreprises
- 543h Employés administratifs non qualifiés

## **Informatique**

- 544a Employés et opérateurs d'exploitation en informatique

## **Services techniques et commerciaux de la banque, des assurances et des organismes de sécurité sociale**

- 545a Employés administratifs des services techniques de la banque
- 545b Employés des services commerciaux de la banque
- 545c Employés des services techniques des assurances
- 545d Employés des services techniques des organismes de sécurité sociale et assimilés

## **Transport, tourisme**

- 546a Contrôleurs des transports (personnels roulants)
- 546b Agents des services commerciaux des transports de voyageurs et du tourisme
- 546c Employés administratifs d'exploitation des transports de marchandises
- 546d Hôtesse de l'air et stewards
- 546e Autres agents et hôtesse d'accompagnement (transports, tourisme)

## **ACCUEIL ET INFORMATION**

### **541b AGENTS D'ACCUEIL QUALIFIES, HOTESSES D'ACCUEIL ET D'INFORMATION**

Salariés qualifiés du secteur privé chargés d'accueillir et d'informer des clients, des visiteurs. Leur lieu de travail est fixe. En général, ils assurent aussi quelques tâches annexes. Par exception, ne font pas partie de la rubrique les employés de la banque (rubrique 545b), des assurances (rubrique 545c) et de la sécurité sociale (rubrique 545d).

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent d'information (sauf hôtellerie), employé qualifié  
Hôtesse au sol  
Hôtesse d'accueil, employée qualifiée

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'accueil (accueil ou information, y compris des transports), employé qualifié  
Hôtesse d'ambiance et de prévention (au sol)  
Hôtesse de location de véhicule, employée qualifiée  
Hôtesse (accueil ou information, y compris dans les transports), employée qualifiée  
Hôtesse, employée qualifiée  
Huissier (sauf de justice, sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Hôtesse (accompagnement ; transports ou tourisme) (voir 546e)  
Hôtesse (centre de vacances) (voir 468b)  
Hôtesse (transports aériens) (voir 546d)

---

### **541c AGENTS D'ACCUEIL NON QUALIFIES**

Salariés non qualifiés du secteur privé chargés d'accueillir et d'informer des clients, des visiteurs. Leur lieu de travail est fixe. En général, ils assurent aussi quelques tâches annexes. Par exception, ne font pas partie de la rubrique les employés de la banque (rubrique 545b), des assurances (rubrique 545c) et de la sécurité sociale (rubrique 545d).

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent d'information (sauf hôtellerie), employé non qualifié  
Hôtesse d'accueil, employée non qualifiée

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'accueil (accueil ou information, y compris des transports), employé non qualifié  
Hôtesse de location de véhicule, employée non qualifiée  
Hôtesse (accueil ou information, y compris dans les transports), employée non qualifiée  
Hôtesse, employée non qualifiée  
Huissier (sauf de justice, sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Planton (sauf Etat, coll. loc.)  
Réceptionnaire

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Hôtesse (accompagnement ; transports ou tourisme) (voir 546e)  
Hôtesse (centre de vacances) (voir 468b)  
Hôtesse (transports aériens) (voir 546d)

---

### **541d STANDARDISTES, TELEPHONISTES**

Employés chargés de recevoir et de distribuer, de façon continue, des télécommunications. Souvent, ils assurent aussi des fonctions d'accueil.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Standardiste (sauf Etat, coll. loc.)  
Télexiste (sauf Etat, coll. loc.)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Télégraphiste (sauf Etat, coll. loc.)  
Téléphoniste (sauf Etat, coll. loc.)  
Télétypiste (sauf Etat, coll. loc.)

## PROFESSIONS EXCLUES

Standardiste (Etat, coll. loc.) : chiffrer suivant le grade, à défaut (voir 524b, 524c)  
Télexiste (Etat, coll. loc.) : chiffrer suivant le grade, à défaut (voir 524b, 524c)

## SECRETARIAT, DACTYLOGRAPHIE

### 542a SECRETAIRES

Employés chargés d'assister un cadre ou un service dans la rédaction et la mise en forme de son courrier, la réception et l'archivage des documents reçus, le traitement des communications téléphoniques, la tenue des emplois du temps... Souvent, ils assurent aussi des travaux de sténographie et de dactylographie.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Secrétaire (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Correspondancièrè, employée  
Dactylo correspondancièrè, employée  
Employée de bureau correspondancièrè, employée  
Employé de bureau secrétaire (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé  
Employé secrétaire (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé  
Hôtesse secrétaire  
Rédactrice correspondancièrè  
Secrétaire administrative (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employée  
Secrétaire assistante de direction (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employée  
Secrétaire assistante (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employée  
Secrétaire bilingue, trilingue (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé  
Secrétaire commerciale, employée  
Secrétaire comptable (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé  
Secrétaire juridique, employé  
Secrétaire médicale (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employée  
Secrétaire notariale, employée  
Secrétaire polyvalente, employée  
Secrétaire réceptionniste, employé  
Secrétaire standardiste, employé  
Secrétaire technique, employé  
Secrétaire traductrice, employée  
Secrétaire vendeuse, employée

Secrétaire (sténo)dactylo (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé  
Sténo-correspondancièrè, employée  
Sténo-secrétaire (sauf Etat, hôpital, coll. loc.), employé

## PROFESSIONS EXCLUES

Employé de bureau (voir 543e à 543g si employé)

### 542b DACTYLOS, STENODACTYLOS (SANS SECRETARIAT), OPERATEURS DE TRAITEMENT DE TEXTE

Employés exclusivement chargés de transcrire en sténographie des paroles (en général des messages qu'on leur dicte) ; ou de mettre en forme, à l'aide d'une machine à écrire ou d'une machine de traitement de textes, des écrits qu'ils ne rédigent pas eux-mêmes ; ou encore d'assurer le fonctionnement matériel d'un ordinateur de bureau.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Dactylo (sans secrétariat, sauf Etat, coll. loc.), employé  
Employé (de bureau) dactylo (sans secrétariat, sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur de traitement de texte, employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent technique de bureau (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Agent (de bureau) dactylo (sans secrétariat, sauf Etat, coll. loc.), employé  
Apprenti dactylo (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Chef de pool dactylo (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur de saisie, employé  
Opérateur sur machine de bureau (sauf Etat, coll. loc.)  
Opérateur sur micro ordinateur (sauf Etat, Coll., loc.)  
Opérateur sur ordinateur de bureau (sauf Etat, coll. loc.)  
Sténo (sans secrétariat, sauf Etat, coll. loc.), employé  
Sténotypiste (sauf Etat, coll. loc.), employé

## PROFESSIONS EXCLUES

Dactylo, sténo (Etat, coll. loc.) : (voir 524b, 524c)

## SERVICES COMPTABLES ET ADMINISTRATIFS

### 543b EMPLOYES QUALIFIES DES SERVICES COMPTABLES OU FINANCIERS

Cette rubrique comprend des employés qualifiés, qui, sous les ordres d'un comptable ou d'un chef d'entreprise, vérifient, enregistrent et imputent les données commerciales, financières ou industrielles sur différents supports.



## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Aide comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Employé de bureau comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Facturière, employée qualifiée  
Secrétaire comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Caissier-comptable (sauf de magasin, cinéma, banque, assurances, transports, Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Caissier de restauration (restaurant, cantine, self-service, ...), employé qualifié  
Caissier (sauf de magasin, cinéma, banque, assurance, transports, Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Comptable sténodactylo (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Dactylo comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Dactylo facturière, employé qualifié  
Employé de comptabilité (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Employé de service financier, employé qualifié  
Employé de service statistique (sauf Etat coll. loc.), employé qualifié  
Encaisseur (sauf de magasin, cinéma, banque, assurance, transports, Etat, coll. loc.), employé qualifié  
Mécanographe facturière, employé qualifié  
Secrétaire facturière, employé qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Agent comptable (coll. loc.) : chiffrer suivant le grade, à défaut 333f)  
Agent comptable (Etat) : chiffrer suivant le grade, à défaut 333e)

## 543c EMPLOYES NON QUALIFIES DES SERVICES COMPTABLES OU FINANCIERS

Cette rubrique comprend des employés non qualifiés du secteur privé, chargés de travaux d'écriture, chiffrage, classement, dans un service comptable ou financier.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Aide comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Employé de bureau comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Facturière, employée non qualifiée  
Secrétaire comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Caissier-comptable (sauf de magasin, cinéma,

banque, assurances, transports, Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Caissier de restauration (restaurant, cantine, self-service, ...), employé non qualifié  
Caissier (sauf de magasin, cinéma, banque, assurance, transports, Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Comptable sténodactylo (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Dactylo comptable (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Dactylo facturière, employée non qualifiée  
Employé de comptabilité (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Employé de service financier, employé non qualifié  
Employé de service statistique (sauf Etat coll. loc.), employé non qualifié  
Encaisseur (sauf de magasin, cinéma, banque, assurance, transports, Etat, coll. loc.), employé non qualifié  
Mécanographe facturière, employée non qualifiée  
Secrétaire facturière, employée non qualifiée

## PROFESSIONS EXCLUES

Employé à la comptabilité (Etat, coll. loc.) : Chiffrer suivant le grade, à défaut 524b, 524c

## 543e EMPLOYES QUALIFIES DES SERVICES DU PERSONNEL ET DES SERVICES JURIDIQUES

Personnels classés "employés" dans les conventions collectives dont la qualification est égale ou supérieure à l'employé d'exécution pouvant par exemple établir une correspondance simple, suivant des règles bien établies, ne nécessitant pas d'études juridiques ou contentieuses et ne faisant pas appel à des techniques comptables, financières ou à des fonctions de secrétariat informatique. Cette rubrique comprend les dessinateurs d'exécution non techniciens ou agents de maîtrise, chargés, à partir d'un dessin d'ensemble, d'exécuter ceux de différentes pièces ou détails à une échelle déterminée. Elle ne comprend pas les "employés des services techniques" de la banque et des assurances.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Employé au service du personnel (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Employé de contentieux (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié  
Employé de notaire, employé qualifié

## 543f EMPLOYES QUALIFIES DES SERVICES COMMERCIAUX DES ENTREPRISES (HORS VENTE)

Personnels classés "employés" dans les conventions collectives dont la qualification est égale ou supérieure à l'employé d'exécution, affectés à des tâches d'administration des achats et des ventes.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Employé aux achats (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

Employé de service commercial (hors vente) (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

---

## 543g EMPLOYES ADMINISTRATIFS QUALIFIES DES AUTRES SERVICES DES ENTREPRISES

Personnels classés "employés" dans les conventions collectives dont la qualification est égale ou supérieure à l'employé d'exécution. Ils peuvent assumer des tâches relevant de la gestion générale, l'intendance, le service intérieur, les services méthodes et ordonnancement. Cette rubrique comprend les dessinateurs d'exécution non techniciens ou agents de maîtrise, chargés, à partir d'un dessin d'ensemble, d'exécuter ceux de différentes pièces ou détails à une échelle déterminée.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Dessinateur d'exécution, employé

Dessinateur détaillant

Dessinateur, employé qualifié

Employé aux écritures (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Employé de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent administratif (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Agent de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Agent de service (sauf Etat, coll. loc., santé, enseignement), employé qualifié

Aide de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Aide documentaliste, employé qualifié

Auxiliaire de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Commis administratif (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Commis de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Employé administratif (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé qualifié

Employé aux archives (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

Employé des services généraux (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

Enquêteur (enquête statistique) (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

Gouacheur (dessin), employé qualifié

Pointeau (sauf transport), employé qualifié

Releveur de compteurs

Traceur (dessin), employé qualifié

Vaguemestre (sauf Etat, coll. loc.), employé qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Agent de bureau (coll. loc.) (voir 524c)

Agent de bureau (Etat) (voir 524b)

Aide documentaliste (coll. loc.) (voir 524c)

Aide documentaliste (Etat) (voir 524b)

Auxiliaire de bureau (coll. loc.) (voir 524c)

Auxiliaire de bureau (Etat) (voir 524b)

Commis de bureau (coll. loc.) (voir 523c)

Commis de bureau (Etat) (voir 523b)

---

## 543h EMPLOYES ADMINISTRATIFS NON QUALIFIES

Cette rubrique rassemble les employés non qualifiés des rubriques 543e à 543g.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Employé au service du personnel (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

Employé aux achats (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

Employé aux écritures (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Employé de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Employé de service commercial (hors vente) (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent administratif (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Agent de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Agent de service (sauf Etat, coll. loc., santé, enseignement)

Aide de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Aide documentaliste (sauf Etat, coll. loc.)

Auxiliaire de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Commis administratif (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Commis de bureau (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Employé administratif (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Employé aux archives (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

Employé de contentieux (sauf Etat, coll. loc., banque, assurances, transports), employé non qualifié

Employé de notaire, employé non qualifié

Employé des services généraux (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

Enquêteur (enquête statistique) (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

Vaguemestre (sauf Etat, coll. loc.), employé non qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Aide documentaliste (coll. loc.) (voir 524c)

Aide documentaliste (Etat) (voir 524b)

## **INFORMATIQUE**

### **544a EMPLOYES ET OPERATEURS D'EXPLOITATION EN INFORMATIQUE**

Salariés chargés des manipulations sur les ordinateurs et leurs périphériques. Ils peuvent être chargés de l'information des utilisateurs. Les employés chargés de la saisie sur micro-ordinateur sont classés avec les dactylos.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Opérateur bandothécaire (sauf Etat, coll. loc.), employé, technicien  
Opérateur en informatique (sauf Etat, coll. loc.), employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Adjoint d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Agent d'exploitation (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Agent technique (réseau) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Archiviste (informatique) (sauf Etat, coll. loc.)  
Assistant bureautique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Assistant exploitation (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Assistant information individuelle (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Assistant micro-ordinateur (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Bandothécaire (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Bibliothécaire (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Chef de salle (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Contrôleur réseau (informatique) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Correspondant informatique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Dactylo-codeuse (sauf Etat, coll. loc.), employé, TECH  
Débogueur (debuger) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Didacticien (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Employé de codage (sauf Etat, coll. loc.), employé, TECH  
Employé informatique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Encodeur informatique (sauf Etat, coll. loc.), employé, TECH  
Gestionnaire d'incident télématique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Gestionnaire de support (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Informaticien (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Mécanographe (sauf Etat, coll. loc.), employé, TECH  
Monitrice de saisie informatique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur en périphérique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur gestionnaire de périphériques et d'équipements de façonnages (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur informatique (sauf Etat, coll. loc.),

employé  
Opérateur manipulant (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur périphérique (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur pupitreur (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur sur console (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur sur mini ordinateur (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opérateur (sur ordinateur) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Opératrice en informatique (sauf Etat, coll. loc.), employée, TECH  
Préparateur de travaux (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Préparateur (technique) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Programmeur de maintenance (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Programmeur (d'applications ou d'études) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Programmeur (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Pupitreur d'exploitation (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Pupitreur programmeur (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Pupitreur réseau (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Pupitreur sur gros ordinateur (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Pupitreur système (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Pupitreur (sauf Etat coll. loc.), employé  
Responsable de saisie (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Responsable support technique (production) (sauf Etat, coll. loc.), employé  
Vérificateur codeur (sauf Etat, coll. loc.), employé, TECH

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Opérateur de saisie (voir 542b si employé)  
Opérateur de traitement de texte (voir 542b si employé)  
Opérateur en informatique (Etat, coll. loc.) Chiffrier suivant le grade, à défaut 524b, 524c  
Opératrice de saisie (Etat, coll. loc.) : chiffrier suivant le grade, à défaut 524b, 524c  
Perfo-vérif (Etat, coll. loc.) : chiffrier suivant le grade, à défaut 524b, 524c

## **SERVICES TECHNIQUES ET COMMERCIAUX DE LA BANQUE, DES ASSURANCES ET DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE**

### **545a EMPLOYES ADMINISTRATIFS DES SERVICES TECHNIQUES DE LA BANQUE**

Employés effectuant des tâches liées à la gestion des divers domaines de l'activité bancaire, ou à l'assistance au réseau commercial.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent administratif (banque), employé  
Agent technique (banque), employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent administratif polyvalent (banque), employé  
Agent de gestion (banque), employé  
Agent spécialisé (banque), employé  
Assistant administratif (banque), employé  
Chargé de fonctions administratives (banque) si, employé  
Employé de back-office, employé  
Gestionnaire d'opérations administratives (banque), employé  
Gestionnaire financements internationaux, sauf technicien  
Gestionnaire opérations étranger, sauf technicien  
Opérateur administratif (banque), employé

## PROFESSIONS EXCLUES

Employé des services non spécifiquement bancaires (voir 542a à 543h)

---

## 545b EMPLOYES DES SERVICES COMMERCIAUX DE LA BANQUE

Employés du secteur bancaire traitant directement avec la clientèle.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent commercial (banque), employé  
Assistant clientèle (banque), employé  
Assistant commercial (banque), employé  
Guichetier (banque), employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent d'accueil commercial (banque), employé  
Agent d'exploitation polyvalent (banque), employé  
Animateur de guichet (banque), employé  
Animateur financier (banque), employé  
Caissier-guichetier (banque), employé  
Chargé d'accueil (banque), employé  
Chargé de service (banque), employé  
Guichetier-payeur (banque), employé  
Guichetier-vendeur (banque), employé

---

## 545c EMPLOYES DES SERVICES TECHNIQUES DES ASSURANCES

Salariés des sociétés d'assurance exerçant une activité spécialisée dans les fonctions mêmes de l'assurance (indemnisation- règlement, vente et gestion des contrats), à l'exclusion de la participation à des fonctions de soutien général (administration, comptabilité, informatique, ressources humaines). Les agents d'accueil des sociétés d'assurance de niveau employé sont, par exception à la règle courante, classés dans la rubrique.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Aide rédacteur (assurances), employé  
Décompteur de prestations (assurances), employé  
Employé de service production (assurances),

employé  
Gestionnaire risques simples, employé  
Producteur d'assurances, employé  
Rédacteur risques simples, employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent administratif (assurances), employé  
Agent d'accueil en assurances, employé  
Codificateur en assurance, employé  
Conseiller en assurances, employé  
Employé d'assurance, employé  
Employé risques divers, employé  
Employé sinistres (assurances), employé  
Gestionnaire d'assurances, employé  
Guichetier tarificateur d'assurances, employé  
Guichetier tarificateur incendie risques industriels sauf tech  
Guichetier-tarificateur risques simples (IARD), employé  
Guichetier (assurances), employé  
Pré-souscripteur (assurances), employé  
Producteur de base salarié (assurances)  
Rédacteur amiable (assurances), employé  
Rédacteur polyvalent production sinistres, employé  
Rédacteur règlement automatique (assurance), employé  
Rédacteur sinistre auto, employé  
Rédacteur sinistre risques divers, employé  
Rédacteur (assurances), employé  
Souscripteur en assurances, employé  
Tarificateur (assurances), employé  
Technicien administratif d'assurances, employé  
Technicien liquidateur de prestations sociales, employé  
Vérificateur de propositions d'assurances, employé

## PROFESSIONS EXCLUES

Agent d'accueil en assurances (voir 467c si technicien)  
Agent de sécurité sociale (voir 545d si employé)  
Conseiller en assurances (voir 376e si cadre)  
Décompteur de prestations maladie (assurances) (voir 545c si employé)  
Rédacteur (assurances) (voir 376e si cadre)  
Rédacteur (assurances) (voir 467c si technicien)  
Vérificateur de propositions d'assurances (voir 467c si technicien)

---

## 545d EMPLOYES DES SERVICES TECHNIQUES DES ORGANISMES DE SECURITE SOCIALE ET ASSIMILES

Salariés des organismes de sécurité sociale (caisses primaires et régionales d'assurance maladie, caisses d'allocations familiales, unions de recouvrement des cotisations, caisses départementales et interdépartementales de mutualité sociale agricole, organismes nationaux) et des organismes de prévoyance et de retraite complémentaires aux régimes de base, exerçant une activité spécialisée dans les fonctions mêmes de la sécurité sociale et des retraites complémentaires (ouverture des droits, liquidation des prestations, contrôle médical ou réglementaire, gestion personnalisée de dossiers d'assuré, de professionnel de santé ou d'entreprise,...), à l'exclusion de la participation à des fonctions de

soutien général (administration, comptabilité, informatique, ressources humaines). Les agents d'accueil de niveau employé des organismes de sécurité sociale et de retraite complémentaire sont, par exception à la règle courante, classés sous cette rubrique.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de contrôle de l'URSSAF, de la sécurité sociale, employé

Agent technique (sécurité sociale), employé

At, atq, athq (sécurité sociale)

Décompteur de prestations (retraite complémentaire), employé

Employé de la sécurité sociale, employé

Liquidateur de prestations (sécurité sociale), employé

employé

Technicien des prestations familiales, employé

Technicien des prestations maladie, employé

Technicien des prestations vieillesse, employé

Technicien des prestations (sécurité sociale), employé

employé

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'accueil (sécurité sociale), employé

Agent de permanence (sécurité sociale), employé

Agent de sécurité sociale, employé

Agent de service contentieux (sécurité sociale), employé

employé

Agent enquêteur du contrôle médical (sécurité sociale), employé

Aide rédacteur (sécurité sociale), employé

Employé de service production (sécurité sociale), employé

employé

Gestionnaire de dossier prestations (sécurité sociale), employé

Guichetier (sécurité sociale), employé

Technicien gestion du risque maladie (sécurité sociale), employé

Technicien liquidateur de prestations sociales, employé

Technicien (sécurité sociale), employé

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent administratif (assurances) (voir 545c si employé)

Agent d'accueil (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)

Agent de service contentieux (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)

Aide rédacteur (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)

Gestionnaire de dossier prestations (assurances) (voir 467c si technicien)

Liquidateur de prestations (assurances) (voir 545c si employé)

Rédacteur (assurances) (voir 376e si cadre)

Technicien gestion du risque maladie (assurances) (voir 545c si employé)

Technicien gestion du risque maladie (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)

Technicien (sécurité sociale) (voir 467d si technicien)

## **TRANSPORT, TOURISME**

### **546a CONTROLEURS DES TRANSPORTS (PERSONNELS ROULANTS)**

Salariés du secteur privé accompagnant les véhicules de transport de voyage (rail ou route) à courte ou longue distance, pour procéder au contrôle des titres de transport et à la surveillance générale du voyage.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de train

Contrôleur (autobus, métro, train)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de contrôle (transport)

Agent de train voyageur (stagiaire)

Brigadier conducteur

Cbor, Cborp (SNCF)

Chef de bord (SNCF) sauf am, cadre

Contrôleur de route (stagiaire)

Contrôleur de trafic

Contrôleur (transport) sauf am, cadre

Vérificateur de perception (transport)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Contrôleur d'exploitation (voir 466c)

Contrôleur de ligne (sédentaire) (voir 466c)

Contrôleur principal (voir 466c)

### **546b AGENTS DES SERVICES COMMERCIAUX DES TRANSPORTS DE VOYAGEURS ET DU TOURISME**

Salariés du secteur privé, chargés des opérations administratives et commerciales de vente de titres de transport, de réservation, d'enregistrement des bagages et des passagers.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent d'escale, employé

Agent de comptoir (transport, tourisme), employé

Billetliste, employé

Employé de réservation, employé

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Ac, Acp, Acs, Acsp, Act, Actp (SNCF)

Agent commercial (transport, tourisme), employé

Agent de passage, de réservations, employé

Chef de comptoir, employé

Coordinateur d'escale, employé

Coordonnateur d'escale, employé

Employé d'agence de voyages, employé

Employé principal (SNCF), employé

Loueur de véhicules, de voitures, employé

Préposé commercial de location sans chauffeur

Technicien confirmé vente, employé

Vendeur de voyages sur brochures

Vendeur en agence de voyages

Vendeur (transport, tourisme)

## PROFESSIONS EXCLUES

Commis marchandises (SNCF) (voir 546c)

---

### 546c EMPLOYES ADMINISTRATIFS D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS DE MARCHANDISES

Salariés du secteur privé effectuant les opérations administratives liées à l'enregistrement et l'expédition des marchandises : enregistrement, vérification et élaboration de document.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Affréteur  
Agent commercial fret, employé  
Agent de l'affrètement  
Commis litige (transport)  
Commis marchandise  
Consignataire, employé  
Employé de transit, employé

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent d'exploitation (affrètement), employé  
Agent de transit, employé  
Agent déclarant en douane, employé  
Agent litiges (transport), employé  
Agent service commercial litige (transport), employé  
Assistant de navire, employé  
Commis de douane (sauf fonctionnaire), employé  
Déclarant en douane, employé  
Employé de consignation  
Employé de facturation (transport)  
Employé de service affrètement  
Employé de service groupage  
Employé de transit international, employé  
Employé litige bagage, employé  
Employé litiges (transport), employé  
Litigeur, employé  
Tarifeur, tarificateur (transport), employé  
Taxateur (transport), employé  
Technicien de transit, employé  
Transitaire, employé

#### PROFESSIONS EXCLUES

Commis de douane (fonctionnaire) (voir 522a)  
Courtier en affrètement (voir 466c)  
Déclarant en douane (voir 466b si non cadre, empl)  
Responsable d'affrètement (voir 466c sauf empl)

---

### 546d HOTESSES DE L'AIR ET STEWARDS

Personnes chargées d'assister les voyageurs des transports aériens au cours de leurs déplacements, en vue d'assurer leur sécurité, leur confort et leur agrément. Elles peuvent dans certains cas assurer à cet effet des tâches hôtelières.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Hôtesse de l'air  
Steward

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Hôtesse de bord  
Hôtesse navigante  
Tour leader

#### PROFESSIONS EXCLUES

Chef du PNC (personnel navigant commercial) (voir 389b)  
Chef steward (voir 389b si cadre)  
Hôtesse (accompagnement, transports ou tourisme) (voir 546e)  
Hôtesse (accueil ou information, y compris dans les transports, hôtesse au sol) (voir 541b, 541c)  
Hôtesse (centre de vacances) (voir 468b)

---

### 546e AUTRES AGENTS ET HOTESSES D'ACCOMPAGNEMENT (TRANSPORTS, TOURISME)

Personnes chargées d'assister les voyageurs au cours de leurs déplacements terrestres ou maritimes, en vue d'assurer leur sécurité, leur confort et leur agrément. Elles peuvent dans certains cas assurer à cet effet des tâches hôtelières.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Hôtesse de bord (sauf transports aériens)  
Hôtesse de train

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Accompagnateur interprète  
Accompagnateur (sauf en montagne)  
Agent d'accompagnement  
Agent d'accueil et de netteté (accompagnement, transports ou tourisme)  
Agent d'accueil (accompagnement, transports ou tourisme)  
Agent d'ambiance et de prévention (accompagnement, transports ou tourisme)  
Conducteur wl (wagon-lit)  
Guide interprète  
Hôtesse interprète (transports, tourisme)  
Hôtesse (accompagnement, transports ou tourisme, sauf transports aériens)

#### PROFESSIONS EXCLUES

Hôtesse (accueil ou information, y compris dans les transports (hôtesse au sol)) (voir 541b, 541c)  
Hôtesse (centre de vacances) (voir 468b)  
Hôtesse (transports aériens) (voir 546d)

## 55 : EMPLOYES DE COMMERCE

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés exécutant des opérations simples liées à la vente. Ces salariés appartiennent tous au secteur privé, et sont en général classés comme employés dans les conventions collectives. Quelques-uns, surtout dans les grandes surfaces, peuvent être classés en ouvriers.

Les vendeurs sont répartis selon le produit vendu : cette ventilation conduit à distinguer quelques grands types de vendeurs, qui diffèrent selon les connaissances techniques, et surtout le type de clientèle touchée. Les employés de libre service, les pompistes et les caissiers (de magasin, de cinéma, etc.) sont assimilés à cette catégorie.

La catégorie comprend :

- les vendeurs en gros et au détail et dans tous les types de points de vente, y c. la vente ambulante (mais non les chauffeurs vendeurs classés dans la CS 64 comme les livreurs) ;
- les caissiers travaillant dans tout type de magasin (traditionnel, grande surface...), mais non les caissiers effectuant des opérations principalement administratives (caissiers de banque, par exemple) et les vendeurs de titres de transports (catégorie 54) ;
- les gérants salariés ou mandataires de station service, la vente constituant leur activité principale alors que le travail de gestion est particulièrement simple.

Les vendeurs dont l'initiative ou la responsabilité financière est plus grande sont classés dans la catégorie 46. Ceci concerne notamment :

- les vendeurs à domicile, représentants,...
- les vendeurs en automobile ou en immobilier.

Sont également exclues la gestion commerciale et les prestations de service (catégories 54 et 56), sauf pour les stations service citées ci-dessus.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
23 Chefs d'entreprise. Directeurs techniques d'entreprise	Peuvent faire le même métier	En ce cas : associés ou aides familiaux non salariés
43 Professions intermédiaires de la santé et du travail social	Peuvent assurer la vente (en pharmacie)	Métier différent. Responsabilités et compétences supérieures
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales	Peuvent assurer des fonctions de vente	Classés techniciens ou maîtrise ; ou initiative plus grande ou montant des transactions plus élevé, rôle de gestion d'encadrement
54 Employés administratifs	Classés "employés" dans les conventions collectives. Fonction parfois de type commercial	Le côté administratif l'emporte sur le côté commercial. Accueil et non vente
63 Ouvriers de type artisanal	Les mécaniciens auto à titre secondaire peuvent assurer la fonction pompiste	Métier sans rapport. Orientation dominante : mécanique auto
64 Chauffeurs	Peuvent parfois assurer la vente ou assurer la fonction pompiste	Métier sans rapport. Orientation dominante : mécanique auto
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Fonctions pouvant être voisines de celles des approvisionneurs de grande surface	N'assurent ni vente, ni encaissement
68 Ouvriers de type artisanal	Les mécaniciens auto à titre secondaire peuvent assurer la fonction pompiste	Métier sans rapport. Orientation dominante : mécanique auto

## Les rubriques PCS-ESE

### **Approvisionnement, étiquetage**

551a Employés de libre service du commerce et magasiniers

### **Caisse**

552a Caissiers de magasin

### **Vente non spécialisée**

553b Vendeurs polyvalents des grands magasins

553c Autres vendeurs non spécialisés

### **Vente spécialisée (par domaines)**

554a Vendeurs en alimentation

554b Vendeurs en ameublement, décor, équipement du foyer

554c Vendeurs en droguerie, bazar, quincaillerie, bricolage

554d Vendeurs du commerce de fleurs

554e Vendeurs en habillement et articles de sport

554f Vendeurs en produits de beauté, de luxe (hors biens culturels) et optique

554g Vendeurs de biens culturels (livres, disques, multimédia, objets d'art)

554h Vendeurs de tabac, presse et articles divers

554j Pompistes et gérants de station-service (salariés ou mandataires)

### **Vente par correspondance, télévente**

555a Vendeurs par correspondance, télévendeurs

### **Vente en gros de biens d'équipement et de biens intermédiaires**

556a Vendeurs en gros de biens d'équipement, biens intermédiaires

## **APPROVISIONNEMENT, ETIQUETAGE**

### **551a EMPLOYES DE LIBRE SERVICE DU COMMERCE ET MAGASINIERS**

Salariés chargés de la manutention et du marquage des produits dans les surfaces de vente et les réserves des libres-services. Parfois, ils effectuent

aussi les opérations administratives simples se rapportant à ces travaux.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Employé de libre service, ouvrier qualifié, non qualifié, employé

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Approvisionneur (commerce grande surface), employé, ouvrier qualifié, non qualifié

Employé de commerce (commerce), employé, ouvrier qualifié, non qualifié

Employé de grande surface, employé, ouvrier qualifié, non qualifié

Employé de transformation, employé, ouvrier qualifié, non qualifié

Gestionnaire de stock, employé, ouvrier qualifié, non qualifié

## **CAISSE**

### **552a CAISSIERS DE MAGASIN**

Salariés de magasin chargés de tenir la caisse pour calculer les sommes à payer par les clients et effectuer les encaissements correspondants. Dans certains cas, ils établissent des pièces justificatives ou tiennent une comptabilité sommaire des opérations de caisse.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Caissier de magasin, de commerce

Responsable de caisse (commerce), employé

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Caissier de cinéma

Caissier de courses

Caissier de PMU

Caissier de station-service, employé

Caissier (spectacles)

Hôte (hôtesse) de caisse

Moniteur de caisse

Péager, employé

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Caissier de restauration (restaurant, cantine, self-service) (voir 543b si employé)

Responsable de caisse (commerce) (voir 462b si technicien, agent de maîtrise)



## **VENTE NON SPECIALISEE**

### **553b VENDEURS POLYVALENTS DES GRANDS MAGASINS**

Salariés chargés de la vente dans les grands magasins. Ils peuvent assurer des opérations administratives simples se rapportant à ces travaux. Cette rubrique est exclusivement réservée aux personnels classés "employés" dans les conventions collectives des grands magasins et n'ayant pu être classés ailleurs.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur polyvalent de grand magasin

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Vendeur de grand magasin (sans indication de spécialité), employé

### **553c AUTRES VENDEURS NON SPECIALISES**

Salariés chargés de la vente dans des surfaces de vente non spécialisées : libres-services, grands magasins. Parfois, ils effectuent aussi les opérations administratives simples se rapportant à ces travaux. Cette rubrique ne comprend pas les personnels classés "employés" dans les conventions collectives des grands magasins et n'ayant pu être classés ailleurs (rubrique 553b).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur de libre service, employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur commercial (commerce), employé, ouvrier qualifié, non qualifié  
Démonstrateur (commerce grande surface), employé, ouvrier qualifié, non qualifié  
Employé commercial, employé, ouvrier qualifié, non qualifié  
Employé de rayon, employé, ouvrier qualifié, non qualifié  
Gondolier (e), employé, ouvrier qualifié, non qualifié  
Vendeur de grande surface (sans indication de spécialité), employé  
Vendeur de supermarché, hypermarché (sans indication de spécialité), employé  
Vendeur (s.a.i.) (commerce grande surface), employé

## **VENTE SPECIALISEE (PAR DOMAINES)**

### **554a VENDEURS EN ALIMENTATION**

Employés débitant, le plus souvent au détail, des produits alimentaires dont la manipulation et la préparation ne présentent pas, en principe, de

difficultés particulières. La vente peut se faire dans un magasin traditionnel ou dans un rayon spécialisé de libre service ou de grande surface.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur en charcuterie, employé  
Vendeur en épicerie, employé  
Vendeur en pâtisserie, employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Marchand de glaces, sorbets (commerce), employé  
Vendeur à l'étal (sans indication de spécialité), employé  
Vendeur de fruits et légumes, employé  
Vendeur en alimentation, employé  
Vendeur en boucherie, employé  
Vendeur en boulangerie, employé  
Vendeur en confiserie, employé  
Vendeur en crèmerie, employé  
Vendeur en produits diététiques, employé  
Vendeur en produits frais, employé  
Vendeur en spiritueux, employé  
Vendeur poissonnier, employé  
Vendeur sans autre indication, employé

### **554b VENDEURS EN AMEUBLEMENT, DECOR, EQUIPEMENT DU FOYER**

Employés vendant, le plus souvent au détail, en magasin traditionnel (y c. grand magasin), ou dans un rayon spécialisé de grande surface, des biens d'équipement ménager généralement durables, utiles à la vie courante ou à la pratique de certaines activités. Ils mettent en valeur l'esthétique des produits, et exposent leurs caractéristiques techniques à la clientèle pour guider son choix.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur de meubles, employé  
Vendeur en électroménager, employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Shipchandler, employé  
Vendeur d'accastillage, employé  
Vendeur de bateaux de plaisance, employé  
Vendeur de calculatrices, employé  
Vendeur de jouets, employé  
Vendeur dépanneur TV, employé  
Vendeur en arts de la table, employé  
Vendeur en équipement du foyer, employé  
Vendeur en literie, employé  
Vendeur en luminaires, employé  
Vendeur en radio, télé, hi-fi, employé  
Vendeur (ameublement, décor, équipement du foyer), employé

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Vendeur (antiquaire) (voir 554g si employé)

### **554c VENDEURS EN DROGUERIE, BAZAR, QUINCAILLERIE, BRICOLAGE**

Employés vendant, le plus souvent au détail, généralement en magasin traditionnel (y compris grand magasin), des produits à but purement

utilitaire. Ils doivent être capables de proposer le produit qui s'adapte aux besoins du client.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur en bricolage, employé  
Vendeur en droguerie, employé  
Vendeur en quincaillerie, employé  
Vendeur (droguerie, quincaillerie, bricolage), employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Vendeur d'accessoires auto, employé  
Vendeur d'outillage, employé  
Vendeur de bois au détail  
Vendeur de grand magasin (sans indication de spécialité) (homme), employé  
Vendeur de papiers peints, employé  
Vendeur en électricité, employé  
Vendeur en jardinage, employé  
Vendeur en plomberie, installations sanitaires, employé  
Vendeur en produits utilitaires, employé

---

#### **554d VENDEURS DU COMMERCE DE FLEURS**

Employés préparant, présentant et vendant, le plus souvent au détail, généralement en magasin traditionnel (y compris grand magasin), des fleurs et plantes vertes. Ils donnent des conseils d'entretien.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Fleuriste, employé  
Vendeur fleuriste, employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide-fleuriste, employé  
Fleuriste-décorateur, employé  
Fleuriste-grainetier, employé  
Fleuriste-horticulteur, employé

---

#### **554e VENDEURS EN HABILLEMENT ET ARTICLES DE SPORT**

Employés vendant, le plus souvent au détail, généralement en magasin traditionnel (y compris grand magasin), des vêtements, articles de sport et autres produits à usage personnel semi-durables (à l'exclusion des produits de luxe).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur de chaussures, employé  
Vendeur en confection, employé  
Vendeur (magasin d'habillement), employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Vendeur de skis, employé  
Vendeur de tissu, employé  
Vendeur en articles de sport, employé  
Vendeur en bonneterie, employé  
Vendeur en cycles, motocycles, employé  
Vendeur en lingerie, employé  
Vendeur en prêt à porter, employé  
Vendeur retoucheur, employé

Vendeur (équipement de la personne, articles de sport), employé

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Vendeur de jouets (voir 554b si employé)

---

#### **554f VENDEURS EN PRODUITS DE BEAUTE, DE LUXE (HORS BIENS CULTURELS) ET OPTIQUE**

Employés vendant, le plus souvent au détail, généralement en magasin traditionnel (y compris grand magasin), des produits destinés à procurer un agrément particulier ou un plaisir esthétique. Ils doivent faire preuve de goût et de distinction pour guider le choix de la clientèle.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur en bijouterie, employé  
Vendeur en matériel optique, photographique, employé  
Vendeur en optique, lunetterie, employé  
Vendeur en parfumerie, employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent animalier, employé  
Vendeur en aquarium, poissons exotiques et marins, employé  
Employé de pharmacie, employé  
Vendeur animalier, employé  
Vendeur cadeaux, employé  
Vendeur de magasin photo (commerce)  
Vendeur de matériel de cinéma, employé  
Vendeur de produits exotiques, employé  
Vendeur en fourrures, employé  
Vendeur en horlogerie, employé  
Vendeur en maroquinerie, employé  
Vendeur en orfèvrerie, employé  
Vendeur en pharmacie, employé  
Vendeur (articles de luxe), employé

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Vendeur fleuriste (voir 554d si employé)

---

#### **554g VENDEURS DE BIENS CULTURELS (LIVRES, DISQUES, MULTIMEDIA, OBJETS D'ART)**

Employés vendant, le plus souvent au détail, généralement en magasin traditionnel, parfois en grande surface, des produits destinés à la pratique d'une activité intellectuelle ou culturelle, dont le bon usage requiert certaines connaissances que le vendeur doit, au moins en partie, partager, pour pouvoir conseiller la clientèle.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Disquaire (commerce de détail), employé  
Libraire (commerce de détail), employé  
Vendeur de disques, employé  
Vendeur d'objets d'art, employé  
Vendeur en librairie, employé

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Vendeur en produits culturels, employé  
Vendeur (antiquaire), employé  
Vendeur (librairie, disques, journaux), employé

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Vendeur polyvalent de grand magasin (voir 553a).

---

## **554h VENDEURS DE TABAC, PRESSE ET ARTICLES DIVERS**

Employés vendant, le plus souvent au détail, généralement en magasin traditionnel, parfois en grande surface, les articles de tabac, la presse et les objets non inclus dans les rubriques précédentes.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur de journaux, employé  
Vendeur de presse, employé  
Vendeur en papeterie, employé

---

## **554j POMPISTES ET GERANTS DE STATION-SERVICE (SALARIES OU MANDATAIRES)**

Salariés chargés de distribuer au détail des carburants pour véhicules, et de procéder aux encaissements correspondants. Souvent, ils assurent aussi quelques travaux d'entretien courant des véhicules ne nécessitant pas de connaissances particulières en mécanique. Les gérants ont des tâches de gestion et, souvent, d'encadrement.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Gérant salarié de station service sauf am, cadre  
Pompiste, employé

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Animateur de piste (station-service), employé  
Employé de station service, employé  
Laveur graisseur, ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Vendeur de piste, employé  
Vendeur de station service, employé

---

## **VENTE PAR CORRESPONDANCE, TELEVENTE**

---

## **555a VENDEURS PAR CORRESPONDANCE, TELEVENDEURS**

Employés assurant des opérations de prospection ou de vente, en ne recourant pas à un contact direct avec la clientèle mais par le moyen de correspondance (écrite ou informatique) et du

téléphone. Ils peuvent notamment prospecter et renseigner la clientèle sur le bien ou service vendu, assurer l'enregistrement et le suivi des commandes reçues, effectuer des relances.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Télévendeur, employé  
Vendeur par correspondance, employé

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assistant en télémarketing, employé  
Conseiller commercial (VPC), employé  
Téléacteur, employé  
Téléprospecteur, employé  
Vendeur au téléphone, employé  
Vendeur (VPC, à distance), employé

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Conseiller commercial (VPC) (voir 463b, 463c, 463d, 463e si technicien)  
Responsable de plateau de télévente (voir 462e si technicien, agent de maîtrise)  
Technicien de la vente à distance (voir 462e si technicien, agent de maîtrise)  
Technicien de la vente par correspondance (voir 462e si technicien, agent de maîtrise)

---

## **VENTE EN GROS DE BIENS D'EQUIPEMENT ET DE BIENS INTERMEDIAIRES**

---

## **556a VENDEURS EN GROS DE BIENS D'EQUIPEMENT, BIENS INTERMEDIAIRES**

Employés participant à la vente en gros, à des entreprises ou d'autres commerçants, de biens intermédiaires ou d'équipements.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Vendeur de fournitures industrielles, employé  
Vendeur (de gros) en matières premières, employé

## **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Vendeur de gros en combustible, employé  
Vendeur de matériaux de construction, employé  
Vendeur de produits chimiques, employé  
Vendeur de produits semi-finis, employé  
Vendeur (biens intermédiaires et d'équipement), employé  
Vendeur (de gros) de matériaux, employé

## **PROFESSIONS EXCLUES**

Vendeur (de gros) de matériaux (voir 463b si technicien, agent de maîtrise)

## 56 : PERSONNELS DES SERVICES DIRECTS AUX PARTICULIERS

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de regrouper les salariés d'exécution effectuant un travail généralement manuel en vue de produire des services, domestiques ou équivalents, destinés aux particuliers. Ces emplois concernent les domaines suivants : service restauration, hôtelier, soins personnels, travail domestique, concierges en dehors des établissements d'enseignement et de santé. La catégorie ne comprend en principe, que des personnels de niveau employé ou ouvrier.

Cette catégorie comprend des professionnels :

- du service hôtelier : seuls appartiennent à la catégorie les employés qualifiés ou non qualifiés affectés au service hôtelier ou au service en salle dans les restaurants ou café. Les « ouvriers non qualifiés » des cuisines sont rangés dans cette catégorie (rubrique 561d), car il est fréquent qu'une même personne dans les petits établissements aide en cuisine et serve en salle. En revanche, les cuisiniers qualifiés sont classés parmi les ouvriers qualifiés de type artisanal (rubrique 636d).
- des soins corporels d'hygiène et d'esthétique à l'exclusion des soins de santé.
- de la garde d'enfants en dehors des crèches et autres établissements spécialisés.
- du travail domestique chez des particuliers à l'exclusion de l'entretien de locaux à usage collectif dont les professionnels sont classés en agent de service (rubriques 525a à 525d pour les écoles, hôpitaux et administrations) ou en ouvriers non qualifiés de type artisanal (usines et bureaux d'entreprise) (rubrique 684a).
- de la surveillance de bâtiment d'habitation (concierges et gardiens d'immeuble) : en revanche les gardiens d'usine sont classés avec les agents de sécurité (rubrique 534a) et les employés d'immeuble chargés du nettoyage et de l'entretien avec les ouvriers d'entretien (rubrique 684a).

Quelques emplois de salariés sont classés ici faute d'avoir pu les classer ailleurs : agents de pompes funèbres, employés de casino, ouvreurs de cinéma ou de théâtre.

La rubrique ne comprend que des salariés du secteur privé, à l'exception des rubriques 563a et 563b (gardiennes d'enfants, aides ménagères, etc.) qui peuvent comprendre des salariés du secteur public. Cependant, les personnels des établissements de santé et d'enseignement, publics et privés, ne sont pas classés dans la catégorie, mais, parmi les employés civils et agents de service dans la catégorie 52.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
23 Chefs d'entreprise. Directeurs techniques d'entreprise	Peuvent faire le même métier	En ce cas : associés ou aides familiaux non salariés
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales	Peuvent avoir le même domaine d'activité	Classés techniciens ou maîtrise ; ou du moins responsabilité ou technicité supérieure
48 Agents de maîtrise	Peuvent avoir le même domaine d'activité	Classés techniciens ou maîtrise ; ou du moins responsabilité ou technicité supérieure
52 Agents de service et aides soignants	Peuvent exercer les mêmes fonctions	Salariés d'établissements de santé ou d'enseignement
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	Peuvent assurer des travaux de nettoyage	Employés par des établissements au sens strict, et non par des particuliers

# Les rubriques PCS-ESE

## **Hôtels, cafés, restaurants**

- 561b Serveurs, commis de restaurant, garçons qualifiés
- 561c Serveurs, commis de restaurant, garçons non qualifiés
- 561d Aides de cuisine, apprentis de cuisine et employés polyvalents de la restauration
- 561e Employés de l'hôtellerie : réception et hall
- 561f Employés d'étage et employés polyvalents de l'hôtellerie

## **Soins corporels**

- 562a Manucures, esthéticiens
- 562b Coiffeurs

## **Intervention sociale et aide domestique**

- 563a Assistantes maternelles, gardiennes d'enfants, familles d'accueil
- 563b Aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales
- 563c Employés de maison et personnels de ménage chez des particuliers

## **Divers**

- 564a Concierges, gardiens d'immeubles
- 564b Employés des services divers

## **HOTELS, CAFES, RESTAURANTS**

---

### **561b SERVEURS, COMMIS DE RESTAURANT, GARÇONS QUALIFIES**

Cette rubrique rassemble les professionnels qualifiés du service en salle (de niveau employé).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef de rang, employé, ouvrier qualifié  
Commis de restaurant, employé, ouvrier qualifié  
Garçon de café, de restaurant, employé, ouvrier qualifié  
Serveur (restaurant), employé, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Barman, employé, ouvrier qualifié  
Commis de bar, employé, ouvrier qualifié  
Commis de brasserie, employé, ouvrier qualifié  
Commis de salle (restaurant), employé, ouvrier qualifié  
Employé de restaurant, ouvrier qualifié, employé  
Hôte/hôtesse (restaurant), employé, ouvrier qualifié  
Serveur de café, bar, hôtel, employé, ouvrier qualifié

Serveur de restaurant, cantine, employé, ouvrier qualifié  
Surveillant de cantine (enseignement, action sociale, sauf Etat, coll. loc)

---

### **561c SERVEURS, COMMIS DE RESTAURANT, GARÇONS NON QUALIFIES**

Cette rubrique rassemble les professionnels non qualifiés du service en salle (de niveau employé).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Commis de restaurant, ouvrier non qualifié  
Garçon de café, restaurant, ouvrier non qualifié  
Serveur (restaurant, hôtel,), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Commis de salle (restaurant, hôtel), ouvrier non qualifié  
Commis de suite, ouvrier non qualifié, employé  
Employé de cafétéria, ouvrier non qualifié, employé  
Etagère (hôtel, restaurant), ouvrière non qualifiée, employée  
Femme de ménage (hôtel, restaurant, sauf Etat, coll. loc)  
Fille de salle (hôtel, restaurant)  
Garçon de comptoir, ouvrier non qualifié, employé  
Hôte/hôtesse (restaurant), employé  
Officier (hôtel, restaurant), ouvrier non qualifié, employé  
Personnel de service (hôtel, restaurant), ouvrier non qualifié, employé  
Pompier (restaurant), employé, ouvrier non qualifié  
Vaisselier, employé, ouvrier non qualifié

---

### **561d AIDES DE CUISINE, APPRENTIS DE CUISINE ET EMPLOYES POLYVALENTS DE LA RESTAURATION**

Cette rubrique rassemble les salariés aidant à la cuisine ou en apprentissage de cuisiniers ainsi que les employés polyvalents travaillant à la restauration.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide de cuisine, employé, ouvrier non qualifié  
Employé d'hôtel/restaurant, employé  
Employé polyvalent (hôtellerie/restauration), employé  
Plongeur (hôtel, restaurant), employé, ouvrier qualifié, non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent polyvalent (restaurant), ouvrier non qualifié  
Apprenti cuisinier  
Commis de cuisine, ouvrier non qualifié  
Conditionneur (restaurant), employé, ouvrier non qualifié  
Crêpier, employé, ouvrier non qualifié  
Cuisinier de cantine, de collectivité, ouvrier non qualifié

Cuisinier (hôtel, restaurant), ouvrier non qualifié  
Pizzaiolo, employé, ouvrier non qualifié  
Préparateur (restaurant), employé, ouvrier non qualifié

---

## **561e EMPLOYES DE L'HOTELLERIE : RECEPTION ET HALL**

Salariés qualifiés ou non, assurant les travaux courants d'accueil dans les services hôteliers.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chasseur (hôtel), employé  
Employé de réception (hôtellerie), employé  
Réceptionniste (hôtellerie), employé, ouvrier non qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'accueil (hôtellerie), employé  
Agent d'information (hôtellerie), employé  
Bagagiste (hôtel), employé  
Employé du hall, employé  
Groom, employé  
Hôtesse (hôtellerie : réceptionnaire), employée  
Liftier (hôtel), employé  
Réceptionnaire d'hôtellerie, employé, ouvrier qualifié, non qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Bagagiste (hors hôtellerie) (voir 676a)

---

## **561f EMPLOYES D'ETAGE ET EMPLOYES POLYVALENTS DE L'HOTELLERIE**

Salariés qualifiés ou non, assurant les travaux courants d'entretien dans les services hôteliers.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Femme de chambre (hôtel), employé  
Veilleur de nuit (hôtel), employé

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de collectivité (sauf enseignement, action sociale, sauf Etat, coll. loc)  
Femme de chambre (hôtellerie), employée  
Femme de ménage (hôtellerie, sauf Etat, coll. loc)  
Lingère (hôtel), employée  
Portier de nuit (hôtel), employé  
Valet de chambre (hôtel), employé  
Voiturier (hôtel), employé

## **SOINS CORPORELS**

---

### **562a MANUCURES, ESTHETICIENS**

Professionnels assurant les soins esthétiques des mains, du corps ou du visage.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Esthéticienne  
Manucure

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bioesthéticienne  
Maquilleuse (sauf spectacles)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chef maquilleuse (spectacles) (voir 353c si cadre)  
Maquilleuse (spectacles) (voir 637c)

---

## **562b COIFFEURS**

Professionnels procédant aux soins esthétiques et hygiéniques de la chevelure, de la barbe et de la moustache.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Coiffeur

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Apprenti coiffeur  
Capilliculteur  
Etheirologue  
Shampouineuse  
Visagiste (sauf casino, cercles de jeu)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Manucure (voir 562a)  
Visagiste (casino, cercle de jeu) (voir 534b)

## **INTERVENTION SOCIALE ET AIDE DOMESTIQUE**

---

### **563a ASSISTANTES MATERNELLES, GARDIENNES D'ENFANTS, FAMILLES D'ACCUEIL**

Salariés d'établissements ou de particuliers, faisant profession de s'occuper d'enfants ou d'adultes pendant tout ou partie de la journée, à leur domicile (en général), à celui des parents,... Ce travail peut également s'exercer dans le cadre d'associations.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Assistante maternelle  
Famille d'accueil  
Gardiennne d'enfants  
Nourrice

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide de classe enfantine (hors enseignement primaire ou maternel)  
Aide maternelle  
Assistante maternelle agréée, libre  
Baby-sitter  
Bonne d'enfants  
Fille au pair

## PROFESSIONS EXCLUES

Agent spécialisé des écoles maternelles (voir 525a)  
Assistante maternelle (écoles) (voir 525a)  
Auxiliaire puéricultrice (voir 526c)  
Puéricultrice (voir 431c)

---

## 563b AIDES A DOMICILE, AIDES MENAGERES, TRAVAILLEUSES FAMILIALES

Les interventions des aides à domicile, aides ménagères, travailleuses familiales s'adressent en général soit à des personnes âgées, handicapées ou à des familles. Il s'agit d'apporter une aide dans l'accomplissement des tâches et activités de la vie quotidienne. Grâce à l'intervention de ces professionnels souvent complétée et coordonnée avec d'autres services (travailleurs sociaux, soins à domicile), des personnes handicapées, des personnes âgées ou des familles ont la possibilité de rester dans leur cadre de vie habituel et de conserver une certaine autonomie.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Aide à domicile  
Aide ménagère  
Travailleuse familiale, technicienne de l'intervention sociale et familiale

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent social (s.a.i.)  
Aide familial (travail social) (services domestiques) si salarié  
Aide familiale rurale  
Aide (à domicile) de personnes âgées si salarié  
Animateur d'un service de travailleuses familiales  
Assistante de vie  
Assistante familiale  
Auxiliaire de vie  
Auxiliaire en gérontologie  
Auxiliaire familiale  
Auxiliaire sociale  
Dame de compagnie  
Employé garde malade  
Femme de ménage (soins à domicile)  
Garde à domicile  
Garde malade de jour/de nuit (au domicile)  
Garde malade (services domestiques)  
Monitrice familiale  
Tierce personne

### PROFESSIONS EXCLUES

Conseillère ménagère (voir 434c)

---

## 563c EMPLOYES DE MAISON ET PERSONNELS DE MENAGE CHEZ DES PARTICULIERS

Personnes exécutant, chez un particulier qui l'emploie, divers travaux domestiques, notamment le nettoyage des locaux.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Employé de maison  
Employé de nettoyage (chez un particulier)  
Femme de ménage (chez un particulier)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent (nettoyage chez un particulier)  
Aide de prêtre  
Bonne (chez un particulier)  
Domestique (chez un particulier)  
Employé chez un particulier  
Femme de chambre (chez un particulier)  
Gens de maison  
Gouvernante (chez un particulier)  
Homme toutes mains (chez un particulier)  
Repasseuse à domicile  
Valet de chambre  
Valet (chez un particulier)

### PROFESSIONS EXCLUES

Femme de ménage (écoles primaires) (voir 525a)  
Femme de ménage (écoles sauf primaire) (voir 525b)  
Femme de ménage (Etat sauf écoles et hôpitaux) (voir 525c)  
Femme de ménage (hôpitaux) (voir 525d)  
Femme de ménage (nettoyage industriel, sauf Etat) (voir 684a)  
Femme de ménage (soins à domicile) (voir 563b)

## DIVERS

---

## 564a CONCIERGES, GARDIENS D'IMMEUBLES

Salariés auxquels sont confiés la surveillance du service intérieur d'un immeuble et le contrôle de ses accès. Ils peuvent participer au nettoyage. La distribution du courrier dans l'immeuble leur est souvent confiée.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Concierge (sauf Etat, coll. loc., enseignement, hôtel)  
Gardien d'immeuble (sauf Etat, coll. loc.)

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Gardien chef d'immeuble  
Gardien de propriété  
Surveillant d'immeuble

### PROFESSIONS EXCLUES

Concierge (d'école, enseignement sauf primaire) (voir 525b)  
Concierge (Etat, coll. loc.) (voir 525c)  
Employé d'immeuble (voir 684a)  
Employé de gardiennage (voir 534a)  
Gardien d'usine (voir 534a)  
Surveillant de magasin (voir 534a)

---

**564b EMPLOYES DES SERVICES  
DIVERS****PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Employé de casino  
Gardiennne de vestiaire/de toilette  
Ouvreuse (cinéma, théâtre...)

**PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent des pompes funèbres, employé  
Croupier  
Dresseur de chiens  
Employé de jeu  
Employé du culte (laïc)  
Sacristain



## **OUVRIERS**

***CS-ESE 62 : ouvriers qualifiés de type industriel***

***CS-ESE 63 : ouvriers qualifiés de type artisanal***

***CS-ESE 64 : chauffeurs***

***CS-ESE 65 : ouvriers qualifiés de la manutention,  
du magasinage et du transport***

***CS-ESE 67 : ouvriers non qualifiés  
de type industriel***

***CS-ESE 68 : ouvriers non qualifiés  
de type artisanal***

***CS-ESE 69 : ouvriers agricoles et assimilés***

## 62 : OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de regrouper les salariés exécutant, dans le cadre d'une division poussée du travail, des tâches manuelles exigeant une formation spéciale ou un apprentissage suffisamment long, ou impliquant des responsabilités matérielles importantes. La catégorie comprend exclusivement des salariés classés ouvriers qualifiés dans les conventions collectives. Elle inclut les personnels ouvriers du secteur public.

La conduite des engins de transport et la manutention étant exclue, le domaine d'activité des ouvriers de type industriel se définit en principe par deux caractéristiques : ils exécutent un travail à dominante manuelle ; ce travail est de type industriel. Cette notion de type industriel se définit par sa distinction avec le type artisanal.

L'exécution d'un travail de type industriel peut consister en la conduite, la surveillance, la préparation, le réglage, l'entretien d'installations industrielles, de machines, d'engins de génie civil ou de travail du béton ; elle n'inclut pas la conduite d'engins de transport et de la manutention.

Précisément, les domaines suivants relèvent du type industriel :

- la conduite d'installations industrielles automatisées, ou de machines dans l'industrie lourde (chimie, IAA, production et première transformation des métaux, fonderie, industrie du verre, des matériaux de construction et céramiques, industrie lourde du bois et du papier carton) ;
- la conduite d'installations de production d'énergie ;
- le travail de laboratoire ;
- le travail des métaux par formage, soudure, revêtement, enlèvement de métal dans le cadre d'une activité de production (même à l'unité ou en petite série) ;
- l'ajustage et le montage en atelier d'éléments mécaniques (même à l'unité ou en petite série) ;
- la production de matériels électriques et électroniques ;
- la conduite de machines du textile ;
- le travail industriel ou semi-industriel des étoffes et du cuir (grande ou moyenne série seulement) ;
- le travail industriel du bois ;
- la composition et l'impression ;
- le contrôle des produits fabriqués, dans les industries de toutes natures ;
- le réglage et l'entretien (électrique ou mécanique) des équipements de production industrielle, des équipements de télécommunication et des matériels lourds de transport (air, mer, fer) ;
- les travaux publics et le travail du béton, ainsi que le montage des charpentes métalliques de grande dimension et la conduite d'engins spéciaux des travaux publics et du bâtiment (engins de levage exclus) ;
- les mines et les carrières (taille de pierre exclue).

Pour les ouvriers de fabrication et assimilés, on trouve une suite de spécialités qui sont repérées par le 3<sup>ème</sup> chiffre du code de profession (électricité-électronique, travail des métaux, mécanique, construction mécanique, etc.). L'activité économique de l'établissement (code NAF) peut être utilisée lorsque l'intitulé de profession n'est pas suffisamment précis ou pour aider à situer le « contexte ». Mais il est bien entendu que les notions de profession et de secteur d'activité ne doivent pas être confondues : tous les ouvriers d'une usine de mécanique ne sont pas des mécaniciens et des mécaniciens peuvent travailler sur des machines de production relevant d'activités très diverses.

Quelques rubriques concernent les pilotes d'installation lourde de certaines industries. Il s'agit là d'ouvriers ayant en charge des installations intégrées d'appareils et de machines, qui réalisent de manière quasi automatique la totalité ou quasi-totalité des phases de production. Leur activité peut s'exercer à

partir de salles de commande centralisées dotées d'écrans de visualisation et de consoles informatiques.

Un groupe spécial de rubriques est consacré à la maintenance et à l'entretien des équipements industriels, aux activités de réglage et aux travaux de laboratoire du domaine industriel (à l'exception du domaine des industries de transformation, pour lequel ces travaux sont assimilés à des travaux de production).

## Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
47 Techniciens	Salariés ; peuvent exercer dans le même domaine d'activité	Classés techniciens dans les conventions collectives (niveau de connaissances requis plus élevé)
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Salariés ; peuvent exercer dans le même domaine d'activité ; l'encadrement est leur principale fonction	Classés agents de maîtrise dans les conventions collectives
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	Généralement ouvriers qualifiés dans les conventions collectives	Travaillent dans les petits établissements. Travail moins répétitif. Apprentissage sur le tas
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Peuvent avoir le même niveau de classification et faire un travail de type industriel	Spécialisés dans la manutention : conduite d'engins de manœuvre ou de levage, de chariots automoteurs (ou conducteurs d'engins de transport)
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Peuvent avoir le même type de travail	Classés ouvriers non qualifiés dans les conventions collectives

## Les rubriques PCS-ESE

### ***Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction***

- 621a Chefs d'équipe du gros œuvre et des travaux publics
- 621b Ouvriers qualifiés du travail du béton
- 621c Conducteurs qualifiés d'engins de chantiers du bâtiment et des travaux publics
- 621d Ouvriers des travaux publics en installations électriques et de télécommunications
- 621e Autres ouvriers qualifiés des travaux publics
- 621f Ouvriers qualifiés des travaux publics (salariés de l'Etat et des collectivités locales)
- 621g Mineurs de fond qualifiés et autres ouvriers qualifiés des industries d'extraction (carrières, pétrole, gaz...)

### ***Electricité, électronique***

- 622a Opérateurs qualifiés sur machines automatiques en production électrique

- ou électronique
- 622c Monteurs câbleurs qualifiés en électricité
- 622d Câbleurs qualifiés en électronique (prototype, unité, petite série)
- 622e Autres monteurs câbleurs en électronique
- 622f Bobiniers qualifiés
- 622g Plate-formistes, contrôleurs qualifiés de matériel électrique ou électronique

### ***Travail des métaux***

- 623a Chaudronniers-tôliers industriels, opérateurs qualifiés du travail en forge, conducteurs qualifiés d'équipement de formage, traceurs qualifiés
- 623b Tuyauteurs industriels qualifiés
- 623d Opérateurs qualifiés sur machine de soudage
- 623e Soudeurs manuels
- 623f Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux travaillant à l'unité ou en petite série, moulistes qualifiés
- 623g Opérateurs qualifiés d'usinage des métaux sur autres machines (sauf moulistes)

### **Mécanique, construction mécanique**

- 624b Monteurs, metteurs au point très qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant à l'unité ou en petite série
- 624c Monteurs qualifiés d'ensembles mécaniques travaillant en moyenne ou en grande série
- 624d Monteurs qualifiés en structures métalliques
- 624e Ouvriers qualifiés de contrôle et d'essais en mécanique
- 624f Ouvriers qualifiés des traitements thermiques et de surface sur métaux
- 624g Autres mécaniciens ou ajusteurs qualifiés (ou spécialité non reconnue)

### **Industries agroalimentaires, chimiques et dérivées (chimie, plasturgie, pharmacie, eau, énergie)**

- 625a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : agroalimentaire, chimie, plasturgie, énergie
- 625b Ouvriers qualifiés et agents qualifiés de laboratoire : agroalimentaire, chimie, biologie, pharmacie
- 625c Autres opérateurs et ouvriers qualifiés de la chimie (y.c. pharmacie) et de la plasturgie
- 625d Opérateurs de la transformation des viandes
- 625f Autres opérateurs travaillant sur installations ou machines : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
- 625g Autres ouvriers de production qualifiés ne travaillant pas sur machine : industrie agroalimentaire (hors transformation des viandes)
- 625h Ouvriers qualifiés des autres industries (eau, gaz, énergie, chauffage)

### **Industries de transformation (métallurgie, production verrière, matériaux de construction)**

- 626a Pilotes d'installation lourde des industries de transformation : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626b Autres opérateurs et ouvriers qualifiés : métallurgie, production verrière, matériaux de construction
- 626c Opérateurs et ouvriers qualifiés des industries lourdes du bois et de la fabrication du papier-carton

### **Autres industries (textile, mégisserie, habillement, travail industriel du cuir, travail du bois, ameublement, papier-carton, impression)**

- 627a Opérateurs qualifiés du textile et de la mégisserie
- 627b Ouvriers qualifiés de la coupe des vêtements et de l'habillement, autres opérateurs de confection qualifiés
- 627c Ouvriers qualifiés du travail industriel du cuir
- 627d Ouvriers qualifiés de scierie, de la menuiserie industrielle et de l'ameublement
- 627e Ouvriers de la photogravure et des laboratoires photographiques et cinématographiques
- 627f Ouvriers de la composition et de l'impression, ouvriers qualifiés de la brochure, de la reliure et du façonnage du papier-carton

### **Maintenance, entretien des équipements industriels, réglage, travaux de laboratoire**

- 628a Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements industriels
- 628b Electromécaniciens, électriciens qualifiés d'entretien : équipements industriels
- 628c Régleurs qualifiés d'équipement de fabrication (travail des métaux, mécanique)
- 628d Régleurs qualifiés d'équipement de fabrication (hors travail des métaux et mécanique)
- 628e Ouvriers qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets
- 628f Agents qualifiés de laboratoire (sauf chimie, santé)
- 628g Ouvriers qualifiés divers de type industriel

## **BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, CARRIERES, EXTRACTION**

### **621a CHEFS D'EQUIPE DU GROS ŒUVRE ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Ouvriers qualifiés dirigeant une équipe d'ouvriers spécialisés ou une équipe mixte (OS et OQ), dans le gros œuvre (maçonnerie, béton armé, couverture) ou les travaux publics.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'équipe de coffrage, ferrailage (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef d'équipe de terrassement (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef d'équipe en travail du béton (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef cimentier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef coffreur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef d'équipe boiseur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef d'équipe (cimentier, ferrailleur, maçon, couvreur) (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef d'équipe (travaux publics, gros œuvre du bâtiment) (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

---

### **621b OUVRIERS QUALIFIES DU TRAVAIL DU BETON**

Ouvriers qualifiés du travail du béton réalisant la partie maçonnerie (fondation, mur, façade, chapes, etc.) d'une construction par coulage du béton. Ils peuvent assembler des éléments de béton préfabriqués. Les OQ qui procèdent au coffrage et au ferrailage sont classés dans cette rubrique.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 671b>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Bétonneur, bétonnier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Boiseur-coffreur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Ferrailleur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Boiseur (sauf extraction, sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chapiste (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Coffreur-ferrailleur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Maçon boiseur, coffreur, cimentier, ferrailleur, etc. (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Ouvrier du bâtiment (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Mouleur en béton (voir 626b si ouvrier qualifié)

Ouvrier de cimenterie (voir 626b si ouvrier qualifié)

---

### **621c CONDUCTEURS QUALIFIES D'ENGINS DE CHANTIERS DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS**

Ouvriers qualifiés conduisant les engins de chantier classés dans les catégories C, D, E, et d'utilisation assez complexe (buteur, pelle mécanique ou hydraulique, sonnette, excavatrice, compacteur, engin de répandage, engin de forage, soudeuse), dont ils assurent le réglage, l'entretien et les réparations simples.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 671b>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Asphalteur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de bulldozer (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de sondeuse (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bitumeur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chauffeur de cylindres (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur d'engin de forage (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur d'engin de répandage (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur d'engin (pétrole, sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié, employé

Conducteur d'engins de travaux publics (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de chargeuses (sauf mines, sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de compacteur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de niveleuse (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de pelle (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Conducteur de sonnette (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Machiniste (btp, sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conducteur de travaux (btp) (voir 481a)

---

### **621d OUVRIERS DES TRAVAUX PUBLICS EN INSTALLATIONS ELECTRIQUES ET DE TELECOMMUNICATIONS**

Ouvriers des travaux publics, non salariés de l'Etat et des collectivités locales, qui travaillent sur des chantiers d'installations électriques et d'équipements de télécommunications.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 671b>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent Télécom (installation de lignes), ouvrier qualifié

Electricien installateur de ligne, ouvrier qualifié

Poseur de lignes (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent EDF electricien (installation de lignes), ouvrier qualifié

Vérificateur en télécommunications, ouvrier qualifié

---

### **621e AUTRES OUVRIERS QUALIFIES DES TRAVAUX PUBLICS**

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 671b>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Egoutier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Terrassier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Canalisateur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Fonceur de puits (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Fossoyeur (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Homme grenouille (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Ouvrier routier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Poseur de voies (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Puisatier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Scaphandrier (sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

---

## 621f OUVRIERS QUALIFIES DES TRAVAUX PUBLICS (SALARIES DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES LOCALES)

Ouvriers qualifiés ayant le statut de fonctionnaires ou assimilés, qui travaillent sur les chantiers de travaux publics (construction ou entretien de gros ouvrages) ou dans le travail du béton. Ils peuvent utiliser des machines ou engins.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 671a>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent de travaux DDE, ouvrier qualifié  
Asphalteur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Bétonneur, bétonnier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Boiseur-coffreur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de coffrage, ferrailage (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de terrassement (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe des ponts et chaussées (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe en travail du béton (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de bulldozer (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de sondeuse (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Egoutier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Ferrailleur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Terrassier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de voies navigables (sauf éclusier, Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Agent des tpe, ouvrier qualifié  
Auxiliaire de travaux DDE, ouvrier qualifié  
Bitumeur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Boiseur (sauf extraction, Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Canalisateur (Electricité, Télécom, sauf Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Canalisateur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chapiste (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chauffeur de cylindres (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

Chef cimentier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef coffreur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe boiseur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe (cimentier, ferrailleur, maçon, couvreur) (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe (travaux publics, gros œuvre du bâtiment, Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Coffreur-ferrailleur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur d'engin de forage (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur d'engin de répandage (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur d'engin (pétrole) (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié, employé  
Conducteur d'engins de travaux publics (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de chargeuses (sauf mines, Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de compacteur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de niveleuse (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de pelle (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Conducteur de sonnette (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Fonceur de puits (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Fossoyeur (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Homme grenouille (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Machiniste (btp, Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Maçon boiseur, coffreur, cimentier, ferrailleur, etc. (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Ouvrier des parcs et ateliers, ouvrier qualifié  
Ouvrier des ponts et chaussées, ouvrier qualifié  
Ouvrier des travaux publics, ouvrier qualifié  
Ouvrier du bâtiment (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Ouvrier routier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Poseur de voies (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Puisatier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié  
Sableur de route, travaux publics, ouvrier qualifié  
Scaphandrier (Etat, coll. loc.), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Conducteur de travaux (btp) (voir 481a)  
Mouleur en béton (voir 626a si ouvrier qualifié)  
Ouvrier de cimenterie (voir 626a si ouvrier qualifié)

---

## 621g MINEURS DE FOND QUALIFIES ET AUTRES OUVRIERS QUALIFIES DES INDUSTRIES D'EXTRACTION (CARRIERES, PETROLE, GAZ...)

Ouvriers qualifiés effectuant, sous terre ou en surface, différents travaux nécessaires aux industries extractives.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 671b>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Abatteur de carrières, ouvrier qualifié  
Abatteur de mines, ouvrier qualifié  
Foreur (recherche, extraction de gaz, pétrole), ouvrier qualifié  
Machiniste extraction (mines), ouvrier qualifié  
Mineur de fond, ouvrier qualifié

Mineur de jour, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Accrocheur en ardoisières, ouvrier qualifié

Boutefeux (mines), ouvrier qualifié

Carrier, ouvrier qualifié

Chargeur de mines, ouvrier qualifié

Concasseur de carrières, ouvrier qualifié

Concasseur de mines, ouvrier qualifié

Conducteur d'engin (mines), ouvrier qualifié

Conduiseur (mines), ouvrier qualifié

Encageur (mines), ouvrier qualifié

Extracteur de carrières, ouvrier qualifié

Mineur boiseur, ouvrier qualifié

Moulineur (mines), ouvrier qualifié

Ouvrier d'about (mines), ouvrier qualifié

Ouvrier de carrière, ouvrier qualifié

Ouvrier de plate-forme de forage, ouvrier qualifié

Purgeur de mines, ouvrier qualifié

Sondeur de mines, ouvrier qualifié

Sondeur (recherche, extraction de gaz, pétrole),  
ouvrier qualifié

Trancheur de mines, ouvrier qualifié

Trayeur de mines, ouvrier qualifié

## **ELECTRICITE, ELECTRONIQUE**

### **622a OPERATEURS QUALIFIES SUR MACHINES AUTOMATIQUES EN PRODUCTION ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE**

Cette rubrique regroupe les ouvriers qualifiés affectés à la fabrication de matériel électrique ou électronique, sur machine automatique. Ceci concerne, en particulier les opérateurs en " salle blanche " lorsqu'ils travaillent sur machine automatique.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés :  
672a>

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Conducteur de ligne de fabrication (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

Contrôleur en matériel électrique (machine automatique), ouvrier qualifié

Opérateur de fabrication automatique (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

Opérateur de salle de commande (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

Opérateur de salle de contrôle (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

Opérateur-tableau (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

Pilote d'installation (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

Pilote de machine automatique (production électrique et électronique), ouvrier qualifié

### **622c MONTEURS CABLEURS QUALIFIES EN ELECTRICITE**

Ouvriers qualifiés montant des éléments électriques, électromécaniques sur un châssis et procédant aux connexions, d'après des plans. Ils effectuent des montages ou participent à l'installation d'équipements en chantier extérieur.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés :  
672a>

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Câbleur en armoires électriques, ouvrier qualifié

Monteur câbleur (électricité), ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent EDF electricien (hors installation de lignes),  
ouvrier qualifié

Agent EDF monteur câbleur electricien, ouvrier  
qualifié

Ajusteur electricien de transformateurs, ouvrier  
qualifié

Câbleur en aéronautique, ouvrier qualifié

Chef d'équipe de câblage électrique, ouvrier qualifié

Chef d'équipe de fabrication en électromécanique,  
ouvrier qualifié

Electricien en aéronautique, ouvrier qualifié

Electricien (électricité), ouvrier qualifié

Electromécanicien en machines statiques, ouvrier  
qualifié

Electromécanicien en transformateurs, ouvrier  
qualifié

Electromécanicien (électricité), ouvrier qualifié

Etalonneur EDF, ouvrier qualifié

Monteur ajusteur en moteurs électriques, ouvrier  
qualifié

Monteur ajusteur (électricité), ouvrier qualifié

Monteur de transformateurs, ouvrier qualifié

Monteur electricien EDF, ouvrier qualifié

Monteur en machines tournantes, ouvrier qualifié

Ouvrier d'entretien EDF, ouvrier qualifié

Poseur de compteur, ouvrier qualifié

Réparateur sur machines tournantes, ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS EXCLUES

Agent EDF electricien (installation de lignes) (voir  
621d si ouvrier qualifié)

Electricien installateur de ligne (voir 621d si ouvrier  
qualifié)

Electricien (hors électricité, télécom) (voir 633a si  
ouvrier qualifié)

Electricien (télécom.) (voir 621d)

### **622d CABLEURS QUALIFIES EN ELECTRONIQUE (PROTOTYPE, UNITE, PETITE SERIE)**

Ouvriers qualifiés montant des éléments électroniques et procédant aux connexions, d'après des plans. Ils effectuent des montages à l'unité ou

en petite série, ou participent à l'élaboration de prototypes.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Câbleur en électronique, ouvrier qualifié  
Monteur câbleur (électronique), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'équipe de câblage en électronique, ouvrier qualifié  
Electronicien (domaine électronique), ouvrier qualifié  
Monteur ajusteur (électronique), ouvrier qualifié

### **622e AUTRES MONTEURS CABLEURS EN ELECTRONIQUE**

Autres ouvriers qualifiés montant des éléments électroniques sur un châssis et procédant aux connexions, d'après des plans. La rubrique comprend aussi les ouvriers qualifiés non bobiniers qui fabriquent des enroulements pour machines électriques statiques ou tournantes (transformateurs, moteurs) ; ou bien qui montent, règlent ou installent ces machines lors de leur fabrication ou de leur installation.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Câbleur de cartes de circuit imprimé, ouvrier qualifié  
Ouvrier de montage en électronique

### **622f BOBINIERS QUALIFIES**

Les bobiniers qualifiés fabriquent des enroulements pour machines électriques statiques ou tournantes (transformateurs, moteurs) ; ou bien montent, règlent ou installent ces machines lors de leur fabrication ou de leur installation.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Bobinier (ou bobineur) (électricité-électronique), ouvrier qualifié  
Monteur bobinier, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bobinier électricien, ouvrier qualifié  
Bobinier en machines statiques ou tournantes, ouvrier qualifié  
Bobinier en transformateurs, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Bobinier (imprimerie, presse, diffusion) (voir 627f si ouvrier qualifié)  
Bobinier (papier-carton) (voir 626c si ouvrier qualifié)  
Bobinier (première transformation des métaux non ferreux) (voir 626b si ouvrier qualifié)

Bobinier (textile) (voir 627a si ouvrier qualifié)

### **622g PLATE-FORMISTES, CONTROLEURS QUALIFIES DE MATERIEL ELECTRIQUE OU ELECTRONIQUE**

Ouvriers qualifiés affectés au contrôle du matériel électrique ou électronique, soit en cours de fabrication, soit sur banc d'essai une fois le matériel terminé.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur de plate-forme (électricité-électronique), ouvrier qualifié  
Contrôleur en électronique, ouvrier qualifié  
Contrôleur en matériel électrique (hors machine automatique), ouvrier qualifié  
Plate-formiste (électricité-électronique), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Contrôleur de fabrication (électricité-électronique), ouvrier qualifié  
Contrôleur qualité (électricité, électronique), ouvrier qualifié  
Electricien de plate-forme, ouvrier qualifié  
Ouvrier d'essai (électricité-électronique, hors machine automatique), ouvrier qualifié  
Ouvrier d'essai (électricité-électronique, machine automatique), ouvrier qualifié  
Régleur de relais téléphoniques, ouvrier qualifié  
Régleur électricien d'entretien industriel, ouvrier qualifié  
Régleur en matériel téléphonique, ouvrier qualifié  
Testeur en courants faibles (télécom. et postes), ouvrier qualifié  
Testeur sur centraux téléphoniques, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Testeur en courants faibles (sauf télécom. et postes) (voir 628b)

## **TRAVAIL DES METAUX**

### **623a CHAUDRONNIERS-TOLIERES INDUSTRIELS, OPERATEURS QUALIFIES DU TRAVAIL EN FORGE, CONDUCTEURS QUALIFIES D'EQUIPEMENT DE FORMAGE, TRACEURS QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés travaillant en chaudronnerie-tôlerie industrielle et travail de forge. Ils peuvent :

- travailler au formage à chaud de pièces mécaniques à partir de produits massifs ;



- travailler, d'après des schémas ou des plans, le métal en feuille pour obtenir toutes formes à l'aide de machines lourdes (plieuse, guillotine, rouleuse, etc.).

- effectuer d'après des plans ou des maquettes le tracé sur tôle, les ébauches de pièces mécaniques, en repérant les cotes à respecter et en indiquant les opérations à exécuter, ou bien réaliser les épures et les maquettes nécessaires à ces opérations à partir de plans d'ensemble ou de détail.

Ils préparent la fabrication, montent l'outillage, règlent et conduisent les équipements. Ils participent à la définition de la gamme d'opérations et effectuent les contrôles qui ne sont pas assurés par des spécialistes de maintenance.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673b, 673c>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide-forgeron, ouvrier qualifié  
Chaudronnier, ouvrier qualifié  
Conducteur de four (forge, mécanique), ouvrier qualifié  
Forgeron, ouvrier qualifié  
Formeur chaudronnier, ouvrier qualifié  
Matriceur (forge, mécanique), ouvrier qualifié  
Tôlier chaudronnier, ouvrier qualifié  
Tôlier métallurgie, ouvrier qualifié  
Traceur en salle, ouvrier qualifié  
Traceur sur métaux, ouvrier qualifié  
Traceur sur pièces, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chalumiste, ouvrier qualifié  
Chargeur de four (forge, mécanique), ouvrier qualifié  
Chaudronnier soudeur, ouvrier qualifié  
Chaudronnier traceur, ouvrier qualifié  
Chaudronnier tuyauteur, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe d'estampage, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de forge, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de traceurs, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe en chaudronnerie, ouvrier qualifié  
Cisailleur métaux, ouvrier qualifié  
Cylindreur, ouvrier qualifié  
Estampeur, ouvrier qualifié  
Etireur en estampage, ouvrier qualifié  
Façonneur sur métaux, ouvrier qualifié  
Ferblantier, ouvrier qualifié  
Lamineur circulaire, ouvrier qualifié  
Lamineur (métaux), ouvrier qualifié  
Machiniste sur marteau pilon, ouvrier qualifié  
Machiniste sur presse (mécanique), ouvrier qualifié  
Manipulateur de forge (installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Manipulateur de forge, ouvrier qualifié  
Marteleur (forge, mécanique), ouvrier qualifié  
Monteur ajusteur en chaudronnerie, ouvrier qualifié  
Monteur chaudronnier, ouvrier qualifié  
Monteur soudeur en chaudronnerie, ouvrier qualifié  
Ouvrier chaudronnier, ouvrier qualifié  
Ouvrier tôlier (industrie), ouvrier qualifié  
Oxycoupeur, ouvrier qualifié  
Pilonnier (forge, mécanique), ouvrier qualifié

Planeur (mécanique), ouvrier qualifié  
Plieur en tôlerie, ouvrier qualifié  
Presseur sur métaux, ouvrier qualifié  
Repousseur sur métaux, ouvrier qualifié  
Scieur sur métaux, ouvrier qualifié  
Tôlier cisailleur, ouvrier qualifié  
Tôlier traceur, ouvrier qualifié  
Tôlier (industrie), ouvrier qualifié  
Tourneur repousseur (mécanique), ouvrier qualifié  
Traceur chaudronnier, ouvrier qualifié  
Traceur de coques, ouvrier qualifié  
Traceur en carrosserie, ouvrier qualifié  
Traceur en charpente métallique, ouvrier qualifié  
Traceur en construction aéronautique, ouvrier qualifié  
Traceur en construction navale, ouvrier qualifié  
Traceur en serrurerie, ouvrier qualifié  
Traceur mécanicien, ouvrier qualifié  
Traceur serrurier, ouvrier qualifié  
Traceur tôlier, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Lamineur en matière plastique (installation lourde automatisée) (voir 625a si ouvrier qualifié)  
Lamineur en matière plastique (machine semi-automatique ou en commande manuelle) (voir 625c si ouvrier qualifié)  
Lamineur (mécanique) (voir 624f si ouvrier qualifié)  
Lamineur (production verrière) (installation lourde automatisée) (voir 626a si ouvrier qualifié)  
Lamineur (production verrière) (machine semi-automatique ou en commande manuelle) (voir 626b si ouvrier qualifié)  
Tôlier (automobile, transport) (voir 634a si ouvrier qualifié)  
Tôlier (bâtiment, génie civil) (voir 624d si ouvrier qualifié)  
Tôlier (sauf bâtiment, génie civil, automobile, transport) (hors industrie) (voir 682a si ouvrier qualifié)

---

## **623b TUYAUTEURS INDUSTRIELS QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés travaillant, d'après des plans ou des schémas à la mise en forme, à l'assemblage, au montage de tuyauteries industrielles alimentant différents équipements industriels. Les ouvriers travaillant aux tuyauteries des bâtiments à usage d'habitation ou de bureaux, ou aux tuyauteries de chauffage central, sont exclus de la rubrique.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Tuyauteur chaudronnier, ouvrier qualifié  
Tuyauteur industriel, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chaudronnier tuyauteur, ouvrier qualifié  
Cintreur de tubes, ouvrier qualifié  
Soudeur tuyauteur, ouvrier qualifié  
Tôlier tuyauteur, ouvrier qualifié  
Tuyauteur (industrie), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Monteur tuyauteur (industrie, travaux publics) (voir 632f si ouvrier qualifié, non qualifié)  
Tuyauteur en chauffage central (voir 632f si ouvrier qualifié)  
Tuyauteur en matière plastique (voir 625c si ouvrier qualifié)  
Tuyauteur (hors industrie) (voir 632f si ouvrier qualifié)

---

## 623d OPERATEURS QUALIFIES SUR MACHINE DE SOUDAGE

Ouvriers qualifiés exécutant, d'après des plans, l'assemblage soudé, par tout procédé (soudure oxy-acétylénique, soudure à l'arc, etc.), des pièces métalliques. La conduite du bain de fusion est faite par un moyen automatique.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Opérateur sur machine de soudage, ouvrier qualifié  
Soudeur sur machine de soudage, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Assembleur sur machine de soudage, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe soudure sur machine de soudage, ouvrier qualifié  
Soudeur monteur sur machine de soudage, ouvrier qualifié  
Soudeur sur métaux sur machine de soudage, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS EXCLUES

Chalumiste (voir 623a si ouvrier qualifié)  
Soudeur haute fréquence en chaussure (voir 627c si ouvrier qualifié)

---

## 623e SOUDEURS MANUELS

Ouvriers qualifiés exécutant, d'après des plans, l'assemblage soudé, par tout procédé (soudure oxy-acétylénique, soudure à l'arc, etc.), des pièces métalliques, en procédant manuellement. En général, ils choisissent eux-mêmes le mode opératoire le mieux adapté, leur habileté manuelle constituant l'un des facteurs prépondérants de réussite du travail.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Soudeur à l'arc, ouvrier qualifié  
Soudeur de précision, ouvrier qualifié  
Soudeur nucléaire, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Assembleur par point, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe soudure, ouvrier qualifié  
Contrôleur soudeur (hors radiographie, ultrasons,

ressuage), ouvrier qualifié  
Soudeur argon, ouvrier qualifié  
Soudeur en lunetterie, ouvrier qualifié  
Soudeur mécanicien, ouvrier qualifié  
Soudeur monteur, ouvrier qualifié  
Soudeur sans autre indication, ouvrier qualifié  
Soudeur sur métaux, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS EXCLUES

Soudeur tuyauteur (voir 623b si ouvrier qualifié)

---

## 623f OPERATEURS QUALIFIES D'USINAGE DES METAUX TRAVAILLANT A L'UNITE OU EN PETITE SERIE, MOULISTES QUALIFIES

Ouvriers qualifiés réalisant des pièces à l'unité ou en petite série par enlèvement de métal (fraisage, tournage, etc.), en général sur machine classique. Ils travaillent sur plan sans gammes imposées ; les réglages et les contrôles sont généralement effectués sous leur responsabilité.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673a>

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ajusteur pointeur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Aléreur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Fraiseur graveur modéliste, ouvrier qualifié  
Fraiseur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Prototypiste en mécanique, ouvrier qualifié  
Tourneur sur métaux (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur aléreur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Ajusteur de fabrication (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Ajusteur fraiseur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Ajusteur tourneur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de décolletage (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de tourneurs (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Conducteur de tour, fraiseuse, aléreuse (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Décolleteur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Fraiseur ajusteur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Fraiseur coquille, ouvrier qualifié  
Fraiseur en instrument de précision (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Fraiseur mouliste, ouvrier qualifié  
Fraiseur outilleur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Fraiseur sur machine à reproduire (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
Fraiseur sur matrice (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié

Grignoteur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Mécanicien aléueur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Mécanicien en estampes (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Mécanicien en moules, ouvrier qualifié  
 Mécanicien fraiseur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Mécanicien tourneur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Mortaiseur sur métaux (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Mouleur plaquiste (sauf à la main), ouvrier qualifié  
 Mouliste, ouvrier qualifié  
 Ouvrier fraiseur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Ouvrier tourneur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Perceur (mécanique) (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Raboteur métaux (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Rectifieur outilleur, ouvrier qualifié  
 Rectifieur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tailleur d'engrenage (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur ajusteur mécanicien (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur en mécanique générale (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur outilleur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur pointeur (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur sur matrice (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur sur tour automatique, semi-automatique (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié  
 Tourneur (mécanique) (à l'unité ou en petite série), ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS EXCLUES

Ajusteur électricien de transformateurs (voir 622c si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur monteur (voir 624b si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (bois, ameublement) (voir 627d si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (mécanique) (voir 624b si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (sauf bois, ameublement, transports ferroviaires, maritimes et aériens mécanique) (voir 624g si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (sauf transports ferroviaires) (voir 628c si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (transports ferroviaires) (voir 628a si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (transp. maritimes et aériens) (voir 628a si ouvrier qualifié)

#### **623g OPERATEURS QUALIFIES D'USINAGE DES METAUX SUR AUTRES MACHINES (SAUF MOULISTES)**

Ouvriers qualifiés réalisant des pièces en moyenne ou en grande série, par enlèvement de métal, sur

installations, avec des machines à commande numérique en général. La rubrique comprend les pilotes d'installations qui assurent le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines d'usinage des métaux. Cette installation réalise de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673a>

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ajusteur pointeur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Aléueur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Conducteur de ligne de fabrication (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Fraiseur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Opérateur de conduite et maintenance (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Opérateur de salle de commande (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Opérateur de salle de contrôle (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Opérateur-tableau (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Pilote d'installation (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Pupitreur-lecteur (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Rondier polyvalent (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Surveillant opérateur (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Tableautiste (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Tourneur sur métaux (sur machine), ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur aléueur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Ajusteur de fabrication (sur machine), ouvrier qualifié  
 Ajusteur fraiseur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Ajusteur tourneur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Chef d'équipe de décolletage (sur machine), ouvrier qualifié  
 Chef d'équipe de tourneurs (sur machine), ouvrier qualifié  
 Conducteur d'équipement de formage, ouvrier qualifié  
 Conducteur de presse (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Conducteur de tour, fraiseuse, aléueuse (sur machine), ouvrier qualifié  
 Décolleteur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Fraiseur ajusteur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Fraiseur en instrument de précision (sur machine), ouvrier qualifié  
 Fraiseur outilleur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Fraiseur sur machine à reproduire (sur machine), ouvrier qualifié  
 Fraiseur sur matrice (sur machine), ouvrier qualifié  
 Grignoteur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Mécanicien aléueur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Mécanicien en estampes (sur machine), ouvrier qualifié  
 Mécanicien fraiseur (sur machine), ouvrier qualifié

Mécanicien tourneur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Mortaiseur sur métaux (sur machine), ouvrier qualifié  
 Opérateur de forgeage, ouvrier qualifié  
 Opérateur de laminage, ouvrier qualifié  
 Opérateur de presse (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Opérateur sur machine à commande numérique (sur machine), ouvrier qualifié  
 Opérateur sur machine à pointer, ouvrier qualifié  
 Ouvrier fraiseur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Ouvrier tourneur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Perceur (mécanique) (sur machine), ouvrier qualifié  
 Plaquiste, ouvrier qualifié  
 Pointeur (mécanique), ouvrier qualifié  
 Préparateur sur pupitre (travail des métaux), ouvrier qualifié  
 Raboteur métaux (sur machine), ouvrier qualifié  
 Rectifieur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tailleur d'engrenage (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur ajusteur mécanicien (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur en mécanique générale (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur outilleur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur pointeur (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur sur matrice (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur sur tour automatique, semi-automatique (sur machine), ouvrier qualifié  
 Tourneur (mécanique, sur machine), ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS EXCLUES

Ajusteur électricien de transformateurs (622c si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur monteur (voir 624b si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (bois, ameublement) (voir 627d si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (mécanique) (voir 624b si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (sauf bois, ameublement, transports ferroviaires, maritimes et aériens mécanique) (voir 624g si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (transports ferroviaires) (voir 628a si ouvrier qualifié)  
 Ajusteur (transp. maritimes et aériens) (voir 628a si ouvrier qualifié)  
 Mécanicien sur machine (entretien) (voir 628a si ouvrier qualifié)

## MECANIQUE, CONSTRUCTION MECANIQUE

### 624b MONTEURS, METTEURS AU POINT TRES QUALIFIES D'ENSEMBLES MECANIQUES TRAVAILLANT A L'UNITE OU EN PETITE SERIE

Ouvriers très qualifiés réalisant le montage d'ensembles mécaniques (gros moteurs, machines-outils, etc.). Ils procèdent souvent à l'ajustage et à la finition des éléments à monter. Ils effectuent généralement le réglage et contrôlent la conformité et le bon fonctionnement à l'aide d'appareils appropriés.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

Attention : dans le cas où " ouvrier très qualifié " correspond aux classifications P3, OP3, OHQ, OTHQ ou équivalent des conventions collectives, les ouvriers dont la classification est P1, P2, OP1, OP2 relèvent de la rubrique 624c.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ajusteur de précision, ouvrier très qualifié  
 Ajusteur metteur au point, ouvrier très qualifié  
 Ajusteur monteur, ouvrier très qualifié  
 Chef d'équipe en fabrication automobile  
 Monteur mécanicien, ouv. très qual.  
 Monteur prototypiste, ouvrier très qualifié  
 Régleur en horlogerie, ouvrier très qualifié

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur balancier, ouvrier très qualifié  
 Ajusteur (mécanique), ouvrier très qualifié  
 Chef d'équipe de montage (mécanique), ouvrier très qualifié  
 Chef d'équipe en ajustage mécanique, ouvrier très qualifié  
 Chef d'équipe en fabrication automobile, ouvrier très qualifié  
 Horloger (fabrication), ouvrier très qualifié  
 Mécanicien monteur, ouvrier très qualifié  
 Monteur ajusteur (mécanique), ouvrier très qualifié  
 Monteur de précision (mécanique), ouvrier très qualifié  
 Monteur en aéronautique, ouvrier très qualifié  
 Monteur en hydraulique, ouvrier très qualifié  
 Monteur motoriste (construction automobile), ouvrier très qualifié  
 Monteur régleur d'instrument d'optique, ouvrier très qualifié  
 Monteur soudeur, ouvrier très qualifié  
 Oléopneumaticien, ouvrier très qualifié  
 Viroleuse centreuse en horlogerie, ouvrier très qualifié

### 624c MONTEURS QUALIFIES D'ENSEMBLES MECANIQUES TRAVAILLANT EN MOYENNE OU EN GRANDE SERIE

Ouvriers qualifiés réalisant le montage d'ensembles mécaniques (gros moteurs, machines-outils, etc.). Ils procèdent souvent à l'ajustage et à la finition des éléments à monter. Ils effectuent le réglage et contrôlent la conformité et le bon fonctionnement à l'aide d'appareils appropriés.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

Attention : dans le cas où " ouvrier qualifié " correspond aux classifications P1, P2, OP1, OP2 ou équivalent des conventions collectives, les ouvriers dont la classification est P3, OP3, OHQ, OTHQ relèvent de la rubrique 624b.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ajusteur de précision, ouvrier qualifié  
Ajusteur metteur au point, ouvrier qualifié  
Ajusteur monteur, ouvrier qualifié  
Monteur mécanicien, ouvrier qualifié  
Monteur prototypiste, ouvrier qualifié  
Régleur en horlogerie, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur balancier, ouvrier qualifié  
Ajusteur (mécanique), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de montage (mécanique), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe en ajustage mécanique, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe en fabrication automobile, ouvrier qualifié  
Horloger (fabrication), ouvrier qualifié  
Mécanicien monteur, ouvrier qualifié  
Monteur ajusteur (mécanique), ouvrier qualifié  
Monteur de précision (mécanique), ouvrier qualifié  
Monteur en aéronautique, ouvrier qualifié  
Monteur en hydraulique, ouvrier qualifié  
Monteur motoriste (construction automobile), ouvrier qualifié  
Monteur régleur d'instrument d'optique, ouvrier qualifié  
Monteur soudeur, ouvrier qualifié  
Oléopneumaticien, ouvrier qualifié  
Viroleuse centreuse en horlogerie, ouvrier qualifié

---

## 624d MONTEURS QUALIFIES EN STRUCTURES METALLIQUES

Ouvriers qualifiés effectuant le montage des constructions métalliques de grande dimension (ponts, charpentes d'édifices, pylônes, etc.). Ils préparent l'assemblage des pièces en atelier et effectuent ou dirigent les opérations de montage sur le terrain.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Monteur de charpente métallique, ouvrier qualifié  
Monteur levageur, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Assembleur en charpentes métalliques, ouvrier qualifié  
Charpentier de navire, ouvrier qualifié  
Charpentier fer, ouvrier qualifié  
Charpentier-tôlier, ouvrier qualifié  
Chef monteur en charpentes métalliques, ouvrier qualifié  
Echafauteur, ouvrier qualifié  
Levageur en charpente métallique, ouvrier qualifié  
Menuisier en charpentes métalliques, ouvrier qualifié  
Monteur d'échafaudage, ouvrier qualifié  
Monteur de grue, ouvrier qualifié  
Tôlier en charpente métallique (montage), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Charpentier métallier (voir 634b si ouvrier qualifié)  
Serrurier en charpente fer (voir 634b si ouvrier qualifié)

---

## 624e OUVRIERS QUALIFIES DE CONTROLE ET D'ESSAIS EN MECANIQUE

Ouvriers qualifiés chargés d'effectuer les contrôles et essais portant sur la conformité, la qualité ou les performances de pièces ou d'ensembles mécaniques. Ils interviennent à la réception, ou bien en cours ou en fin de fabrication. En général ils ont à apprécier l'importance et l'origine des défauts qu'ils constatent ; ils effectuent parfois eux-mêmes certains contrôles.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Contrôleur qualité (mécanique), ouvrier qualifié  
Metteur au point (mécanique), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de contrôle qualité (mécanique), ouvrier qualifié  
Contrôleur de fabrication (mécanique), ouvrier qualifié  
Contrôleur en aéronautique, ouvrier qualifié  
Contrôleur en mécanique, ouvrier qualifié  
Essayeur metteur au point (mécanique), ouvrier qualifié  
Régleur ajusteur, ouvrier qualifié

---

## 624f OUVRIERS QUALIFIES DES TRAITEMENTS THERMIQUES ET DE SURFACE SUR METAUX

Ouvriers qualifiés qui :

- soit conduisent une installation destinée au traitement thermique des pièces métalliques ou à leur traitement de surface.

- soit sont chargés de décaper ou de revêtir des objets métalliques, en petite ou grande série, à l'aide d'outils ou d'appareils appropriés.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Galvaniseur, ouvrier qualifié  
Métalliseur (mécanique), ouvrier qualifié  
Peintre carrossier (industrie), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef d'équipe en peinture (mécanique), ouvrier qualifié  
Ebarbeur (forge, mécanique), ouvrier qualifié  
Ebavureur (forge, mécanique), ouvrier qualifié

Emailleur (électroménager, mécanique), ouvrier qualifié  
Enduseur ponceur (mécanique), ouvrier qualifié  
Etameur, ouvrier qualifié  
Lamineur (mécanique), ouvrier qualifié  
Peintre au pistolet (industrie), ouvrier qualifié  
Peintre d'avion, ouvrier qualifié  
Peintre de navire, ouvrier qualifié  
Peintre en construction navale, ouvrier qualifié  
Peintre SNCF, ouvrier qualifié  
Peintre (industrie), ouvrier qualifié  
Polisseur (métaux, coutellerie), ouvrier qualifié  
Recuseur de métaux, ouvrier qualifié  
Trempeur, ouvrier qualifié

---

## **624g AUTRES MECANICIENS OU AJUSTEURS QUALIFIES (OU SPECIALITE NON RECONNUE)**

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ajusteur (sauf bois, ameublement, transports ferroviaires, maritimes et aériens, mécanique), ouvrier qualifié  
Mécanicien (mécanique), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de fabrication automobile, ouvrier qualifié  
Ajusteur aérospatiale, ouvrier qualifié  
Ajusteur aviation, ouvrier qualifié  
Ajusteur mécanicien (s.a.i.) (secteur mécanique), ouvrier qualifié  
Chef mécanicien (s.a.i.) (secteur mécanique), ouvrier qualifié  
Coutelier, ouvrier qualifié  
Mécanicien de précision (mécanique), ouvrier qualifié  
Taillandier, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ajusteur aléueur, fraiseur, tourneur (voir 623f si ouvrier qualifié)  
Ajusteur électricien de transformateurs (voir 622c si ouvrier qualifié)  
Ajusteur monteur (voir 624b si ouvrier qualifié)  
Ajusteur (bois, ameublement) (voir 627d si ouvrier qualifié)  
Ajusteur (mécanique) (voir 624b si ouvrier qualifié)  
Ajusteur (sauf transports ferroviaires) (voir 628c si ouvrier qualifié)  
Ajusteur (transports ferroviaires) (voir 628a si ouvrier qualifié)  
Ajusteur (transp. maritimes et aériens) (voir 628a si ouvrier qualifié)  
Mécanicien armement (voir 628c si ouvrier qualifié)  
Mécanicien (auto. transp. routiers) (voir 634c si ouvrier qualifié)  
Mécanicien (santé) (voir 433c)

## **INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES, CHIMIQUES ET DERIVEES (CHIMIE, PLASTURGIE, PHARMACIE, EAU, ENERGIE)**

---

### **625a PILOTES D'INSTALLATION LOURDE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION : AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, PLASTURGIE, ENERGIE**

Ouvriers qualifiés assurant le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines de la chimie ou des industries voisines (agroalimentaire, carbo et pétrochimie, parachimie, pharmacie, fils et fibres synthétiques, caoutchouc, plastiques, énergie). L'installation pilotée permet de réaliser de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production. Le pilotage s'effectue, en général, à partir d'une salle de commande centralisée dotée d'écrans de visualisation, de moniteurs et de consoles informatiques. Les personnes concernées connaissent les grandes lignes du processus et, dans certains cas, sont capables d'intervenir en cas d'incident. L'emploi peut être exercé en relation avec des opérateurs en poste sur d'autres machines. Les ouvriers qualifiés assurant la conduite de machines ou appareils de production qui ne sont pas incorporés dans une installation intégrée, ainsi que les ouvriers qualifiés dont l'activité se limite exclusivement à la conduite d'une machine ou d'un appareil faisant partie d'une telle installation intégrée, sans intervenir sur le contrôle du processus d'ensemble, relèvent de la rubrique 625c. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur de ligne de fabrication (chimie, plasturgie, IAA), ouvrier qualifié  
Opérateur de conduite et maintenance (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de contrôle (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Pupitreux-lecteur (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (chimie, plasturgie, IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié

Tableautiste (chimie, plasturgie, IAA) (installation lourde automatisée), ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Centrifugeur (IAA, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié

Chef de poste (salle) (chimie, plasturgie, IAA)

(installation lourde automatisée), ouvrier qualifié

Chef de quart (salle) (chimie, plasturgie, IAA)

(installation lourde automatisée), ouvrier qualifié

Conducteur de silo (salle) (installation lourde automatisée), ouvrier qualifié

Préparateur sur pupitre (salle) (chimie, plasturgie, IAA), ouvrier qualifié

---

## 625b OUVRIERS QUALIFIES ET AGENTS QUALIFIES DE LABORATOIRE : AGROALIMENTAIRE, CHIMIE, BIOLOGIE, PHARMACIE

Ouvriers qualifiés de la chimie ou des industries voisines (carbo et pétrochimie, parachimie, pharmacie, fils et fibres synthétiques, caoutchouc, plastiques, agroalimentaire), ne travaillant pas sur machine, mais effectuant des travaux spécifiques réalisés en laboratoire. Ils participent en général à la réalisation de travaux d'études ou de contrôle. Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique.

< Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674a >

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent de contrôle qualité (chimie, IAA), ouvrier qualifié

Laborantin (chimie, IAA), ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent chimiste EDF, GDF, service des eaux, ouvrier qualifié

Agent de laboratoire (chimie, IAA), ouvrier qualifié

Agent de préparation (chimie), ouvrier qualifié

Aide de laboratoire (chimie), ouvrier qualifié

Aide laborantin (chimie), ouvrier qualifié

Coloriste (fabrication de peinture, chimie), ouvrier qualifié

Filtreur (de laboratoire) (chimie), ouvrier qualifié

Ouvrier de laboratoire (chimie, IAA), ouvrier qualifié

Préparateur de laboratoire (chimie), ouvrier qualifié

Technicien chimiste, biologiste, ouvrier qualifié

Technicien de laboratoire (chimie, IAA), ouvrier qualifié

### PROFESSIONS EXCLUES

Aide laborantin (santé, pharmacie) (voir 526b)

Laborantin (sauf chimie, santé, pharmacie, IAA) (voir 628f si ouvrier qualifié)

Ouvrier de laboratoire (sauf chimie, santé, pharmacie) (voir 628f si ouvrier qualifié)

---

## 625c AUTRES OPERATEURS ET OUVRIERS QUALIFIES DE LA CHIMIE (Y.C. PHARMACIE) ET DE LA PLASTURGIE

Ouvriers semi-qualifiés, qualifiés assurant la conduite d'une installation ou d'une machine de la chimie ou des industries voisines (carbo et pétrochimie, parachimie, pharmacie, fils et fibres synthétiques, caoutchouc, plastiques), hors agroalimentaire. Ils sont capables de régler cette installation ou cette machine. Dans certains cas, ils connaissent les grandes lignes du processus et sont capables d'intervenir en cas d'incident.

< Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674a >

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Préparateur de bains (fabrication de peinture, chimie) (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Thermoformeur (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Aide opérateur (chimie, petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Artificier (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Conducteur d'électrolyse, ouvrier qualifié

Conducteur d'installation de mélange (chimie), ouvrier qualifié

Conducteur de calcination (chimie), ouvrier qualifié

Conducteur de presse à vulcaniser, ouvrier qualifié

Conducteur de séchoir, distillation, de mélangeur, calandre, (chimie), ouvrier qualifié

Cuisinier (chimie) (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Enrouleur (caoutchouc, plastique, chimie) (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Extrudeur (caoutchouc, plastique, chimie), ouvrier qualifié

Lamineur en matière plastique (machine semi-automatique ou en commande manuelle), ouvrier qualifié

Mouleur stratifieur (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Ouvrier fabricant de skis (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Responsable de composition (chimie, petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Rondier (raffinerie, chimie, petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Tableautiste (chimie, petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Tuyauteur matières plastiques (fabrication, petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

Vulcanisateur (petite ou moyenne installation), ouvrier qualifié

---

## **625d OPERATEURS DE LA TRANSFORMATION DES VIANDES**

Ouvriers qualifiés procédant aux différentes opérations concourant à la transformation des viandes, depuis l'abattage des animaux, le désossage, la découpe, jusqu'à la fabrication des produits salaisoniers (jambons, saucissons, pâtés,...), la préparation et le conditionnement des viandes (bovine, ovine, porcine) en quartiers et en morceaux, ainsi que des volailles et des gibiers. Aux différents stades de la transformation, ils mettent en œuvre des procédés en utilisant des outils (pistolets pneumatiques, couteaux, cisailles, scies,...) et des appareils (machines à hacher, à embosser,...).

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ouvrier boucher (industrie de la viande), ouvrier qualifié  
Ouvrier charcutier (industrie de la viande), ouvrier qualifié  
Ouvrier d'abattage (de volailles) (industrie de la viande), ouvrier qualifié  
Ouvrier salaisonier (industrie de la viande), ouvrier qualifié  
Préparateur de viandes (industrie de la viande), ouvrier qualifié

---

## **625f AUTRES OPERATEURS TRAVAILLANT SUR INSTALLATIONS OU MACHINES : INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (HORS TRANSFORMATION DES VIANDES)**

Ouvriers qualifiés des industries agroalimentaires travaillant en général sur une installation ou une machine simple qu'ils sont capables de régler eux-mêmes.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674c>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Brasseur de bière, ouvrier qualifié  
Centrifugeur (IAA) (installation légère), ouvrier qualifié  
Chocolatier (sauf commerce, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de four à chaux (IAA, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Etuviste (IAA, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conducteur d'enrobeuse (IAA, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de meunerie (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de pétrin (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié

Conducteur de silo (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Confiseur (sauf commerce, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Cuiseur (IAA, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Huilier (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Ouvrier confiseur (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Ouvrier de laiterie (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Pasteurisateur (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Stérilisateur (IAA, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Upérisateur (sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié

---

## **625g AUTRES OUVRIERS DE PRODUCTION QUALIFIES NE TRAVAILLANT PAS SUR MACHINE : INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (HORS TRANSFORMATION DES VIANDES)**

Ouvriers qualifiés effectuant les travaux spécifiques de l'agroalimentaire, ne travaillant pas sur une machine ou sur une installation: échantillonnage, réception, pesage, préparation, cave.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674c>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Echantillonneur (IAA), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Fermenteur (IAA), ouvrier qualifié  
Glacier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Ouvrier fromager, ouvrier qualifié  
Préposé à la démulcination, ouvrier qualifié

---

## **625h OUVRIERS QUALIFIES DES AUTRES INDUSTRIES (EAU, GAZ, ENERGIE, CHAUFFAGE)**

Ouvriers qualifiés généralement chargés de surveiller le fonctionnement des équipements automatisés mis en œuvre dans les domaines cités (traitement des eaux, adduction et distribution des fluides, production d'électricité quelle que soit sa source, etc.). Les équipements concernés fonctionnent généralement en continu. Ils interviennent sur ceux-ci, d'après des consignes précises, pour satisfaire les besoins d'exploitation ou de production, ou en cas d'incident. Tous les ouvriers de ces industries sont considérés comme qualifiés.

Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à la rubrique 625c.



## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent d'exploitation du service des eaux, ouvrier qualifié  
Chef de bloc (salle) (énergie), ouvrier qualifié  
Conducteur de ligne de fabrication (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Surveillant d'exploitation EDF, GDF, chauffage, eau (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Surveillant de tableau EDF, GDF, chauffage, eau, ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Tableautiste (eau, énergie), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chauffagiste (distribution chauffage urbain, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur d'exploitation EDF, GDF, chauffage, service, utilités, eau (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de tableau EDF, GDF, chauffage, eau (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Préparateur sur pupitre (salle) (eau, énergie), ouvrier qualifié  
Rondier EDF, ouvrier qualifié

## INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (METALLURGIE, PRODUCTION VERRIERE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION)

### 626a PILOTES D'INSTALLATION LOURDE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION : METALLURGIE, PRODUCTION VERRIERE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION

Ouvriers qualifiés assurant le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines de la première transformation des métaux et de la fonderie, de la production du verre, de la céramique et des matériaux de construction (CMC). L'installation pilotée permet de réaliser de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production. Le pilotage s'effectue, en général, à partir d'une salle de commande centralisée dotée d'écrans de visualisation, de moniteurs et de consoles informatiques. Les personnels concernés connaissent les grandes lignes du processus et, dans certains cas, sont capables d'intervenir en cas d'incident. L'emploi peut être exercé en relation avec des opérateurs en poste sur d'autres machines.

Les ouvriers qualifiés assurant la conduite de machines ou appareils de production qui ne sont pas incorporés dans une installation intégrée, ainsi que les ouvriers qualifiés dont l'activité se limite exclusivement à la conduite d'une machine ou d'un appareil faisant partie d'une telle installation intégrée, sans intervenir sur le contrôle du processus d'ensemble, relèvent des rubriques 626b et 628f.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Conducteur de four en salle (métallurgie, fonderie, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Conducteur de ligne de fabrication (céramique, matériaux de construction), ouvrier qualifié  
Conducteur de machine à couler (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Conducteur de train de fabrication (métallurgie, fonderie), ouvrier qualifié  
Opérateur de conduite et maintenance (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Opérateur de haut fourneau (salle), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de contrôle (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Pupitre-lecteur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Tableautiste (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chef de fusion (salle) (industrie du verre), ouvrier qualifié  
Conducteur d'atelier de broyage (salle) (céramique, matériaux de construction), ouvrier qualifié  
Conducteur de centrale à béton (salle) (céramique, matériaux de construction), ouvrier qualifié  
Conducteur de four (salle) (industrie du verre), ouvrier qualifié  
Conducteur de haut fourneau, ouvrier qualifié  
Conducteur de mélangeur (salle) (industrie du verre), ouvrier qualifié  
Fondeur-compositeur (salle) (industrie du verre), ouvrier qualifié  
Opérateur programmeur (céramique, matériaux de construction), ouvrier qualifié  
Préparateur sur pupitre (salle) (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du

verre), ouvrier qualifié

---

## **626b AUTRES OPERATEURS ET OUVRIERS QUALIFIES : METALLURGIE, PRODUCTION VERRIERE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

Ouvriers qualifiés de la production et de la première transformation des métaux et de la fonderie, de la production du verre, de la céramique et des matériaux de construction (CMC). Ils assurent en général la conduite d'une machine. Ils assurent en général la conduite d'une machine. La nature concrète de leur travail est cependant fort variable : rôle dominant de surveillance pour les uns, intervention directe sur le produit pour d'autres.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674d>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Céramiste (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de machine à mouler (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, sur machine, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Opérateur d'étenderie (verre), ouvrier qualifié  
Opérateur de cimenterie, ouvrier qualifié  
Opérateur programmeur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Préparateur de pâtes (verre), ouvrier qualifié  
Régleur de cokerie, ouvrier qualifié  
Verrier (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bobinier (première transformation des métaux non ferreux), ouvrier qualifié  
Chargeur de four (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de débardage (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de fabrication (céramique, matériaux de construction, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de fabrication (industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe de fabrication (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe en trempage de verre (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Chef d'équipe fondeur (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Chef de composition (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Chef de four ou d'étirage (industrie du verre), ouvrier qualifié

Composeur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de broyeur, de concasseur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Conducteur de four à plâtre, à chaux (mat. de constr.) (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de four (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Conducteur de machine formage verre creux (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de mélangeur (verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de soufflage (verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Conducteur de trempe (verre), ouvrier qualifié  
Contrôleur de raffinerie (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Coquilleur (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Couleur de cuve (métallurgie, fonderie), ouvrier qualifié  
Couleur fondeur, ouvrier qualifié  
Couleur pocheur, ouvrier qualifié  
Couleur régleur (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Cuviste (céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Fileur (céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Fileur (industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Gazier (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Lamineur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Machiniste d'enfournement (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre), ouvrier qualifié  
Malaxeur (fonderie, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Malaxeur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Mélangeur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Opérateur d'agglomération (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Opérateur de bains (verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Opérateur de déversoir (verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Ouvrier d'imprégnation (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Pianiste d'aciérie, ouvrier qualifié

Polisseur de verre, cristal, ouvrier qualifié  
Premier couleur, ouvrier qualifié  
Premier fondeur, ouvrier qualifié  
Préparateur de charge (verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Presseur (céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Pupitreur (céramique, matériaux de construction, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Régleur de four à coke, ouvrier qualifié  
Rémouleur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Surveillant de broyeur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Surveillant de concasseur (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Tréfileur (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Trempeur bombeur (verre, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Trempeur de verre (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Pilote d'installation lourde (métallurgie, fonderie, céramique, matériaux de construction, industrie du verre) (voir 626a)

---

### **626c OPERATEURS ET OUVRIERS QUALIFIES DES INDUSTRIES LOURDES DU BOIS ET DE LA FABRICATION DU PAPIER-CARTON**

Ouvriers qualifiés conduisant une machine utilisée dans la fabrication de papiers ou de cartons et dans l'industrie lourde du bois (fabrication de placages, panneaux de particules). Ils peuvent effectuer également certaines préparations ou certains contrôles des matières premières ou des produits. La rubrique comprend aussi les ouvriers qualifiés assurant le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines de la fabrication de papiers ou de cartons et de l'industrie lourde du bois (fabrication de placages, panneaux de particules). L'installation pilotée permet de réaliser de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production. Ce pilotage s'effectue, en général, à partir d'une salle de commande centralisée dotée d'écrans de visualisation, de moniteurs et de consoles informatiques.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 674e>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chef d'équipe en papeterie (fabrication de papier), ouvrier qualifié  
Conducteur de calandreuse (papier-carton), ouvrier qualifié

Conducteur de dérouleuse bois, ouvrier qualifié  
Conducteur de ligne de fabrication (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Conducteur de placage (bois), ouvrier qualifié  
Conducteur de séchoir à bois, ouvrier qualifié  
Conducteur de séchoir (papier-carton), ouvrier qualifié  
Opérateur de conduite et maintenance (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de contrôle (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Pupitreur-lecteur (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (industries lourdes du bois et du papier-carton, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Tableautiste (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bobinier (papier-carton), ouvrier qualifié  
Chef de presse à bois (fabrication de panneaux de bois), ouvrier qualifié  
Conducteur d'encolleuse bois, ouvrier qualifié  
Conducteur d'installation de fabrication de panneaux (salle) (industries lourdes du bois), ouvrier qualifié  
Conducteur de massicot (bois), ouvrier qualifié  
Conducteur de séchoir de particules, ouvrier qualifié  
Conducteur (fabrication de panneaux de bois), ouvrier qualifié  
Dérouleur bois, ouvrier qualifié  
Gouverneur de papeterie (salle) (industries lourdes du bois), ouvrier qualifié  
Machiniste (fabrication de panneaux de bois), ouvrier qualifié  
Massicoteur bois, ouvrier qualifié  
Opérateur (fabrication de panneaux de bois), ouvrier qualifié  
Ouvrier (fabrication de panneaux de bois), ouvrier qualifié  
Ouvrier (fabrication de papier-carton), ouvrier qualifié  
Préparateur sur pupitre (salle) (industries lourdes du bois et du papier-carton), ouvrier qualifié  
Surveillant (fabrication de panneaux de bois), ouvrier qualifié  
Surveillant (fabrication de papier-carton), ouvrier qualifié

## **AUTRES INDUSTRIES (TEXTILE, MEGISSERIE, HABILLEMENT, TRAVAIL INDUSTRIEL DU CUIR, TRAVAIL DU BOIS, AMEUBLEMENT, PAPIER- CARTON, IMPRESSION)**

### **627a OPERATEURS QUALIFIES DU TEXTILE ET DE LA MEGISSERIE**

Opérateurs et ouvriers qualifiés chargés de conduire une machine, qu'ils peuvent en principe régler eux-mêmes, utilisée dans l'industrie textile (y compris la bonneterie et la maille), l'ennoblissement ou la tannerie-mégisserie. Souvent, ils effectuent certaines préparations ou certains contrôles des matières premières ou des produits.

Certains assurent le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines de l'industrie textile, de la tannerie- mégisserie et du travail industriel du cuir. L'installation pilotée permet de réaliser de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production. Ce pilotage s'effectue, en général, à partir d'une salle de commande centralisée dotée d'écrans de visualisation, de moniteurs et de consoles informatiques.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 675a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chamoiseur (tannerie, mégisserie), ouvrier qualifié  
Conducteur de ligne de fabrication (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Conducteur de machine à tufter, ouvrier qualifié  
Conducteur régulateur de dérayeuse, ouvrier qualifié  
Conducteur régulateur de machine (tannerie, mégisserie), ouvrier qualifié  
Corroyeur, ouvrier qualifié  
Mécanicien assembleur en maroquinerie, ouvrier qualifié  
Opérateur de conduite et maintenance (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de contrôle (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (tannerie, mégisserie, textile, ennoblissement textile, teinture), ouvrier qualifié  
Pupitreux-lecteur (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (tannerie, mégisserie, textile, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié

Tableautiste (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conducteur de laineuse, ouvrier qualifié  
Conducteur de merceriseuse, ouvrier qualifié  
Coupeur (tannerie, mégisserie), ouvrier qualifié  
Crouponneur (tannerie, mégisserie), ouvrier qualifié  
Foulonnier, ouvrier qualifié  
Guipurier, ouvrier qualifié  
Liseur jacquard, ouvrier qualifié  
Lisseur (tannerie, mégisserie), ouvrier qualifié  
Monteur de chaînes (textile), ouvrier qualifié  
Noueur (textile), ouvrier qualifié  
Ourdisseur, ouvrier qualifié  
Passeur de fil, de peigne (textile), ouvrier qualifié  
Peigner, ouvrier qualifié  
Piqueur de cartons (textile), ouvrier qualifié  
Préparateur sur pupitre (salle) (tannerie, mégisserie, textile), ouvrier qualifié  
Raccommodeuse, ouvrier qualifié  
Rubanier, ouvrier qualifié  
Tisseur, ouvrier qualifié  
Tordeur (textile), ouvrier qualifié  
Tulliste, ouvrier qualifié

### **627b OUVRIERS QUALIFIES DE LA COUPE DES VETEMENTS ET DE L'HABILLEMENT, AUTRES OPERATEURS DE CONFECTION QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés chargés de découper des tissus d'après des patrons, ou de mettre la dernière main à des vêtements par des repassages ou des retouches, chargés d'assembler des pièces d'étoffe à l'aide d'une machine à coudre programmable ou non, en vue de confectionner des vêtements. Ils travaillent le plus souvent en grande série, mais sont considérés comme ouvriers qualifiés au sens des conventions collectives, généralement en raison de leur polyvalence ou de leur habileté à exécuter des travaux difficiles.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 675a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Coupeur en confection, ouvrier qualifié  
Mécanicienne polyvalente en confection, ouvrière qualifiée  
Monitrice de fabrication en confection, ouvrière qualifiée  
Patronnier gradueur, ouvrier qualifié  
Retoucheuse piqueuse en confection, ouvrière qualifiée

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Brodeuse en confection, lingerie, ouvrière qualifiée  
Calandreur en confection, ouvrier qualifié  
Couseur en confection, ouvrier qualifié  
Essayeur, retoucheur en confection, ouvrier qualifié  
Gradueur (habillement), ouvrier qualifié  
Matelasseur raccords, ouvrier qualifié

Mécanicienne en confection, couture, ouvrière qualifiée  
Mécanicienne sur machine à coudre, ouvrière qualifiée  
Opérateur de conduite et maintenance (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de contrôle (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Ourleur en confection, ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Piqueur en confection, ouvrier qualifié  
Placeur (habillement), ouvrier qualifié  
Plieur (habillement), ouvrier qualifié  
Plisseur (habillement), ouvrier qualifié  
Pupitreur-lecteur (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Retoucheur en confection (habillement), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (habillement, confection, installation lourde automatisée), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Tableautiste (habillement, confection), ouvrier qualifié  
Vérificatrice en confection, ouvrière qualifiée

---

## **627c OUVRIERS QUALIFIES DU TRAVAIL INDUSTRIEL DU CUIR**

Ouvriers qualifiés travaillant sur machine à la fabrication en grande série de chaussures, sacs ou gants.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 675a>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Coupeur en ganterie, maroquinerie (sauf main), ouvrier qualifié  
Machiniste en ganterie, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Afficheur de semelles, ouvrier qualifié  
Apprêteur en chaussures, ouvrier qualifié  
Bichonneur, ouvrier qualifié  
Brocheur en chaussures, ouvrier qualifié  
Cardeur, ouvrier qualifié  
Coffretier, ouvrier qualifié  
Coupeur en chaussures, ouvrier qualifié  
Fraiseur en chaussures, ouvrier qualifié  
Gainier, ouvrier qualifié  
Pareur (découpeur) (cuir, chaussure), ouvrier qualifié  
Préparateur en chaussures, ouvrier qualifié  
Remplieur (chaussure, cuir), ouvrier qualifié  
Surjeteur en cuir, ganterie, maroquinerie, ouvrier qualifié  
Traceur en cuir, ouvrier qualifié

---

## **627d OUVRIERS QUALIFIES DE SCIERIE, DE LA MENUISERIE INDUSTRIELLE ET DE L'AMEUBLEMENT**

Ouvriers qualifiés, :

- dont la principale fonction est de découper des grumes à l'aide de machines (scies à ruban, circulaires...) pour fabriquer diverses pièces en bois. En général, ils déterminent eux-mêmes la façon optimale de découper la grume

- qui façonnent des pièces en bois, ou les assemblent pour fabriquer des meubles et objets analogues, dans le cadre d'une production de type industriel.

Certains assurent le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines. L'installation pilotée permet de réaliser de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production. Ce pilotage s'effectue, en général, à partir d'une salle de commande centralisée dotée d'écrans de visualisation, de moniteurs et de consoles informatiques.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 675b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Affûteur scieur (scierie), ouvrier qualifié  
Conducteur de ligne de fabrication (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
Ebéniste (menuiserie industrielle, ameublement), ouvrier qualifié  
Machiniste (menuiserie industrielle, ameublement), ouvrier qualifié  
Menuisier ébéniste (menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
Menuisier (menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
Scieur (bois) (hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
Tableautiste (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'usinage bois, ouvrier qualifié  
Agent de finition bois, ouvrier qualifié  
Agent de montage bois, ouvrier qualifié  
Agent de sculpture sur bois (menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
Ajusteur (bois, ameublement), ouvrier qualifié

Charron (menuisier, carrossier, ...), ouvrier qualifié  
 Chef d'équipe en menuiserie (menuiserie industrielle, ameublement), ouvrier qualifié  
 Chef d'équipe scieur, ouvrier qualifié  
 Classeur qualité (scierie), ouvrier qualifié  
 Contrôleur de finition meubles, ouvrier qualifié  
 Formiste (ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
 Litier, ouvrier qualifié  
 Maître ébéniste (menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
 Marqueur de scierie, ouvrier qualifié  
 Menuisier de série (bois), ouvrier qualifié  
 Menuisier en meubles, ouvrier qualifié  
 Monteur de jouets en bois, ouvrier qualifié  
 Mortaiseur (bois), ouvrier qualifié  
 Ouvrier de scierie, ouvrier qualifié  
 Ouvrier ébéniste, ouvrier qualifié  
 Ouvrier (ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
 Plaqueur (ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
 Ponceur en ameublement, menuiserie, ouvrier qualifié  
 Préparateur sur pupitre (salle) (menuiserie, ameublement), ouvrier qualifié  
 Scieur de long, ouvrier qualifié  
 Tonnelier, ouvrier qualifié  
 Tourneur sur bois, ouvrier qualifié  
 Vernisseur (bois, ameublement), ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS EXCLUES

Ebéniste d'art (voir 637b si ouvrier qualifié)

### 627e OUVRIERS DE LA PHOTOGRAVURE ET DES LABORATOIRES PHOTOGRAPHIQUES ET CINEMATOGRAPHIQUES

Ouvriers qui effectuent une ou plusieurs des phases de réalisation du produit dans les domaines cités: prise de vue du document, développement, tirage, agrandissement, retouches, mise en place des films pour la copie et le report, montage. En principe, ils ne sont pas chargés de définir le produit à obtenir. Les ouvriers exerçant ces métiers sont en général qualifiés.

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Clicheur, ouvrier qualifié  
 Photographe héliographe, ouvrier qualifié  
 Photographe offset, ouvrier qualifié  
 Photographe, ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Apprenti photographe (imprimerie)  
 Chromiste, ouvrier qualifié  
 Graveur retoucheur, ouvrier qualifié  
 Incorporateur, ouvrier qualifié  
 Monteur couleur, ouvrier qualifié  
 Monteur de film (sauf cinéma, télévision), ouvrier qualifié  
 Monteur en photogravure, ouvrier qualifié  
 Monteur offset, ouvrier qualifié  
 Monteur photo, ouvrier qualifié  
 Opérateur scanneriste, ouvrier qualifié

Photo trameur, ouvrier qualifié  
 Photographe typo, ouvrier qualifié  
 Photographe (imprimerie, laboratoires photo et cinéma), ouvrier qualifié  
 Reporteur copiste, ouvrier qualifié  
 Reporteur photomécanique, ouvrier qualifié  
 Retoucheur (photographie), ouvrier qualifié  
 Tireur (imprimerie, labo photo et cinéma), ouvrier qualifié  
 Trameur, ouvrier qualifié

#### PROFESSIONS EXCLUES

Monteur (cinéma, télévision) (voir 465b)  
 Opérateur sur machine à développer ou à tirer (voir 675c)  
 Photographe (art, création) (voir 354a)

### 627f OUVRIERS DE LA COMPOSITION ET DE L'IMPRESSION, OUVRIERS QUALIFIES DE LA BROCHURE, DE LA RELIURE ET DU FACONNAGE DU PAPIER-CARTON

Ouvriers

- qui composent ou mettent en page des textes qui leur sont remis accompagnés d'indications techniques plus ou moins contraignantes. Ils saisissent le texte, réalisent la mise en forme du document et éditent une première épreuve pour la lecture et les corrections. Ils effectuent les mises en forme nécessaires à la mise en page et l'imposition des pages. Ces opérations peuvent être réalisées selon le procédé de composition typographique (plomb) ou de photocomposition ;

- chargés de conduire ou de surveiller, et de régler, une machine ou une installation utilisée pour la brochure, la reliure ;

- qui préparent, règlent et mettent en route une presse typographique ou une machine rotative, et surveillent la qualité de l'impression.

- chargés de conduire ou de surveiller, et de régler, une machine ou une installation utilisée pour le façonnage du papier- carton.

Certains assurent le pilotage d'une installation intégrée d'appareils et de machines. L'installation pilotée permet de réaliser de manière entièrement ou presque entièrement automatique la totalité ou la majeure partie des phases de production. Ce pilotage s'effectue, en général, à partir d'une salle de commande centralisée dotée d'écrans de visualisation, de moniteurs et de consoles informatiques.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 675c>

#### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent de fabrication (imprimerie, presse, édition, hors pilotage d'installation lourde), ouvrier qualifié  
 Brocheur, ouvrier qualifié

Cartonnier, ouvrier qualifié  
Conducteur de ligne de fabrication (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Conducteur offset, ouvrier qualifié  
Conducteur rotative, ouvrier qualifié  
Conducteur typographe, ouvrier qualifié  
Conducteur (imprimerie, presse, édition), ouvrier qualifié  
Imprimeur typographe, ouvrier qualifié  
Linotypiste, ouvrier qualifié  
Opérateur de salle de commande (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Opérateur en photocomposition, ouvrier qualifié  
Opérateur-tableau (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (en façonnage du bois et du papier-carton) (salle), ouvrier qualifié  
Pilote d'installation (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Relieur, ouvrier qualifié  
Rondier polyvalent (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Surveillant opérateur (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Tableautiste (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Typographe, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide-imprimeur, ouvrier qualifié  
Aide-offsetiste, ouvrier qualifié  
Apprenti imprimerie, ouvrier qualifié  
Apprenti typographe, ouvrier qualifié  
Bobinier (bobineur) (imprimerie, presse, édition), ouvrier qualifié  
Claviste, ouvrier qualifié  
Compositeur typographe, ouvrier qualifié  
Conducteur héliographe, ouvrier qualifié  
Conducteur litho, ouvrier qualifié  
Coucheur carbone, ouvrier qualifié  
Doreur sur machine, ouvrier qualifié  
Flexographe, ouvrier qualifié  
Héliographe, ouvrier qualifié  
Imposeur (photographie), ouvrier qualifié  
Imprimeur sur tissu (sur machine), ouvrier qualifié  
Lecteur correcteur (imprimerie), ouvrier qualifié  
Lecteur d'épreuve, ouvrier qualifié  
Metteur en page, ouvrier qualifié  
Minerviste, ouvrier qualifié  
Monotypiste, ouvrier qualifié  
Opérateur en composition chaude, ouvrier qualifié  
Papetier brocheur, ouvrier qualifié  
Phototypiste  
Préparateur sur pupitre (salle) (imprimerie, papier-carton), ouvrier qualifié  
Receveur (imprimerie, presse, édition), ouvrier qualifié  
Typographe conducteur, ouvrier qualifié  
Typomonteur, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Doreur à la main (voir 637b)  
Façonnier d'art (voir 637b)  
Lecteur (maison d'édition) (voir 352b)  
Phototypiste (voir 628f)  
Pilote d'installation (industries lourdes du bois et du papier-carton) (voir 626c si ouvrier qualifié)

Relieur d'art (voir 637b)

## ***MAINTENANCE, ENTRETIEN DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS, REGLAGE, TRAVAUX DE LABORATOIRE***

---

### **628a MECANICIENS QUALIFIES DE MAINTENANCE, ENTRETIEN : EQUIPEMENTS INDUSTRIELS**

Ouvriers qualifiés assurant la maintenance ou la réparation des parties mécaniques des équipements de production industrielle ou des matériels de transport aérien, maritime ou ferroviaire, soit en service entretien, soit en service après-vente. Lors d'inspections périodiques, ils repèrent les défauts, procèdent à la réparation ou au remplacement des pièces défectueuses. Ils interviennent aussi en cas de panne.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 673c>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Mécanicien d'entretien (industrie, transports, ferroviaires, aériens), ouvrier qualifié  
Mécanicien dépanneur (industrie), ouvrier qualifié  
Mécanicien réparateur (industrie), ouvrier qualifié  
Mécanicien sur machines (entretien), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Affûteur outilleur, ouvrier qualifié  
Affûteur, ouvrier qualifié  
Ajusteur SNCF, ouvrier qualifié  
Ajusteur (transports ferroviaires, maritimes et aériens), ouvrier qualifié  
Ajusteur, ouvrier qualifié  
Mécanicien à la pêche, ouvrier qualifié  
Mécanicien avion, ouvrier qualifié  
Mécanicien de bord, ouvrier qualifié  
Mécanicien de chantier, ouvrier qualifié  
Mécanicien de marine, ouvrier qualifié  
Mécanicien de piste, ouvrier qualifié  
Mécanicien électricien (industrie sauf mécanique), ouvrier qualifié  
Mécanicien (industrie sauf mécanique), ouvrier qualifié  
Metteur au point AIR FRANCE, ouvrier qualifié  
Outilleur, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ajusteur aléseur (voir 623f, 623g si ouvrier qualifié)  
Ajusteur de fabrication (voir 623f, 623g si ouvrier qualifié)  
Ajusteur électricien de transformateurs (voir 622c si ouvrier qualifié)  
Ajusteur fraiseur (voir 623f, 623g si ouvrier qualifié)  
Ajusteur outilleur (voir 623f si ouvrier qualifié)  
Ajusteur pointeur (voir 623f si ouvrier qualifié)  
Ajusteur tourneur (voir 623g si ouvrier qualifié)

Ajusteur (bois, ameublement) (voir 627d si ouvrier qualifié)

Ajusteur (mécanique) (voir 624b si ouvrier qualifié)

Ajusteur (sauf bois, ameublement, transports ferroviaires, maritimes et aériens, mécanique) (voir 624g si ouvrier qualifié)

Ajusteur (sauf transports ferroviaires) (voir 628c si ouvrier qualifié)

Mécanicien armement (voir 628c si ouvrier qualifié)

Mécanicien dentiste (voir 433c)

Mécanicien (cuir) (voir 627c si ouvrier qualifié)

Mécanicien (habillement) (voir 627b si ouvrier qualifié)

Mécanicien (hors industrie, sauf réparation automobile) (voir 634d si ouvrier qualifié)

Mécanicien (industrie hors mécanique, habillement, cuir) (voir 628c si ouvrier qualifié)

Mécanicien (mécanique) (voir 624g si ouvrier qualifié)

Mécanicien (menuiserie ind) (voir 627d si ouvrier qualifié)

Mécanicien (réparation automobile) (voir 634c si ouvrier qualifié)

Mécanicien (santé) (voir 433c)

Mécanicien (sauf réparation automobile) (voir 634d si ouvrier qualifié)

---

## **628b ELECTROMECHANICIENS, ELECTRICIENS QUALIFIES D'ENTRETIEN : EQUIPEMENTS INDUSTRIELS**

Ouvriers qualifiés assurant l'entretien ou le dépannage des organes électromécaniques, électriques ou électroniques des équipements industriels, des installations électriques complexes (télécommunications, courants faibles) ou des matériels de transport aérien, maritime ou ferroviaire.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Electricien d'entretien industriel, ouvrier qualifié

Electricien (industrie), ouvrier qualifié

Electromécanicien (industrie), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'entretien d'équipement électrique, électronique, ouvrier qualifié

Electricien d'équipement (industrie), ouvrier qualifié

Electricien de navire, ouvrier qualifié

Electricien travaux neufs, ouvrier qualifié

Electricien (entretien, industrie), ouvrier qualifié

Electricien (industrie sauf électricité-électronique), ouvrier qualifié

Electronicien (industrie sauf électricité-électronique), ouvrier qualifié

Electronicien (industrie), ouvrier qualifié

Frigoriste (dépannage chez des professionnels ou des entreprises), ouvrier qualifié

Instrumentiste de raffinerie, ouvrier qualifié

Surveillant d'installations (électriques, électroniques, électrotechniques...), ouvrier qualifié

Testeur en courants faibles (sauf télécom. et

postes), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Electricien d'installation (voir 633a si ouvrier qualifié)

Electricien du bâtiment (voir 633a si ouvrier qualifié)

Electricien installateur de ligne (voir 621d si ouvrier qualifié)

Electricien (électricité) (voir 622c si ouvrier qualifié)

Electricien (télécom) (voir 621d si ouvrier qualifié)

---

## **628c REGLEURS QUALIFIES D'EQUIPEMENT DE FABRICATION (TRAVAIL DES METAUX, MECANIQUE)**

Ouvriers qualifiés procédant à la préparation et au réglage de machines utilisées pour le travail des métaux et la fabrication mécanique (machines-outils, presses, poste de soudure...). Leur rôle peut consister à fabriquer la première pièce et en contrôler toutes les cotes, avant de confier la conduite de la machine à un ouvrier moins qualifié. Ils peuvent intervenir en cours de fabrication.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ajusteur (sauf bois, ameublement, transports ferroviaires, maritimes et aériens), ouvrier qualifié  
Mécanicien régleur (travail des métaux, mécanique), ouvrier qualifié

Régleur (de presse) (mécanique), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conducteur régleur (mécanique), ouvrier qualifié

Mécanicien armement, ouvrier qualifié

Outilleur régleur (mécanique), ouvrier qualifié

Régleur d'encocheuse (mécanique), ouvrier qualifié

Régleur d'outillage (mécanique), ouvrier qualifié

Régleur de machine-outil, ouvrier qualifié

Régleur de machine (mécanique), ouvrier qualifié

Régleur emboutisseur, ouvrier qualifié

Régleur en décolletage, ouvrier qualifié

Régleur en tôlerie, ouvrier qualifié

Régleur (mécanique), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Ajusteur (bois, ameublement) (voir 627d si ouvrier qualifié)

Ajusteur (mécanique) (voir 624b si ouvrier qualifié)

Ajusteur (sauf bois ameublement, transports maritimes et aériens, mécanique) (voir 624g si ouvrier qualifié)

Ajusteur (transports ferroviaires, maritimes et aériens) (voir 628a si ouvrier qualifié)

Régleur ajusteur (mécanique) (voir 624e)

---

## **628d REGLEURS QUALIFIES D'EQUIPEMENT DE FABRICATION (HORS TRAVAIL DES METAUX ET MECANIQUE)**

Ouvriers qualifiés procédant à la préparation, au réglage, à la mise en route de machines utilisées pour des productions autres que le travail des métaux et la mécanique. Ils contrôlent la conformité du produit aux normes définies, avant de confier la conduite de la machine à un ouvrier moins qualifié.



## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Mécanicien réglé (industrie sauf mécanique),  
ouvrier qualifié  
Réglé de métier à tisser, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Réglé de machine de bureau, ouvrier qualifié  
Réglé de machine (industries lourdes...), ouvrier  
qualifié  
Réglé de machines d'extrusion, injection  
Réglé soudure caoutchouc, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Réglé de machine téléphonique (voir 622g)  
Réglé électrique d'entretien (voir 622g)

---

## 628e OUVRIERS QUALIFIES DE L'ASSAINISSEMENT ET DU TRAITEMENT DES DECHETS

Ouvriers qualifiés du secteur public ou du secteur  
privé chargés du nettoyage de la voie publique, de  
l'enlèvement et du traitement des ordures, ou de  
l'assainissement des eaux usées.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Agent d'assainissement, ouvrier qualifié  
Agent de station d'épuration, ouvrier qualifié  
Agent technique de traitement des eaux usées,  
ouvrier qualifié  
Eboueur, ouvrier qualifié  
Egoutier, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent d'entretien de déchetterie, ouvrier qualifié  
Agent d'entretien environnement, ouvrier qualifié  
Agent d'exploitation d'usine d'incinération des  
déchetts, ouvrier qualifié  
Agent d'exploitation de déchetterie, ouvrier qualifié  
Agent de collectivité ramassage des ordures, ouvrier  
qualifié  
Agent de déchetterie, ouvrier qualifié  
Agent de décontamination, ouvrier qualifié, non  
qualifié  
Agent de radioprotection, ouvrier qualifié, non  
qualifié  
Agent de salubrité, ouvrier qualifié  
Agent de traitement des déchetts, ouvrier qualifié  
Agent de traitements dépolluants, ouvrier qualifié  
Chauffeur de four (incinération des déchetts), ouvrier  
qualifié  
Chef d'équipe en déchetterie, ouvrier qualifié  
Collecteur de déchetts, ouvrier qualifié  
Conducteur de four (incinération des déchetts),  
ouvrier qualifié  
Désinfecteur de bâtiment, ouvrier qualifié  
Fontainier (traitement des eaux), ouvrier qualifié  
Gardien de déchetterie, ouvrier qualifié  
Opérateur assainissement, ouvrier qualifié  
Opérateur de déchetterie, ouvrier qualifié  
Ouvrier de déchetterie, ouvrier qualifié  
Ouvrier de décontamination nucléaire, ouvrier  
qualifié, non qualifié  
Ouvrier de tri des déchetts, ouvrier qualifié  
Pupitreur (assainissement, déchetts), ouvrier qualifié

Récupérateur de déchetts, ouvrier qualifié  
Ripeur, ouvrier qualifié  
Rondier (incinération des déchetts), ouvrier qualifié  
Surveillant en dépollution, ouvrier qualifié  
Vidangeur, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Dératiseur (voir 684a si ouvrier qualifié, non qualifié)  
Désinfecteur de bâtiment (voir 684a si ouvrier non  
qualifié)

---

## 628f AGENTS QUALIFIES DE LABORATOIRE (SAUF CHIMIE, SANTE)

Cette rubrique regroupe :

- les ouvriers qualifiés chargés, dans le domaine de  
l'industrie, hors industries de transformation,  
d'effectuer en laboratoire, selon un mode opératoire  
prescrit, des essais mécaniques ou physiques.

- les agents de laboratoire de niveau équivalent à  
ouvrier qualifié, de l'enseignement et de la  
recherche publique.

Les métiers correspondants de la cokéfaction, du  
raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires  
sont rattachés à la rubrique 625b.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Adjoint technique de recherche et de formation de  
l'éducation nationale  
Agent de laboratoire (bois, papier-carton), ouvrier  
qualifié, employé  
Agent de laboratoire (enseignement, recherche  
publique), ouvrier qualifié, employé  
Agent de laboratoire (fer, verre, matériaux de  
construction), ouvrier qualifié, employé  
Agent de laboratoire (hors industries de  
transformation, énergie), ouvrier qualifié, employé  
Agent de laboratoire (première transformation des  
métaux), ouvrier qualifié, employé  
Agent technique de recherche et de formation de  
l'éducation nationale  
Ouvrier de laboratoire (hors santé, industries de  
transformation, énergie), ouvrier qualifié, employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Ouvrier de contrôle-qualité (p1tmf, fvmc), ouvrier  
qualifié, employé  
Ouvrier de laboratoire (cimenterie), ouvrier qualifié,  
employé  
Ouvrier de laboratoire (sidérurgie), ouvrier qualifié,  
employé

---

**628g OUVRIERS QUALIFIES DIVERS  
DE TYPE INDUSTRIEL**

Cette rubrique rassemble les ouvriers qualifiés fabriquant dans le cadre d'une production de type industriel des jouets, articles de sport (autres que vêtements), etc., dans la mesure où il n'est pas possible de les classer dans une autre rubrique.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés :  
676e>

**PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ouvrier (industries diverses), ouvrier qualifié

## 63 : OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de regrouper les salariés exécutant dans le cadre d'un travail peu divisé, des tâches manuelles exigeant une formation spéciale ou un apprentissage suffisamment long, en dehors des activités agricoles et des services.

La catégorie ne comprend, en principe, que des ouvriers qualifiés au sens des conventions collectives. La principale difficulté est de repérer la frontière entre ouvriers qualifiés et non qualifiés. De manière générale, les appellations "chef", "chef d'équipe", "compagnon" et "maître" sont classés en ouvriers qualifiés, sauf si la position professionnelle de l'intéressé correspond à celle de technicien, agent de maîtrise ou ouvrier non qualifié. Les apprentis des métiers ouvriers sont classés parmi les ouvriers non qualifiés.

Les frontières entre ouvriers qualifiés, techniciens et agents de maîtrise sont parfois floues. Par exemple, certains ouvriers réparateurs ou les dépanneurs en électroménager peuvent couramment être désignés comme "techniciens" alors que ce sont en réalité des ouvriers de type artisanal, de même pour les techniciens en plomberie, et les techniciens en chauffage non classés maîtrise. Les chefs d'équipe du bâtiment sont généralement des ouvriers qualifiés (CS 63), mais il peut s'agir exceptionnellement d'ouvriers non qualifiés (CS 68). Les autres chefs d'équipe sont à classer en fonction de leur position professionnelle (ouvriers qualifiés ou non maîtrise)

La catégorie comprend exclusivement des salariés ; les aides familiaux salariés peuvent en faire partie si leur métier et leur classification correspondent à un classement dans la catégorie.

La conduite de véhicule étant exclue, le domaine d'activité des ouvriers de type artisanal se définit en principe par les deux caractéristiques suivantes : ils font un travail manuel ; ce travail est de type artisanal. Il s'oppose au travail de type industriel.

Précisément, les domaines suivants relèvent du type artisanal :

- le gros œuvre du bâtiment, à l'exception du travail du béton et du montage des charpentes métalliques de grandes dimensions, les travaux publics étant exclus, la taille des pierres incluse ;
- le second œuvre du bâtiment dans son ensemble, y compris la menuiserie du bâtiment, la métallerie, l'installation électrique ;
- l'entretien et la réparation des automobiles et autres véhicules terrestres, à l'exclusion des matériels ferroviaires ;
- le dépannage des appareils électroménagers à usage domestique (y compris radio, télé, haute fidélité,...), à l'exclusion des matériels lourds de télécommunications ;
- l'entretien et la réparation d'autres matériels à usage non industriel : montres, horloges, machines de bureau (ordinateurs exclus), ascenseurs
- l'entretien général des bâtiments ;
- les travaux de fabrication effectués à la main ou à l'aide d'un outillage léger pour l'habillement, les étoffes, les cuirs et peaux, les chaussures, la maroquinerie, le moulage noyautage à la main, le travail du verre ou de la céramique à la main ;
- la fabrication d'aliments ou de repas. Les cuisiniers qualifiés sont considérés comme des ouvriers de type artisanal ainsi que les bouchers charcutiers, boulangers et pâtisseries quand ils vendent directement au consommateur (quand ils travaillent dans l'industrie agroalimentaire lourde, ils sont dans la catégorie 62). Les vendeurs en boucherie ne préparant pas eux-mêmes les morceaux vendus sont à classer dans les employés de commerce.

## Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
35 Professions de l'information, des arts et des spectacles	Peuvent travailler dans des professions artistiques	Aspect création plus marqué par rapport à l'aspect production
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales	Salariés d'entreprise. Peuvent assurer des fonctions de vente	Classés techniciens ou maîtrise, plus d'initiative, technicité supérieure ou rôle d'encadrement de gestion
47 Techniciens	Salariés ; peuvent exercer dans le même domaine d'activité	Classés techniciens dans les conventions collectives (niveau de connaissances requis plus élevé)
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Salariés ; peuvent exercer dans le même domaine d'activité	Classés agents de maîtrise dans les conventions collectives. L'encadrement est leur principale fonction
56 Employés de commerce	Peuvent travailler dans le même domaine que les cuisiniers, bouchers, etc.	En ce cas : ouvriers non qualifiés dans les conventions collectives
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Généralement ouvriers de type industriel qualifiés dans les conventions collectives	Travaillent dans les établissements plus grands. Travail plus répétitif. Apprentissage scolaire plus fréquent
64 Chauffeurs	Ouvriers ne pouvant être considérés comme de type industriel	Spécialisés dans la conduite de véhicules industriels routiers
68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	Peuvent avoir le même type de travail	Classés ouvriers non qualifiés dans les conventions collectives : boulangers, pâtisseries, charcutiers, bouchers sont exclus si apprentis

## Les rubriques PCS-ESE

### **Jardinage**

631a Jardiniers

### **Bâtiment**

632a Maçons qualifiés  
 632b Ouvriers qualifiés du travail de la pierre  
 632c Charpentiers en bois qualifiés  
 632d Menuisiers qualifiés du bâtiment  
 632e Couvreurs qualifiés  
 632f Plombiers et chauffagistes qualifiés  
 632g Peintres et ouvriers qualifiés de pose de revêtements sur supports verticaux  
 632h Soliers moquetteurs et ouvriers qualifiés de pose de revêtements souples sur supports horizontaux  
 632j Monteurs qualifiés en agencement, isolation  
 632k Ouvriers qualifiés d'entretien général des bâtiments

### **Electricité, électronique**

633a Electriciens qualifiés de type artisanal (y.c. bâtiment)

633b Dépanneurs qualifiés en radiotélévision, électroménager, matériel électronique  
 633c Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance entretien, réparation : automobile  
 633d Electriciens, électroniciens qualifiés en maintenance, entretien : équipements non industriels

### **Mécanique, travail des métaux**

634a Carrossiers d'automobiles qualifiés  
 634b Métalliers, serruriers qualifiés  
 634c Mécaniciens qualifiés en maintenance, entretien, réparation : automobile  
 634d Mécaniciens qualifiés de maintenance, entretien : équipements non industriels

### **Textile, habillement, cuir**

635a Tailleurs et couturières qualifiés, ouvriers qualifiés du travail des étoffes (sauf fabrication de vêtements), ouvriers qualifiés de type artisanal du travail du cuir

## **Alimentation, restauration**

- 636a Bouchers (sauf industrie de la viande)
- 636b Charcutiers (sauf industrie de la viande)
- 636c Boulangers, pâtisseries (sauf activité industrielle)
- 636d Cuisiniers et commis de cuisine

## **Divers**

- 637a Modeleurs (sauf modeleurs de métal), mouleurs-noyauteurs à la main, ouvriers qualifiés du travail du verre ou de la céramique à la main
- 637b Ouvriers d'art
- 637c Ouvriers et techniciens des spectacles vivants et audiovisuels
- 637d Ouvriers qualifiés divers de type artisanal

## **JARDINAGE**

---

### **631a JARDINIERS**

Salariés qualifiés réalisant les tâches matérielles de la création et d'entretien des jardins et espaces verts d'agrément. Ils peuvent travailler selon les plans établis par un agent de maîtrise, sous la responsabilité duquel ils travaillent.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Jardinier  
Jardinier municipal  
Jardinier paysagiste

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Employé communal jardinier  
Employé jardinier  
Horticulteur paysagiste  
Jardinier cantonnier  
Jardinier horticulteur  
Manœuvre jardinier

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Jardinier éducateur (jardin d'enfants) (voir 434g)

## **BATIMENT**

---

### **632a MACONS QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés de la maçonnerie réalisant la partie maçonnée d'une construction (fondations, murs, façade, chapes) par assemblage de matériaux divers (briques, pierres, parpaings, etc.) avec des liants tels que les mortiers de chaux et de ciment, de sable et gravier. Les ouvriers qualifiés du travail du béton appartiennent à la rubrique 621b.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681a>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Carreleur (maçon, mosaïste), ouvrier qualifié  
Maçon corvoyeur, fumiste, industriel, carreleur, d'entretien, ouvrier qualifié  
Plâtrier (sauf plâtrier-peintre), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Brasqueur, ouvrier qualifié  
Briqueleur, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe carreleur, ouvrier qualifié  
Chef maçon, ouvrier qualifié  
Chef plâtrier, ouvrier qualifié  
Compagnon maçon, ouvrier qualifié  
Crépisseur, ouvrier qualifié  
Démolisseur, ouvrier qualifié  
Enduiseur (btp), ouvrier qualifié  
Etanchéiste, étancheur, ouvrier qualifié  
Fumiste industriel, ouvrier qualifié  
Limousinant, ouvrier qualifié  
Maçon, ouvrier qualifié  
Monteur en préfabrication béton, ouvrier qualifié  
Monteur en préfabrication lourde, ouvrier qualifié  
Ravaleur, ouvrier qualifié

---

### **632b OUVRIERS QUALIFIES DU TRAVAIL DE LA PIERRE**

Ouvriers qualifiés dont l'activité consiste à scier, tailler, polir des blocs, plaques ou objets en pierre ou en marbre destinés à la construction ou à un autre usage (à l'exclusion des ouvriers d'art).

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés 671b>.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Marbrier, ouvrier qualifié  
Tailleur de pierres, de marbres, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Equarisseur de pierres, ouvrier qualifié  
Piqueur, polisseur de pierres, ouvrier qualifié  
Scieur de pierres, de marbres, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Tailleur de pierre à la main (voir 637b si ouvrier qualifié)

---

### **632c CHARPENTIER EN BOIS QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés qui fabriquent et mettent en place, conformément à des plans ou des devis, des charpentes et étalements en bois, dont ils réalisent parfois eux-mêmes le tracé.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Charpentier bois, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Charpentier coffreur, boiseur, ouvrier qualifié

Charpentier menuisier, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe charpentier, ouvrier qualifié  
Monteur de charpente en bois, ouvrier qualifié

---

### **632d MENUISIERS QUALIFIES DU BATIMENT**

Ouvriers qualifiés effectuant la menuiserie des travaux de bâtiment et d'agencement, ou participant à l'entretien des parties en bois des immeubles et locaux. Ils travaillent parfois en atelier, ou, plus souvent, sur chantier.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Menuisier d'entretien, ouvrier qualifié  
Menuisier du bâtiment, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'équipe de menuiserie d'entretien, ouvrier qualifié  
Compagnon menuisier, ouvrier qualifié  
Escaliéteur, ouvrier qualifié  
Menuisier boiseur, coffreur, ouvrier qualifié  
Menuisier charpentier, ouvrier qualifié  
Menuisier de chantier, ouvrier qualifié  
Menuisier de ville, ouvrier qualifié  
Menuisier poseur, ouvrier qualifié  
Menuisier (sauf ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier qualifié  
Raboteur vitrificateur, ouvrier qualifié

---

### **632e COUVREURS QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés préparant les supports et procédant à la pose des toitures (tuiles, ardoises, tôles ondulées, etc.). Ils installent également les gouttières, chéneaux, descentes... servant à l'évacuation de l'eau de pluie.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Couvreur zingueur, ouvrier qualifié  
Couvreur, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Ouvrier zingueur, ouvrier qualifié

---

### **632f PLOMBIERS ET CHAUFFAGISTES QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés en plomberie, sanitaire, chauffage procédant à l'installation et la réparation des tuyauteries d'eau ou de gaz, des appareils sanitaires ou de chauffage.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chauffagiste plombier, ouvrier qualifié  
Installateur en sanitaire, ouvrier qualifié  
Plombier (couvreur, zingueur, chauffagiste, sanitaire, ...), ouvrier qualifié  
Plombier, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent des eaux (entretien, dépannage), ouvrier qualifié  
Dépanneur de chaudières (sauf industrie), ouvrier qualifié  
Ferblantier installateur, ouvrier qualifié  
Installateur en chauffage, ouvrier qualifié  
Installateur en plomberie, ouvrier qualifié  
Monteur réparateur de chaudière (sauf industrie), ouvrier qualifié  
Monteur tuyauteur (industrie, btp), ouvrier qualifié  
Ouvrier d'entretien GDF, ouvrier qualifié  
Ouvrier d'entretien (service des eaux), ouvrier qualifié  
Ouvrier plombier, ouvrier qualifié  
Poseur de canalisation, ouvrier qualifié  
Régleur de chaudières (sauf industrie), ouvrier qualifié  
Robinetier, ouvrier qualifié  
Technicien en chauffage (central, ...), ouvrier qualifié  
Technicien en plomberie, sanitaire, ouvrier qualifié  
Tuyauteur en chauffage central (bâtiment), ouvrier qualifié  
Tuyauteur (hors industrie)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Tuyauteur (industrie) (voir 623a)

---

### **632g PEINTRES ET OUVRIERS QUALIFIES DE POSE DE REVETEMENTS SUR SUPPORTS VERTICAUX**

Ouvriers qualifiés réalisant, à l'aide de peinture et autres revêtements légers, les travaux de finition du bâtiment : protection, revêtement, peinture, décoration des murs, portes, fenêtres, etc..

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Peintre, ouvrier qualifié  
Poseur de papiers peints, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef d'équipe en peinture (bâtiment), ouvrier qualifié  
Chef peintre (btp), ouvrier qualifié  
Ouvrier peintre (btp), ouvrier qualifié  
Peintre en lettres (bâtiment), ouvrier qualifié  
Peintre tapissier de bâtiment, ouvrier qualifié  
Peintre (btp), ouvrier qualifié  
Plâtrier-peintre, ouvrier qualifié  
Tapissier peintre, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Carreleur (maçon, mosaïste) (voir 632a si ouvrier qualifié)

---

## **632h SOLIERS MOQUETTEURS ET OUVRIERS QUALIFIES DE POSE DE REVETEMENTS SOUPLES SUR SUPPORTS HORIZONTAUX**

Ouvriers qualifiés réalisant, à l'aide de revêtements souples (moquette, ...) ou semi-rigides (linoléum, ...), les travaux de finition du bâtiment : protection, revêtement, décoration des sols, plafonds

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Poseur de revêtement de sol, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Moquettiste, ouvrier qualifié

Solier, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Carreleur (maçon, mosaïste) (voir 632a si ouvrier qualifié)

---

## **632j MONTEURS QUALIFIES EN AGENCEMENT, ISOLATION**

Ouvriers qualifiés effectuant le montage et l'assemblage d'éléments rigides (en bois, métal...) pour l'habillage, l'agencement, l'isolation des bâtiments et des locaux.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Monteur de cloisons, ouvrier qualifié

Monteur en agencement, ouvrier qualifié

Monteur en isolation, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Calorifugeur, ouvrier qualifié

Décorateur installateur de cuisine (sauf commerce de meuble), ouvrier qualifié

Installateur d'exposition, ouvrier qualifié

Menuisier d'agencement, ouvrier qualifié

Menuisier installateur, ouvrier qualifié

Miroitier (sauf commerce), ouvrier qualifié

Monteur d'éléments préfabriqués, ouvrier qualifié

Monteur de cuisine, ouvrier qualifié

Monteur de décors, ouvrier qualifié

Monteur de magasin, ouvrier qualifié

Monteur en menuiserie, ouvrier qualifié

Monteur en tixit, ouvrier qualifié

Monteur poseur, ouvrier qualifié

Poseur de cloisons, ouvrier qualifié

Poseur de faux plafonds, ouvrier qualifié

Poseur en menuiserie, ouvrier qualifié

Poseur en miroiterie, ouvrier qualifié

Vitrier (sauf commerce), ouvrier qualifié

---

## **632k OUVRIERS QUALIFIES D'ENTRETIEN GENERAL DES BATIMENTS**

Ouvriers qualifiés participant à l'entretien général de bâtiments ou de locaux (à l'exclusion des travaux de nettoyage), sans être spécialisés dans un domaine particulier comme la menuiserie, la plomberie, la réparation des organes électriques ou mécaniques.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ouvrier d'entretien (sauf industrie), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de l'éducation nationale (ouvrier d'entretien)

Employé d'hôtel (entretien du bâtiment), ouvrier qualifié

Ouvrier professionnel (enseignement, administration), ouvrier qualifié

Ouvrier professionnel (hôpitaux), ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Electricien d'entretien (hors industrie) (voir 633a si ouvrier qualifié)

Electromécanicien d'entretien (hors industrie) (voir 633d si ouvrier qualifié)

Mécanicien d'entretien (hors industrie, transport) (voir 634d si ouvrier qualifié)

Menuisier d'entretien (voir 632d si ouvrier qualifié)

Ouvrier nettoyeur (voir 684a)

---

## **ELECTRICITE, ELECTRONIQUE**

---

### **633a ELECTRICIENS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL (Y C. BATIMENT)**

Ouvriers qualifiés qui, d'après des plans et schémas, installent les fils et câbles électriques et établissent les raccordements permettant d'alimenter en électricité les appareils domestiques ou industriels.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 681b>

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Electricien d'installation, ouvrier qualifié

Electricien du bâtiment, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Electricien d'entretien (hors industrie), ouvrier qualifié

Electricien d'équipement (hors industrie), ouvrier qualifié

Electricien de chantier, ouvrier qualifié

Electricien général, ouvrier qualifié  
Electricien (btp ou hors industrie, commerce),  
ouvrier qualifié  
Electromécanicien du bâtiment, ouvrier qualifié  
Installateur en alarme, ouvrier qualifié  
Installateur téléphonique, ouvrier qualifié  
Monteur d'enseignes, ouvrier qualifié

---

### **633b DEPANNEURS QUALIFIES EN RADIOTELEVISION, ELECTROMENAGER, MATERIEL ELECTRONIQUE**

Ouvriers qualifiés chargés de diagnostiquer et de réparer les pannes des appareils électroménagers ou de radio-télévision, soit au domicile du client, soit en atelier.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 685a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Dépanneur en électroménager, ouvrier qualifié  
Dépanneur en radio, télévision, hi-fi, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Dépanneur en matériels audiovisuels, ouvrier qualifié  
Dépanneur frigoriste (en matériel ménager), ouvrier qualifié  
Electricien en électroménager (réparation), ouvrier qualifié, TECH  
Electricien en radio, télévision, hi-fi (réparation), ouvrier qualifié  
Electricien ménager, ouvrier qualifié  
Electronicien (hors industrie)  
Technicien en électroménager, ouvrier qualifié  
Technicien radio, TV, hi-fi, ouvrier qualifié

---

### **633c ELECTRICIENS, ELECTRONICIENS QUALIFIES EN MAINTENANCE ENTRETIEN, REPARATION : AUTOMOBILE**

Ouvriers qualifiés effectuant les réparations sur tous les organes mécaniques d'automobiles, de véhicules utilitaires, de cycles ou de motocycles. Ils localisent la panne, réparent ou remplacent les pièces défectueuses, procédant au réglage et à la mise au point. <Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Electricien (automobile), ouvrier qualifié  
Electricien (cycles et motocycles), ouvrier qualifié

---

### **633d ELECTRICIENS, ELECTRONICIENS QUALIFIES EN MAINTENANCE, ENTRETIEN : EQUIPEMENTS NON INDUSTRIELS**

Ouvriers qualifiés chargés de l'entretien, du dépannage ou de l'installation d'équipements

électromécaniques ou électroniques, autres que les machines et équipements industriels, les matériels de transport et de télécommunication et les appareils ménagers.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 672a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Dépanneur d'ascenseur, ouvrier qualifié  
Electromécanicien d'entretien (hors industrie, transport), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Electromécanicien de phare, ouvrier qualifié  
Electromécanicien en matériel de bureau, ouvrier qualifié  
Monteur d'ascenseur, ouvrier qualifié

---

## **MECANIQUE, TRAVAIL DES METAUX**

---

### **634a CARROSSIERS D'AUTOMOBILES QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés effectuant sur les ferrures, tôles, carrosseries d'automobile des réparations ou retouches nécessitant l'utilisation de tas, marteaux, ponceuses, disquieuses, etc., ou éventuellement d'un poste de soudure.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 682a>

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Carrossier, ouvrier qualifié  
Tôlier automobile, ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Carrossier-tôlier, ouvrier qualifié  
Ouvrier tôlier (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié  
Peintre en automobile (sauf industrie), ouvrier qualifié  
Soudeur-carrossier (réparation automobile), ouvrier qualifié  
Tôlier caravane, ouvrier qualifié  
Tôlier (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Tôlier industriel (voir 623a si ouvrier qualifié)

---

### **634b METALLIERS, SERRURIERS QUALIFIES**

Ouvriers qualifiés qui réalisent ou adaptent des éléments de menuiseries métalliques ou de ferronneries, dont ils assurent le montage (à l'exclusion des ouvriers d'art).



<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 682a>

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Ferronnier, ouvrier qualifié  
Menuisier métallique, ouvrier qualifié  
Métallier, ouvrier qualifié  
Serrurier, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Charpentier métallier, ouvrier qualifié  
Menuisier en alliage léger, ouvrier qualifié  
Métallier ferronnier, ouvrier qualifié  
Métallier serrurier, ouvrier qualifié  
Monteur serrurier, ouvrier qualifié  
Rampiste, ouvrier qualifié  
Serrurier chaudronnier, ouvrier qualifié  
Serrurier construction métallique, ouvrier qualifié  
Serrurier du bâtiment, ouvrier qualifié  
Serrurier en charpente fer, ouvrier qualifié  
Serrurier en menuiserie métallique, ouvrier qualifié  
Serrurier ferronnier, ouvrier qualifié  
Serrurier métallier, ouvrier qualifié  
Serrurier soudeur, ouvrier qualifié

---

### 634c MECANICIENS QUALIFIES EN MAINTENANCE, ENTRETIEN, REPARATION : AUTOMOBILE

Ouvriers qualifiés effectuant les réparations sur tous les organes mécaniques de véhicules utilitaires, d'automobiles, de cycles ou de motocycles. Ils localisent la panne, réparent ou remplacent les pièces défectueuses, procédant au réglage et à la mise au point.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 682a>

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Diéséliste, ouvrier qualifié  
Electricien automobile, ouvrier qualifié  
Garagiste mécanicien, ouvrier qualifié  
Mécanicien réparateur automobile, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur d'entretien (transports routiers, réparation automobile), ouvrier qualifié  
Chef mécanicien (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié  
Essayeur metteur point (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié  
Mécanicien carrossier, ouvrier qualifié  
Mécanicien d'entretien (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié  
Mécanicien en cycles et motocycles, ouvrier qualifié  
Mécanicien motoriste (sauf construction auto), ouvrier qualifié  
Mécanicien réparateur de cycles motocycles, ouvrier qualifié  
Mécanicien réparateur machines agricoles, ouvrier qualifié  
Metteur au point (transport routier, réparation automobile), ouvrier qualifié  
Monteur motoriste (sauf construction automobile,

ouvrier qualifié  
Réparateur de motoculteurs, ouvrier qualifié

---

### 634d MECANICIENS QUALIFIES DE MAINTENANCE, ENTRETIEN : EQUIPEMENTS NON INDUSTRIELS

Ouvriers qualifiés chargés de l'entretien, la réparation, la révision de tous types de matériels mécaniques (sans intervention sur des organes électriques), sauf les machines et équipements de production industrielle et les matériels de transport.

<Rubrique correspondante d'ouvriers non qualifiés : 682a>

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Horloger réparateur, ouvrier qualifié  
Mécanicien réparateur en machines de bureau, ouvrier qualifié  
Micromécanicien, ouvrier qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur mécanicien (hors industrie), ouvrier qualifié  
Mécanicien d'entretien (hors industrie, transport), ouvrier qualifié  
Mécanicien de précision (hors mécanique), ouvrier qualifié  
Mécanicien dépanneur (hors industrie), ouvrier qualifié  
Mécanicien en appareils de distribution, ouvrier qualifié  
Mécanicien en instruments de bord, ouvrier qualifié  
Mécanicien mécanographe, ouvrier qualifié

---

## TEXTILE, HABILLEMENT, CUIR

---

### 635a TAILLEURS ET COUTURIERES QUALIFIES, OUVRIERS QUALIFIES DU TRAVAIL DES ETOFFES (SAUF FABRICATION DE VETEMENTS), OUVRIERS QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL DU TRAVAIL DU CUIR

- Ouvriers qualifiés travaillant à l'unité ou en petite série dans l'habillement, la fourrure, le cuir, le textile. Ils sont capables d'effectuer en entier une opération complexe, par exemple la confection d'un vêtement à partir de coupons de tissu, mais ne sont pas reconnus comme ouvriers d'art.

- Ouvriers qualifiés travaillant, à la main ou en petite série, à la fabrication de chaussures, gants ou autres objets en cuir (à l'exclusion des ouvriers d'art).

<Rubrique correspondante pour les non qualifiés : 685a>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Cordonnier, ouvrier qualifié  
Coupeur en ganterie, maroquinerie (à la main), ouvrier qualifié  
Couseur en sellerie, ouvrier qualifié  
Couturier tapissier, ouvrier qualifié  
Matelassier, ouvrier qualifié  
Modiste, ouvrier qualifié  
Première main, ouvrier qualifié  
Réparateur de chaussures, en maroquinerie, ouvrier qualifié  
Tailleur (messieurs, dames, en confection, ...), ouvrier qualifié  
Voilier (grééur...), ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Bottier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Bourrelier, ouvrier qualifié  
Brodeuse (sauf à la main), ouvrier qualifié  
Casquier, ouvrier qualifié  
Chef d'équipe en confection, ouvrier qualifié  
Couturière (à domicile, à façon, ...)  
Dépeceur de peaux, en ganterie, ouvrier qualifié  
Essayer, retoucheur en haute couture, ouvrier qualifié  
Fourreur (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Gantier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Gradeur (habillement), ouvrier qualifié  
Imprimeur sur tissu (sauf à la main), ouvrier qualifié  
Képissière, ouvrier qualifié  
Maroquinier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Ouvrier chapelier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Patronnier modéliste en chaussures, ouvrier qualifié  
Peaussier, ouvrier qualifié  
Piqueur en sellerie, ouvrier qualifié  
Pompier (couture), ouvrier qualifié  
Réceptionnaire en ganterie, maroquinerie, ouvrier qualifié  
Retoucheur en haute couture, ouvrier qualifié  
Retoucheuse de vêtements, ouvrier qualifié  
Seconde main, ouvrier qualifié  
Sellier (bourrelier), ouvrier qualifié  
Tapissier en siège, d'ameublement, décorateur, ensemblier, villier, ouvrier qualifié  
Trieur de peaux, ouvrier qualifié

## ALIMENTATION, RESTAURATION

### 636a BOUCHERS (SAUF INDUSTRIE DE LA VIANDE)

Ouvriers procédant, dans le cadre d'un travail artisanal, au découpage des bêtes de boucherie et au parage des morceaux. Ils participent parfois à la vente elle-même. Cette activité implique normalement d'exercer un emploi qualifié, à l'exception des apprentis.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Boucher de collectivité, cantine, ouvrier qualifié, non qualifié

Ouvrier boucher (sauf industrie de la viande), ouvrier qualifié, non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Boucher-charcutier (commerce de détail), ouvrier qualifié, non qualifié  
Boucher (commerce de détail), ouvrier qualifié, non qualifié  
Commis boucher (commerce), ouvrier qualifié, non qualifié  
Garçon boucher (commerce), ouvrier qualifié, non qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Apprenti boucher (voir 683a)

---

### 636b CHARCUTIERS (SAUF INDUSTRIE DE LA VIANDE)

Ouvriers qui, dans le cadre d'un travail artisanal, procèdent au travail des viandes, en particulier de porc, par cuisson, salaison ou fumage, les accommodent et les présentent en vue de la vente à emporter. Cette activité implique normalement d'exercer un emploi qualifié, à l'exception des apprentis.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Charcutier traiteur (commerce), ouvrier qualifié, non qualifié  
Ouvrier charcutier (sauf industrie de la viande), ouvrier qualifié, non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Charcutier (commerce de détail), ouvrier qualifié, non qualifié  
Rôtisseur (commerce), ouvrier qualifié, non qualifié  
Salaisonnier (commerce), ouvrier qualifié, non qualifié  
Tripiier (commerce), ouvrier qualifié, non qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Apprenti charcutier (voir 683a)

---

### 636c BOULANGERS, PATISSIERS (SAUF ACTIVITE INDUSTRIELLE)

Ouvriers qui, soit à la main, soit en conduisant des machines mais dans le cadre d'un travail artisanal, fabriquent, pour la vente à emporter : du pain ; des viennoiseries (croissants, pains au chocolat,...) ; ou des biscuits, des pâtes sucrées, des crèmes et autres garnitures destinées à les accompagner pour former des gâteaux ; ou bien encore d'autres douceurs (marrons glacés, truffes en chocolat, et assimilés). Cette activité implique normalement d'exercer un emploi qualifié, à l'exception des apprentis.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chef pâtissier (sauf pâtisserie industrielle et restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Ouvrier boulanger (sauf boulangerie industrielle), ouvrier qualifié, non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Boulangier (sauf boulangerie industrielle), ouvrier qualifié, non qualifié  
Ouvrier pâtissier (sauf pâtisserie industrielle), ouvrier qualifié, non qualifié  
Pâtissier (sauf pâtisserie industrielle et restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Apprenti boulanger (voir 683a)  
Apprenti pâtissier (voir 683a)

---

## 636d CUISINIERS ET COMMIS DE CUISINE

Professionnels qualifiés préparant des aliments destinés à être consommés dans un lieu de restauration (restaurant, hôtel- restaurant, restaurant de collectivité). La préparation est souvent assurée sur place mais ils sont parfois chargés aussi des approvisionnements. La confection industrielle de plats cuisinés ne relève pas de cette rubrique.

<Rubrique correspondante pour les non qualifiés : 561a>.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Commis de cuisine, ouvrier qualifié, employé  
Commis pâtissier (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, employé  
Cuisinier, ouvrier qualifié, employé  
Second de cuisine, ouvrier qualifié, employé

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Aide de cuisine, ouvrier qualifié, employé  
Chef de cuisine, ouvrier qualifié, employé  
Chef travaillant seul (restaurant), ouvrier qualifié, employé  
Commis boucher (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, employé  
Commis garde-manger, ouvrier qualifié, employé  
Commis grillardin, ouvrier qualifié, employé  
Commis poissonnier (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, employé  
Commis rôtiisseur (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, employé  
Communard, ouvrier qualifié, employé  
Cuisinier de cantine, de collectivité, ouvrier qualifié, employé  
Cuisinier (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, employé  
Garde manger (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Pâtissier (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Poissonnier (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Responsable de garniture (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Rôtiisseur (hôtel, restaurant), ouvrier qualifié, non qualifié, employé

## PROFESSIONS EXCLUES

Apprenti cuisinier (voir 561d)

## DIVERS

---

### 637a MODELEURS (SAUF MODELEURS DE METAL), MOULEURS-NOYAUTEURS A LA MAIN, OUVRIERS QUALIFIES DU TRAVAIL DU VERRE OU DE LA CERAMIQUE A LA MAIN

- Ouvriers qualifiés réalisant à l'unité : soit des moules et noyaux en sable pour la réalisation des pièces de fonderie ; soit des modèles en bois, plâtre, plastique pour les besoins de tous les secteurs d'activités.

- Ouvriers qualifiés travaillant à la main au façonnage, à la finition, à la décoration d'objets en verre ou en céramique. (à l'exception des ouvriers d'art).

<Rubrique correspondante pour les non qualifiés : 685a>

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Faïencier, ouvrier qualifié  
Modeleur (fer, verre, matériaux de construction), ouvrier qualifié  
Modeleur (fonderie, première transformation des métaux), ouvrier qualifié  
Modeleur (mécanicien) bois, ouvrier qualifié  
Mouleur (noyauteur) à la main (fonderie), ouvrier qualifié  
Porcelainier, ouvrier qualifié  
Souffleur de verre au chalumeau, ouvrier qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Façonnier sur glace, ouvrier qualifié  
Maquettiste bois, ouvrier qualifié  
Menuisier maquettiste, ouvrier qualifié  
Modeleur mécanicien bois, ouvrier qualifié  
Noyauteur (fonderie), ouvrier qualifié  
Opticien de précision, ouvrier qualifié  
Potier en verrerie, faïence, porcelaine, ouvrier qualifié  
Accordeur d'instruments, ouvrier qualifié

---

### 637b OUVRIERS D'ART

Ouvriers très qualifiés, travaillant le plus souvent dans de petites entreprises, qui fabriquent ou restaurent, par des techniques essentiellement manuelles, à l'unité ou en petite série, des objets susceptibles de procurer un plaisir esthétique. Leur activité n'est cependant pas reconnue comme purement artistique. La liste suivante doit être considérée comme exhaustive.

<Rubrique correspondante pour les non qualifiés : 685a>

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Accordeur d'instruments, ouvrier qualifié  
Agrandisseur statuaire, ouvrier qualifié  
Archetier, ouvrier qualifié

Argenteur, ouvrier qualifié  
Argenteur sur feuille, ouvrier qualifié  
Armurier (sauf commerce), ouvrier qualifié, employé  
Artisan d'art, s.a.i., ouvrier qualifié  
Batteur d'or, ouvrier qualifié  
Bijoutier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Bombeur de verre, ouvrier qualifié  
Brodeuse à la main, à l'aiguille, au crochet, ouvrier qualifié, employé  
Bronzier d'art, ouvrier qualifié, employé  
Céramiste d'art, ouvrier qualifié  
Chaînist(e) (bijouterie, horlogerie), ouvrier qualifié  
Ciseleur repousseur sur cuir, ouvrier qualifié  
Ciseleur, ouvrier qualifié  
Coutelier d'art, ouvrier qualifié  
Créateur de figurines, ouvrier qualifié  
Damasquineur, ouvrier qualifié  
Décorateur en céramique, ouvrier qualifié  
Décorateur sur verre, ouvrier qualifié  
Dentellière à la main, au crochet, au fuseau, ouvrier qualifié  
Diamantaire (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Dinandier, ouvrier qualifié  
Dominotier, ouvrier qualifié  
Doreur ornementaliste, ouvrier qualifié  
Doreur sur bois, cuir, métal, ouvrier qualifié  
Doreur sur tranche, ouvrier qualifié  
Doreur à la feuille, ouvrier qualifié  
Ebéniste d'art, ouvrier qualifié  
Ecailliste, ouvrier qualifié  
Emailleur d'art, ouvrier qualifié  
Emailleur sur verre, ouvrier qualifié  
Encadreur (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Enlumineur, ouvrier qualifié  
Estampeur à froid, ouvrier qualifié  
Estampeur en bijouterie, ouvrier qualifié  
Fabricant d'automates, ouvrier qualifié  
Fabricant d'orfèvreries, ouvrier qualifié  
Fabricant de luminaires en bronze, ouvrier qualifié  
Fabricant de papier à la main, ouvrier qualifié  
Fabricant de papiers peints à la main, à la cuve, à la planche, ouvrier qualifié  
Facteur d'instruments de musique (accordéon, clavecin, harpe, hautbois, orgue, piano, percussion), ouvrier qualifié  
Facteur d'instruments à cordes, ouvrier qualifié  
Facteur d'instruments à vent, ouvrier qualifié  
Faïencier d'art, ouvrier qualifié  
Façonnier d'art, ouvrier qualifié, employé  
Ferronnier d'art, ouvrier qualifié  
Feuillagiste en bijouterie, ouvrier qualifié  
Fileur de verre, ouvrier qualifié  
Fileur doreur, ouvrier qualifié  
Fondeur d'art, ouvrier qualifié  
Fondeur d'or, ouvrier qualifié  
Fondeur de cloche, ouvrier qualifié  
Forgeron d'art, ouvrier qualifié  
Fourreur à la main, ouvrier qualifié  
Fresquiste, ouvrier qualifié  
Gainier d'art, ouvrier qualifié  
Glypticien, ouvrier qualifié  
Gnomoniste, ouvrier qualifié  
Graveur d'art, ouvrier qualifié  
Graveur en bijouterie-orfèvrerie, ouvrier qualifié  
Graveur en pierre fine et camées, ouvrier qualifié  
Graveur en taille douce, ouvrier qualifié  
Graveur héraldiste, ouvrier qualifié

Graveur miroiterie, ouvrier qualifié  
Graveur ornementaliste, ouvrier qualifié  
Graveur sur bois, cristal, métal, pierre, verre, ouvrier qualifié  
Graveur sur tissus à la main, à la planche, ouvrier qualifié  
Guillocheur, ouvrier qualifié  
Harmoniste, ouvrier qualifié  
Imprimeur d'art, ouvrier qualifié  
Imprimeur sur textile, cuir, fourrure à la main, ouvrier qualifié  
Imprimeur taille-douceur, ouvrier qualifié  
Incrustateur, ouvrier qualifié  
Ivoirier, ouvrier qualifié  
Joillier (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Lapidaire, ouvrier qualifié  
Laqueur décorateur, ouvrier qualifié  
Licier ou lissier, ouvrier qualifié  
Lithographe, ouvrier qualifié  
Luthier, ouvrier qualifié  
Lustreur en pelletterie, ouvrier qualifié  
Marbreur de papier à la main, ouvrier qualifié  
Marbrier d'art, ouvrier qualifié  
Maroquinier d'art (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Marqueteur d'art, ouvrier qualifié  
Metteur aux points en sculpture, ouvrier qualifié  
Miniaturiste, ouvrier qualifié  
Miroitier d'art, ouvrier qualifié  
Modeleur sculpteur, ouvrier qualifié  
Monteur en bronze, ouvrier qualifié  
Monteur en orfèvrerie, ouvrier qualifié  
Mosaïste d'art, ouvrier qualifié  
Mouleur statuaire sur plâtre, ouvrier qualifié  
Médailleur, ouvrier qualifié  
Médailleuse, ouvrier qualifié  
Nacreur, ouvrier qualifié  
Orfèvre (sauf commerce), ouvrier qualifié  
Ornementaliste, ouvrier qualifié  
Papetier (à la main, à la cuve, à la planche), ouvrier qualifié  
Papetier d'art, ouvrier qualifié  
Parcheminier, ouvrier qualifié  
Pareur de peau, ouvrier qualifié  
Passementier à la main, ouvrier qualifié  
Peintre décorateur sur éventails, ouvrier qualifié  
Peintre en lettres (sauf bâtiment), ouvrier qualifié  
Peintre en trompe l'œil, ouvrier qualifié  
Peintre sur meuble, ouvrier qualifié  
Peintre sur cuir, soie, tissu, ouvrier qualifié  
Peintre à la main sur faïence, grès, porcelaine, verre, ouvrier qualifié  
Perceur de pierres précieuses, ouvrier qualifié  
Pipier à la main en bryère, morta, céramique, ouvrier qualifié  
Planeur à la main en orfèvrerie, ouvrier qualifié  
Polisseur (aviveur) en bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, ouvrier qualifié  
Porcelainier, ouvrier qualifié  
Poseur de fonds en céramique, ouvrier qualifié  
Potier d'art, ouvrier qualifié  
Potier en étain, ouvrier qualifié  
Pélissier, ouvrier qualifié  
Relieur d'art, ouvrier qualifié  
Rentrayer en tapisserie et tapis, ouvrier qualifié  
Reperceur en bijouterie, joaillerie, orfèvrerie, ouvrier qualifié  
Repousseur sur bronze et métaux précieux, ouvrier

qualifié  
 Repousseur sur cuir, ouvrier qualifié  
 Repousseur en orfèvrerie, ouvrier qualifié  
 Restaurateur d'automates, ouvrier qualifié  
 Restaurateur d'instruments de musique, ouvrier qualifié  
 Restaurateur de monuments, ouvrier qualifié  
 Restaurateur d'objets d'art, ouvrier qualifié  
 Restaurateur de meubles anciens, ouvrier qualifié  
 Restaurateur de tableaux, dessins, ouvrier qualifié  
 Santonnier, ouvrier qualifié  
 Sculpteur ornemaniste, ouvrier qualifié  
 Sculpteur céramiste, ouvrier qualifié  
 Sculpteur médailliste, ouvrier qualifié  
 Sculpteur orfèvre, ouvrier qualifié  
 Sculpteur sur bois, cuir, ivoire, pierre, ouvrier qualifié  
 Sculpteur agrandisseur ou réducteur, ouvrier qualifié  
 Sertisseur, ouvrier qualifié  
 Souffleur de verre à la canne ou au chalumeau, ouvrier qualifié  
 Staffeur ornemaniste, ouvrier qualifié  
 Stucateur, ouvrier qualifié  
 Sérigraphiste au cadre ou à la planche, ouvrier qualifié  
 Serrurier d'art, ouvrier qualifié  
 Tabletier d'art, ouvrier qualifié  
 Tabletier en corne, écaille, bois, os, ouvrier qualifié  
 Taille-doucier, ouvrier qualifié  
 Tailleur de pierres pour monuments historiques, ouvrier qualifié  
 Tailleur de pierres fines ou dures, ouvrier qualifié  
 Tapissier à la main, à l'aiguille, ouvrier qualifié  
 Tapissier d'art, ouvrier qualifié  
 Teinturier sur pelletterie, ouvrier qualifié  
 Tisseur de soie à la main, ouvrier qualifié  
 Tisseur à bras, ouvrier qualifié  
 Tourneur d'art, ouvrier qualifié  
 Tourneur en céramique, sur bois, sur pierre, ouvrier qualifié  
 Tourneur repousseur en orfèvrerie, ouvrier qualifié  
 Vernisseur à la main, au tampon, ouvrier qualifié, employé  
 Vernisseur d'art, ouvrier qualifié  
 Verrier d'art, ouvrier qualifié  
 Vitrailliste, ouvrier qualifié

### **637c OUVRIERS ET TECHNICIENS DES SPECTACLES VIVANTS ET AUDIOVISUELS**

Professionnels exerçant des métiers à qualification technique, spécifiques de la production des spectacles vivants et audiovisuels, mais pouvant mettre en œuvre également des compétences relevant d'autres secteurs. D'une manière générale, les activités exercées se rapportent directement à la préparation et à l'élaboration de ces spectacles, ainsi qu'à la surveillance technique de leur bon déroulement.

Le travail exécuté par les professionnels concernés est généralement tenu pour un travail de haute qualité dans leurs domaines d'activités respectifs. Toutefois, il ne leur est pas reconnu une activité de création et ils n'assument pas un rôle d'encadrement.

La rubrique inclut les personnels exerçant leur

spécialité au sein d'entreprises de prestations de services.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Accessoiriste (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Coiffeur posticheur (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Costumier (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Couturière (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Electricien (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Habilleuse (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Machiniste (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Maquilleuse (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Menuisier (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Monteur de cirque (cirque)  
 Peintre (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Perruquier (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Serrurier (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Tapissier (théâtre, audiovisuel, spectacles)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Armurier (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Bottier (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Câbliste (théâtre, spectacles)  
 Employé de spectacle, music-hall (sai, sauf caissière, ouvreuse, vestiaire, ...)  
 Laveuse repasseuse (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Lingère raccommodeuse (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Modiste (théâtre, audiovisuel, spectacles)  
 Opérateur projectionniste (salle de cinéma, salle de spectacles)  
 Technicien de plateau (cinéma, audiovisuel, spectacles)  
 Travelling-man (cinéma, audiovisuel, spectacles)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Caissier (ère) (spectacles) (voir 552a)  
 Chef accessoiriste (spectacles) (voir 465b si non cadre)  
 Chef costumier (spectacles) (voir 353c si cadre)  
 Chef éclairagiste (spectacles) (voir 465b)  
 Chef électricien (spectacles) (voir 465b)  
 Chef habilleuse (spectacles) (voir 465b)  
 Chef machiniste (spectacles) (voir 465b si non cadre)  
 Chef maquilleuse (spectacles) (voir 353c si cadre)  
 Chef technicien de plateau (cinéma, audiovisuel, spectacles) (voir 465b)  
 Gardien (ne) de vestiaire (spectacles) (voir 564b)  
 Ouvreur (se) (spectacles) (voir 564b)

### **637d OUVRIERS QUALIFIES DIVERS DE TYPE ARTISANAL**

<Rubrique correspondante pour les non qualifiés : 685a>

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Accordeur réparateur de pianos  
 Blanchisseur, ouvrier qualifié  
 Canneuse de chaises, ouvrier qualifié  
 Clé minute, ouvrier qualifié  
 Presseur (pressing) sauf onq, am  
 Rempailleur, ouvrier qualifié

Sabotier (sauf commerce) cadre  
Taxidermiste, ouvrier qualifié  
Toiletteur d'animaux, ouvrier qualifié  
Vannier, ouvrier qualifié



## 64 : CHAUFFEURS

Cette catégorie socioprofessionnelle ne comprend que des salariés. Elle regroupe les chauffeurs de poids lourd, de véhicule de transport en commun ou de véhicule léger. Les conducteurs d'engins de transport guidés (tramways trolleybus...) sont exclus. Sont aussi exclus les conducteurs d'engins spéciaux de manutention, des travaux publics, de l'agriculture et de l'exploitation forestière. En revanche la catégorie comprend les livreurs et coursiers à vélo, à triporteur ou même à pied.

L'intitulé de profession permet généralement de déterminer l'appartenance à la catégorie. Les chauffeurs peuvent être classés, dans les conventions collectives, en ouvriers qualifiés ou non, mais aussi en employés.

En général, le chauffeur ne se contente pas de conduire son véhicule, mais participe à d'autres activités : chargement, livraison, opérations commerciales simples liées au transport de voyageurs. D'une façon générale, on considère toujours que le fait d'être chauffeur suffit à justifier un classement dans la catégorie sauf pour les ambulanciers en raison de l'aspect « profession de santé ».

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
52 Employés civils et agents de service de la fonction publique	Peuvent avoir les mêmes activités	Ambulanciers
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Peuvent conduire des véhicules	Engins spéciaux du B.T.P.
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Peuvent conduire des véhicules	Engins spéciaux de manutention ou engins de transport guidés
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Activités pouvant être associées au transport	Manutention et non conduite de véhicules routiers.

### Les rubriques PCS-ESE

#### **Conducteurs routiers**

- 641a Conducteurs routiers et grands routiers
- 641b Conducteurs de véhicule routier de transport en commun

#### **Chauffeurs de taxi et de voitures particulières**

- 642a Conducteurs de taxi
- 642b Conducteurs de voiture particulière

#### **Conducteurs livreurs, coursiers**

- 643a Conducteurs livreurs, coursiers

#### **Environnement**

- 644a Conducteurs de véhicule de ramassage des ordures ménagères

### **CONDUCTEURS ROUTIERS**

#### **641a CONDUCTEURS ROUTIERS ET GRANDS ROUTIERS**

Salariés préparant et effectuant le transport de marchandises dans un véhicule lourd (poids total autorisé en charge supérieur à 3,5 t : PL). Ils sont responsables de l'arrimage et de leur chargement. Ils participent parfois à l'entretien courant de leur véhicule.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chauffeur (camion, poids lourd, routier : transport de marchandises) si salarié

Conducteur (camion, poids lourd, routier : transport de marchandises) si salarié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Camionneur (PL) si salarié

Chauffeur déménageur (PL) si salarié

Chauffeur grumier (PL) si salarié

Chauffeur livreur (PL) si salarié

Chauffeur magasinier (PL) si salarié

Chauffeur mécanicien (PL) si salarié

Chauffeur transporteur (PL) si salarié

Conducteur routier de transport de marchandises si salarié

Conducteur routier international, régional si salarié

Convoyeur (PL) si salarié

Stagiaire conducteur routier (PL) si salarié

## PROFESSIONS EXCLUES

Cariste (voir 652a)

Chauffeur de ramassage (marchandises) (voir 643a)

Chauffeur livreur (sauf poids lourd) (voir 643a)

Chauffeur (bus, car, tourisme, tc : transport de personnes) (voir 641b)

Chauffeur (taxi) (voir 642a)

Ouvrier routier (Etat, coll. loc.) (voir 621f si ouvrier qualifié)

Ouvrier routier (Etat, coll. loc.) (voir 671a si ouvrier non qualifié)

Ouvrier routier (hors Etat, coll. loc.) (voir 621e si ouvrier qualifié)

Ouvrier routier (hors Etat, coll. loc.) (voir 671c si ouvrier non qualifié)

---

## 641b CONDUCTEURS DE VEHICULE ROUTIER DE TRANSPORT EN COMMUN

Salariés conduisant un autobus ou un autocar (au moins 10 places avec le chauffeur), en ville ou à la campagne. Ils effectuent en général un trajet régulier. Ils perçoivent souvent le prix des places et renseignent la clientèle.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chauffeur de bus si salarié

Conducteur de bus (RATP)

Conducteur de car si salarié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chauffeur de ligne si salarié

Chauffeur de ramassage (personnes) si salarié

Conducteur de tourisme si salarié

Conducteur de trolleybus si salarié

Conducteur de voyageurs si salarié

Conducteur receveur si salarié

Conducteur transport en commun (tc) non guide si salarié

Machiniste receveur

Machiniste (autobus RATP)

## PROFESSIONS EXCLUES

Chauffeur (camion, poids lourd, routier : transport de

marchandises) (voir 641a)

Chauffeur (taxi) (voir 642a)

Conducteur de tramway (voir 654b)

---

## CHAUFFEURS DE TAXI ET DE VOITURES PARTICULIERES

---

### 642a CONDUCTEURS DE TAXI

Salariés conduisant une voiture légère (au plus 9 places, chauffeur compris), dans laquelle ils transportent les clients vers le lieu de leur choix, moyennant une redevance qu'ils sont chargés de percevoir.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chauffeur de taxi si salarié

Conducteur de taxi si salarié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chauffeur de grande remise si salarié

Chauffeur de voiture de place si salarié

Taxi, Taximan, Taxiteur si salarié

## PROFESSIONS EXCLUES

Chauffeur de taxi-ambulance (voir 526e)

Chauffeur (auto, véhicule léger) (voir 642b)

---

### 642b CONDUCTEURS DE VOITURE PARTICULIERE

Salariés chargés de transporter certaines personnes dans une voiture légère (au plus 9 places, chauffeur compris).

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chauffeur de voiture particulière si salarié

Chauffeur (auto, véhicule léger) (direction, d'entreprise) si salarié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Chauffeur de direction si salarié

Chauffeur de maître si salarié

Chauffeur de pompes funèbres si salarié

## PROFESSIONS EXCLUES

Chauffeur de taxi (voir 642a)

Chauffeur (ambulancier) (voir 526e)

---

## CONDUCTEURS LIVREURS, COURSIERS

---

### 643a CONDUCTEURS LIVREURS, COURSIERS

Salariés qui conduisent des véhicules légers (poids autorisé en charge au plus 3,5 t) pour enlever ou livrer des marchandises, en général à faible



distance. Ils ont la responsabilité de leur chargement et des opérations commerciales et encaissement qui peuvent être liés à la livraison.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Chauffeur livreur si salarié  
Conducteur livreur si salarié  
Coursier  
Livreur si salarié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide chauffeur  
Aide livreur  
Chauffeur de ramassage (marchandises) si salarié  
Chauffeur emballeur si salarié  
Chauffeur laitier si salarié  
Chauffeur livreur (sauf poids lourd)  
Chauffeur magasinier  
Chauffeur manutentionnaire si salarié  
Chauffeur vendeur si salarié  
Commissionnaire (coursier) si salarié  
Conducteur convoyeur si salarié  
Conducteur messagerie  
Convoyeur (sauf transports de fonds), ouvrier qualifié, employé  
Distributeur de journaux, de prospectus si salarié  
Livreur à domicile de biens de consommations si salarié  
Livreur en alimentation si salarié  
Magasinier vl si salarié  
Ramasseur de lait si salarié  
Vendeur livreur si salarié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chauffeur de ramassage (personnes) (voir 641b)  
Conducteur de bennes à ordures (voir 644a si ouvrier qualifié, non qualifié)  
Convoyeur (transports de fonds) (voir 534b)

## **ENVIRONNEMENT**

---

### **644a CONDUCTEURS DE VEHICULE DE RAMASSAGE DES ORDURES MENAGERES**

Salariés préparant et effectuant la conduite de véhicule de ramassage des ordures ménagères. Ils sont responsables du ramassage et de leur chargement. Ils participent souvent à l'entretien courant de leur véhicule.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur de bennes à ordures, ouvrier qualifié, non qualifié  
Conducteur poids lourd ordures ménagères, ouvrier qualifié, non qualifié

## 65 : OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, DU MAGASINAGE ET DU TRANSPORT

Cette catégorie socioprofessionnelle comprend les ouvriers qualifiés de la manutention et du magasinage, les conducteurs d'engins lourds de levage et les ouvriers qualifiés du transport à l'exclusion des chauffeurs routiers. Les salariés classés dans cette catégorie peuvent être ouvriers qualifiés ou employés dans les conventions collectives.

La catégorie comprend précisément :

- la conduite d'installations industrielles lourdes de transport de produits et d'autres engins lourds de manœuvre, y compris les grues des chantiers du bâtiment. La conduite d'autres engins spéciaux du bâtiment et des travaux publics, ainsi que celle des engins agricoles et forestiers, est en revanche exclue ;
- la conduite de chariots élévateurs automoteurs, à l'exclusion des engins de manutention non mécanisés, de la manutention purement manuelle, et de l'approvisionnement des rayons de grandes surfaces, activité souvent liée à la vente ou à l'encaissement ;
- le travail des dockers, qui sont, par exception inclus dans la catégorie, quelles que soient leur fonction et leur classification ;
- la conduite de tous les engins guidés de transports terrestres, c'est à dire des trains mais aussi des engins de manœuvre sur rail, des engins guidés pouvant circuler sur une partie du réseau routier, et les véhicules ou même les engins légers circulant sur câble ;
- l'exploitation matérielle des réseaux de transport (y compris routier), c'est à dire les tâches effectuées par les personnes sédentaires, donc excluant la conduite des engins de transport, mais nécessaires au fonctionnement matériel du réseau. Sont exclues les fonctions principalement administratives ou commerciales et l'entretien ou la réparation des matériels et des infrastructures ;
- les tâches manuelles du bord dans la marine marchande, pêche exclue, au niveau exécution ;
- les tâches du bord dans la navigation intérieure, y compris le commandement du navire.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
46 Professions intermédiaires administratives et commerciales des entreprises	Domaine d'activité parfois voisin (transports)	Responsabilité ou technicité supérieure ; en principe classé technicien ou agent de maîtrise
48 Contremaîtres, agents de maîtrise	Salariés ; peuvent exercer dans le même domaine d'activité	Classés agents de maîtrise ou techniciens dans les conventions collectives. L'encadrement est leur principale fonction
54 Employés administratifs d'entreprise	Domaine d'activité parfois voisin	L'aspect administratif ou commercial l'emporte sur l'aspect exploitation matérielle
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Ouvriers qualifiés dans les conventions collectives. Domaine d'activité parfois voisin	Conduite d'engins spéciaux du bâtiment, des travaux publics (autres que grues) ou entretien, réparation des matériels ou des infrastructures
64 Chauffeurs	Salariés ; conducteurs de véhicules	Véhicules non guidés

67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Peuvent avoir le même type de travail	Classés ouvriers non qualifiés dans les conventions collectives (ou métier de type non qualifié)
--	---------------------------------------	--

## Les rubriques PCS-ESE

### **Conducteurs d'engins lourds de levage et de manœuvre**

- 651a Conducteurs d'engin lourd de levage
- 651b Conducteurs d'engin lourd de manœuvre

### **Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes**

- 652a Ouvriers qualifiés de la manutention, conducteurs de chariots élévateurs, caristes
- 652b Dockers

### **Magasiniers**

- 653a Magasiniers qualifiés

### **Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés**

- 654b Conducteurs qualifiés d'engins de transport guidés (sauf remontées mécaniques)
- 654c Conducteurs qualifiés de systèmes de remontées mécaniques

### **Autres agents qualifiés des transports**

- 655a Autres agents et ouvriers qualifiés (sédentaires) des services d'exploitation des transports

### **Matelots (marine marchande), capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale**

- 656b Matelots de la marine marchande
- 656c Capitaines et matelots timoniers de la navigation fluviale

## **CONDUCTEURS D'ENGINS LOURDS DE LEVAGE ET DE MANŒUVRE**

### **651a CONDUCTEURS D'ENGIN LOURD DE LEVAGE**

Ouvriers qualifiés qui conduisent des engins conçus pour soulever de fortes charges afin de les déplacer, dont la manœuvre est assez difficile ou dangereuse. Ils travaillent généralement au sein d'une unité spécialisée dans la manutention, sur un chantier du bâtiment ou au sein d'un atelier.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Grutier  
Pontier  
Pontonnier

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Charpentier levageur  
Chef d'équipe grutier  
Conducteur d'engin (portuaire, aéroportuaire)  
Conducteur grutier  
Conducteur (engin lourd de levage)  
Grutier-pontier

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Cariste (voir 652a, 652b)

### **651b CONDUCTEURS D'ENGIN LOURD DE MANŒUVRE**

Ouvriers qui conduisent des engins conçus pour déplacer, sans les soulever de fortes charges à courtes distances, à l'exception de ceux travaillant sur un chantier du bâtiment ou dans une exploitation agricole ou forestière. En particulier, la rubrique comprend les agents des chemins de fer chargés de conduire un engin servant à déplacer sur une courte distance des wagons et à réaliser certaines manœuvres. Ces opérations n'impliquent pas les mêmes responsabilités que celles du conducteur de train.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur (locomoteur, locotracteur, engin de manœuvre)  
Tractiste

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'exploitation (transport), ouvrier qualifié

Agent de manœuvre (réseau ferré), ouvrier qualifié  
Agent de manœuvre, ouvrier qualifié  
Agent de mouvement (SNCF), ouvrier qualifié  
Cabinier, ouvrier qualifié  
Conducteur de manœuvre  
Conducteur de tapis roulant  
Conducteur (engin lourd de manutention :  
locomoteur, locotracteur)  
Conducteur (locomoteur locotracteur)  
Crl, Crlp, Crmp, Crlo, Crloh (SNCF)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent de conduite (engin de transport guidé) (voir 654b)  
Conducteur (mécanicien) de route (SNCF, métro, ...) (voir 654a)  
Docker (voir 652b)

## ***OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, CONDUCTEURS DE CHARIOTS ELEVATEURS, CARISTES***

### **652a OUVRIERS QUALIFIES DE LA MANUTENTION, CONDUCTEURS DE CHARIOTS ELEVATEURS, CARISTES**

Ouvriers qualifiés assurant généralement l'approvisionnement ou l'évacuation de postes de fabrication. Ils conduisent souvent un chariot élévateur automoteur ou un engin (à l'exception des engins lourds de manœuvre mentionnés en rubrique 651b) dont ils assurent l'entretien courant.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Cariste  
Opérateur de matières premières (industrie)  
Préparateur (industrie)

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chargeur d'avion  
Chauffeur (cariste, élévateur)  
Chef cariste  
Conducteur d'engins de manutention (transpalette, chariot élévateur)  
Conducteur de chariot élévateur (cariste)  
Préparateur de matières premières (plasturgie)

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Cariste docker (voir 652b)  
Conducteur de route (SNCF, métro...) (voir 654b)  
Conducteur (engin lourd de levage : grutier, pontier, pontonnier) (voir 651a)  
Conducteur (engin lourd de manutention : locomoteur, locotracteur) (voir 651b)  
Docker (voir 652b)

### **652b DOCKERS**

Ouvriers chargeant ou déchargeant les bateaux, ou effectuant certaines manipulations à terre dans les

ports maritimes. Leur profession est régie par la loi d'organisation de la manutention portuaire du 6 septembre 1947.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Docker

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Cariste docker  
Docker (camionneur, cariste, occasionnel)

## ***MAGASINIERS***

### **653a MAGASINIERS QUALIFIES**

Salariés de niveau ouvrier qualifié qui participent à la réception, à la mise en place et à la sortie des produits entreposés dans un magasin ; ils ont pour principale fonction d'assurer la gestion des stocks de produits et d'en tenir à jour un état.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Magasinier, ouvrier qualifié, employé  
Stockiste, ouvrier qualifié, employé

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Employé de réception (magasinage), ouvrier qualifié, employé  
Gestionnaire des stocks, ouvrier qualifié, employé  
Magasinier préparateur de commande, ouvrier qualifié, employé  
Magasinier vendeur, ouvrier qualifié, employé  
Magasinier (manutentionnaire), ouvrier qualifié, employé  
Réceptionnaire-pointeur, ouvrier qualifié, employé  
Répartiteur de dépôt, ouvrier qualifié, employé  
Vendeur magasinier, ouvrier qualifié, employé

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Chef de magasinage (de stock, de réserve) (voir 487a)  
Responsable de magasinage, de stock... (voir 487a)

## ***CONDUCTEURS QUALIFIES D'ENGINS DE TRANSPORT GUIDES***

### **654b CONDUCTEURS QUALIFIES D'ENGINS DE TRANSPORT GUIDES (SAUF REMONTEES MECANIQUES)**

Conducteur de train ou conducteur qualifié d'autres engins de transports de personnes ou de marchandises astreints à rester en contact avec un support spécial(rails, câbles porteur ou d'alimentation,...), à l'exception des personnes chargées de piloter les remontées mécaniques. Ils sont responsables de la sécurité du transport. La

complexité de leur travail et la longueur de leurs déplacements dépendent beaucoup du mode de transport.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur de métro, train, locomotive (RATP, SNCF, etc.)

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent de conduite de métro  
Conducteur de route (SNCF, métro...)  
Conducteur de tramway, funiculaire  
Conducteur diesel (transports ferroviaires)  
Conducteur (réseau ferré RATP, métro urbain)  
Elève conducteur (SNCF)  
Mécanicien de route (SNCF, métro...)  
Pilote du rail (SNCF)  
Wattman (tramway)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Conducteur de bus (voir 641b)  
Conducteur de manœuvre (voir 651b)  
Conducteur de trolleybus, bus (voir 641b)  
Conducteur (locomoteur, locotracteur) (voir 651b)  
Crl, Crlo (SNCF) (voir 651b)

---

## **654c CONDUCTEURS QUALIFIES DE SYSTEMES DE REMONTEES MECANIQUES**

Ouvriers chargés de la conduite d'une remontée mécanique filoguidée (télécabine, télésiège, télési) destinée au transport de personnes.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur de remontées mécaniques  
Opérateur de remontées mécaniques, ouvrier qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide conducteur (remontée filoguidée)  
Assistant de piste  
Conducteur de télécabine/téléphérique/télésiège/télési  
Coordonnateur de remontées  
Employé de remontées mécaniques  
Perchiste (sauf cinéma, télévision), ouvrier qualifié

---

## **AUTRES AGENTS QUALIFIES DES TRANSPORTS**

---

### **655a AUTRES AGENTS ET OUVRIERS QUALIFIES (SEDENTAIRES) DES SERVICES D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS**

Salariés de niveau ouvrier qualifié affectés à l'exploitation d'un réseau de transports. Leur travail ne nécessite pas de déplacements à longue distance et n'implique pas en principe la conduite de véhicules. Ils n'ont pas de fonction notable

d'encadrement, mais leur emploi exige des connaissances particulières ou comporte d'importantes responsabilités.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aiguilleur (principal...)  
Chef de station de métro, ouvrier qualifié, employé  
Sous-chef de gare  
Surveillant de gare routière

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Accrocheur de wagons (réseau ferré), ouvrier qualifié  
Accrocheur (manutention) (réseau ferré), ouvrier qualifié  
Agent d'exploitation (SNCF), ouvrier qualifié  
Agent de mouvement signaux et aiguilles  
Aiguilleur (réseau ferré), ouvrier qualifié  
Amvm, Amvhm, Amvkm, Amvkhm (SNCF)  
Aplg, Calg, Apam, Atam, suie (SNCF)  
Brigadier (manutention, messagerie), ouvrier qualifié, employé  
Chef de brigade (transports), ouvrier qualifié, employé  
Chef de manœuvre, ouvrier qualifié  
Chef opérateur de manœuvres, ouvrier qualifié  
Chef opérateur mouvement sécurité, ouvrier qualifié  
Contrôleur de ligne sédentaire, ouvrier qualifié  
Eclusier  
Inspecteur d'exploitation, ouvrier qualifié  
Opérateur de manœuvres, ouvrier qualifié  
Opérateur mouvement sécurité, ouvrier qualifié  
Régulateur, ouvrier qualifié  
Sous-chef de manœuvres, ouvrier qualifié  
Sous-chef de terminus, ouvrier qualifié  
Surveillant de station

---

## **MATELOTS (MARINE MARCHANDE), CAPITAINES ET MATELOTS TIMONIERES DE LA NAVIGATION FLUVIALE**

---

### **656b MATELOTS DE LA MARINE MARCHANDE**

Salariés embarqués à bord des bateaux de mer marchands, chargés d'exécuter différentes opérations manuelles relatives à la conduite et à l'entretien du navire, à la sécurité à bord.... Sous la responsabilité d'un officier ou d'un maître d'équipage, ils peuvent assurer l'encadrement direct des personnes effectuant ces travaux.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Matelot (marine marchande)  
Premier matelot (marine marchande)  
Quartier maître (marine marchande)  
Second maître (marine marchande)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Bosco  
Marin (premier ou second maître, maître d'équipage, matelot) (marine marchande)  
Navigateur (marine marchande)  
Suppléant machine (marine marchande)  
Suppléant machine (navigation intérieure)  
Timonier (marine marchande)

## PROFESSIONS EXCLUES

Matelot (pêche) (voir 692a)

---

## 656c CAPITAINES ET MATELOTS TIMONIER DE LA NAVIGATION FLUVIALE

Salariés embarqués à bord des bateaux fluviaux marchands ou des bâtiments automoteurs correspondants (remorqueurs, pousseurs, etc.), chargés d'exécuter différentes opérations manuelles relatives à la conduite et à l'entretien du navire, à la sécurité à bord.... Sous la responsabilité d'un officier ou d'un maître d'équipage, ils peuvent assurer l'encadrement direct des personnes effectuant ces travaux.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Matelot (navigation intérieure) pénicheur (pénichier) si salarié  
Timonier (navigation intérieure)

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Batelier si salarié  
Capitaine (automoteur, remorqueur, pousseur) si salarié  
Commandant (péniche, remorqueur, pousseur) si salarié  
Conducteur (automoteur, remorqueur, pousseur) si salarié  
Convoyeur de bateaux  
Marinier  
Passeur  
Premier matelot (navigation intérieure)  
Quartier maître (navigation intérieure)  
Second maître (navigation intérieure)

## 67 : OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE INDUSTRIEL

La catégorie ne comprend en principe que des ouvriers non qualifiés au sens des conventions collectives. La conduite des engins de transport et la manutention étant exclue, le domaine d'activité des ouvriers de type industriel se définit en principe par deux caractéristiques : ils exécutent un travail à dominante manuelle ; ce travail est de type industriel. Cette notion de type industriel se définit par sa distinction avec le type artisanal (voir introduction).

Précisément, les domaines suivants relèvent du type industriel :

- le service d'installations industrielles automatisées, ou de machines dans l'industrie lourde (chimie au sens large, IAA, production et première transformation des métaux, fonderie, industries du verre, des matériaux de construction et céramiques, industrie lourde du bois et du papier carton) ;
- la conduite d'installations de production d'énergie ;
- le travail en laboratoire ;
- le travail des métaux par formage, soudure, revêtement, enlèvement de métal dans le cadre d'une activité de production ;
- l'ajustage et le montage en atelier d'éléments mécaniques (même à l'unité ou en petite série) ;
- la production de matériels électriques et électroniques ;
- le service de machines du textile ;
- le travail industriel ou semi-industriel des étoffes et du cuir (grande ou moyenne série seulement) ;
- le travail industriel du bois ;
- le contrôle des produits fabriqués, dans les industries de toutes natures ;
- le réglage et l'entretien (électrique ou mécanique) des équipements de production industrielle, des équipements de télécommunication et des matériels lourds de transport (air, mer, fer) ;
- les travaux publics et le travail du béton, ainsi que le montage des charpentes métalliques de grande dimension et la conduite d'engins spéciaux des travaux publics et du bâtiment (engins de levage exclus) ;
- les mines et les carrières (taille de pierre exclue) ;
- la manutention ;
- le tri, l'emballage et l'expédition (sauf celle des courriers) ;
- le service d'exploitation des transports.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
54 Employés administratifs d'entreprise	Peuvent avoir des activités proches de la manutention	Milieu de travail différent
55 Employés de commerce	Comprend les approvisionnements en grande surface, voisin des manutentionnaires	Pour ceux-ci, commerce de grande surface uniquement
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Même domaine d'activité	Classés ouvriers qualifiés dans les conventions collectives
65 Ouvriers qualifiés de la manutention, du magasinage et du transport	Peuvent avoir le même domaine d'activité ou sont parfois classés non qualifiés dans les conventions collectives	En ce cas : métier où les ouvriers sont en général qualifiés

68 Ouvriers non qualifiés de type artisanal	En général ouvriers non qualifiés dans les conventions collectives	Travaillent dans les petits établissements, travail moins divisé, moins dépendant des équipements, moins répétitif
---	--	--

## Les rubriques PCS-ESE

### **Bâtiment, travaux publics, carrières, extraction**

- 671a Ouvriers non qualifiés des travaux publics de l'Etat et des collectivités locales
- 671c Ouvriers non qualifiés des travaux publics et du travail du béton
- 671d Aides-mineurs, ouvriers non qualifiés de l'extraction

### **Electricité, électronique**

- 672a Ouvriers non qualifiés de l'électricité et de l'électronique

### **Forge, travail des métaux, mécanique**

- 673a Ouvriers de production non qualifiés travaillant par enlèvement de métal
- 673b Ouvriers de production non qualifiés travaillant par formage de métal
- 673c Ouvriers non qualifiés de montage, contrôle en mécanique et travail des métaux

### **Industries de transformation (chimie, pharmacie, plasturgie, industrie agroalimentaire, transformation des métaux, verre, matériaux de construction)**

- 674a Ouvriers de production non qualifiés : chimie, pharmacie, plasturgie
- 674b Ouvriers de production non qualifiés de la transformation des viandes
- 674c Autres ouvriers de production non qualifiés : industrie agroalimentaire
- 674d Ouvriers de production non qualifiés : métallurgie, production verrière, céramique, matériaux de construction
- 674e Ouvriers de production non qualifiés : industrie lourde du bois, fabrication des papiers et cartons

### **Autres industries (textile, habillement, cuir, bois, ameublement, papier-carton, impression, presse, édition)**

- 675a Ouvriers de production non qualifiés du textile et de la confection, de la tannerie-mégisserie et du travail du cuir
- 675b Ouvriers de production non qualifiés du

- travail du bois et de l'ameublement
- 675c Ouvriers de production non qualifiés de l'imprimerie, presse, édition

### **Manutention, tri, emballage, expéditions, divers**

- 676a Manutentionnaires non qualifiés
- 676b Déménageurs (hors chauffeurs-déménageurs), non qualifiés
- 676c Ouvriers du tri, de l'emballage, de l'expédition, non qualifiés
- 676d Agents non qualifiés des services d'exploitation des transports
- 676e Ouvriers non qualifiés divers de type industriel

## **BATIMENT, TRAVAUX PUBLICS, CARRIERES, EXTRACTION**

### **671a OUVRIERS NON QUALIFIES DES TRAVAUX PUBLICS DE L'ETAT ET DES COLLECTIVITES LOCALES**

Ouvriers ayant le statut de fonctionnaires ou assimilés, qui, sur les chantiers de travaux publics (construction ou entretien de gros ouvrages) ou dans le travail du béton, exécutent des tâches n'exigeant pas des connaissances techniques approfondies. Ils ont souvent à manipuler des charges importantes, malgré l'usage de machines ou engins.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de travaux DDE (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Cantonnier (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Cimentier (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Terrassier (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aenve (Etat, coll. loc.)  
Agent de voies navigables (sauf éclusier) (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Agent des tpe (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Bétonneur, bétonnier (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Bitumeur (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Boiseur (sauf extraction) (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié



Chef d'équipe (btp) (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Conducteur d'engin (pétrole) (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Egoutier (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ferrailleur (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Fossoyeur (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Manœuvre (travaux publics) (Etat, coll. loc.)  
Ouvrier d'entretien des voies (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier des parcs et ateliers (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier des ponts et chaussées (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier du bâtiment (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier routier (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Poseur de voies (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Sableur de route, travaux publics (Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié

---

### **671c OUVRIERS NON QUALIFIES DES TRAVAUX PUBLICS ET DU TRAVAIL DU BETON**

Ouvriers n'ayant pas le statut de fonctionnaires ou assimilés, qui, sur les chantiers de travaux publics (construction ou entretien de gros ouvrages) ou dans le travail du béton, exécutent des tâches n'exigeant pas des connaissances techniques approfondies. Ils ont souvent à manipuler des charges importantes, malgré l'usage de machines ou engins.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de travaux DDE (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Cantonnier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Cimentier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Terrassier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aenve (Hors Etat, coll. loc.)  
Agent de voies navigables (sauf éclusier) (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Bétonneur, bétonnier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Bitumeur (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Boiseur (sauf extraction) (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Chef d'équipe (btp) (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Conducteur d'engin (pétrole) (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Egoutier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ferrailleur (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Fossoyeur (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Manœuvre (travaux publics) (Hors Etat, coll. loc.)  
Ouvrier d'entretien des voies (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier des parcs et ateliers (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier du bâtiment (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Ouvrier routier (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié

Poseur de voies (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié  
Sableur de route, travaux publics (Hors Etat, coll. loc.), ouvrier non qualifié

---

### **671d AIDES-MINEURS, OUVRIERS NON QUALIFIES DE L'EXTRACTION**

Ouvriers qui, soit au fond, soit en surface, exécutent des tâches non qualifiées spécifiques des industries extractives.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Boutefeu (mines), ouvrier non qualifié  
Lampiste (mines), ouvrier non qualifié  
Mineur de jour, ouvrier non qualifié  
Ouvrier carrier, ouvrier non qualifié  
Purgeur (mines), ouvrier non qualifié  
Trayeur (mines), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Abatteur de carrières, ouvrier non qualifié  
Abatteur de mines, ouvrier non qualifié  
Accrocheur en ardoisières, ouvrier non qualifié  
Carrier-ébaucheur, ouvrier non qualifié  
Chargeur de mines, ouvrier non qualifié  
Concasseur de carrières, ouvrier non qualifié  
Conducteur (mines), ouvrier non qualifié  
Ebaucheur (carrières), ouvrier non qualifié  
Encageur (mines), ouvrier non qualifié  
Equarrisser de pierres, ouvrier non qualifié  
Laveur de mines, ouvrier non qualifié  
Mineur de fond, ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'about (mines), ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'ardoisière, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de carrière, ouvrier non qualifié  
Piqueur de pierres, ouvrier non qualifié  
Polisseur de pierres, ouvrier non qualifié  
Scieur de pierres, de marbres, ouvrier non qualifié  
Sondeur (mines), ouvrier non qualifié  
Trancheur (mines, carrières), ouvrier non qualifié

---

## ***ELECTRICITE, ELECTRONIQUE***

---

### **672a OUVRIERS NON QUALIFIES DE L'ELECTRICITE ET DE L'ELECTRONIQUE**

Ouvriers exécutant les travaux les plus simples de bobinage, câblage, montage, contrôle d'appareils électriques, électromécaniques, dans le cadre d'un travail en grande série souvent très parcellisé.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Bobinier (ou bobineur) (électricité-électronique), ouvrier non qualifié  
Câbleur (électricité, électronique), ouvrier non qualifié  
Monteur câbleur (électricité, électronique), ouvrier non qualifié

Monteur de transformateurs, ouvrier non qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent d'entretien d'équipement (électricité, électronique), ouvrier non qualifié  
Agent de contrôle qualité (électricité, électronique), ouvrier non qualifié  
Agent EDF électricien, ouvrier non qualifié  
Bobinier électricien, ouvrier non qualifié  
Câbleur en armoires électriques, ouvrier non qualifié  
Conducteur de plate-forme (électricité-électronique), ouvrier non qualifié  
Electricien industriel, ouvrier non qualifié  
Electricien (entretien, industrie), ouvrier non qualifié  
Electromécanicien d'entretien industriel, ouvrier non qualifié  
Electromécanicien en transformateurs, ouvrier non qualifié  
Monteur bobinier, ouvrier non qualifié  
Monteur câbleur de circuits imprimés, ouvrier non qualifié  
Monteur câbleur en construction électrique, ouvrier non qualifié  
Monteur électricien EDF, ouvrier non qualifié  
Monteur en machines tournantes, ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'entretien EDF, ouvrier non qualifié  
Poseur de compteur, ouvrier non qualifié  
Régleur en matériel téléphonique, ouvrier non qualifié

### PROFESSIONS EXCLUES

Electricien (bâtiment) (voir 681b si ouvrier non qualifié)

## FORGE, TRAVAIL DES METAUX, MECANIQUE

### 673a OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES TRAVAILLANT PAR ENLEVEMENT DE METAL

Ouvriers débutants ou n'effectuant que les travaux les moins précis ou les moins difficiles sur une machine outil travaillant par enlèvement de métal. Ils ont surtout à alimenter et surveiller la machine, et travaillent en grande série, à des cadences généralement contrôlées.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Aléseur, ouvrier non qualifié  
Conducteur de tour, fraiseuse, aléseuse, ouvrier non qualifié  
Décolleteur, ouvrier non qualifié  
Ouvrier ajusteur, ouvrier non qualifié  
Ouvrier fraiseur, ouvrier non qualifié  
Ouvrier tourneur, ouvrier non qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Ajusteur de fabrication, ouvrier non qualifié  
Ajusteur fraiseur, ouvrier non qualifié  
Ajusteur tourneur, ouvrier non qualifié

Fraiseur sur machine à reproduire, ouvrier non qualifié  
Grignoteur, ouvrier non qualifié  
Mortaiseur sur métaux, ouvrier non qualifié  
Opérateur sur machine à commande numérique (travail des métaux), ouvrier non qualifié  
Perceur (mécanique), ouvrier non qualifié  
Raboteur métaux, ouvrier non qualifié  
Régleur en décolletage, ouvrier non qualifié  
Tourneur sur tour automatique, semi-automatique, ouvrier non qualifié

### 673b OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES TRAVAILLANT PAR FORMAGE DE METAL

Ouvriers chargés d'alimenter, surveiller et décharger une machine-outil travaillant par formage ou découpage de métal. Ils travaillent en grande série, à une cadence en général imposée.

### PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Chalumiste, ouvrier non qualifié  
Chargeur de four (forge, mécanique), ouvrier non qualifié  
Cisailleur de métaux, ouvrier non qualifié  
Machiniste sur marteau pilon, ouvrier non qualifié  
Plieur en tôlerie, ouvrier non qualifié

### PROFESSIONS ASSIMILEES

Aide-forgeron, ouvrier non qualifié  
Cintreur de tubes, ouvrier non qualifié  
Coutelier, ouvrier non qualifié  
Cylindreur, ouvrier non qualifié  
Débiteur (forge), ouvrier non qualifié  
Dresseur (laminoir), ouvrier non qualifié  
Façonneur sur métaux, ouvrier non qualifié  
Machiniste sur presse (mécanique), ouvrier non qualifié  
Marteleur (forge, mécanique), ouvrier non qualifié  
Ouvrier chaudronnier, ouvrier non qualifié  
Ouvrier tôlier (industrie), ouvrier non qualifié  
Oxycoupeur, ouvrier non qualifié  
Pilonnier, ouvrier non qualifié  
Planeur (mécanique), ouvrier non qualifié  
Presseur sur métaux, ouvrier non qualifié  
Régleur emboutisseur, ouvrier non qualifié  
Scieur sur métaux, ouvrier non qualifié  
Tôlier cisailleur, ouvrier non qualifié

### 673c OUVRIERS NON QUALIFIES DE MONTAGE, CONTROLE EN MECANIQUE ET TRAVAIL DES METAUX

Ouvriers non qualifiés exécutant des tâches spécifiques de la mécanique industrielle, en dehors de ceux travaillant sur une machine-outil au formage, au découpage ou à l'usinage des métaux. Leur travail varie selon les cas : traitement thermique, peinture, contrôle, assemblage de pièces mécaniques. Ils peuvent travailler soit en atelier, dans le cadre d'un travail parcellisé en grande série, soit sur un chantier du bâtiment.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Charpentier fer, ouvrier non qualifié  
Contrôleur de fabrication (mécanique), ouvrier non qualifié  
Galvaniseur, ouvrier non qualifié  
Mécanicien monteur, ouvrier non qualifié  
Soudeur par point, ouvrier non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Agent de fabrication automobile, ouvrier non qualifié  
Ajusteur d'entretien (industrie), ouvrier non qualifié  
Ajusteur s.a.i, ouvrier non qualifié  
Assembleur en charpentes métalliques, ouvrier non qualifié  
Assembleur par point, ouvrier non qualifié  
Charpentier-tôlier, ouvrier non qualifié  
Contrôleur soudeur, ouvrier non qualifié  
Ebarbeur (forge, mécanique), ouvrier non qualifié  
Ebavureur (forge, mécanique), ouvrier non qualifié  
Echafaudeur (production), ouvrier non qualifié  
Emailleur (électroménager, mécanique), ouvrier non qualifié  
Enduseur ponceur (mécanique), ouvrier non qualifié  
Etameur, ouvrier non qualifié  
Mécanicien s.a.i (mécanique), ouvrier non qualifié  
Monteur de charpente en fer, ouvrier non qualifié  
Monteur mécanicien, ouvrier non qualifié  
Monteur motoriste (construction auto), ouvrier non qualifié  
Monteur soudeur, ouvrier non qualifié  
Opérateur sur machine à souder, ouvrier non qualifié  
Planeur (charpente en fer), ouvrier non qualifié  
Polisseur (métaux, coutellerie), ouvrier non qualifié  
Recuseur de métaux, ouvrier non qualifié  
Régleur soudure caoutchouc, ouvrier non qualifié  
Soudeur à l'étincelle, en lunetterie, ouvrier non qualifié  
Soudeur s.a.i, ouvrier non qualifié  
Suiveur soudeur, ouvrier non qualifié  
Trempeur (mécanique), ouvrier non qualifié

## PROFESSIONS EXCLUES

Ajusteur (bois, ameublement) (voir 675b si ouvrier non qualifié)

## **INDUSTRIES DE TRANSFORMATION (CHIMIE, PHARMACIE, PLASTURGIE, INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE, TRANSFORMATION DES METAUX, VERRE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION)**

---

### **674a OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES : CHIMIE, PHARMACIE, PLASTURGIE**

Ouvriers non qualifiés exécutant des tâches spécifiques de la chimie et des industries voisines (carbo et pétrochimie, parachimie, pharmacie, fils et fibres synthétiques caoutchouc, plastiques). Leur travail peut être d'assurer de façon répétitive l'alimentation, le déclenchement ou le déchargement d'une machine qu'ils ne règlent pas eux-mêmes ; d'effectuer des manipulations simples à cadence imposée ; de confectionner des pneus ; ou de contrôler visuellement ceux-ci.

Les métiers correspondants de la cokéfaction, du raffinage (gaz, pétrole) et des industries nucléaires sont rattachés à cette rubrique.

## PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES

Assembleur (caoutchouc, plastique, chimie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de presse (plastique, chimie), ouvrier non qualifié

## PROFESSIONS ASSIMILEES

Calandreur (chimie), ouvrier non qualifié  
Chauffeur de four (raffinerie, chimie), ouvrier non qualifié  
Confectionneur de matelas, ouvrier non qualifié  
Confectionneur de pneumatiques, ouvrier non qualifié  
Détringleur, ouvrier non qualifié  
Doreur (chimie), ouvrier non qualifié  
Ebarbeur (caoutchouc, plastique, chimie), ouvrier non qualifié  
Ebavureur (caoutchouc, plastique, chimie), ouvrier non qualifié  
Empâteur (chimie), ouvrier non qualifié  
Enducteur plastique, ouvrier non qualifié  
Entringleur (pneumatiques), ouvrier non qualifié  
Galvanoplaste, ouvrier non qualifié  
Metteur aux bains (chimie), ouvrier non qualifié  
Mouleur (plastique, chimie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de broyeur (chimie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de cémentation (chimie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de chaîne d'agglomération (chimie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de concentration, de granulation, ouvrier non qualifié

Opérateur de conditionnement (chimie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de ligne d'enrobage (chimie), ouvrier non qualifié  
Ouvrier de cuisson (caoutchouc), ouvrier non qualifié  
Ouvrier de fabrication de fibres artificielles, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de fabrication de linoléum, ouvrier non qualifié  
Ouvrier du caoutchouc, ouvrier non qualifié  
Ouvrier en amiante, ouvrier non qualifié  
Ouvrier en plastiques, ouvrier non qualifié  
Ouvrier en pneumatiques, ouvrier non qualifié  
Ouvrier fabricant de skis, ouvrier non qualifié  
Préparateur (caoutchouc, plastique, chimie), ouvrier non qualifié  
Soudeur (chimie), ouvrier non qualifié

---

### **674b OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES DE LA TRANSFORMATION DES VIANDES**

Ouvriers exécutant des tâches simples ou répétitives dans la préparation, la mise en forme ou le contrôle des produits carnés, qu'ils travaillent ou non sur machine.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Désosseur (IAA), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Abatteur (IAA), ouvrier non qualifié  
Charcutier (industrie de la viande), ouvrier non qualifié  
Equarrisseur (IAA), ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'abattoir, ouvrier non qualifié  
Préparateur de viandes (IAA), ouvrier non qualifié

---

### **674c AUTRES OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES : INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE**

Ouvriers exécutant des tâches simples ou répétitives dans la préparation, la mise en forme ou le contrôle de produits alimentaires, hors transformation des viandes, qu'ils travaillent ou non sur machine.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de ligne (IAA), ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'usine agricole, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de brasserie, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de chai, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de chocolaterie, ouvrier non qualifié  
Surveillant de machines (IAA), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Boulangier (boulangerie industrielle), ouvrier non qualifié  
Conditionneur (IAA), ouvrier non qualifié  
Opérateur de mélangeur (IAA), ouvrier non qualifié  
Ouvrier de cidrerie, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de conditionnement (IAA), ouvrier non qualifié

Ouvrier de conserverie, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de distillerie (IAA), ouvrier non qualifié  
Ouvrier minotier, ouvrier non qualifié  
Pâtissier (boulangerie industrielle), ouvrier non qualifié  
Préparateur de pâtes (IAA), ouvrier non qualifié

---

### **674d OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES : METALLURGIE, PRODUCTION VERRIERE, CERAMIQUE, MATERIAUX DE CONSTRUCTION**

Ouvriers non qualifiés exécutant des tâches spécifiques de la production et de la première transformation des métaux (P1TMF), de la fonderie, du verre, de la céramique ou des matériaux de construction (FVMC) : chargement, déclenchement, surveillance, déchargement ou nettoyage d'installations lourdes, préparation et surveillance des opérations de coulée.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Coquilleur, ouvrier non qualifié  
Mouleur machine en fonderie, ouvrier non qualifié  
Mouleur noyauteur machine (fonderie), ouvrier non qualifié  
Opérateur de machine formage verre creux, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de coulée (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Pocheur couleur, ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bobineur (p1tfm), ouvrier non qualifié  
Câbleur en tréfilerie, ouvrier non qualifié  
Conducteur de foyer (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Cubilotier, ouvrier non qualifié  
Décapeur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Défourneur (p1tmf), ouvrier non qualifié  
Démouleur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Ebavureur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Enfourneur (p1tmf), ouvrier non qualifié  
Etireur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Fileur (fvmc), ouvrier non qualifié  
Granulateur (fvmc), ouvrier non qualifié  
Malaxeur (fvmc), ouvrier non qualifié  
Marqueur de trame (fvmc), ouvrier non qualifié  
Opérateur d'affinage (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Opérateur de train de fabrication (p1tmf, fvmc), ouvrier qualifié, non qualifié  
Opérateur foyer (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'imprégnation (fvmc), ouvrier non qualifié  
Ouvrier de bassin (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Ouvrier de plancher (fonderie), ouvrier non qualifié  
Ouvrier fondeur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Planeur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Polisseur de verre, cristal, ouvrier non qualifié  
Préparateur de pâtes (fvmc), ouvrier non qualifié  
Presseur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Pupitreur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Quenouilleur, ouvrier non qualifié  
Rémouleur (p1tmf, fvmc), ouvrier non qualifié  
Tréfileur, ouvrier non qualifié

---

**674e OUVRIERS DE PRODUCTION  
NON QUALIFIES : INDUSTRIE LOURDE  
DU BOIS, FABRICATION DES PAPIERS  
ET CARTONS**

Ouvriers non qualifiés assurant la surveillance et le déchargement de machines ou d'installations dans les domaines cités.

**PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Opérateur de dérouleuse bois, ouvrier non qualifié  
Ouvrier (fabrication de papier-carton), ouvrier non qualifié

**PROFESSIONS ASSIMILEES**

Chef de presse à bois (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Conducteur (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Dérouleur bois, ouvrier non qualifié  
Machiniste (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Massicoteur bois, ouvrier non qualifié  
Opérateur d'encolleuse bois, ouvrier non qualifié  
Opérateur de chaîne à bois, ouvrier non qualifié  
Opérateur de machine à bois (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Opérateur de massicot (bois), ouvrier non qualifié  
Opérateur de placage (bois), ouvrier non qualifié  
Opérateur de presse à bois (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Opérateur de séchoir à bois, ouvrier non qualifié  
Opérateur de séchoir de particules, ouvrier non qualifié  
Opérateur de séchoir (papier-carton), ouvrier non qualifié  
Opérateur (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Ouvrier (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Surveillant (fabrication de panneaux de bois), ouvrier non qualifié  
Surveillant (fabrication de papier-carton), ouvrier non qualifié

**AUTRES INDUSTRIES  
(TEXTILE, HABILLEMENT,  
CUIR, BOIS, AMEUBLEMENT,  
PAPIER-CARTON,  
IMPRESSION, PRESSE,  
EDITION)**

---

**675a OUVRIERS DE PRODUCTION  
NON QUALIFIES DU TEXTILE ET DE LA  
CONFECTION, DE LA TANNERIE-  
MEGISSERIE ET DU TRAVAIL DU CUIR**

Ouvriers exécutant des travaux spécifiques du textile (y compris la bonneterie) et de la confection des vêtements, de l'ennoblissement ou de la tannerie-mégisserie, participant aux différentes étapes de la production des chaussures, des sacs et des gants, n'exigeant pas de qualification particulière. En général, ils servent une machine qu'ils ne règlent pas eux-mêmes. En particulier, font partie de la rubrique les ouvriers non qualifiés chargés d'assembler à l'aide d'une machine à coudre certaines pièces d'étoffe déterminées pour réaliser tout ou partie d'un vêtement, dans une production de grande série.

**PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Brodeuse en confection, lingerie, ouvrière non qualifiée  
Colleur (cuir, chaussure), ouvrier non qualifié  
Doleur de peaux, de cuir (tannerie-mégisserie), ouvrier non qualifié  
Enoueur (textile), ouvrier non qualifié  
Mécanicienne en chaussure, ouvrière non qualifiée  
Mécanicienne en confection, couture, ouvrière non qualifiée  
Ouvrier bourrelier, ouvrier non qualifié  
Ouvrier du cuir, ouvrier non qualifié  
Piqueur en chaussures, ganterie, maroquinerie, ouvrier non qualifié  
Piqueuse en confection, ouvrière non qualifiée  
Pistoletteur (tannerie-mégisserie), ouvrier non qualifié  
Retordeur en filature, ouvrier non qualifié

**PROFESSIONS ASSIMILEES**

Assembleur de collants (bonneterie), ouvrier non qualifié  
Bourrelier-coureur, ouvrier non qualifié  
Bourrelier-piqueur, ouvrier non qualifié  
Bourrelier-sellier, ouvrier non qualifié  
Boutonnériste, ouvrier non qualifié  
Chaussonnier, ouvrier non qualifié  
Chemisière, ouvrière non qualifiée  
Couseur en confection, ouvrier non qualifié  
Dérailleur de tissus (textile), ouvrier non qualifié  
Dérayeur de cuir (tannerie-mégisserie), ouvrier non qualifié  
Empièceuse en confection, ouvrière non qualifiée  
Employée en confection, ouvrière non qualifiée  
Entoileur en confection, ouvrier non qualifié

Eplucheur de tissus (textile), ouvrier non qualifié  
Festonneuse en confection, ouvrière non qualifiée  
Formier (cuir, chaussure), ouvrier non qualifié  
Mécanicienne en prêt à porter, ouvrière non qualifiée  
Mécanicienne sur machine à coudre, ouvrière non qualifiée  
Monteur en chaussures, ouvrier non qualifié  
Ourleur en bonneterie, ouvrier non qualifié  
Ourleur en confection, ouvrier non qualifié  
Palissonneur (tannerie-mégisserie), ouvrier non qualifié  
Pantalonière, ouvrière non qualifiée  
Préparateur de peaux (tannerie-mégisserie), ouvrier non qualifié  
Presseur en bonneterie, ouvrier non qualifié  
Presseur en confection, ouvrier non qualifié  
Rabatteur (chaussures), ouvrier non qualifié  
Repasseur en confection, ouvrier non qualifié  
Rouloteuse, ouvrière non qualifiée  
Saladeuse en confection, ouvrière non qualifiée  
Surjeteur (textile, cuir), ouvrier non qualifié  
Thermocolleur (habillement), ouvrier non qualifié  
Toileur, ouvrier non qualifié  
Tondeur (textile), ouvrier non qualifié

---

### **675b OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES DU TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT**

Ouvriers non qualifiés participant aux travaux spécifiques des industries du bois (sauf fabrication de placages et panneaux de particules) et du meuble. Le plus souvent, ils conduisent une machine qu'ils ne règlent pas eux-mêmes.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de montage bois, ouvrier non qualifié  
Manœuvre de scierie  
Menuisier de série (bois), ouvrier non qualifié  
Ouvrier-ébéniste, ouvrier non qualifié  
Ouvrier-menuisier (bois), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Affûteur scieur (scierie), ouvrier non qualifié  
Agent d'usinage bois, ouvrier non qualifié  
Agent de finition bois, ouvrier non qualifié  
Charron (menuisier, carrossier, ...), ouvrier non qualifié  
Ebéniste menuisier, ouvrier non qualifié  
Ebéniste (sauf ébéniste d'art), ouvrier non qualifié  
Formiste (ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier non qualifié  
Machiniste (menuiserie industrielle, ameublement), ouvrier non qualifié  
Menuisier en meubles, ouvrier non qualifié  
Menuisier (menuiserie industrielle, ameublement), ouvrier non qualifié  
Monteur de jouets en bois, ouvrier non qualifié  
Monteur de meubles, fauteuils, ouvrier non qualifié  
Monteur de sièges, ouvrier non qualifié  
Opérateur de machine à bois, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de scierie, ouvrier non qualifié  
Ouvrier ébéniste, ouvrier non qualifié  
Ouvrier (ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier non qualifié

Plaqueur (ameublement, menuiserie industrielle), ouvrier non qualifié  
Ponceur en ameublement, menuiserie, ouvrier non qualifié  
Scieur (bois), ouvrier non qualifié  
Vernisseur (bois, ameublement) (sauf vernisseur d'art), ouvrier non qualifié

---

### **675c OUVRIERS DE PRODUCTION NON QUALIFIES DE L'IMPRIMERIE, PRESSE, EDITION**

Ouvriers non qualifiés du façonnage du papier-carton, de la brochure et de la reliure, de l'impression, de la photographie ou de la composition. Le plus souvent, ils conduisent une machine qu'ils ne règlent pas eux-mêmes.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Brocheur, ouvrier non qualifié  
Papetier brocheur, ouvrier non qualifié  
Relieur (sauf relieur d'art), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Bobinier (bobineur) (imprimerie, presse, édition), ouvrier non qualifié  
Claviste, ouvrier non qualifié  
Doreur sur machine, ouvrier non qualifié  
Opérateur sur machine à développer ou à tirer, ouvrier non qualifié  
Tireur (imprimerie, labo photo et cinéma), ouvrier non qualifié

---

### **MANUTENTION, TRI, EMBALLAGE, EXPEDITIONS, DIVERS**

---

#### **676a MANUTENTIONNAIRES NON QUALIFIES**

Ouvriers qui procèdent aux tâches de manutention de chargement et de déchargement en relation directe avec l'outil de production. Lors de ces opérations ils peuvent aider au guidage de véhicules et fournir l'assistance manuelle nécessaire aux manœuvres. Ils ne participent pas, en principe, aux opérations finales de tri, emballage et expédition des produits réalisés à moins que ces opérations ne soient entièrement automatisées.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Manutentionnaire  
Ouvrier de la manutention  
Porteur

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Accrocheur (manutention)  
Agent de manutention, ouvrier non qualifié  
Bagagiste (hors hôtellerie)  
Bargier

Basculeur, ouvrier non qualifié  
Commis de marée  
Débardeur  
Elingueur  
Employé de marée  
Manutentionnaire expéditeur  
Manutentionnaire haute couture  
Perchiste (sauf cinéma, télévision), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Bagagiste (hôtellerie) (voir 561e)  
Déménageur (voir 676b)  
Distributeur (voir 676c)  
Docker (manutentionnaire...) (voir 652b)  
Emballeur (voir 676c)  
Expéditeur (manutentionnaire) (voir 676c)  
Manutentionnaire (expédition) (voir 676c)  
Peseur (basculeur) (voir 676c)

---

### **676b DEMENAGEURS (HORS CHAUFFEURS-DEMENAGEURS), NON QUALIFIES**

Ouvriers qui procèdent aux opérations d'emballage et de déballage de matériels, meubles et objets parfois fragiles ou volumineux.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Déménageur

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide déménageur

---

### **676c OUVRIERS DU TRI, DE L'EMBALLAGE, DE L'EXPEDITION, NON QUALIFIES**

Ouvriers qui emballent des marchandises, les trient et les expédient en constituant des colis. Les activités décrites peuvent comporter une part de manutention, mais doivent demeurer spécifiques.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Empaqueteur  
Etiqueteur  
Expéditeur (expéditionnaire)  
Préparateur de commande, ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Affranchisseur, ouvrier non qualifié  
Agent de logistique en magasinage, ouvrier non qualifié  
Agent de messagerie, ouvrier non qualifié  
Agent de routage, ouvrier non qualifié  
Agent de service expédition, ouvrier non qualifié  
Agent de tri, ouvrier non qualifié  
Aide magasinier  
Chargeur emballeur  
Colleur, ouvrier non qualifié  
Distributeur (conditionnement, emballage)  
Eclateur  
Emballeur  
Embouteilleur  
Employé au conditionnement, ouvrier non qualifié

Employé de réception, ouvrier non qualifié  
Etiqueteur-pointeur, ouvrier non qualifié  
Expéditionnaire manutentionnaire  
Magasinier (manutentionnaire), ouvrier non qualifié  
Manutentionnaire expéditionnaire  
Opérateur de machine d'affranchissement, ouvrier non qualifié  
Ouvrier du départ, ouvrier non qualifié  
Ouvrier (conditionnement, emballage)  
Paqueteur  
Peseur (basculeur)  
Préparateur magasinier, ouvrier non qualifié  
Ramasseur conditionneur  
Réceptionnaire-pointeur, ouvrier non qualifié  
Réceptionnaire, ouvrier non qualifié  
Répartiteur de dépôt, ouvrier non qualifié  
Vendeur magasinier, ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Bagagiste (bargier) (voir 676a)  
Manutentionnaire (sauf expéditionnaire) (voir 676a)

---

### **676d AGENTS NON QUALIFIES DES SERVICES D'EXPLOITATION DES TRANSPORTS**

Ouvriers qui, dans une entreprise d'exploitation des transports, procèdent aux tâches de manutention de chargement et de déchargement. Lors de ces opérations ils peuvent aider au guidage de véhicules et fournir l'assistance manuelle nécessaire aux manœuvres.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent d'exploitation (transport), ouvrier non qualifié  
Chargeur d'avion, ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aam, Ae, Alg (SNCF)  
Accrocheur de wagons  
Arrimeur, ouvrier non qualifié  
Assistant d'avion, ouvrier non qualifié  
Avitailleur, ouvrier non qualifié  
Garde barrière  
Haleur  
Lamaneur  
Metteur en ligne (transports)

---

### **676e OUVRIERS NON QUALIFIES DIVERS DE TYPE INDUSTRIEL**

Cette rubrique rassemble les ouvriers non qualifiés de type industriel non classés dans les rubriques précédentes, particulièrement les agents de laboratoire non qualifiés.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Ouvrier de laboratoire, ouvrier non qualifié

## 68 : OUVRIERS NON QUALIFIES DE TYPE ARTISANAL

Cette catégorie socioprofessionnelle a pour but de regrouper les salariés exécutant dans le cadre d'un travail peu divisé, des tâches manuelles n'exigeant ni formation spéciale, ni long apprentissage, en dehors des activités agricoles.

La catégorie ne comprend, en principe, que des ouvriers non qualifiés au sens des conventions collectives. Les nettoyeurs sont généralement considérés comme non qualifiés, ainsi que les apprentis des maîtres ouvriers, sauf dans les métiers de l'imprimerie. En revanche, certains ouvriers de l'alimentation (boulangers pâtisseries, charcutiers, bouchers) sont considérés comme qualifiés, de même que les jardiniers, et sont donc exclus de la catégorie.

Les chefs d'équipe peuvent parfois être classés parmi les ouvriers non qualifiés.

La catégorie comprend exclusivement des salariés ; les aides familiaux non salariés en sont exclus.

La conduite de véhicule étant exclue, le domaine d'activité des ouvriers non qualifiés de type artisanal se définit en principe par les deux caractéristiques suivantes : ils font un travail manuel ; ce travail est de type artisanal. Il s'oppose par là au travail de "type industriel".

Précisément, les domaines suivants relèvent du type artisanal :

- le gros œuvre du bâtiment, à l'exception du travail du béton et du montage des charpentes métalliques de grandes dimensions, les travaux publics étant exclus, la taille des pierres incluse ;
- le second œuvre du bâtiment dans son ensemble, y compris la menuiserie du bâtiment, la métallerie, l'installation électrique ou téléphonique ;
- l'entretien et la réparation des automobiles et véhicules utilitaires, à l'exclusion des matériels ferroviaires, des bateaux et des avions ;
- le dépannage des appareils électroménagers à usage domestique, (y compris radio, télé, haute fidélité,...) à l'exclusion des matériels lourds de télécommunications ;
- l'entretien et la réparation d'autres matériels à usage non industriel : montres, horloges, machines de bureau (ordinateurs exclus), ascenseurs ;
- l'entretien général des bâtiments ;
- les travaux de fabrication effectués à la main ou à l'aide d'un outillage léger pour l'habillement, les étoffes, les cuirs et peaux, les chaussures, la maroquinerie, le moulage noyautage à la main, le travail du verre ou de la céramique à la main ;
- le nettoyage des locaux industriels, de bureaux... à l'exclusion des écoles et des hôpitaux. Les femmes de ménage des écoles et des hôpitaux sont classées avec les agents de service des établissements d'enseignement ou les agents de service hospitaliers. Les femmes de ménage, bonnes, employées par des particuliers, dont les conditions de travail et d'emploi sont sensiblement différentes de celles des nettoyeurs des locaux collectifs, sont classées en personnels des services directs aux particuliers.



## Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
52 Agents de service, aides soignants	Peuvent faire le même métier (nettoyage)	Travaillent dans une école ou un hôpital
55 Employés de commerce	Peuvent être apprentis	Apprentis vendeur et non apprentis ouvriers
56 Employés des services directs aux particuliers	Peuvent faire le même métier (nettoyage)	En ce cas : travail domestiques chez les particuliers
62 Ouvriers qualifiés	Peuvent être apprentis de type industriel	Apprentis de métiers (de type industriel)
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	Ouvriers de type artisanal parfois classés ouvriers non qualifiés dans les conventions collectives	Classés ouvriers qualifiés dans les conventions collectives Ouvriers boulangers, pâtisseries, bouchers...
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Classés en général ouvriers qualifiés dans les conventions collectives	Travaillent plutôt dans les grands établissements. Travail plus divisé, plus dépendant des équipements, plus répétitif

## Les rubriques PCS-ESE

### **Bâtiment**

- 681a Ouvriers non qualifiés du gros œuvre du bâtiment  
 681b Ouvriers non qualifiés du second œuvre du bâtiment

### **Mécanique**

- 682a Mécaniciens, serruriers, réparateurs en mécanique non qualifiés

### **Alimentation**

- 683a Apprentis boulangers, bouchers, charcutiers

### **Nettoyement, assainissement, traitement des déchets**

- 684a Nettoyeurs  
 684b Ouvriers non qualifiés de l'assainissement et du traitement des déchets

### **Autres**

- 685a Ouvriers non qualifiés divers de type artisanal

## **BATIMENT**

### **681a OUVRIERS NON QUALIFIES DU GROS ŒUVRE DU BATIMENT**

Ouvriers non qualifiés du gros œuvre (bâtiment) exécutant sous la direction du chef d'équipe des travaux simples. Ils peuvent conduire de petits engins de chantier (bétonnière, compresseur, treuil simple ...).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Manœuvre (bâtiment)  
 Ouvrier couvreur, ouvrier non qualifié  
 Ouvrier maçon, ouvrier non qualifié  
 Ouvrier monteur en préfabrication lourde, ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide maçon  
 Applicateur d'étanchéité, ouvrier non qualifié  
 Apprenti charpentier  
 Apprenti couvreur  
 Brasqueur, ouvrier non qualifié  
 Briqueteur, ouvrier non qualifié  
 Carreleur (maçon, mosaïste.), ouvrier non qualifié  
 Charpentier coffreur, boiseur, ouvrier non qualifié  
 Charpentier menuisier, ouvrier non qualifié  
 Couvreur zingueur, ouvrier non qualifié  
 Dalleur, ouvrier non qualifié  
 Démolisseur, ouvrier non qualifié  
 Enduiseur (btp), ouvrier non qualifié  
 Etanchéiste, étancheur, ouvrier non qualifié  
 Fumiste industriel, ouvrier non qualifié  
 Monteur de charpente en bois, ouvrier non qualifié

Monteur en préfabrication béton, ouvrier non qualifié  
Mosaïste, ouvrier non qualifié  
Plâtrier (sauf plâtrier-peintre), ouvrier non qualifié  
Ravaleur, ouvrier non qualifié  
Zingueur, ouvrier non qualifié

---

### **681b OUVRIERS NON QUALIFIES DU SECOND ŒUVRE DU BATIMENT**

Ouvriers non qualifiés du second œuvre (bâtiment) assistant les ouvriers qualifiés dans la pose, le montage, l'installation des différents appareils d'équipement et dans les différents travaux de finition. Ils exécutent les travaux qui n'utilisent que des techniques simples.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Electricien (btp ou hors industrie commerce), ouvrier non qualifié  
Menuisier (bâtiment), ouvrier non qualifié  
Monteur d'éléments préfabriqués, ouvrier non qualifié  
Peintre (btp), ouvrier non qualifié  
Plombier (industriel, chauffagiste, sanitaire, ...), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent des eaux (entretien, dépannage), ouvrier non qualifié  
Apprenti menuisier  
Apprenti peintre en bâtiment  
Apprenti plombier  
Calorifugeur, ouvrier non qualifié  
Electricien d'entretien (hors industrie), ouvrier non qualifié  
Installateur d'alarme, de téléphone, ouvrier non qualifié  
Menuisier sans autre indication, ouvrier non qualifié  
Monteur d'enseignes, ouvrier non qualifié  
Monteur de lignes, ouvrier non qualifié  
Monteur poseur, ouvrier non qualifié  
Moquettiste, ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'entretien GDF, ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'entretien (sauf industrie), ouvrier non qualifié  
Peintre sans autre indication, ouvrier non qualifié  
Peintre tapissier de bâtiment, ouvrier non qualifié  
Ramoneur, ouvrier non qualifié  
Solier, ouvrier non qualifié  
Technicien en chauffage (central, ...), ouvrier non qualifié  
Tuyauteur (bâtiment), ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Tuyauteur (industrie) (voir 623b si ouvrier qualifié)  
Tuyauteur (industrie) (voir 673b si ouvrier non qualifié)

## **MECANIQUE**

---

### **682a METALLIERS, SERRURIERS, REPARATEURS EN MECANIQUE NON QUALIFIES**

Ouvriers non qualifiés (ou apprentis) participant au travail des pièces métalliques ou à leur montage en dehors de la production industrielle, le plus souvent dans le cadre d'activités d'entretien ou de réparation (réparation automobile en particulier).

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Carrossier, ouvrier non qualifié  
Mécanicien auto, ouvrier non qualifié  
Mécanicien d'entretien (hors industrie), ouvrier non qualifié  
Métallier, ouvrier non qualifié  
Serrurier, ouvrier non qualifié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Apprenti automobile  
Apprenti carrossier  
Apprenti mécanicien auto  
Apprenti tôlier  
Mécanicien agricole (sauf fabrication de machines agricoles), ouvrier non qualifié  
Mécanicien carrossier, ouvrier non qualifié  
Mécanicien en cycles et motocycles, ouvrier non qualifié  
Mécanicien (transport routier, réparation automobile), ouvrier non qualifié  
Monteur serrurier, ouvrier non qualifié  
Peintre en automobile (sauf industrie), ouvrier non qualifié  
Réparateur de motoculteurs, ouvrier non qualifié  
Tôlier automobile, ouvrier non qualifié

## **ALIMENTATION**

---

### **683a APPRENTIS BOULANGERS, BOUCHERS, CHARCUTIERS**

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Apprenti boucher  
Apprenti boulanger  
Apprenti charcutier  
Apprenti pâtissier

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Apprenti coiffeur (voir 562b)  
Apprenti cuisinier (voir 561d)

# **NETTOIEMENT, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS**

## **684a NETTOYEURS**

Salariés du secteur privé chargés de nettoyer seuls ou au sein d'une petite équipe des locaux industriels ou collectifs (bureaux,...), en général à l'aide d'un matériel simple.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent de propreté (nettoyage industriel, bureaux, immeubles)  
Employé de nettoyage (nettoyage industriel, bureaux, immeubles)  
Femme de ménage (nettoyage industriel, sauf Etat)  
Femme de ménage (sauf enseignement, santé, services domestiques, services des hôtels, cafés, restaurants)  
Ouvrier nettoyeur

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'entretien (nettoyage industriel)  
Agent de nettoyage (nettoyage industriel, bureaux, immeubles)  
Agent de surface (nettoyage industriel)  
Carreautier  
Dératiseur, ouvrier qualifié, non qualifié  
Désinfecteur de bâtiment, ouvrier non qualifié  
Employé d'immeuble (nettoyage)  
Femme de service (privé)  
Laveur de carreaux, de vitres  
Manœuvre (nettoyage)  
Nacellier (nettoyage)  
Nettoyeur  
Opérateur de matériel d'entretien  
Ouvrier d'entretien d'immeubles  
Technicien (ne) de surface

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent d'entretien (machine) (voir 628a, 628b, 682a)  
Femme de ménage (enseignement) (voir 525a, 525b)  
Femme de ménage (Etat, coll. loc. sauf écoles, hôpitaux) (voir 525c)  
Femme de ménage (services de médecine) (voir 525d)  
Femme de ménage (services des hôtels, cafés, restaurants) (voir 561c, 561f)  
Femme de ménage (services domestiques) (voir 563c)  
Gardien d'immeuble (voir 564a)

## **684b OUVRIERS NON QUALIFIES DE L'ASSAINISSEMENT ET DU TRAITEMENT DES DECHETS**

Ouvriers du secteur public ou du secteur privé chargés du nettoyage de la voie publique, de l'enlèvement et du traitement des ordures ménagères ou industrielles, ou de l'assainissement des eaux usées.

## **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Agent d'assainissement, ouvrier non qualifié  
Agent d'entretien environnement, ouvrier non qualifié  
Agent de station d'épuration, ouvrier non qualifié  
Agent technique de traitement des eaux usées, ouvrier non qualifié  
Balayeur (nettoyage voie publique)  
Eboueur, ouvrier non qualifié  
Egoutier, ouvrier non qualifié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Agent d'entretien de déchetterie, ouvrier non qualifié  
Agent d'entretien de l'espace rural, ouvrier non qualifié  
Agent d'entretien de rivière, ouvrier non qualifié  
Agent d'entretien des espaces naturels, ouvrier non qualifié  
Agent d'entretien environnement, ouvrier non qualifié  
Agent d'entretien nature, ouvrier non qualifié  
Agent d'exploitation d'usine d'incinération des déchets, ouvrier non qualifié  
Agent d'exploitation de déchetterie, ouvrier non qualifié  
Agent de collectivité ramassage des ordures, ouvrier non qualifié  
Agent de déchetterie, ouvrier non qualifié  
Agent de salubrité, ouvrier non qualifié  
Agent de traitement des déchets, ouvrier non qualifié  
Agent de traitements dépolluants, ouvrier non qualifié  
Agent de tri des déchets, ouvrier non qualifié  
Assainisseur, ouvrier non qualifié  
Collecteur de déchets, ouvrier non qualifié  
Fontainier (traitement des eaux), ouvrier non qualifié  
Gardien de déchetterie, ouvrier non qualifié  
Opérateur assainissement, ouvrier non qualifié  
Ouvrier côtier, ouvrier non qualifié  
Ouvrier d'entretien des espaces naturels, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de déchetterie, ouvrier non qualifié  
Ouvrier de tri des déchets, ouvrier non qualifié  
Ouvrier environnement nature, ouvrier non qualifié  
Récupérateur de déchets, ouvrier non qualifié  
Ripeur, ouvrier non qualifié  
Rondier (assainissement), ouvrier non qualifié  
Surveillant en dépollution, ouvrier non qualifié  
Trieur de déchets, ouvrier non qualifié  
Vidangeur, ouvrier non qualifié

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Agent de décontamination (voir 628e si ouvrier qualifié, non qualifié)  
Agent de radioprotection (voir 628e si ouvrier qualifié, non qualifié)  
Balayeur (nettoyage industriel) (voir 684a)  
Dératiseur (voir 684a si ouvrier qualifié, non qualifié)  
Désinfecteur de bâtiment (voir 684a si ouvrier non qualifié)  
Ouvrier de décontamination nucléaire (voir 628e si ouvrier qualifié, non qualifié)

## AUTRES

---

### 685a OUVRIERS NON QUALIFIES DIVERS DE TYPE ARTISANAL

Cette rubrique comprend les ouvriers non qualifiés de type artisanal qui n'ont pu être affectés ailleurs.

#### PROFESSIONS ASSIMILEES

Armurier (sauf commerce), ouvrier non qualifié  
Batteur d'or, ouvrier non qualifié  
Bijoutier (sauf commerce), ouvrier non qualifié  
Blanchisseur, ouvrier non qualifié  
Bombeur de verre, ouvrier non qualifié  
Brodeuse (sauf à la main), ouvrière non qualifiée  
Bronzier d'art, ouvrier non qualifié  
Céramiste d'art, ouvrier non qualifié  
Chapelier (sauf commerce), ouvrier non qualifié  
Ciseleur, ouvrier non qualifié  
Colleur d'affiches, ouvrier non qualifié  
Dépanneur en électroménager, ouvrier non qualifié  
Dinandier, ouvrier non qualifié

Doreur sur bois, ouvrier non qualifié  
Doreur sur métal, ouvrier non qualifié  
Encadreur (sauf commerce), ouvrier non qualifié  
Fabricant de papier à la main, ouvrier non qualifié  
Facteur d'instruments de musique, ouvrier non qualifié  
Faïencier, ouvrier non qualifié  
Fourreur (sauf commerce), ouvrier non qualifié  
Gantier (sauf commerce), ouvrier non qualifié  
Monteur en orfèvrerie, ouvrier non qualifié  
Polisseur (aveur) en orfèvrerie, ouvrier non qualifié  
Porcelainier, ouvrier non qualifié  
Poseur d'affiches  
Potier en étain, ouvrier non qualifié  
Presseur (pressing), ouvrier non qualifié  
Rempailleur, ouvrier non qualifié  
Souffleur de verre au chalumeau, ouvrier non qualifié  
Stoppeuse, ouvrière non qualifiée  
Vernisseur au tampon, ouvrier non qualifié

## 69 : OUVRIERS AGRICOLES ET ASSIMILES

Cette catégorie socioprofessionnelle regroupe les salariés d'exécution de niveau ouvrier exerçant des professions spécifiques de l'agriculture, de l'exploitation forestière, de l'aquaculture, de la pêche et de l'exploitation des marais salants.

La catégorie ne comporte pas de distinction portant sur la qualification du salarié ; sont donc inclus les conducteurs d'engins agricoles, les ouvriers agricoles sans spécialité, les saisonniers employés par les exploitations agricoles et assimilés.

Sont compris également les matelots assurant occasionnellement d'autres fonctions de la pêche, la manœuvre ou l'entretien général du navire.

Sont exclus de la catégorie, les jardiniers ou jardiniers paysagers qui doivent être classés dans la catégorie socioprofessionnelle "ouvriers qualifiés de type artisanal", les personnels spécialisés uniquement dans l'entretien des moteurs et instruments de bord ainsi que ceux de la recherche et de l'exploitation des autres ressources minérales des océans.

Les agents de maîtrise et les techniciens sont exclus de la catégorie.

### Les catégories voisines :

Catégories voisines :	Points communs :	Différences :
23 Chefs d'entreprise	Peuvent avoir la même activité (agriculteur exploitant)	Chef d'entreprise, associés ou aides familiaux non salariés.
47 Techniciens	Peuvent avoir le même domaine d'activité	Classés techniciens dans les conventions collectives
48 Agents de maîtrise	Peuvent avoir le même domaine d'activité	Encadrent alors des ouvriers et éventuellement gèrent l'exploitation agricole.
62 Ouvriers qualifiés de type industriel	Peuvent avoir des domaines d'activités voisins	Participent en ce cas à la transformation des produits agricoles et non à la culture, à l'élevage au sens strict. Ou bien conduisent des engins non spécifiquement agricoles, forestiers.
63 Ouvriers qualifiés de type artisanal	Salariés classés ouvriers. Jardiniers-horticulteurs ont parfois un domaine d'activité voisin.	Spécialité non agricole. Culture visant à constituer des espaces verts d'agrément et non à obtenir des produits à vendre.
67 Ouvriers non qualifiés de type industriel	Salariés classés ouvriers	

## Les rubriques PCS-ESE

### **Agriculture, sylviculture**

- 691a Conducteurs d'engin agricole ou forestier
- 691b Ouvriers de l'élevage
- 691c Ouvriers du maraîchage ou de l'horticulture
- 691d Ouvriers de la viticulture ou de l'arboriculture fruitière
- 691e Ouvriers agricoles sans spécialisation particulière
- 691f Ouvriers de l'exploitation forestière ou de la sylviculture

### **Pêche, aquaculture**

- 692a Marins-pêcheurs et ouvriers de l'aquaculture

## **AGRICULTURE, SYLVICULTURE**

---

### **691a CONDUCTEURS D'ENGIN AGRICOLE OU FORESTIER**

Ouvriers chargés dans une exploitation agricole ou forestière, ou dans une entreprise de travaux agricoles ou forestiers, de conduire un engin automoteur ou de traction, dont ils actionnent les mécanismes. Ils en assurent l'entretien courant et le dépannage.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Conducteur d'engin agricole  
Conducteur d'engin forestier

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conducteur d'engin de débardage  
Conducteur d'engin (agriculture)  
Conducteur de tracteur (agriculture, sylviculture)  
Tractoriste

---

### **691b OUVRIERS DE L'ELEVAGE**

Ouvriers qui s'occupent en principe exclusivement des soins aux animaux : distribution et contrôle des rations, traite, mise à bas,... Certains d'entre eux sont responsables d'un troupeau dont ils assurent le pâturage ; d'autres peuvent travailler dans une exploitation hors sol.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Berger  
Eleveur si salarié  
Garçon d'écurie  
Ouvrier avicole  
Ouvrier vacher

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide d'élevage  
Aide familial (élevage) si salarié  
Animalier de laboratoire  
Apiculteur si salarié  
Bovier  
Brigadier des haras  
Chevrier  
Etalonnier  
Garçon des haras  
Garde des haras  
Homme d'écurie  
Lad  
Ouvrier d'élevage  
Palefrenier  
Porcher  
Soigneur d'animaux  
Trayeur

---

### **691c OUVRIERS DU MARAICHAGE OU DE L'HORTICULTURE**

Ouvriers chargés des travaux qu'exigent la plantation et la culture en vue de leur vente, de légumes, de fleurs et de plantes fruitières non arborescentes : semis, plantation, rempotage, récolte, conditionnement des produits. Ils travaillent en plein air ou en serre.

#### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Horticulteur si salarié  
Maraîcher si salarié  
Ouvrier d'horticulture  
Ouvrier de culture maraîchère  
Pépiniériste si salarié

#### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide familial (horticulture) si salarié  
Bulbiculteur si salarié  
Cultivateur si salarié  
Endivier si salarié  
Ouvrier de champignonnière  
Ouvrier pépiniériste  
Ouvrier serriste

#### **PROFESSIONS EXCLUES**

Jardinier horticulteur (voir 631a)

---

## **691d OUVRIERS DE LA VITICULTURE OU DE L'ARBORICULTURE FRUITIERE**

Ouvriers chargés des travaux qu'exige ce type de production : taille, traitement chimique éventuel, cueillette...

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Greffeur  
Ouvrier arboricole  
Ouvrier viticole  
Vigneron si salarié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide familial (culture) si salarié  
Arboriculteur si salarié  
Cultivateur de fruits si salarié  
Ouvrier de cueillette  
Viticulteur si salarié

---

## **691e OUVRIERS AGRICOLES SANS SPECIALISATION PARTICULIERE**

Cette rubrique rassemble les ouvriers agricoles ne présentant pas de spécialisation particulière et exécutant des travaux divers. Elle inclut également les ouvriers agricoles dont on ne peut pas déterminer l'orientation dominante de l'exploitation sur laquelle ils travaillent.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Aide de culture  
Ouvrier agricole polyvalent

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Aide agricole  
Commis agricole  
Cultivateur (agriculture) si salarié  
Domestique agricole  
Homme toutes mains (agriculture)  
Valet de ferme  
Valet (agriculture)

---

## **691f OUVRIERS DE L'EXPLOITATION FORESTIERE OU DE LA SYLVICULTURE**

Ouvriers effectuant des travaux spécifiques de l'exploitation forestière ou de la sylviculture, à l'exception des ouvriers chargés de conduire des engins lourds. Ils procèdent aux travaux de plantation, d'entretien et de coupe. Ils peuvent également être chargés de diverses opérations liées au transport des grumes, à l'exclusion de la conduite d'un engin autotracté.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Bûcheron si salarié  
Fendeur (sylviculture)  
Ouvrier d'exploitation (sylviculture)  
Ouvrier forestier

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Débardeur si salarié  
Employé forestier  
Manœuvre forestier  
Schlitteur si salarié  
Sylviculteur si salarié

---

## **PECHE, AQUACULTURE**

---

### **692a MARINS-PECHEURS ET OUVRIERS DE L'AQUACULTURE**

Cette rubrique rassemble :

- les marins pêcheurs qui participent aux travaux du bord sur un bateau de pêche (entretien et utilisation des filets, préparation des poissons).

- les ouvriers qui participent à l'élevage et au ramassage des produits de l'aquaculture.

### **PROFESSIONS LES PLUS TYPIQUES**

Marin pêcheur si salarié  
Marin (pêche) si salarié  
Ostréiculteur si salarié

### **PROFESSIONS ASSIMILEES**

Conchyliculteur si salarié  
Marin à la part si salarié  
Marin grande pêche si salarié  
Marin ostréicole si salarié  
Marin pêcheur mécanicien, ouvrier qualifié, non qualifié, employé  
Matelot (pêche)  
Mytiliculteur si salarié  
Navigateur (pêche)  
Ouvrier bouchot  
Ouvrier paludier  
Pêcheur si salarié  
Pisciculteur si salarié  
Premier matelot (pêche)  
Quartier maître (pêche)  
Salinier si salarié  
Second maître (pêche)  
Suppléant machine (pêche)  
Timonier (pêche)

### **PROFESSIONS EXCLUES**

Marin (marine marchande, navigation intérieure)  
(voir 656b, 656c)





# ANNEXE



## ANNEXE : LE PERSONNEL DE MENAGE ET DE NETTOYAGE

Pour le personnel de ménage et de nettoyage, **le codage s'effectue selon le lieu de travail** :

- 525a ou 525b s'il s'agit d'une école,
- 525d s'il s'agit d'un hôpital,
- 525c s'il s'agit d'un lieu qui relève de la fonction publique, hors écoles et hôpitaux, et que la personne est salariée des secteurs public et semi-public,
- 563c lorsque le travail est réalisé chez un particulier,
- 683a s'il s'agit d'une entreprise industrielle du secteur privé,
- 561e s'il s'agit d'un café ou d'un restaurant,
- 561f s'il s'agit d'un hôtel.